Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16363 – 7,50 F — SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Comores : l'intervention militaire aurait tourné au « carnage »

L'INTERVENTION militaire comorienne contre les séparatistes de l'île d'Anjouan, lancée mercredi 3 septembre, tournait à la débâcle, vendredi. Une trentaine de soldats auraient été tués et l'armée serait retranchée dans le port de Mutsamudu, prise sous le feu des *« tirs nourris »* des indépendantistes. Les séparatistes bénéficieraient du soutien d'anciens membres des forces armées. Les combats ont également fait de nombreux morts civils. Le médiateur de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Pierre Yéré, interrogé par *Le Monde*, parle de *« carnage »* et lance un appel pour *« arrêter le massacre »*. De source diplomatique à Moroni, la capitale de l'archipel, on indique que deux Français auraient été tués à Anjouan. Le Quai d'Orsay ne pouvait pas, vendredi matin, confirmer cette information.

Lire page 3

L'explosion de violence au Proche-Orient est un défi pour la diplomatie américaine

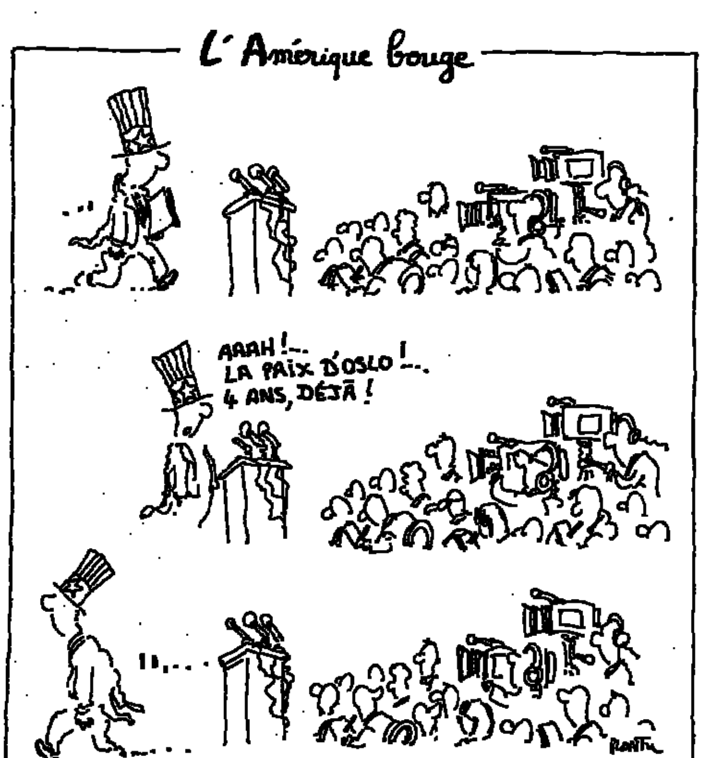
Un nouvel attentat endeuille Jérusalem et onze soldats israéliens sont tués au Liban

À LA VEILLE de la première visite dans la région du secrétaire d'Etat Madeleine Albright, la diplomatie américaine est confrontée à la nouvelle flambée de violence qui vient de frapper le territoire israélien et le sud du Liban.

Jeudi 4 septembre, un triple attentat-suicide a causé la mort de sept personnes, dont les trois kamikazes présumés, dans une rue piétonne de Jérusalem-Ouest. Plus de cent cinquante personnes ont été blessées à la suite de l'explosion des trois charges d'explosifs. Les autorités israéliennes ont décrété le bouclage total des territoires palestiniens occupés et autonomes. Elles ont aussi menacé l'Autorité palestinienne de procéder à des opérations contre des cibles présentées comme *« terroristes »* à l'intérieur des zones contrôlées par Yasser Arafat. Ce dernier a condamné l'attentat.

Parrains du processus de paix lancé spectaculairement à Washington par la signature des accords d'Oslo il y a quatre ans, le 13 septembre 1993, les Etats-Unis ont décidé de maintenir la tournée que Madeleine Albright doit commencer mardi 9 septembre. Le secrétaire d'Etat espérait profiter de sa visite pour relancer des discussions dans l'impasse depuis plus de six mois. Un mois après l'attentat sanglant du marché de Mahane Yéhouda, le nouveau drame survenu à Jérusalem risque de limiter les conversations aux questions de sécurité, comme le souhaite Israël, plus qu'à la relance du processus de paix, demandée par la partie palestinienne.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, une opération menée par l'armée israélienne au sud du Liban, près de Saïda, a tourné au fiasco. Un commando héliporté au nord de la « zone de sécurité » occupée par Israël a été accroché par l'armée libanaise et par les miliciens chiites du Hezbollah et d'Amal. Onze soldats de l'Etat hébreu ont été tués au cours des combats. L'armée fait également état d'un disparu. Il s'agit d'un des plus lourds bilans d'une opération de ce genre depuis qu'Israël occupe le sud du Liban.



Lire page 2

Christian Blanc a donné sa démission de la présidence d'Air France

LE PDG D'AIR FRANCE, Christian Blanc, a remis sa démission vendredi 5 septembre. En désaccord avec le gouvernement qui refuse la privatisation de la compagnie aérienne, Christian Blanc avait été reçu jeudi par le premier ministre à Matignon. Lionel Jospin lui avait réaffirmé qu'il est opposé à la privatisation mais il lui avait demandé de rester à son poste.

Le mardi 2 septembre dans *L'Humanité*, Jean-Claude Gayssot, ministre communiste des transports, avait déclaré qu'il n'y aurait *« ni privatisation, ni statu quo »*. Le gouvernement se propose d'ouvrir partiellement le capital d'Air France, l'Etat restant majoritaire. *« Une ouverture de capital, même proche des 50 %, ne suffit pas,* avait expliqué M. Blanc au *Monde*. *Il faut un engagement de privatisation. »*

Lire page 8

■ La croissance se redresse

La hausse du PIB français a atteint 1 % au deuxième trimestre 1997. p. 6

■ Buckingham rompt le silence

A la veille des obsèques de Lady Diana, la reine va adresser aux Britanniques un message télévisé. p. 5

■ Terrorisme meurtrier à Cuba

Jeudi 4 septembre, les attentats qui touchent Cuba ont, pour la première fois, tué un touriste. p. 34

■ Rebond boursier en Malaisie

La Bourse de Kuala Lumpur est repartie à la hausse, vendredi 5 septembre, après la levée des mesures de restrictions des transactions. p. 22

■ La prêtresse du « bois sacré »

Susanne Wenger, une Autrichienne octogénaire, peuple depuis des décennies la forêt nigériane de statues dédiées aux dieux des Yoroubas. p. 16

■ Un âge d'or de la photo « people »

Allan Tannenbaum et Alain Bizos, qui ont fait, dans les années 70 et 80, de la photo de personnalités un genre à part entière, exposent dans le cadre de Visa pour l'image, à Perpignan. p. 29

La bibliothèque idéale du parfait militant du Front national

COMMENT se compose la bibliothèque idéale du parfait militant Front national ? Une bonne partie de la réponse figure dans le rapport confidentiel d'une mission d'inspection effectuée à la bibliothèque municipale de Marignane, en avril, qui avait été ordonnée par le précédent ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy (UDF-FD). En vingt-trois pages, les deux inspecteurs généraux des bibliothèques chargés de ce travail examinent la politique culturelle de l'extrême droite à l'aune de ses propres choix. Avec Orange (Vaucluse), qui avait fait l'objet d'une mission identique (*Le Monde* du 12 juillet 1996), Marignane, dans les Bouches-du-Rhône, est l'une des quatre villes du Sud-Est dirigées par un maire lepéniste.

Avant de constituer sa bibliothèque, tout frontiste doit savoir ce qu'il ne doit pas y mettre. Première cible décelée par le rapport : *« La gauche, son idéologie, ses représentants, ceux qui leur font écho. »* Le lecteur doit se défier des romans policiers de la série « Le Poulpe ». Le quotidien d'extrême droite *Présent* doit remplacer, cela va de soi, *La Marseillaise*, sulfureux quotidien régional communiste. Ne résistent pas non plus à la sélection, *Blanqui l'insurgé*, d'Alain Decaux, *Portrait d'un artiste* – il s'agit de François Mitterrand –, d'Alain Duhamel, *La Nouvelle Grande-Bretagne : vers une société de partenaires*, de Tony Blair, premier ministre travailliste, dont l'ouvrage est préfacé par Martine Aubry, ministre socialiste.

Autre cible, *« la droite libérale »* : le lecteur peut donc se passer des *Mémoires* de Jean-François Revel. Il évitera aussi les contes pour enfants et les musiques extraeuropéens, les livres décrivant les civilisations étrangères contemporaines sous un jour positif ou présentant sans hostilité les immigrés. Il boycottera tout ce qui a trait aux *« mauvaises mœurs »*, comme *Le Rose et le Noir, les homosexuels en France depuis 1968*, de Frédéric Martel. Il y a, comme le disent les auteurs du rapport, *« des livres qui cumulent les handicaps »*. N'auront, à ce titre, pas droit de cité dans la bibliothèque frontiste, l'autobiographie de Zaïr Kedadouche, *Zaïr le Gaulois*, les ouvrages de Freud ou *Dieu et les hommes*, recueil d'entretiens entre l'abbé Pierre et Bernard Kouchner. *A contrario*, le lecteur frontiste doit faire figurer en bonne place l'ouvrage de Roger Garaudy sur *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, *« mythes »* parmi lesquels cet ancien dirigeant communiste range la volonté active des nazis d'exterminer les juifs. Il fera aussi l'acquisition du plus grand nombre d'*« ouvrages exprimant les positions politiques de la droite nationale »* – expression par laquelle l'extrême droite se désigne – édités par le Club de l'Horloge, les Editions nationales (Front national) ou les Presses bretonnes.

Il achètera tout livre tentant à *« accréditer l'idée que le régime démocratique et ses dirigeants sont corrompus »* ou ont été sous l'influence de feu le régime soviétique. Il devra manifester une tendresse pour les ouvrages historiques traitant de la monarchie et des heures glorieuses et militaires de l'empire colonial. Foin des prix littéraires, dont l'actualité est trop furtive au goût de la mairie !

Olivier Biffaud

L'absence de Claude Allègre

LES SYNDICATS d'enseignants ont ressenti comme une *« provocation »* les déclarations du ministre de l'éducation nationale, qui, le jour de la rentrée scolaire, a jugé *« insupportable »* l'absentéisme enseignant. *« Pourquoi ces 12 % d'absences en moyenne nationale alors qu'il n'y en a que 4 % dans le privé ? »*, a-t-il demandé. Les statistiques démentent le propos ministériel. Elles font état d'un absentéisme moyen d'environ 6 %. Dans la soirée de jeudi, M. Allègre tentait de calmer la polémique, évaluant cette fois *« entre 4,5 % et 8 % »* le pourcentage d'enseignants absents.

Lire p. 10 et 17 et la chronique de Pierre Georges p. 34

Aux Etats-Unis, la politique malade de la prospérité

LE NEW JERSEY, Etat américain de huit millions d'habitants, et son gouverneur, Christine Todd Whitman, une figure nationale du Parti républicain, sont en pleine campagne électorale. Qui l'eût cru ? Le duel entre la sémillante Mme Whitman et son adversaire démocrate, pourtant loin d'être joué d'avance, est quasiment confidentiel. Il faut éplucher les pages locales du *New York Times* pour, de temps à autre, avoir un vague écho d'une campagne dont le principal débat, il est vrai, n'est pas franchement mobilisateur : l'enjeu de la bataille est un problème d'augmentation de l'assurance automobile, que les électeurs ont placé au premier rang de leurs préoccupations dans les sondages.

De retour de vacances, le Congrès a commencé cette semaine sa session d'automne dans l'indifférence générale. Rien d'étonnant : cela fait déjà quelques mois que, cruellement privés d'actualité politique digne de ce nom, les chroniqueurs washingtoniens en sont réduits à philosopher sur *« la fin du* news *»*, voire *« la mort du journalisme politique »*, et à raconter aux lecteurs leurs souvenirs du temps glorieux où les politiciens avaient quelque chose à dire... Les auditions de la commission du Sénat sur le scandale du financement des partis se sont déroulées en juillet devant une salle à moitié vide. Contrairement à la tradition, les médias ont à peine couvert les vacances d'été du couple présidentiel qui, pour la première fois cette année, s'est absenté trois semaines consécutives.

Pas de nouvelles, bonnes nouvelles. Les Etats-Unis vont bien, la criminalité baisse, la paix sociale règne, le produit intérieur brut augmente, le consommateur dépense, l'inflation stagne, les hauts et bas de la Bourse ne parviennent pas à troubler les investisseurs, qui préfèrent garder l'œil sur une courbe plus éloquente : celle de l'indice Dow Jones, qui a augmenté de 174 % en sept ans.

Le pourcentage de hausse du principal indice de Wall Street est presque modeste, d'ailleurs, comparé à celui de l'augmentation des rémunérations des PDG, qui se sont accrues, elles, de 250 % durant la même période.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 18

Un sursis pour Nécropolis



JEAN-YVES LEMPEREUR

NÉCROPOLIS, vaste nécropole créée aux portes d'Alexandrie au IIe siècle avant Jésus-Christ, a été mise au jour par hasard au mois de mars lors d'un chantier autoroutier en Egypte. L'archéologue français Jean-Yves Lempereur, qui a mené les fouilles de sauvetage, a obtenu un financement pour continuer. Le site pourrait échapper à la destruction.

Lire page 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 906 - 7,50 F

ISRAËL **Un triple attentat-suicide a causé la mort de sept personnes, dont les trois kamikazes, jeudi après-midi 4 septembre, dans la rue Ben Yéhouda, une artère piétonne de Jérusalem-Ouest. L'aile militaire du mouvement de la résistance islamique (Hamas) a revendiqué l'attentat – condamné par Yasser Arafat – et menacé Israël de nouvelles opérations. ● LA TOURNÉE au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright, qui doit débuter mardi 9 septembre, a été maintenue en dépit de cet attentat. ● ONZE SOLDATS israéliens ont été tués au Liban sud vendredi matin 5 septembre au cours d'une opération de commando. Les soldats israéliens, qui opéraient au nord de la *« zone de sécurité »* occupée par Israël au sud du Liban, ont été pris sous le feu de l'armée libanaise, des forces du Hezbollah et de la milice chiite Amal.**

Washington est confronté à la spirale de la violence au Proche-Orient

A la veille de la tournée dans la région du secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, un nouvel attentat-suicide a endeuillé Jérusalem, jeudi 4 septembre, tandis que onze soldats israéliens ont été tués au cours d'une opération de commando au Liban sud

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Sept jeunes morts, dont une enfant de douze ans ; cent cinquante blessés, dont huit grièvement ; et deux millions et demi de Palestiniens soumis à un blocus militaire total. Tel est le bilan du triple attentat qui s'est produit, jeudi 4 septembre, dans le centre de Jérusalem-Ouest, à moins de 1 kilomètre du marché juif où dix-sept personnes, dont deux kamikazes à ce jour non identifiés, avaient trouvé la mort le 30 juillet dernier. Après plus d'une année d'un calme relatif, surtout mise à profit par le gouvernement nationaliste de Benyamin Nétanyahou pour renforcer son emprise sur les territoires occupés, accroître la colonisation et accélérer les destructions d'habitations palestiniennes *« illégales »*, le temps des bombes, du fanatisme et de la répression est revenu. A ce bilan s'ajoute le fiasco d'une opération militaire israélienne au Liban sud décidée dans la nuit et qui s'est soldée par la mort de onze soldats israéliens.

Deux coups de fil anonymes revendiquant l'attentat de Jérusalem au nom d'Ezzedine al Kassem, la branche armée ou plutôt l'une des cellules armées d'un Mouvement de la résistance islamique (Hamas) aujourd'hui divisé, sont parvenus peu après au bureau local de l'AFP. L'un des messages anonymes indiquait que l'agence trouverait un tract de revendication au nom de l'organisation à Bethléem. Les auteurs du tract, dont il est impossible de vérifier l'authenticité, menacent Israël de nouveaux attentats *« tant que tous les prisonniers palestiniens »* (environ trois mille) ne seront pas libérés. Aucune date butoir ne figure sur cet ultimatum.

UNE PUNITION SANS PRÉCÉDENT

Aussitôt mis en cause par toutes les voix gouvernementales autorisées, aussitôt accusé d'être *« responsable »* sinon directement coupable du triple attentat, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, qui contrôle un peu moins de 6 % des territoires occupés depuis 1967, s'est vu pour la première fois interdire d'utiliser son hélicoptère pour quitter l'enclave autonome de Gaza, où il réside, et rejoindre la ville autonome de Ramallah.

La radio israélienne a annoncé plus tard la levée de cette mesure punitive sans précédent. En revanche, le bouclage des territoires palestiniens est total, y compris avec l'Egypte, à Gaza, et avec la Jordanie, en Cisjordanie.

Selon la police israélienne, trois kamikazes s'étaient cette fois donné rendez-vous pour périr ensemble à Jérusalem et tuer le maximum de passants. Un policier assure que deux des kamikazes *« étaient déguisés, l'un en vieillard, l'autre en femme »*. Chacun portait une charge de 2 à 3 kilos de TNT autour de la taille. L'avenue Ben-Yéhouda étant plus large que les ruelles du marché Mahané-Yéhouda et la fréquentation de la voie piétonne moins nombreuse à cette heure-là (15 heures), le bilan est moins lourd qu'il aurait pu l'être. *« Dans notre malheur, nous avons eu de la chance »*, soupirait le ministre de la police, Avigdor Kahalani.

Nul ne sait encore qui étaient les kamikazes, ni d'où ils venaient. Mais immédiatement après l'attentat, aussi bien le conseiller de presse du premier ministre, David Bar-Illan, que l'ambassadeur israélien aux Etats Unis, Eliahou Ben Elissar, accusaient le chef de l'OLP d'avoir *« autorisé, voire encouragé cette nouvelle attaque »*. Que M. Arafat ait immédiatement condamné *« cet acte terroriste dirigé aussi bien contre les Israéliens que les Palestiniens et le processus de paix »* n'a rien changé à l'affaire. *« Après les attentats de février-mars 1996*, rappelait M. Bar-Illan, *Arafat a fait arrêter plus de neuf cents militants islamistes. Cette fois-ci, il doit faire au moins autant, et même beaucoup plus s'il veut que le processus de paix ait une chance de se poursuivre. »*

RÉUNION TRIPARTITE ANNULÉE

En fait, ledit processus est au point mort depuis que M. Nétanyahou a envoyé, en mars, les bulldozers préparer le terrain d'une nouvelle colonie dans la partie arabe occupée de Jérusalem. Le premier ministre, qui avait menacé, début août, d'envoyer l'armée reprendre les huit enclaves autonomes s'il y avait un nouvel attentat, a renchéri : *« Nous n'allons pas continuer comme cela. S'il n'y a pas un changement complet d'attitude, s'il n'y a pas une offensive générale* [des Palestiniens] *contre tous les éléments de l'infrastructure terroriste, cela voudra dire que l'Autorité palestinienne n'a pas tiré les conclusions nécessaires, et alors nous tirerons nous-mêmes nos conclusions. Il faut que, à partir de ce moment, ce soit bien clair*, a-t-il poursuivi d'un ton ferme, *nous allons changer de voie, nous prendrons toutes les décisions requises. »* Le porte-parole de Benyamin Nétanyahou, David Bar-Ilan, a précisé à l'AFP que *« le gouvernement se réserve le droit d'intervenir dans les territoires où il n'y a pas de répression du terrorisme »*.

A la demande expresse de M. Nétanyahou, la réunion tripartite de sécurité qui devait se tenir jeudi soir entre les patrons des services israéliens et palestiniens, en présence du représentant de la CIA américaine à Tel-Aviv, a été annulée. Un porte-parole palestinien a immédiatement dénoncé ce geste, soulignant qu'Israël, pourtant demandeur de coopération, était constamment *« embarrassé par la présence américaine »*, exigée par M. Arafat, *« celle-ci interdisant* [aux Israéliens] *de raconter n'importe quoi après nos réunions »*.

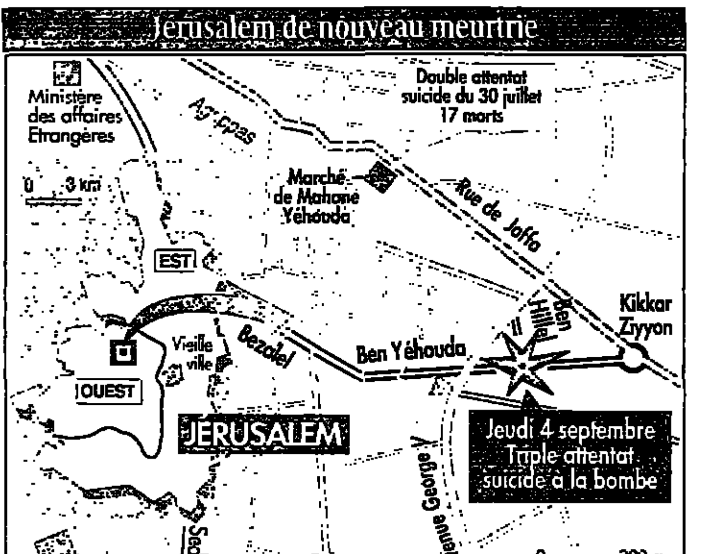
De fait, alors que M. Nétanyahou et les siens s'emportaient jeudi soir contre *« l'absence totale d'efforts antiterroristes »* de l'Autorité palestinienne et même *« sa complicité avec les chefs des organisations terroristes »*, la radio israélienne rapportait le matin même, huit heures avant l'attentat, à quel point *« les Etats-Unis se disent satisfaits des grands progrès réalisés par l'Autorité autonome dans la bataille contre le terrorisme »*.

« MESURES DE CONFIANCE »

Toujours selon la radio publique à cette heure-là, l'administration Clinton demandait à Israël de *« verser aussi vite que possible »* au gouvernement de Yasser Arafat les 350 millions de francs de taxes et droits de douane dus par l'Etat juif aux Palestiniens et bloqués après l'attentat du 30 juillet.

Ce devait être l'une de ces *« mesures de confiance »* censées réchauffer l'atmosphère entre les deux parties avant l'arrivée, mardi 9 septembre, du secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, à Jérusalem. Inutile de dire qu'il n'en est plus question et que l'Europe, comme à l'accoutumée, est en ce moment même invitée, par toutes les parties, à financer le statu quo voulu par le gouvernement d'Israël.

P. C.



Mme Albright exhorte Yasser Arafat à agir

Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, a estimé, jeudi 4 septembre à Prague, où elle effectue un séjour privé, que *« la coopération sécuritaire doit être accompagnée par des actes unilatéraux palestiniens pour prévenir le terrorisme, détruire son infrastructure et créer un climat politique sans aucune tolérance pour lui. Nous exhortons le président Arafat à agir de cette manière afin que nous puissions reprendre les négociations en vue d'une paix réelle »*. Mme Albright effectuera comme prévu sa première tournée au Proche-Orient à partir du 9 septembre. Elle pourrait toutefois renoncer à faire d'Israël sa première étape pour respecter le deuil de sept jours observé traditionnellement dans le pays après un attentat meurtrier. *« Le processus de paix ne peut progresser que dans un environnement sûr »*, a estimé jeudi le président américain Bill Clinton, après l'annonce du maintien de la visite de Mme Albright.

COMMENTAIRE

EN ATTENDANT LES ÉTATS-UNIS

Apres reflexion et à la demande du president Bill Clinton, qui l'a annonce jeudi 4 septembre, Madeleine Albright, chef de la diplomatie américaine, a décidé de maintenir sa visite en Israël et dans plusieurs pays de la région à partir du 9 septembre.

Mais tandis que l'objectif annoncé de cette tournée proche-orientale du secrétaire d'Etat etait jusqu'à jeudi matin de *« tout faire pour sortir le processus de paix israélo-palestinien des abysses »*, les derniers événements et le commentaire de Mme Albright, jeudi soir, à Prague, où elle est en congé, laissent penser que la priorité a changé. Washington semble vouloir faire de la première visite de son secrétaire d'Etat dans la région une sorte de sommet antiterroriste, à l'image des quatre ou cinq précédents de ces dernières années.

C'est exactement ce que souhaite Benyamin Nétanyahou, lequel, dramatique coïncidence, annonçait jeudi matin à la « une » du *Jerusalem Post* qu'il n'était pas question pour lui d'honorer le calendrier des accords d'Oslo en redéployant, comme prévu pour le 7 septembre, l'armee hors d'une nouvelle partie de la Cisjordanie occupée.

Les observateurs et les diplomates étrangers qui connaissent le dossier n'ignorent pas que l'administration Clinton, laquelle a investi beaucoup de son énergie et de son prestige dans un processus de paix aujourd'hui agonisant, ne porte pas l'actuelle équipe gouvernementale israélienne dans son cœur.

Mais les efforts déployés par Washington, notamment aux Nations unies, pour empêcher toute condamnation diplomatique de la politique de M. Nétanyahou, témoignent d'un choix : ne jamais faire pression sur Israël pour infléchir sa politique. Parce qu'ils sont les seuls capables de le faire, cette attitude confère aux Etats-Unis une certaine responsabilité dans les tragédies qui menacent au Proche-Orient.

Patrice Claude

Un commando de Tsahal décimé dans des combats au Liban sud

ONZE SOLDATS israéliens ont été tués dans le sud du Liban, vendredi 5 septembre, à la suite d'une opération héliportée à 20 kilomètres au sud de Saïda. Le porte-parole de l'armée israélienne s'est cependant refusé à confirmer ce chiffre vendredi matin. Si ce bilan est avéré, il s'agirait d'un des plus lourds pour une opération de ce genre au Liban sud.

« Il y a eu un débarquement. Peu après, l'unité [israélienne] *a été prise sous des tirs nourris du Hezbollah, mais aussi de l'armée libanaise et de la milice Amal »*, a déclaré le porte-parole de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), Timur Goksel. M. Goksel s'est étonné du lieu choisi par l'armée israélienne, aux prises avec le Hezbollah. Il a indiqué que la zone du débarquement, à plus de 30 kilomètres au nord de la zone frontalière occupee par Israël, est principalement une région touristique, connue *« pour être un bastion d'Amal »*, le mouvement chiite prosyrien dirigé par le président du Parlement libanais, Nabih Berri.

Selon des informations en provenance du Liban, les accrochages ont commencé vers 1 heure du matin, jeudi, et se sont poursuivis durant quatre heures autour d'Insariyé, une localité surplombant le littoral à une vingtaine de kilomètres au sud de Saïda, chef-lieu du Liban sud. Selon les mêmes informations, une femme a été tuée et six autres personnes, dont deux militaires libanais et deux combattants du Hezbollah pro-iranien, ont été blessées par les tirs israéliens. Un correspondant de l'AFP a constaté sur place que le commando héliporté israélien a abandonné des parties des corps des soldats tués et du matériel militaire après son retrait.

Les services de sécurité israéliens ont été placés vendredi en état d'alerte sur la frontière avec le Liban à la suite de cette opération militaire. Selon la radio, l'etat d'alerte a été déclenché de crainte que des roquettes ne soient tirées sur le nord d'Israël par des combattants du Hezbollah. – *(AFP, Reuter.)*

Il est 15 heures, la tranquille rue Ben-Yéhouda va voler en éclats

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Quinze heures, jeudi 4 septembre, rue Ben-Yéhouda. La principale artère piétonne du quartier le plus populaire de Jérusalem-Ouest a sa physionomie estivale habituelle. Le soleil est encore très chaud et, comme à l'accoutumée, les terrasses ombragées des cafés, des restaurants et des glaciers qui se côtoient de part et d'autre de la rue ont du succès. Quelques instants auparavant, les parasols étaient littéralement pris d'assaut. A 15 heures, la plupart des employés du quartier ont réintégré leur lieu de travail.

REPORTAGE

Les trois cadavres des kamikazes se mêlent à la chair de leurs victimes

Avec ses boutiques de souvenirs, ses échoppes de posters et de tee-shirts imprimés, avec ses marchands de jeans, de sandwiches orientaux et de jus de fruits frais, Ben-Yéhouda est un peu le Quartier latin de Jérusalem-Ouest. Y déambulent à toute heure du jour et de la soirée les étudiants flâneurs, les touristes assoiffés, les employés de bureau affamés et les familles en promenade.

On y croise aussi des religieux à papillotes qui haranguent les passants, des mendiants d'origine russe, ainsi que de nombreux jeunes soldats et « soldates », fusil d'assaut en bandoulière, sourire aux lèvres et cornet de vanille au poing. Chacun, même les colons repérables au pistolet accroché à leur ceinture, vient régulièrement ici respirer l'air de la vie « normale ».

TROIS BOULES DE FUMÉE

Il est 15 heures et la tranquillité bon enfant de la rue Ben-Yéhouda va voler en éclats. Une explosion, puis deux, puis trois. Trois boules de fumée noire s'élèvent dans le ciel. Un bref instant de silence et la panique s'empare de la foule. Les chaises et les tables vertes du café Atara, l'établissement le plus branché de Jérusalem-Ouest, sont renversées. Idem pour les terrasses voisines.

Des reliefs de repas maculent le trottoir et se mêlent au sang des victimes, aux débris de verre, aux corps désarticulés. Des vitrines ont éclaté et les morceaux de verre ont volé dans la foule. La plupart des 150 blessés qui seront dénombrés plus tard ont été atteints par ces débris. Pour l'heure, on crie, on pleure, on est frappé de stupeur.

En face de l'Atara, Yaakov Hakim, maroquinier, désigne un morceau de chair humaine étalé sur son pas de porte. *« C'est la colonne vertébrale du terroriste ! »*, hurle-t-il. A quelques mètres de là, la tête décapitée d'un homme apparemment jeune gît sur la chaussée de pierre.

En bas de la rue, les gardes-frontières qui y stationnent en permanence, notamment pour vérifier l'identité des rares et jeunes Palestiniens de Jérusalem-Est qui osent encore s'aventurer de ce côté-ci de la Ville sainte, n'ont rien vu. Mais leurs radios ont fonctionné et, très vite, commence le ballet des voitures de police et des ambulances. Les hommes de la sécurité se déploient tout autour du quartier, bloquent les ruelles, évacuent les passants et empêchent les badauds de s'approcher.

Il faut d'abord vérifier qu'il n'y a pas d'autre bombe réglée pour exploser à l'arrivée des secours, comme cela s'est déjà produit. On amène les chiens renifleurs et les robots démineurs. Rien. Les volontaires à kippa et papillotes autorisés à ramasser les morceaux de cadavres pour qu'ils soient enterrés selon la tradition juive ont sorti leurs brassards et leurs gants de plastique blanc. Certains grimpent dans les arbres récupérer d'infimes morceaux de chair calcinée.

PRÉVENIR LES REPRÉSAILLES

Comme le mois dernier, à 800 mètres d'ici, sur le marché juif de Mahané Yéhouda, le triple attentat est l'œuvre de kamikazes palestiniens. Moins d'une demi-heure après la tragédie, les autorités font part de leur première décision, désormais habituelle : *« L'armée d'Israël a reçu l'ordre de réimposer un bouclage complet sur tous les territoires* [occupés] *de Gaza et de Cisjordanie. Tous les Palestiniens se trouvant en Israël sont invités à regagner leurs foyers au plus tôt. »* A Jérusalem, et bientôt dans tout le pays, les policiers partent sur les chantiers à la recherche des terrassiers et des maçons arabes au travail.

Ils sont raccompagnés *manu militari*, la peur dans le regard, à leurs camionnettes et voitures privées. Pas de résistance. Les Palestiniens, y compris les 160 000 qui résident à Jérusalem-Est et qui n'ont théoriquement pas besoin de permis pour se rendre à l'Ouest, n'ignorent pas que cette mesure d'urgence est prise, aussi, dans l'intérêt de leur sécurité personnelle, pour prévenir d'éventuelles représailles.

Sur les lieux du drame, Yoav, calotte noire et chemise tachee, confie ce qu'il a sur le cœur : *« Ces gens sont des animaux... D'accord, d'accord, nous ne sommes pas toujours tendres avec eux, mais ça, vraiment... »*

Autour de lui, d'autres hommes à papillotes prennent les journalistes à témoin. *« C'est ça, la paix d'Arafat ? Vous autres, étrangers, ne comprenez rien aux Arabes : ils ne veulent qu'une chose : nous tuer tous. »* Un peu plus tard, au-dessus du carnage, un habitant de la rue déploiera sur son balcon une banderole : *« La paix maintenant »*. En bas, quelques badauds applaudiront, aussitôt pris à partie par d'autres.

SIX SACS DE DÉBRIS

Pour le moment, les trois cadavres déchiquetés des kamikazes qui se tenaient à 10 mètres les uns des autres se mêlent à la chair de leurs victimes dans les sacs plastique de la morgue. On a retrouvé une tête ici, un tronc un peu plus loin, une main coupée sanguinolente qu'un policier a tenté de presser sur un tampon encreur pour l'identification. *« Nous avons rempli six sacs de débris humains mais nous ne savons pas encore combien cela fait de morts »*, dira le ministre de la police. Plus tard, on apprendra qu'ils sont sept.

P. C.

Les producteurs de coton maliens s'inquiètent des intentions de la Banque mondiale

La société nationale redoute une privatisation qui s'accompagnerait d'un démantèlement de la filière et séparerait l'activité industrielle de l'encadrement de la production dans les campagnes

BAMAKO
de notre envoyé spécial

« Qu'on nous fiche la paix ! » Idrissa Keita, le président-directeur général de la Compagnie malienne pour le développement du textile (CMDT), s'emporte, un peu pour la forme. Il a l'habitude que l'on évoque la privatisation de sa société. A chaque fois cette perspective le hérisse, même si elle n'est pas encore à l'ordre du jour. Fleuron de la filière coton en Afrique francophone, la compagnie malienne n'est pour l'instant pas en première ligne. Mais en Côte-d'Ivoire, au Tchad, les sociétés soeurs, dont la structure et le fonctionnement sont voisins, sont dans le collimateur de la Banque mondiale qui veut les voir privatisées.

A Paris, Michel Fichet, le directeur de la Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT), partenaire des sociétés visées, parle des *« a priori idéologiques »* qui guident les économistes de la Banque mondiale. L'un de ceux-ci se défend de l'accusation : *« Nous avons fait un calcul prenant en compte les services rendus par les sociétés dans la région et nous arrivons à la conclusion que le prix payé au paysan est très nettement sous-évalué par rapport à ce qu'il est en Inde ou au Pakistan. »*

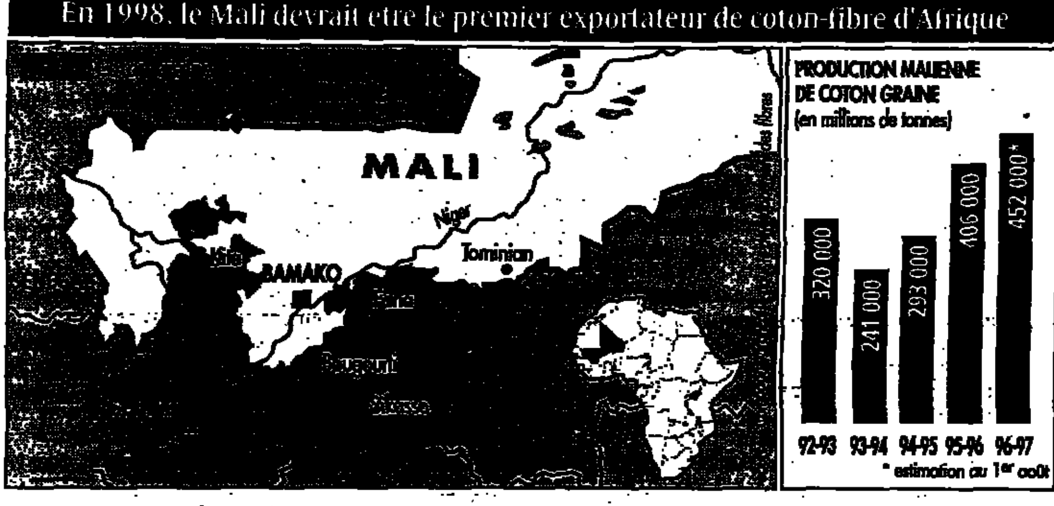
M. Keita ne prétend pas qu'il paie son coton très cher. Mais il explique : *« Nous fixons, après négociation avec le syndicat des producteurs, un prix plancher qui permet au paysan de couvrir l'ensemble de ses investissements. Ensuite, en fonction des résultats de la campagne, nous rajoutons éventuellement une ristourne. »* Pour les tenants de ce système, ce prix bas et stable permet d'assurer une production continue avec en plus un autre avantage, la lutte contre la monoculture. *« Si nous augmentions très fortement le prix du coton, ça nous donnerait un Mali gros producteur, mais les autres zones seraient déficitaires en céréales »*, fait remarquer le PDG.

Pour l'instant, la société malienne s'apprête à ouvrir son capital aux producteurs de coton et à ses salariés. Mais en Côte-d'Ivoire la CIDT et au Tchad la Cototchad devraient bientôt passer dans le secteur privé, ce qui fait craindre aux défenseurs du « système francophone » que, par un jeu de dominos, la CMDT ne soit également visée, même si elle a été décrite comme une *success story* dans un document diffusé par la Banque mondiale.

Le sort de la compagnie ivoirienne devant être scellé à très brève échéance, on verra ce qu'il adviendra de la production de coton en Côte-d'Ivoire. Michel Fichet redoute *« le démantèlement de la filière »*, qui séparera l'activité industrielle (la transformation du coton graine en coton fibre) de l'encadrement de la production dans les campagnes.

Au Mali, les cadres de la CMDT aiment à raconter comment, il y a deux saisons, ils ont libéralisé l'achat des insecticides, jusqu'alors exclusivement vendus à crédit par la société. Les paysans ont succombé aux arguments de marchands venus du Nigeria qui proposaient des produits à moitié prix : *« Quand on la plongeait dedans, la chenille ressortait en frétillant. »*

T. S.



La réussite exemplaire de Yaya Coulibaly

SIKASSO
de notre envoyé spécial

Il y a vingt-cinq ans, c'était la brousse. Au milieu des années 70, Yaya Coulibaly est venu s'installer là, dans la plaine, à une quinzaine de kilomètres de Sikasso. Les terres en friche appartenaient à sa lignée, et c'est avec sa famille qu'il a déboisé. Il a semé du mil et du maïs, puis il a consacré quelques parcelles au coton. Aujourd'hui, Yaya Coulibaly est un patriarche. Il a réussi. Il a fait le pèlerinage de La Mecque, a donné son nom au hameau et cultive une trentaine d'hectares. Autour de Yaya Diassa, on trouve des vergers, des champs de mil, de maïs, d'arachide et de riz pluvial.

REPORTAGE

Les pluies ont été abondantes et la récolte 1997 s'annonce excellente

Voilà pour les signes extérieurs de sa prospérité. La cause, elle, se trouve dans les champs couverts de ce feuillage vert parsemé de fleurs blanches. Les capsules de coton n'ont pas encore éclaté. Il faudra attendre quatre à six semaines pour commencer la récolte. Les pluies ont été abondantes, les parasites discrets et la récolte s'annonce excellente. Comme 130 000 autres familles maliennes, Yaya Coulibaly et les siens s'apprêtent à battre de nouveaux records – surface ensemencée, tonnage et recettes – qui devraient faire de leur pays, en 1998, le premier exportateur de coton-fibre d'Afrique.

En dix ans, la production de coton-graine a plus que doublé au Mali, passant de 201 000 à 452 000 tonnes. Cet accroissement est essentiellement dû à l'extension des surfaces cultivées, les rendements moyens étant restés stables, autour d'un tonne à l'hectare. Chaque année, de nouveaux paysans se convertissent à la culture cotonnière. La région de Kita, à la frontière guinéenne, devrait produire près de 90 000 tonnes, alors que le coton y était presque inconnu il y a six ans.

Si les paysans maliens « font » du coton, c'est d'abord parce qu'ils y trouvent une source de revenus. Mais aussi parce qu'elle les fait entrer en « zone CMDT ». La Compagnie malienne pour le développement du textile dispose du monopole d'achat du coton-graine dans la quasi-totalité des régions cotonnières. Détenue à 80 % par l'Etat malien et à 20 % par la Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT), elle régente toutes les activités agricoles de Kita à Sikasso. Des organisations non gouvernementales lui reprochent un totalitarisme qui bloque certaines initiatives, et les paysans font remarquer, parfois avec amertume, qu'elle ne paie au producteur qu'une fraction du prix du coton sur le marché mondial.

Mais dans la zone de Sikasso, la majorité des agriculteurs labourent leurs champs avec des charrues attelées. Les insecticides et les engrais fournis à crédit par la CMDT leur permettent de se protéger au mieux des aléas climatiques. La compagnie entretient les pistes afin de pouvoir envoyer ses camions dans les villages, fournit des semences de maïs, conseille les femmes lorsqu'elles cherchent à diversifier leurs sources de revenus et alphabétise les adultes.

ÉVITER LA MONOCULTURE

Le village de Kourouma compte 2 268 habitants, une école, un dispensaire avec un médecin à plein temps. L'eau coule aux fontaines toute l'année grâce à une pompe solaire, et la caisse villageoise, la *kafo*, a dans ses coffres 50 millions de francs CFA (500 000 francs), fruit des économies des paysans, qui peuvent y emprunter. Kourouma est un village modèle, où les rendements de coton sont le double de la moyenne nationale. Les plus gros fermiers qui cultivent quelques dizaines d'hectares ne songent même pas à se plaindre du prix que paie la CMDT tant l'affaire est profitable.

Pourtant la compagnie n'encourage pas la monoculture du coton. Elle fait pression pour qu'au maximum un tiers des surfaces cultivables soit consacré au coton et déconseille formellement de renouveler la culture deux années de suite sur la même parcelle. Yaya Coulibaly ne s'en plaint pas qui dégage parfois jusqu'à 10 tonnes d'excédents de céréales dans son exploitation. Et il préfère céder son maïs et son mil *« à un prix avantageux »* à d'autres villageois qui manqueront de grain en période de soudure plutôt que de les vendre aux marchands de la ville.

Le temps où, dans chaque village, un agent de la compagnie servait de tuteur est révolu. Des associations villageoises se sont formées, à l'instigation de la CMDT. Elles calculent pour les paysans les surfaces consacrées au coton et les besoins en engrais et en insecticides. Chaque année, une partie du surplus monétaire dégagé par la récolte est consacré à un projet collectif. Les salles d'alphabétisation par exemple. Destinées aux adultes, on y enseigne en bambara (la langue dominante au Mali) les principes de base de la gestion et de l'agriculture. A terme, dans chaque exploitation, un néo-alphabète devrait être en mesure de tenir les comptes.

Les associations villageoises ont permis à la CMDT de réduire ses effectifs sur le terrain. Cette mutation s'est produite à un moment faste où la bonne tenue des cours mondiaux, la dévaluation du franc CFA et les conditions climatiques ont déclenché la ruée vers le coton des paysans maliens. Cette expansion territoriale touche à sa fin, dans certaines régions. Les responsables CMDT de Sikasso estiment qu'en 2002 les paysans ne disposeront plus de réserves foncières. Les fils de Yaya Coulibaly ne pourront pas s'en aller fonder un autre hameau, il faudra augmenter les rendements.

Thomas Sotinel

L'intervention comorienne à Anjouan aurait tourné au « carnage »

Deux Français auraient été tués au cours des affrontements

L'intervention militaire comorienne à Anjouan a rencontré une forte résistance des séparatistes. Une trentaine de soldats et de nombreux civils ont été tués, ainsi que deux ressortissants français, selon une source diplomatique. Le médiateur de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) parle de « carnage ».

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

Malgré tous les efforts du gouvernement comorien pour isoler l'île d'Anjouan – les liaisons téléphoniques sont coupées – et maintenir le silence sur l'évolution de son intervention armée, lancée mercredi 3 septembre à l'aube, des informations commencent à filtrer. Les trois cents soldats engagés dans cette opération rencontrent une résistance acharnée et essuient des pertes. Une source militaire à Moroni a parlé d'*« hécatombe »*. Au moins trente soldats ont été tués dans les combats. Il y a de nombreux morts civils, et des dizaines de blessés. De source diplomatique à Moroni, on indique que deux Français auraient également été tués. On ignore leur identité et les circonstances de leur décès. A Paris, vendredi dans la matinée, le Quai d'Orsay n'était pas en mesure de confirmer ces informations.

Selon nos sources, les troupes gouvernementales comoriennes étaient en déroute vendredi matin et *« ce qui reste de l'armée est retranché dans le port de Mutsamudu sous le feu des séparatistes »*. Le médiateur de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Pierre Yéré, contacté par *Le Monde* vendredi matin, a lancé un appel pour *« arrêter le massacre »*. *« Le gouvernement doit ordonner l'arrêt des combats et le retrait de ses soldats »*, a-t-il déclaré. M. Yéré, qui a reçu des nouvelles en provenance d'Anjouan, évoque un *« carnage »*.

Les autorités comoriennes qui, jeudi 4 septembre dans la matinée, assuraient encore qu'il n'y avait *« ni violence ni victime »* à Anjouan, ont reconnu de fait l'instabilité de la situation en accusant, quelques heures plus tard, les insurgés d'utiliser *« des enfants de moins de quinze ans et des femmes comme boucliers »* humains. Ce qui sous-entend que l'opération militaire a fait des victimes civiles. Moroni réaffirme toutefois que ses forces contrôlent les points stratégiques de l'île, dont l'aéroport d'Ouani et le port de Mutsamudu.

« MENSONGE ET RÉPRESSION »

Un correspondant de l'AFP à Moroni, la capitale comorienne, a pu obtenir des précisions sur le déroulement de la bataille par un soldat blessé à Anjouan et évacué mercredi vers l'hôpital de Moroni. Selon ce témoin, les troupes régulières ont été stoppées par des *« tirs nourris »* aux abords de Mutsamudu. Les séparatistes sont armés de fusils et de lance-roquettes, et le soldat a reconnu parmi eux d'anciens membres des forces armées ayant rallié la cause indépendantiste.

Selon le correspondant à Anjouan de Radio-France-Outre-mer (RFO), la population, très inquiète, réclame une assistance internationale. Des obus sont tombés sur des maisons de Mutsamudu et sur une salle de classe. D'autres maisons ont été incendiées. Le journaliste, joint jeudi soir grâce à une liaison radio, estimait que le débarquement n'était pas encore terminé.

On a également appris, de source militaire, qu'une vingtaine de soldats *« se sont emparés »*, sous la menace de leurs armes, d'un avion civil qui avait apporté à Anjouan du matériel médical, et qu'ils sont repartis à son bord vers Moroni. L'appareil devait ramener des blessés et une mission de l'ONU, surprise à Anjouan par les combats. Jeudi, l'armée n'avait pas encore réussi à rapatrier les délégués des Nations unies, échouant par ailleurs dans une autre de ses missions : arrêter les chefs indépendantistes.

L'opposition comorienne a condamné l'opération militaire gouvernementale et exigé son arrêt immédiat. Selon le Forum pour le redressement national, *« cette intervention militaire traduit le caractère despotique du régime qui ne peut répondre aux aspirations profondes du peuple que par le mensonge et la répression »*.

Cette opération qui, selon un communiqué gouvernemental, aurait permis de *« rétablir l'ordre républicain sans effusion de sang »*, se révèle d'ores et déjà être un fiasco compte tenu du nombre de victimes très élevé, par rapport aux précédentes, et nombreuses, crises qui ont secoué l'archipel des *« sultans batailleurs »* en vingt-deux ans d'indépendance.

La crise actuelle risque d'aggraver les divisions au sein de l'armée et du gouvernement entre les « durs », partisans de l'intervention armée, et les « modérés », favorables aux négociations qui devaient s'engager le 10 septembre à Addis-Abeba sous l'égide de l'OUA. De source diplomatique, on indique à Moroni que les thèses défendues par les « modérés » semblaient s'imposer de nouveau vendredi ; l'enjeu est maintenant de savoir si des renforts seront envoyés à Anjouan ou si, au contraire, un retrait précipité des soldats gouvernementaux est envisagé.

Jean Hélène

La ville de Moscou fête ses 850 ans

MOSCOU. La ville organise, du vendredi 5 au dimanche 7 septembre, des cérémonies fastueuses pour fêter ses 850 ans, avec l'espoir à la fois de renouer avec la grandeur impériale et d'étaler aux yeux du monde sa métamorphose depuis la fin de l'URSS. L'ampleur des festivités orchestrées par le tout-puissant maire de Moscou Iouri Loujkov – qui doivent débuter par un concert sur la place Rouge avec Luciano Pavarotti – est sans précédent. En plus d'une vingtaine de spectacles géants au centre-ville, notamment un grand show de Jean-Michel Jarre samedi soir et un récital de Montserrat Caballé, quelque 400 scènes seront montées un peu partout dans la ville.
Des milliers d'invités russes et étrangers sont attendus pour venir voir les grandes réalisations architecturales inaugurées à cette occasion : la cathédrale du Saint-Sauveur, ou un pont pour piétons transparent sur la Moskova, un gigantesque centre commercial souterrain au pied du Kremlin, ou encore l'immense toit du stade Loujniki. – *(AFP.)* ***Lire aussi notre éditorial page 18***

Les dirigeants allemands restent attachés au calendrier de l'euro

ANDECHS. Au cours d'un « sommet » à huis-clos destiné à définir leur stratégie politique de rentrée, les dirigeants des partis chrétiens-démocrates allemands (CDU et CSU) ont réitéré, jeudi 4 septembre à Andechs (Bavière), « *leur objectif de faire démarrer l'Union monétaire européenne dans le strict respect des critères de stabilité le 1er janvier 1999* ». Cette mise au point du parti dirigé par le chancelier Kohl était attendue après que le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a déclaré en milieu de semaine que le report de la monnaie unique ne serait pas une catastrophe (voir *Le Monde* du 5 septembre). Devant l'écho provoqué par ses propos, le chef de la banque centrale allemande a précisé, dans un communiqué publié jeudi 4 septembre, qu'« *il ne s'était absolument pas prononcé en faveur d'un report* ».
Par ailleurs, au cours du même sommet, le ministre des finances Theo Waigel s'est dit « *optimiste* » : il pense que l'Allemagne affichera à la fin de l'année des déficits représentant 2,9 % du produit intérieur brut, donc moins que les 3 % considéré comme critère d'accès à l'euro aux termes du traité de Maastricht. – *(AFP.)*

La tension monte en Sierra Leone après les bombardements nigérians

FREETOWN. Au moins 31 personnes ont été tuées par des tirs d'obus déclenchés, mercredi 3 septembre, par les troupes nigérianes dans la capitale sierra-léonaise. Environ 80 personnes auraient également été blessées. Un porte-parole du commandant Johnny Paul Koroma, le chef des putschistes sierra-léonais, a accusé les troupes nigérianes d'avoir visé délibérément des quartiers résidentiels. Selon des habitants, les soldats tentaient d'atteindre un navire chypriote grec amarré au port de Freetown avec un chargement de riz.
La semaine dernière, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) a approuvé des sanctions pour contraindre la junte à abandonner le pouvoir. Après que des avions nigérians ont survolé Freetown, le dispositif de sécurité a été renforcé et deux batteries anti-aériennes ont été mises en place. L'armée nigériane, présente en Sierra-Leone sous la bannière de la force ouest-africaine de paix (ECOMOG), a démenti avoir tiré sur des civils, et assure s'être limitée à des tirs de sommation contre les navires. – *(AFP, Reuter.)*

Libération d'une figure de la dissidence vietnamienne

HANOÏ. Une des figures de la dissidence vietnamienne, Pham Duc Kham, a été libéré, jeudi 4 septembre, après avoir passé sept ans dans la prison du Camp 5, située au sud d'Hanoï. Condamné à douze ans de détention en 1990 en compagnie d'un groupe d'intellectuels démocrates du sud, il a été libéré de manière anticipée pour « *raisons humanitaires* ». Les organisations internationales de défense de droits de l'homme ont salué cette remise en liberté mais rappellent que le régime vietnamien compte encore dans ses geôles 70 prisonniers politiques connus, vraisemblablement plus en incluant les « *inconnus* ».

AFRIQUE

■ **CONGO-KINSHASA : le gouvernement** de Laurent-Désiré Kabila a engagé, jeudi 4 septembre, un nouveau bras de fer avec la communauté internationale en maintenant, selon l'ONU, des « *obstacles* » à la mission chargée d'enquêter sur les massacres de réfugiés rwandais dans l'ex-Zaïre. C'est la troisième fois que Kinshasa s'oppose à une enquête de l'ONU. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : le sommet régional** consacré au Burundi a pris fin, jeudi 4 septembre, sur un accord prévoyant le maintien des sanctions contre le régime de Bujumbura, et invitant fermement la junte au pouvoir à coopérer. Les six présidents africains présents ont également confirmé Julius Nyerere, l'ancien président tanzanien, dans son rôle de médiateur de la crise burundaise. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **SUÈDE : la police de Stockholm** a arrêté dans la nuit de jeudi 4 septembre à vendredi 5 septembre un homme porteur d'explosifs, rapporte l'agence suédoise TT. Il s'agit d'un Suédois âgé de 28 ans, connu de la police. Le Comité international olympique (CIO) devait choisir vendredi 5 septembre la ville qui doit accueillir les Jeux olympiques de 2004, parmi cinq candidates, dont Stockholm. – *(AFP.)*

ASIE

■ **JAPON :** le Parti libéral-démocratique (PLD), formation conservatrice du premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto, a retrouvé pour la première fois depuis quatre ans son statut de parti majoritaire au sein de la chambre basse avec la défection, vendredi 5 septembre, d'un élu de l'opposition. Le ralliement de Naoto Kitamura, un transfuge du grand parti de l'opposition non-communiste, le Parti de la nouvelle frontière (Shinshinto), porte désormais l'effectif du PLD à 251 sièges, sur 500. – *(AFP.)*

AMÉRIQUE

■ **CUBA : un dissident cubain, Hector Palacios,** a été condamné, jeudi 4 septembre, à 18 mois de prison pour « *outrage* » au chef de l'Etat Fidel Castro.
Hubert Palacios, détenu depuis le début de l'année, était poursuivi pour avoir déclaré à une télévision allemande que Fidel Castro ne se conformait pas au texte sur les droits de l'homme qu'il avait signé, en novembre 1996, lors du sommet des chefs d'Etat ibéro-américains à Santiago du Chili. – *(AFP.)*

Les ultranationalistes serbes de Bosnie continuent de défier la présidente Biljana Plavsic

A Banja Luka, la population rêve d'un retour à la normale

Le gouvernement de l'entité serbe de Bosnie a décidé, jeudi 4 septembre, d'engager une procédure pénale contre la présidente de la République serbe Biljana Plavsic. Cette mesure, à huit jours des élections municipales en Bosnie, marque une nouvelle escalade dans le conflit qui oppose depuis plus de deux mois Mme Plavsic aux ultranationalistes de Pale, fief du dirigeant déchu Radovan Karadzic.

BANJA LUKA
de notre envoyé spécial

Avant la guerre, Mijo Blazevic, soixante et onze ans, dirigeait une scierie à Banja Luka (nord-ouest de la Bosnie). Lorsque débuta dans la région la première vague de nettoyage ethnique, il dut mettre la clé sous la porte. Né Croate dans une ville à majorité serbe (55 %), il craignait pour sa vie. Mijo a survécu aux milices serbes mais pas son entreprise, qui a été rasée. Sitôt la paix revenue, Mijo à rouvert son usine qui, tant bien que mal, a recommencé à produire du bois.

REPORTAGE
Loin de Pale, on pense ici désormais en économie de marché

Mijo a reçu un jour la visite de Radojica Davidovic, trente ans, un Serbe natif de Banja Luka. Pendant la guerre, Radojica a passé huit mois dans une prison de Tuzla, dont une bonne partie à couper du bois durant la journée dans une scierie musulmane. « *Un dur labeur mais formateur* », avoue-t-il. Une fois libéré et démobilisé, Radojica s'est naturellement tourné vers les métiers du bois pour se réintégrer dans la vie civile. Mijo lui a offert du travail. Aujourd'hui, ils sont associés et l'entreprise commence à prospérer.

Cette semaine, tous deux ont signé une convention avec une organisation humanitaire française qui soutient des petites entreprises locales grâce à des fonds de la Commission européenne. Ils ont reçu 10 000 deutschemarks (35 000 francs), de quoi investir dans une deuxième machine à couper du bois. Ils promettent également d'embaucher trente jeunes ouvriers qui, pendant les trois premiers mois, seront rémunérés par des fonds européens. « *Je ferai le maximum pour les garder*, explique Mijo Blazevic. *Après les guerres, les jeunes sont désœuvrés. Ils boivent, se racontent des souvenirs de guerre et deviennent revanchards. Il faut les remettre au travail.* » Mijo évoque déjà un juteux contrat avec l'Allemagne. De son côté, Radojica se dit prêt à faire du commerce avec la Fédération croato-musulmane « *grâce à l'appui de mes anciens geôliers de Tuzla avec qui je suis resté en contact* ».

L'histoire dépeint assez bien l'atmosphère qui règne aujourd'hui à Banja Luka, loin de Pale (fief des ultranationalistes serbes), qui raisonne encore en termes de stratégie politique, voire militaire. La plus grosse ville de la République serbe pense en économie de marché et rêve de tourner la page avec les années sombres de la guerre. « *Karadzic et sa clique ont fait de nous des parias aux yeux du monde. Nous voulons vivre comme avant, voyager avec un vrai passeport, suivre la mode, lire, écouter de nouvelles musiques, rencontrer à nouveau ceux de Sarajevo ou de Zagreb* », raconte Visca, attablée dans un café avec son petit ami. Cette liberté de ton, peu coutumière en République serbe, surprend.

Dans les lieux publics, les langues peut à peu se délient et on ne craint plus de dire tout haut ce que l'on a longtemps pensé tout bas. « *Karadzic nous a ruinés. S'il n'avait pas gardé l'argent pour lui et s'il était allé aux conférences des donateurs, on aurait le chauffage central depuis longtemps* », lance une ménagère à la recherche de 150 deutschemarks pour s'acheter 5 m³ de bois.

Attirés par ce discours qui tranche avec celui de Pale, les organismes internationaux se pressent donc à Banja Luka. C'est également là que l'on vient pratiquer sa dissidence, puisque après Rajko Kasagic, ancien premier ministre destitué en mai 1996 par Radovan Karadzic, « *pour avoir soutenu avec zèle les accords de Dayton* », c'est Biljana Plavsic, présidente de la République serbe, qui y a trouvé une tribune pour entrer en guerre ouverte contre Pale.

« SERVIR DE MODÈLE »

Cette fois, la communauté internationale, les Américains en tête, n'a pas l'intention de laisser Pale écarter ce pion. « *Nous soutenons et continuerons à soutenir Mme Plavsic*, explique un diplomate anglo-saxon. *Elle déclare vouloir appliquer les accords de Dayton, protéger les lois et coopérer avec les organismes occidentaux. Nous lui faisons confiance.* »

Les habitants de Banja Luka n'ignorent pas que leur présidente fut longtemps une proche des ultranationalistes de Pale. Ils semblent néanmoins prêts à lui accorder un blanc-seing. Attendre pour voir si réellement elle propose une autre politique. Mme Plavsic sera d'abord jugée sur sa capacité à lutter contre la corruption qu'elle a elle-même dénoncée en montrant du doigt Pale. Au second étage de la présidence, Rajko Tomas, conseiller économique de Biljana Plavsic, planche déjà sur le sujet. « *Pale a concentré toutes les institutions du pays*, dit-il. *Nous allons élaborer un nouveau concept libéral régionalisé où les contrôles et la circulation de l'argent seront rigoureux* ». « *Il ne s'agit pas de couper la République serbe en deux, mais d'expérimenter un système qui pourrait servir de modèle à l'ensemble de la République serbe* », poursuit-il, avant de se rendre à l'un de ses multiples rendez-vous avec ses interlocuteurs étrangers.

Biljana Plavsic a, d'ores et déjà, tenu une promesse : la télévision d'Etat, qui vient d'échapper à la mainmise de Pale, a acquis une certaine indépendance. Les opposants les plus farouches de la présidente s'accordent tous pour dire qu'au ton hystérique du passé a succédé un style plus pondéré. Miodrag Zivanovic, président du Parti libéral (opposition, qui souhaite le dialogue avec la Fédération croato-musulmane), qui, ces cinq dernières années, n'a jamais pu s'exprimer à la télévision d'Etat, vient d'être convié à deux reprises. La télévision privée, Nezav-Sne, a pu monter une antenne haute de 36 mètres qui lui permettra de diffuser dans un rayon large de 70 kilomètres autour de Banja Luka. Dans les kiosques, des quotidiens et hebdomadaires de Sarajevo font leur apparition.

Banja Luka n'a cependant pas attendu Biljana Plavsic pour marquer sa différence. La ville, exsangue économiquement, qui accueille 80 000 réfugiés, dont le taux de chômage avoisine les 50 % et dont le salaire mensuel moyen ne dépasse pas les 100 deutschemarks, a commencé à se réveiller au lendemain des accords de Dayton, secouée par la misère et une culpabilité collective. « *Nous savions tous ce qui se passait pendant la guerre, nos amis musulmans et croates qui disparaissaient la nuit, mais que pouvions-nous faire ? Nous avions peur nous aussi. Cela ne voulait pas dire que nous approuvions tout ce qui se passait. C'est ce que nous avons envie de dire aujourd'hui aux étrangers* », raconte Visna. A Banja Luka, le langage est devenu une thérapie. La question est de savoir si Biljana Plavsic et ceux qui l'entourent auront la volonté ou la possibilité de laisser ce flot de paroles continuer à se déverser.

Christian Lecomte

Un quotidien russe est accusé d'avoir publié des secrets d'Etat

MOSCOU
de notre correspondant

Le ministère russe de la défense a de nouveau frappé : il accuse le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta* d'avoir dévoilé des secrets d'Etat. En juillet, ce quotidien avait publié un article expliquant l'intérêt que portaient les militaires russes à la station internationale Alpha, qui doit remplacer Mir à partir de 1998. Selon cet article, qui rappelle des expériences militaires accomplies dans l'espace du temps soviétique, Américains et Russes se sont mis d'accord pour autoriser un usage militaire de leurs modules respectifs de la future station internationale.

Bien qu'un porte-parole de la NASA ait publiquement déclaré que Moscou et Washington s'étaient « *réservé le droit d'utiliser leurs parties de la station à des buts de sécurité nationale* », l'article de la *Nezavissimaïa Gazeta* a déclenché la colère des militaires russes. Une commission d'« experts » de l'état-major des forces armées russes a décidé qu'il contenait des « *informations classées* ».

La *Nezavissimaïa* a reçu une lettre du Comité d'Etat pour la presse, agissant sous instruction du ministère de la défense, lui donnant « *un avertissement officiel pour violation de l'article 4 de la loi sur les mass media de la Fédération de Russie, c'est-à-dire publication d'information constituant un secret d'Etat ou autre* ». Si le quotidien reçoit un second avertissement dans l'année, il peut être fermé.

Dimitri Paison, le journaliste qui a rédigé l'article, estime que cette affaire est due à l'ignorance des militaires russes. « *Malheureusement, ils ne lisent pas ce qui est écrit à notre sujet en Occident. Comparée à ces sources, notre information est juste un jeu d'enfant* », a-t-il déclaré. Même si elle n'en a pas encore la gravité, cette affaire rappelle étrangement celle d'Alexandre Nikitine, cet ancien officier de marine emprisonné pendant dix mois, libéré en décembre 1994 mais toujours inculpé de « *violations de secrets d'Etat* » et de « *trahison* » pour avoir rédigé un rapport sur les dangers de pollution nucléaire dans la flotte de guerre russe de la mer du Nord. Malgré la mobilisation internationale, Alexandre Nikitine ne peut toujours pas quitter sa ville de Saint-Pétersbourg et risque toujours une longue peine de prison, si ce n'est la mort.

Dans l'affaire Nikitine comme dans celle de la *Nezavissimaïa*, les informations jugées « secrètes » par les militaires russes proviennent de sources ouvertes, publiques. Ce qui fait écrire au quotidien moscovite *The Moscow Times* : « *Ou bien le gouvernement russe s'oppose à la collecte et à l'usage intelligent d'informations publiques ou il publie ses propres secrets. Et dans ce cas ce n'est pas le problème des journaux.* »

Jean-Baptiste Naudet

Alexandre Lebed affirme qu'une centaine de bombes nucléaires ont été perdues

D'après l'ex-général Alexandre Lebed, ancien conseiller à la sécurité nationale de Moscou, l'armée russe a perdu la trace de plus d'une centaine de bombes nucléaires, dont chacune pourrait tuer cent mille personnes. Dans un entretien accordé à la chaîne de télévision CBS qui le diffusera dimanche 7 septembre, il affirme que ces armes, dont la puissance atteint une kilotonne pour une taille similaire à celle d'une valise, *« ne sont plus sous le contrôle des forces armées de Russie »*.

En mai dernier, il avait déclaré à une délégation parlementaire américaine que quatre-vingt-quatre de ces engins avaient disparu. Mais dans son interview à CBS, enregistrée il y a deux semaines, il estime maintenant le chiffre à plus de cent. Les armes peuvent être mises à feu en moins d'une demi-heure par une seule personne, ajoute-t-il. *« Je ne sais pas où elles se trouvent. Je ne sais pas si elles ont été détruites, si elles sont stockées ou si elles ont été vendues ou volées. »* – (Reuter.)

Bruxelles et l'OMC en guerre sur la viande aux hormones

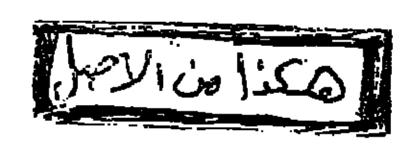
COMMENT CONCILIER des approches différentes en matière de protection des consommateurs, de protection sociale ou environnementale, avec des pratiques commerciales transparentes ? Réagissant à la condamnation par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de l'interdiction des importations de viande aux hormones dans l'Union européenne, le Commissaire européen à l'agriculture, l'autrichien Franz Fischler a jeté un pavé dans la mare au début de la semaine en estimant que les règles commerciales devaient aller de pair avec un « *contrôle démocratique clair* ». En un mot, que l'OMC ne pouvait se substituer aux Etats pour fixer leurs standards de qualité à moins de risquer d'être tirés sans cesse vers le bas par les moins exigeants.

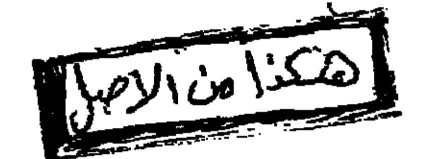
Rapporté par le *Financial Times*, les propos du commissaire ont suscité une vive réaction du président de l'organisation mondiale, l'italien Renato Ruggieri, qui a estimé jeudi 4 septembre que les Etats, dans les accords du GATT, s'étaient engagés sur des règles et des procédures d'arbitrage et qu'il ne fallait pas tout mélanger. « *Introduire un élément politique dans ce qui est une procédure juridique, c'est saper le mécanisme (du règlement des différends commerciaux)* », a-t-il fait savoir.

Le rapport du panel d'experts commis par l'OMC à l'examen de la plainte déposée par les Etats-Unis a été remis à la mi-août. Ses conclusions, rendues publiques dès le mois de juillet, sont que l'Union européenne ne peut prouver que l'utilisation d'hormones de croissance dans l'élevage est nuisible à la santé et donc que l'interdiction de l'entrée de viandes ainsi traitées sur son territoire contrevient aux règles du GATT. Les services de la Commission préparent un recours contre ce jugement. Le bannissement de la viande aux hormones avait été décidé en Europe après une campagne populaire contre les pratiques des éleveurs, notamment en Italie. La crise de la « vache folle », qui a relancé le débat sur les méthodes d'élevage intensif, ne pousse pas les dirigeants européens à baisser leur garde dans ce domaine.

Une solution pour sortir du dilemme consisterait à payer des compensations commerciales aux Etats-Unis. Elle ne réglerait pas le problème sur le fond. Les derniers accords du GATT, conclus en 1994, ont sanctionné une vision libérale des relations commerciales qui pose des problèmes. On s'en est aperçu lorsque les Européens ont tenté d'obliger les pays asiatiques à respecter des normes sociales minimales pour éviter de trop grandes distorsions.

H. de B.



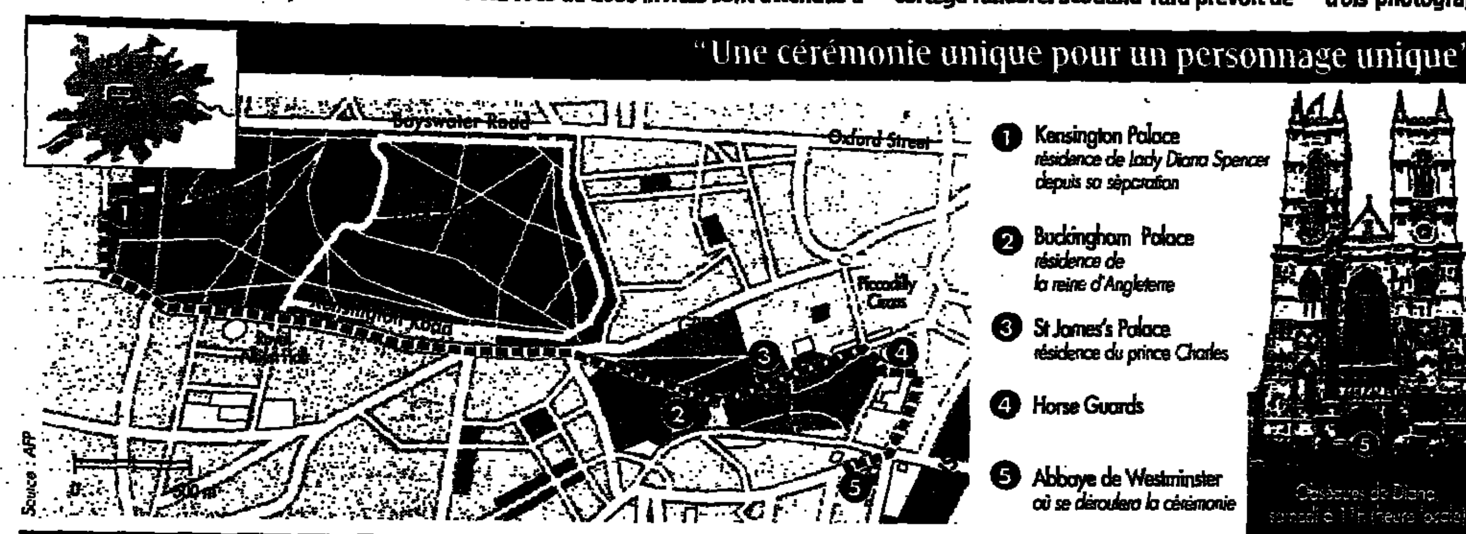


La reine Elizabeth II adresse un inhabituel discours à la nation

Buckingham Palace a multiplié les initiatives exceptionnelles dans l'organisation des obsèques de la princesse de Galles pour tenter d'atténuer les critiques du public. Près de 2000 invités et jusqu'à 3 millions de personnes sont attendues

Les détails de l'organisation de la cérémonie des obsèques de la princesse de Galles ont été arrêtés, jeudi 4 septembre. Après les nombreuses critiques concernant le silence observé par la famille royale depuis le décès, dimanche 31 août, de Lady Diana, le palais de Buckingham a annoncé que la reine Elizabeth II devait s'adresser, vendredi 5 septembre, à la nation. Près de 2000 invités sont attendus à l'intérieur de l'abbaye de Westminster samedi : les 3 millions de personnes attendues pourraient prendre place le long de l'itinéraire – rallongé – que parcourera le cortège funèbre. Scotland Yard prévoit de déployer 10 000 policiers. Quarante-cinq chaînes de télévision retransmettront les images de la BBC à près de 2,5 milliards de téléspectateurs potentiels. A Paris, trois photographes qui se trouvaient sur les lieux de l'accident – où Lady Diana, Emad Al Fayed et leur chauffeur ont trouvé la mort – se sont présentés jeudi à la police, se savant recherchés. Ils ont été placés en garde à vue.

"Une cérémonie unique pour un personnage unique"



Great Brington

LONDRES

Inhumation en privé de la princesse dans la chapelle de l'église St Mary the Virgin de Great Brington, près d'Althorp, qui abrite le caveau de famille des comtes Spencer.

La cérémonie

L'inhumation

LA REINE Elizabeth II a pris, jeudi 4 septembre, deux initiatives exceptionnelles en réponse aux critiques, populaires et médiatiques, l'exhortant à s'associer pleinement au deuil de Diana : elle devait s'adresser, vendredi soir 5 septembre, à la nation et placer samedi l'Union Jack en berne sur le palais de Buckingham. Hormis le message de nouvel an aux ressortissants du Commonwealth, l'intervention radio-télévisée d'un souverain est réservée aux crises majeures, soulignaient jeudi les experts constitutionnels. De même, la constitution voudrait que seul flotte sur Buckingham l'étendard royal, en lieu et place de l'emblème national.

Les derniers détails du déroulement des obsèques de la princesse de Galles ont été finalisés jeudi. Afin d'accommoder la foule sans cesse croissante des admirateurs de Diana, le palais de Buckingham a dû allonger à 4,5 km le parcours du cortège qui conduira samedi le cercueil de la princesse jusqu'à l'abbaye de Westminster. Jusqu'à trois millions de personnes étaient attendues samedi à Londres ; 1 900 invités seront admis à l'intérieur de l'abbaye. Parmi eux, figureront peu de têtes couronnées et de chefs d'Etat. Seule la venue de la reine Noor de Jordanie et de la princesse Margriet des Pays-Bas a pour l'instant été confirmée. Les présidents Bill Clinton et Jacques Chirac seront représentés par leurs épouses, qui retrouveront Tony Blair, ainsi que ses prédécesseurs, John Major et Margaret Thatcher. Invité par Buckingham, Mohamed Al Fayed, propriétaire controversé du grand magasin londonien Harrods et père d'Emad, l'ami de Diana également mort dans l'accident, sera présent.

Elton John, qui était un proche de la princesse, interprétera durant la messe de funérailles son succès « *Candle in the wind* », initialement composé en hommage à l'actrice Marilyn Monroe, et réécrit pour l'occasion : « *Goodbye England's rose ; may you ever grow in our hearts. You were the grace that placed itself where lives were torn apart.* » [*Au revoir rose d'Angleterre. Puisses-tu continuer de grandir dans nos coeurs. Tu étais la grâce qui se plaçait d'elle-même là où des vies avaient été brisées*], dit le premier couplet. Auparavant, le premier ministre Tony Blair devrait lire la XIII[e] épître aux Corinthiens.

Le comte Spencer, le frère de Diana, prononcera un hommage personnel, ainsi que ses deux soeurs, Lady Sarah McCorquodale et Lady Jane Fellowes. A la fin de la cérémonie, une minute de silence sera respectée dans l'abbaye comme dans tout le pays. Le convoi funéraire quittera ensuite Londres pour l'église du village de Great Brington, situé à quelque 120 km au nord-ouest de Londres, où Diana sera inhumée aux côtés de ses ancêtres. Le village devait être fermé à la circulation à partir de jeudi soir pour respecter le caractère privé de cette ultime cérémonie. Scotland Yard va déployer plus de 10 000 policiers pour canaliser la foule.

Les funérailles seront retransmises par quarante-cinq chaînes de télévision qui utiliseront les images de la BBC. Le comte Spencer a fait savoir à six rédacteurs en chef de tabloïds britanniques que leur présence était indésirable aux obsèques de sa soeur. Ils avaient été officiellement invités la veille, mais le comte les a appelés jeudi matin au téléphone pour leur faire connaître son sentiment, affirmant à l'un d'entre eux que « *Diana n'aurait pas voulu qu'ils soient là* ».

A Paris, trois photographes de presse, présents sur les lieux de l'accident mais non interpellés par la police, se sont présentés d'eux-mêmes à la brigade criminelle, jeudi 4 septembre dans l'après-midi, alors qu'ils se savaient recherchés. Ils ont été placés en garde à vue, comme l'avaient été leurs sept confrères précédemment interpellés sous le tunnel de l'Alma, puis mis en examen par le juge Hervé Stephan. Ils devaient être présentés à leur tour devant le magistrat instructeur en charge de l'information ouverte pour « *homicides involontaires, blessures involontaires, non-assistance à personne en danger* ».

Deux de ces trois nouveaux photographes sont employés par la petite agence LS Presse, dont le directeur avait déclaré avoir eu en mains des clichés de la Mercedes accidentée et de ses victimes – des photos « *montrables* », selon lui –, puis les avoir retirées de la vente sur le marché après avoir appris la mort de la princesse. Ces deux reporteurs, circulant à bord de deux véhicules (un 4x4 et une Peugeot 205), disent avoir perdu de vue la Mercedes qu'ils avaient commencé à suivre à sa sortie du Ritz. Ils reconnaissent avoir pris des clichés, une fois arrivés sur les lieux de l'accident, puis avoir emporté ces photographies à LS Presse. Rien n'indique que l'un des deux véhicules aurait pu gêner la course de la Mercedes, mais des analyses sont en cours, afin de vérifier si les deux voitures n'ont pas été dernièrement accidentées. Le troisième photographe, qui circulait sur un scooter, est un travailleur indépendant.

D. H.-G. et E. I.

FISCALITÉ Lionel Jospin a réuni l'ensemble du gouvernement, jeudi 4 septembre, à l'Hôtel Matignon, pour discuter des options qui s'offrent en matière fiscale pour 1998. La discussion a fait ressortir une nette préférence des ministres et secrétaires d'Etat pour une augmentation forte et rapide de la contribution sociale généralisée, en contrepartie de la baisse de la cotisation des salariés à l'assurance-maladie. ● LES AVANTAGES fiscaux liés à l'épargne permettent à de nombreux contribuables aisés d'échapper à l'impôt sur le revenu, notamment grâce aux dispositions en faveur des DOM-TOM. ● LA CROISSANCE a été de 1 % au deuxième trimestre de 1997, selon les statistiques publiées vendredi par l'Insee. *Le gouvernement n'espère plus qu'une croissance de 2,1 % pour l'année, mais maintient une prévision proche de 3 % en 1998.*

Le gouvernement penche pour une augmentation forte et rapide de la CSG

La discussion ouverte par Lionel Jospin, jeudi 4 septembre, à l'Hôtel Matignon, a montré que la position défendue par Martine Aubry a la préférence de ses collègues, car elle permet de taxer davantage l'épargne et d'accroître le pouvoir d'achat des salariés

C'EST la dernière ligne droite budgétaire. Lionel Jospin a réuni, jeudi 4 septembre, à l'Hôtel Matignon, l'ensemble des membres du gouvernement pour débattre avec eux des réformes fiscales à l'étude. Or, comme le projet de loi de finances pour 1998 doit être transmis au plus tard le 9 septembre, il ne reste plus que quelques jours au premier ministre pour rendre ses arbitrages.

Officiellemment, rien n'a filtré de ce séminaire. Le premier ministre a donné des consignes très strictes de silence aux membres du gouvernement et, à leur sortie, aucun ne s'est risqué à la moindre confidence. A l'entrée de la réunion, la ministre communiste de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, s'était autorisée ce commentaire : *« Si vraiment il y a des niches fiscales, il faut agir contre, mais il faut faire très attention. Par exemple, la question des emplois à domicile ne touche pas seulement les familles les plus aisées. »*

Cela étant, les contours du projet fiscal du gouvernement (*Le Monde* du 4 septembre) se précisent. D'abord, il est acquis que les hausses d'impôt pour 1998 seront inférieures à 20 milliards de francs. D'où vient ce chiffre ? Les experts ont observé que les recettes fiscales évoluent traditionnellement moins vite que la richesse nationale. Même si le gouvernement veut stabiliser les prélèvements obligatoires (calculés précisément en proportion de cette richesse nationale), il lui est donc possible de relever légèrement les impôts.

C'est donc ce calcul qui a été fait : avec une majoration de 20 milliards de francs en 1998, ces fameux prélèvements obligatoires resteraient stables. A ce détail près que le redressement des comptes sociaux exigera sans doute également de nouvelles mises à contribution, comme par exemple une majoration de la cotisation retraite des employeurs. Dans le cas spécifique des impôts d'Etat, la hausse envisagée pour 1998 devrait donc être inférieure à cette barre des 20 milliards.

RÉUNION FRUCTUEUSE

Cette enveloppe étant approximativement arrêtée, sur quoi ont porté les débats gouvernementaux ? Tous les projets ont été évoqués, mais c'est sur un point particulier, celui de la contribution sociale généralisée (CSG), que la réunion a sans doute été la plus fructueuse. Lors de la campagne des élections législatives, le Parti socialiste avait annoncé qu'il aurait pour ambition de supprimer les 5,5 points de cotisation maladie des salariés et de majorer, en contrepartie, la CSG. Depuis plusieurs semaines, le débat porte, au gouvernement, sur le calendrier de cette réforme.

Les enjeux de ce débat sont multiples. Une hausse rapide et forte de la CSG présente l'avantage d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés et donc de venir soutenir la consommation et la croissance. En revanche, elle présente un risque car chaque point de relèvement de la CSG entraîne une ponction supplémentaire de 5 milliards de francs sur l'épargne, sur laquelle 67 milliards de prélèvements sont déjà opérés. L'équation est donc difficile à résoudre : comment stimuler le pouvoir d'achat des salariés sans entraîner une trop forte secousse sur les marchés ?

Le ministère des finances inclinait jusqu'à présent pour une solution douce, c'est-à-dire une hausse de 2 points début 1998 de la CSG. Le ministère de l'emploi, lui, préférait une solution plus énergique, avec une hausse, par exemple, de 4 points de la CSG. Or, c'est cette dernière thèse, également défendue par Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui semble en passe de l'emporter.

Au cours de la réunion à Matignon, de nombreuses voix se sont élevées en faveur d'une montée en puissance très rapide de la CSG. Le débat n'a pas abordé les modalités techniques du dossier, pour savoir le niveau exact auquel il conviendrait de porter la CSG, en début d'année prochaine. Mais selon plusieurs participants, l'affaire semblait entendue : les partisans d'une première étape forte sont sur le point de l'emporter. C'est en ce sens que le premier ministre pourrait rendre son arbitrage.

Cette décision aurait évidemment un impact fort sur les autres dispositions fiscales à l'étude. Car si la majoration de la CSG est supérieure à 2 points et si les prélèvements nouveaux sur l'épargne dépassent le seuil des 10 milliards de francs, le gouvernement pourrait être tenté d'adoucir sa copie sur d'autres volets de son projet fiscal.

Laurent Mauduit

La contribution sociale généralisée bénéficie d'un consensus politique

LE GOUVERNEMENT semble désormais pencher pour un transfert important et rapide de la cotisation maladie des actifs (5,5 % du salaire brut des salariés) vers la contribution sociale généralisée (CSG). Le principe de cette réforme était inscrit dans le programme socialiste pour les dernières élections législatives. Il prévoyait un basculement total de la cotisation maladie et son remplacement par une CSG élargie à tous les revenus du capital qui en sont encore exonérés, à l'exception de l'épargne défiscalisée (Livret A, etc.). Cette réforme répond à une philosophie : moins taxer le travail et imposer davantage le capital.

Sur ce point, il y a unanimité au sein du gouvernement, et un début de consensus s'est même dégagé entre la droite et la gauche, Alain Juppé ayant été le premier à engager, en janvier, le basculement de la cotisation maladie vers la CSG. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, plaide pour un transfert massif intervenant *« très, très, très vite »*, notamment pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés, comme elle l'a expliqué, le week-end dernier, à l'université d'été du PS réunie à La Rochelle. Dans l'hypothèse où le gouvernement ferait, par exemple, 5,2 points de cotisation maladie en moins et quatre points de CSG en plus, portant son taux de 3,4 % à 7,4 %, le pouvoir d'achat des actifs augmenterait de l'ordre de 1,2 %.

Lors de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, qui doit réunir gouvernement, patronat et syndicats fin septembre ou début octobre, le gouvernement pourrait ainsi affirmer qu'il tient ses promesses électorales en faveur d'une hausse du pouvoir d'achat, même si la CGT et FO n'entendent pas que l'augmentation des salaires se limite à cette baisse des charges sociales. Mais une telle opération se traduirait par une ponction immédiate *de 20 milliards de francs sur* l'épargne.

Surtout, elle obligerait les pouvoirs publics à trouver une compensation pour de nombreux retraités et la plupart des chômeurs. Le projet du PS, qui prévoit de supprimer la cotisation maladie des salariés et de porter la CSG élargie à 7,9 % (avec abattement à la base de 2 000 francs par personne) fait, en effet, *« financer les gains* [de pouvoir d'achat] *des travailleurs modestes par des prélèvements sur les chômeurs et les retraités à faibles revenus »*, souligne Henri Sterdyniak, économiste à l'*Observatoire français des* conjonctures économiques (OFCE), au terme d'une analyse chiffrée publiée par *Droit social* (nos 9/10, 1997).

RÉFORME « INÉLUCTABLE »

La nouvelle CSG devrait être déductible des revenus. C'est, en tout cas, ce que réclame la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, qui juge que *« ce serait un comble de faire payer des impôts sur des revenus qu'on ne touche pas »*. Une autre question se pose au gouvernement : comment sera affecté le surplus de recettes dégagé par ce transfert. En totalité au pouvoir d'achat ? En partie au redressement de la « Sécu » ? Fin septembre, la commission des comptes de la Sécurité sociale rendra ses conclusions. Sans mesures de recettes nouvelles, il est exclu que le régime général (salariés du privé) retrouve l'équilibre fin 1998, en dépit des efforts de maîtrise des dépenses qui commencent à porter leurs fruits.

Le gouvernement ne pourra pas échapper à une réforme des cotisations patronales de Sécurité sociale. Elle était inscrite dans le programme électoral du PS, qui précisait qu'il faudrait modifier *« progressivement l'assiette d'une partie des cotisations patronales en les faisant reposer sur l'ensemble de la richesse produite par les entreprises »*. Un rapport, commandé par M. Juppé à Jean-François Chadelat, la juge *« inéluctable »* : la masse salariale sur laquelle sont assises les cotisations finançant la « Sécu », progresse moins vite que la richesse nationale depuis le début des années 80.

Jean-Michel Bezat

Certaines incitations fiscales aggravent les inégalités

LE GOUVERNEMENT l'a déjà annoncé : la chasse aux niches fiscales sera l'un des axes forts du projet de loi de finances pour 1998. Le but poursuivi sera beaucoup moins, dans cette première phase, d'engager une grande réforme de la fiscalité que de remettre en cause ou de limiter les innombrables réductions, abattements ou passe-droits qui constituent l'une des singularités du système français de prélèvements (*Le Monde* du 4 septembre).

L'un des travers de l'impôt sur le revenu est bien connu : au fil des *ans et des alternances politiques*, les gouvernements successifs ont multiplié les exonérations diverses et fait sortir du champ de l'impôt un nombre croissant de contribuables. A tel point que pour l'exercice fiscal de 1995 (impôts payés en 1996 sur la base des revenus de 1995) on dénombrait 14 805 611 non-imposables sur un total de 30 087 859 foyers fiscaux, soit 49,21 % de non-imposables. En revanche, une autre réalité est moins connnue : c'est que les non-imposables ne sont pas seulement les titulaires des plus bas revenus. Certes, ceux-ci constituent les gros bataillons des exonérés, et leur nombre diminue à mesure que l'on monte dans l'échelle des revenus : 9 378 299 foyers ne paient pas d'impôt dans la tranche de revenu imposable *inférieure à 40 000* francs, 1 744 799 dans la tranche comprise entre 40 000 et 50 000 francs, 1 130 778 dans la tranche 50 000-60 000 francs, etc.

Cependant, selon des statistiques de la direction générale des impôts, partiellement révélées par *Le Canard enchaîné* du 3 septembre, dans les tranches les plus élevées du barème on trouve toujours des contribuables non imposables : ils sont 11 230 dans la tranche 200 000-250 000 francs de revenu imposable, 5 993 dans la tranche 250 000-500 000 francs et 288 dans la tranche au-delà de 500 000 francs. L'explication est *simple : certains contribuables*, dans les tranches hautes du barème, passent entre les mailles du filet en cumulant les avantages fiscaux : dons aux œuvres, frais de garde d'enfant, emploi d'un salarié à domicile, intérêts d'emprunt, assurance-vie, investissement locatif, investissement dans les DOM-TOM, cotisations syndicales, enfants à charge, etc.

TECHNIQUE DE DÉFISCALISATION

Il n'est donc pas inintéressant de relever les déductions fiscales le plus souvent utilisées, pour éclairer les choix du gouvernement. Celui-ci entend diminuer au moins les avantages procurés par l'assurance-vie, le recours à un salarié à domicile et les investissements dans les DOM-TOM. Ce sont en effet ces disposi*tions qui sont le plus souvent utilisées* par les contribuables non imposables. Les avantages de l'assurance-vie sont ainsi utilisés par 54,52 % des contribuables non imposables dans la tranche de revenu imposable comprise entre 200 000 francs et 250 000 francs, par 54,58 % dans la tranche 250 000-500 000 francs et par 56,94 % au-delà de 500 000 francs. Le recours au système du salarié à domicile augmente avec le revenu : le taux est de 44,6 % dans la première de ces trois tranches, de 49,07 % dans la deuxième et de 59,38 % dans la troisième.

Le cas des avantages liés à l'inves*tissement dans les DOM-TOM* (dispositif d'après 1993) manifeste, lui, une concentration encore plus grande. Il n'est utilisé que par 7,31 % des contribuables non imposables dans la première tranche, alors que le taux monte à 25,9 % dans la deuxième et à 64,93 % dans la troisième. Ce dernier chiffre mérite une attention particulière, car le recours à un emploi à domicile et l'investissement dans les DOM-TOM ne sont pas de même nature. Dans le second cas, il peut s'agir d'une véritable technique de défiscalisation. Ainsi, de 1993 à 1995, le nombre des foyers fiscaux a mystérieusement augmenté de près de 9 % dans les DOM-TOM, contre moins de 2 % dans l'ensemble du pays. De surcroît, les contribuables non imposables sont issus à près de *80 % des DOM-TOM* dans la plus haute tranche, celle allant au-delà de 500 000 francs de revenu imposable. Tous les avantages ne pèsent pas du même poids pour permettre la non-imposition. Dans la tranche de revenus imposables 200 000-250 000 francs, l'investissement locatif représente 42,75 % du total des sommes prises en compte dans le dégrèvement. Pour les tranches au-dessus, ce sont les investissements dans les DOM-TOM qui arrivent largement en tête : dans la tranche 250 000-500 000, ils constituent 76,75 % des sommes déclarées, et 96,46 % pour la tranche au-delà de 500 000 francs.

Les statistiques fiscales laissent apparaître une forte envolée de l'aide pour les salariés à domicile. Les montants déclarés par les foyers imposables et non imposables sont passés de 11,7 milliards de francs en 1992 à 13,6 milliards en 1993, puis à 15,5 milliards en 1994 et à 18,7 milliards en 1995, soit une perte fiscale de 9,3 milliards pour l'Etat cette dernière année. En revanche, même si l'on ne peut pas exclure que quelques foyers modestes domiciliés dans les DOM-TOM aient recours aux dispositifs d'aide à l'investissement dans ces départements, le système Pons ne profite, pour l'essentiel, qu'à un nombre très restreint de contribuables parmi les plus aisés, nombre inférieur à dix mille, et la perte fiscale pour l'Etat a été de 2,8 milliards de francs en 1995.

L. M.

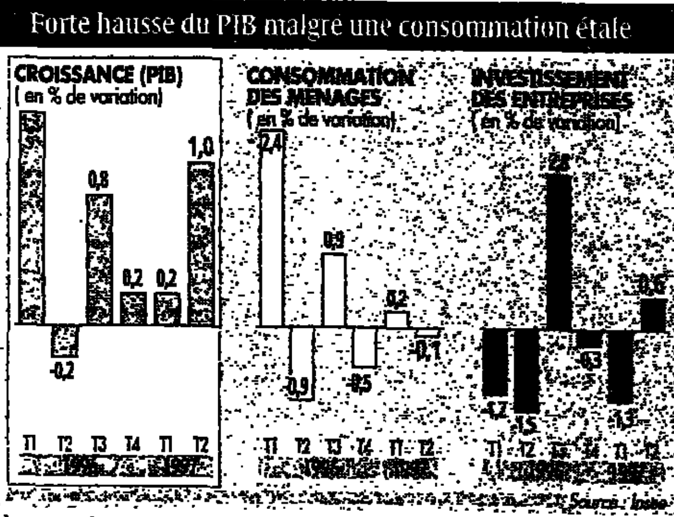
La croissance a été de 1 % au deuxième trimestre 1997

TOUS LES EXPERTS économiques avait annoncé que la croissance de l'économie française devrait progressivement s'accélérer : la prévision se confirme, au travers des comptes nationaux trimestriels publiés vendredi 5 septembre par l'Insee.

Ces statistiques font, en effet, apparaître que l'activité économique a fortement augmenté au deuxième trimestre de 1997. La hausse du produit intérieur brut a atteint 1 %, après 0,2 % seulement au quatrième trimestre de 1996 et au premier trimestre de 1997. Cette progression est, certes, moindre si l'on prend en compte les effets de calendrier. Corrigé du nombre de jours ouvrables, la croissance de ce deuxième trimestre n'est plus que de trois quarts de point.

Le rebond de l'activité n'en reste pas moins sensible. D'ailleurs, à la fin du premier semestre, l'« acquis » de croissance (c'est-à-dire la croissance qui serait constatée en fin d'année si, par hypothèse, la croissance était nulle au second semestre) est déjà de 1,5 %, soit exactement le même taux que celui qui a été constaté en 1996, mais sur l'ensemble de l'année.

Le gouvernement devrait, toutefois, se garder de tout triomphalisme, même si l'horizon s'éclaircit. Les chiffres de l'Insee font, en effet, apparaître que la croissance française est toujours beaucoup plus tirée par la demande étrangère (+5 % pour les exportations au deuxième trimestre) que par la demande intérieure (+0,4 % au cours de la même période). L'évolution de la consommation est tout particulièrement inquiétante : elle a reculé de 0,1 % au deuxième trimestre et son « acquis » de croissance est nul à la fin du premier semestre. De son côté, l'investissement des entreprises a connu un rebond au deuxième trimestre (+0,6 %), mais son « acquis » est, lui aussi, nul.



Selon les conjoncturistes, la croissance pourrait atteindre 2,1 % en 1997 après 1,5 % en 1996.

Cette accélération de la croissance au deuxième trimestre (d'ailleurs inférieure de 0,2 point à la prévision de l'Insee de juillet) ne modifie donc pas les perspectives économiques pour l'ensemble de l'année 1997. Pour l'heure, les experts du gouvernement auraient même plutôt tendance à revoir leurs estimations légèrement à la baisse : ils tablent maintenant sur une croissance de 2,1 % et non plus de 2,5 %.

La reprise paraît cependant bel et bien enclenchée et, progressivement, l'activité devrait se consolider. Si les taux d'intérêt ne repartent pas sensiblement à la hausse *et si le dollar* reste durablement au-dessus de la barre des 6 francs, le gouvernement a maintenant de bonnes raisons d'espérer une croissance de 3 % pour 1998, ce qui, progressivement, devrait lui apporter des marges de manœuvre nouvelles.

Par ricochet, ces comptes nationaux apportent donc un dernier éclairage, non plus économique mais politique. Avec le recul, on mesure, en effet, maintenant que la situation budgétaire, qui a si lourdement pesé dans la décision de Jacques Chirac de prononcer la dissolution, était, en réalité moins inextricable que prévu (*Le Monde* du 4 septembre). Or, l'Insee met maintenant en évidence que la reprise économique a commencé à s'enclencher au moment précis où le chef de l'Etat a décidé de se lancer dans l'aventure. *Même s'il est évidemment facile, après coup, de faire* ce constat, la droite peut éprouver quelque amertume en constatant que sans la décision présidentielle de dissoudre l'Assemblée, c'est elle qui aurait pu récolter les fruits de la croissance retrouvée.

L. M.

هكذا من الاصل

Nicole Notat est prête à des rencontres bilatérales entre syndicats

UN VENT NOUVEAU soufflerait-il sur le syndicalisme français ? A l'approche de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la réduction de la durée du travail, dont la date n'est toujours pas fixée, les grandes confédérations semblent prises d'un engouement partagé pour les rencontres. Simultanément, et sans se concerter, trois dirigeants syndicaux se sont exprimés sur le sujet, jeudi 4 septembre.

Au cours de sa conférence de presse de rentrée, Nicole Notat a annoncé que la CFDT est *« prête à rencontrer toutes les confédérations, en bilatéral »*, avant la conférence nationale. Faisant allusion à l'initiative lancée par Louis Viannet, qui avait proposé, le 26 août, de prendre langue avec chacune des organisations pour relancer l'unité syndicale, Mme Notat a indiqué qu'elle n'avait pas reçu de *« demande formelle de rencontre »* émanant de la CGT, mais que la CFDT est disposée à étudier les convergences qui pourraient se révéler, en dépit de différences majeures d'appréciation, entre les deux centrales.

En marge d'une réunion de trois cents responsables CFTC sur les élections prud'homales, Alain Deleu, président de la centrale chrétienne, s'est prononcé lui aussi, jeudi, pour *« des rencontres bilatérales »* entre les confédérations syndicales, car *« il serait bon que l'on arrive à la conférence en ayant déblayé le terrain des positions de chacun »*. Quant à Marc Blondel, il a affirmé, sur LCI, avoir *« le sentiment qu'il y aura des contacts »* entre organisations syndicales, mais, a-t-il précisé, il n'y aura *« jamais [les] contacts globaux »* que souhaite la CGT.

Alors que Mme Notat était reçue, jeudi après-midi, par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, la CFDT a critiqué la préparation de la conférence nationale. Selon Jean-René Masson, chargé de l'action revendicative, qui rendait compte de la réunion, la veille, du bureau national de la centrale, *« le moins que l'on puisse dire, à cette heure, c'est que les zones d'incertitude sur le déroulement, le contenu et la sortie de ce sommet sont extrêmement nombreuses »*. La CGT s'est étonnée, de son côté, *« de n'avoir été, à ce jour, saisie d'aucune proposition »* de rencontre avec Mme Aubry pour préparer la conférence. Elle reproche à la ministre de *« considérer la CGT comme non-interlocuteur »*.

« SORTIR DES FIGURES IMPOSÉES »

La CFDT a délivré des bons points au gouvernement sur les premières mesures qu'il a prises, notamment sur l'Europe, la protection sociale, l'emploi des jeunes et l'immigration. Le rapport Weil a été qualifié d'*« honnête, rigoureux et de grande qualité »*, et Mme Notat a invité la nouvelle opposition à *« sortir des figures imposées »*, afin qu'un consensus se dégage autour du projet de loi sur l'immigration. La secrétaire générale de la CFDT s'est aussi félicitée que la *« réforme de l'assurance-maladie soit poursuivie »*. Elle souhaite un transfert *« significatif »*, soit *« 2 points de cotisation-maladie au minimum »*, sur la CSG dès le 1er janvier.

Mme Notat a dénoncé la tendance d'autres dirigeants syndicaux – M. Blondel, pour ne pas le nommer – à *« caricaturer »* les positions de la CFDT sur le temps de travail. Elle demande au gouvernement de *« fixer dans une loi-cadre »* le principe de la réduction du temps de travail, mais *« sans " taquet " à trente-cinq heures et en laissant les négociateurs négocier »*. *« La loi doit dire qu'il faut négocier l'organisation du travail et la réduction du temps de travail, mais la question du financement et du niveau de cette réduction doit rester à la négociation »*, a-t-elle martelé. Parallèlement, la CFDT estime que, *« si l'Etat met de l'argent pour financer la réduction du temps de travail, il doit exiger des contreparties réelles du patronat en pourcentage d'emplois »*, a précisé M. Masson.

Alain Beuve-Méry

Nouvelle-Calédonie : les pourparlers reprendraient en octobre

Le rapport du conciliateur nommé par Lionel Jospin sera remis le 15 septembre. Il devrait permettre de débloquer le dossier du nickel, principale source de tensions entre le FLNKS et le gouvernement

Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, devait regagner Paris dimanche 7 septembre, après un séjour d'une semaine en Nouvelle-Calédonie. Au cours de cette visite, M. Queyranne s'est employé à « écouter » les différents acteurs du débat calédonien, sans apporter lui-même de réponse sur les intentions du gouvernement. Le dossier du nickel, sur lequel Lionel Jospin a chargé Philippe Essig d'une mission de conciliation, est le principal facteur de tensions entre les indépendantistes du FLNKS et le gouvernement. Paul Néaoutyine, ancien président du FLNKS, a confié au *Monde*, vendredi, son irritation au sujet de cette affaire, qui devrait progresser après la remise du rapport de M. Essig à M. Jospin le 15 septembre. Les négociations sur l'avenir institutionnel du territoire pourraient alors reprendre en octobre.

NOUMÉA

de notre envoyé spécial

Officiellement interrompues depuis avril 1996, les négociations sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie pourraient reprendre dès le mois d'octobre. C'est du moins l'espoir que le secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a exprimé, vendredi 5 septembre, à Nouméa, après avoir reçu séparément, à quelques heures d'intervalle, les deux principaux partis composant le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS). Une question primordiale reste, toutefois, en suspens : quelle suite sera donnée par le gouvernement au rapport que le conciliateur choisi par lui – Philippe Essig – sur le dossier du nickel doit remettre à Lionel Jospin le 15 septembre ?

Très sensibles à la nécessité d'un rééquilibrage économique du territoire au profit de la province Nord, qu'ils contrôlent, les indépendantistes plaident pour la construction d'une importante usine de retraitement du nickel. Depuis que ce projet s'est trouvé conforté par un accord passé avec le numéro deux mondial du nickel, le groupe canadien Falconbridge, une majorité d'entre eux en ont même fait un préalable à la reprise des discussions politiques. Il se trouve que, depuis plus d'un an, le groupe Eramet, société mère de la société Le Nickel, qui produit plus de 50 000 tonnes de métal dans son usine de Nouméa, bloque ce projet. L'Etat, actionnaire majoritaire d'Eramet, n'a pu, jusqu'à maintenant, faire entendre sa voix au sein de cette société et, d'une façon assez paradoxale, le nouveau gouvernement est apparu, dans un premier temps, moins déterminé que le précédent à satisfaire les exigences formulées par les indépendantistes.

Or, selon les informations recueillies auprès des différents interlocuteurs que M. Essig a rencontrés au cours de son séjour, à la fin du mois d'août, sur le Caillou, le rapport, qui devrait être remis prochainement au premier ministre, serait favorable aux arguments des indépendantistes : non seulement la ressource en minerai serait suffisante pour alimenter une deuxième usine de traitement du nickel, mais encore aucun autre projet n'aurait été présenté que celui élaboré par la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP, contrôlée par les indépendantistes) en liaison avec Falconbridge.

M. Queyranne a reconnu lui-même, au terme de son séjour, que *« l'ensemble des forces politiques, socioprofessionnelles et syndicales sont d'accord pour mettre en œuvre le projet d'usine du Nord »*. Le secrétaire d'Etat a convenu, aussi, qu'*« on ne peut dépouiller un peuple de son idée d'indépendance »*, tout en insistant sur le fait qu'on ne saurait *« réduire l'avenir de la Nouvelle-Calédonie à un problème institutionnel »*.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Demeuré discret sur cet aspect du problème calédonien, M. Queyranne a préféré insister, dans ses interventions publiques, sur l'aide que la métropole pourrait continuer d'apporter à l'archipel en matière de développement économique et de formation. En filigrane, le représentant du gouvernement a ainsi privilégié la perspective du maintien du territoire dans la République plutôt que l'émergence d'un nouvel Etat qui continuerait, après une période transitoire, de bénéficier des *« mesures d'accompagnement »* dues, selon les indépendantistes, par l'ancienne puissance coloniale.

Paradoxalement, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, Jacques Lafleur, député (RPR), s'est déclaré *« complètement optimiste »* après sa rencontre avec le représentant du gouvernement. Au même moment, les principaux responsables du mouvement indépendantiste faisaient part de leur méfiance vis-à-vis du pouvoir socialiste, jugé par eux trop timoré (*Le Monde* du 4 septembre). Vendredi, l'ancien président du FLNKS, Paul Néaoutyine, a ainsi affirmé au *Monde* : *« Moi qui, dans la continuité de Jean-Marie Tjibaou, ai fait croire qu'il y avait un espoir de solution négociée, je prendrais la responsabilité, en cas d'échec sur la question minière, de dire aux gens qui nous ont fait confiance qu'il ne faut plus croire en la parole de la France. »* M. Néaoutyine fait pourtant figure de « sage ».

Jean-Louis Saux

Onze textes au menu de la session extraordinaire

Les députés effectueront leur rentrée le 15 septembre, avec l'examen du projet de loi sur l'emploi des jeunes

LE DÉCRET portant convocation du Parlement en session extraordinaire a été publié au *Journal officiel* du 5 septembre. Lundi 15 septembre à 10 heures, les députés entameront l'examen du projet de loi sur l'emploi des jeunes. La session débutera mardi 16 septembre au Sénat. L'ordre du jour de cette session comporte l'examen de dix projets de loi et d'une proposition de loi.

Outre le texte défendu par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, les parlementaires examineront : un projet de loi relatif à la prévention et la répression des atteintes sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs ; un projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales.

Egalement au programme de cette session : un projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales ; un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République d'Autriche à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 ; un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la République hellénique à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 ; un projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier ; un projet de loi portant réforme du service national ; un projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines ; un projet de loi relatif à la partie législative du livre VI nouveau du code rural ; une proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme.

Comme le prévoit la Constitution, la session ordinaire du Parlement débutera le premier jour ouvrable d'octobre, et prendra fin le dernier jour ouvrable de juin.

Les députés invités à « aller plus loin » sur la réforme de la justice

AUDITIONNÉ, jeudi 4 septembre, par la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation, a présenté aux députés les conclusions de la commission de réflexion sur la justice, qui a remis son rapport, le 10 juillet, au président de la République. Répondant à plusieurs intervenants qui ont critiqué la *« timidité »* des propositions de la commission, M. Truche a reconnu que son rapport *« propose une ligne médiane entre l'immobilisme et une réforme globale de la justice »*, tout en affirmant qu'il *« présente l'avantage de construire un projet cohérent, dont la réalisation permettrait des améliorations non négligeables pour l'indépendance de la justice et le respect de la présomption d'innocence »*. *« Notre commission a été un marche-pied. Vous pouvez monter dessus pour aller plus loin »*, a-t-il conclu.

DÉPÊCHES

■ **PLAN EMPLOIS-JEUNES : Jean-Paul Delevoye (RPR)**, président de l'Association des maires de France, a annoncé, jeudi 4 septembre, que *« les maires de France adhèrent »* au plan emplois-jeunes de Martine Aubry. M. Delevoye a souligné *« le caractère original et intéressant du projet »*, avant d'*« alerter »* le gouvernement *« sur la nécessité de veiller à la stabilisation des charges des collectivités locales pour les cinq ans à venir »*. Enfin, selon M. Delevoye, le projet *« doit laisser une large place à l'expérimentation afin de libérer les initiatives locales »*.

■ **IMMIGRATION : Noël Mamère, député écologiste de Gironde**, a déclaré, jeudi 4 septembre, qu'il fallait *« oser couper le cordon ombilical avec les lois Pasqua et Debré (...)pour revenir à une politique de l'immigration ouverte, juste et équilibrée »*. Il estime que la politique de Lionel Jospin *« semble avoir choisi le statu quo, voire, sur certaines dispositions, le retour en arrière »*, comme l'annonce du maintien du certificat d'hébergement dans le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement.

■ **ABROGATION : Jean-Luc Mélenchon, sénateur (PS)** de l'Essonne et chef de file de la Gauche socialiste, a estimé, jeudi 4 septembre sur France Info à propos du projet de loi sur l'immigration, qu'il ne s'agit pas *« d'avaler à gauche ce qu'on a recraché a droite »*. M. Mélenchon s'est demandé *« quelle tête vont faire les parlementaires socialistes qui ont bataillé contre les lois Pasqua-Debré quand il va falloir revenir à l'Assemblée nationale ou au Sénat pour raconter le contraire de ce que nous avons dit la dernière fois »*. Le sénateur s'est ainsi dit déterminé à inciter son groupe à ne pas voter le projet de loi et à proposer des amendements.

■ **EDUCATION NATIONALE : Ernest Chénière**, ancien député RPR de l'Oise, a réintégré l'éducation nationale, jeudi 4 septembre, en tant que proviseur du lycée de Saint-Witz dans le Val d'Oise. Il avait été à l'origine de *« l'affaire du foulard islamique »* alors qu'il avait exclu, en 1989, trois élèves du collège Gabriel-Havez dont il était principal.

■ **TOULON : Charles Bourgoin, conseiller municipal RPR de Toulon**, l'une des quatre villes française gérées par le Front national, a annoncé, jeudi 4 septembre, qu'il démissionnait de son parti en raison de désaccords avec les responsables du RPR. Il a expliqué qu'il siégerait désormais avec les non-inscrits, déterminant son vote *« dans le seul intérêt des Toulonnais, loin des jeux troubles des partis politiques »*.

■ **GAZOLE : Didier Julia, vice-président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France**, chargé de l'environnement, a estimé, jeudi 4 septembre, *« qu'il serait beaucoup plus réaliste de favoriser, puis d'exiger la mise en service d'un gazole non polluant »*, plutôt que de pénaliser les diesels. Pour M. Julia *« une éco-taxe doit être, en bonne logique, une taxe réduite au bénéfice des dispositifs non polluants, et non pas seulement une taxe majorée touchant les responsables de pollutions »*.

M. Blanc a donné sa démission de la présidence d'Air France

M. Jospin lui avait réaffirmé son refus de privatiser le groupe

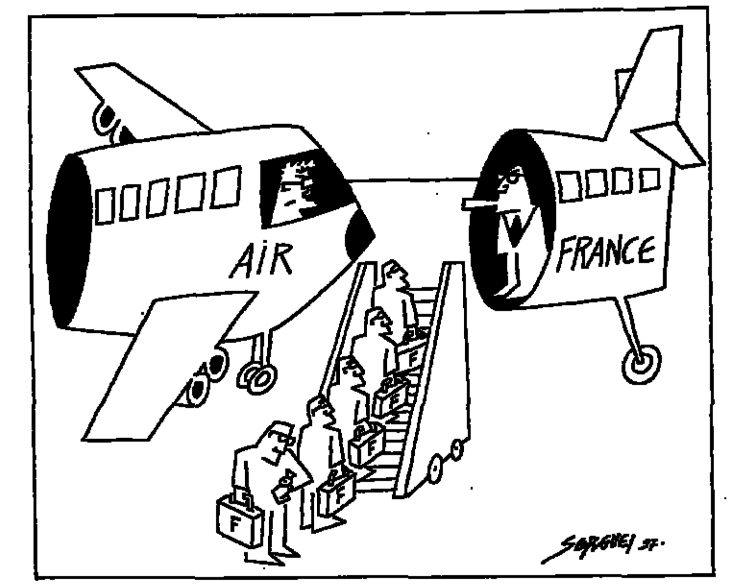
Le PDG d'Air France, Christian Blanc, a donné, vendredi 5 septembre, sa démission de la présidence du groupe Air France. La veille, lors d'une rencontre de deux heures à l'hôtel Matignon, Lionel Jospin lui avait confirmé que le refus de privatisation de la compagnie était la position du gouvernement tout en lui expliquant sa conception de l'ouverture, notamment du capital, au sein de cette entreprise publique.

LA DRAMATISATION des situations n'exclut pas l'humour de circonstance. Alain Madelin ne croyait pas si bien dire en accusant le gouvernement, qui répète que la privatisation d'Air France *« n'est pas à l'ordre du jour »*, de vouloir *« ressusciter l'Aeroflot »*. Sauf qu'il se trompe de cible. Car c'est Christian Blanc, le PDG d'Air France qui devait s'envoler pour Moscou, vendredi 5 septembre, afin de rencontrer les dirigeants de... l'Aeroflot. L'anecdote permettra une courte pause dans le conflit qui oppose ce PDG au gouvernement.

Un conflit qui a atteint un point d'orgue dans la soirée de jeudi : M. Blanc a eu une longue rencontre inopinée avec Lionel Jospin. Si l'hôtel Matignon a publié un communiqué confirmant le refus de la privatisation, rappelant l'accord des pouvoirs publics pour une ouverture du capital et concluant sur le souhait du gouvernement de voir M. Blanc poursuivre sa mission *« dans le cadre de ces orientations »*, le PDG lui-même s'est contenté de déclarer, après deux heures d'entretien, qu'il n'avait *« rien à dire pour l'instant »*.

Il est clair, en revanche, que les deux hommes, qui se connaissent bien – ils se tutoient – et s'apprécient, ont eu beaucoup de choses à se dire. Tout naturellement, le chef du gouvernement a dû réexpliquer à son interlocuteur la conception qu'il se fait de l'ouverture à Air France, dans tous les sens du terme. Elle concerne tout autant l'ouverture de l'actionnariat au personnel, les alliances internationales de la compagnie, l'ouverture de son capital, que les structures de direction et de gestion ou la supression du commissariat du gouvernement...

L'entretien aura probablement eu un caractère éminemment politique. La manière qu'a eue le PDG de placer la barre très haut, mettant sa démission dans la balance s'il n'obtenait pas gain de cause et tentant de glisser un coin dans la solidarité gouvernementale entre communistes et socialistes, n'a certainement pas pu être écartée de la discussion.



Si l'Hôtel Matignon conserve un parfait mutisme, on croit déceler, toutefois, une certaine irritation devant l'ensemble des pressions que le PDG a laissé se développer sur le premier ministre. Lui-même issu de la « deuxième gauche », il a vu tout ce que cette mouvance compte de personnalités, Michel Rocard en tête, monter au créneau pour assurer sa défense. Mis à part que l'intervention de l'ancien premier ministre n'est pas jugée très adroite vis-à-vis des communistes qui ont à pratiquer une lente et patiente évolution sur les dossiers industriels et européens, elle a tendance, dit-on, à solliciter abusivement la position de la Commission de Bruxelles de 1994 sur la privatisation de la compagnie.

La balle est désormais dans le camp du M. Blanc. Restera, restera pas ? Il exigeait un engagement de privatisation : il ne l'a pas obtenu. L'hôtel Matignon a pris soin de souligner que les choix du gouvernement *« sont faits depuis un moment »* et qu'ils ont été exprimés par Jean-Claude Gayssot, le ministre (communiste) des Transports. Ce dernier avait déclaré, mardi 2 septembre, dans *l'Humanité*, qu'il n'y aurait *« ni privatisation ni statu quo »*. M. Gayssot était allé dans la journée à Roissy rencontrer M. Blanc et lui annoncer la politique gouvernementale. C'est mardi soir que M. Blanc a été invité à rencontrer M. Jospin.

Il considérait, à tort, que le discours de son ministre de tutelle n'engageait que lui et non pas le gouvernement. *« On ne m'a rien dit »*, expliquait-il au *Monde*, mercredi, et confirmant qu'*« une ouverture de capital même proche des 50 % ne suffit pas. Il faut un engagement de privatisation »*, seul moyen à ses yeux de sortir l'entreprise des dangereux aléas de la politique. Ce constat de désaccord, exprimé publiquement par le PDG sur les ondes de France Inter, a conduit le gouvernement à en prendre acte et à faire savoir que M. Blanc ne sera pas administrateur de la nouvelle société issue, le 12 septembre, de la fusion d'Air France et d'Air Inter (*Le Monde* du 4 septembre).

Olivier Biffaud et Eric Le Boucher

L'accord de 1994 avec Bruxelles

Dans sa décision du 27 juillet 1994 autorisant la recapitalisation d'Air France à concurrence de 20 milliards de francs, la Commission européenne prenait acte de l'engagement du gouvernement Balladur de procéder à la privatisation de la compagnie nationale. *« Le processus sera engagé après que la situation économique et financière de l'entreprise aura été rétablie en conformité avec le plan de restructuration. La situation de transfert effectif du secteur public au secteur privé sera prise en tenant compte de la situation du marché financier afin que cette vente d'actifs ne soit pas faite au détriment du secteur public. »* Aucune échéance butoir n'est fixée, si bien qu'aujourd'hui la Commission peut considérer que le redressement de la compagnie n'est pas encore achevé. Si les résultats continuent à s'améliorer, il n'y a pas de doute que la situation juridique deviendra délicate dans le cas où le gouvernement ne concrétiserait pas l'intention manifestée en 1994.

Michel Rocard met en accusation le Parti communiste

LA POLÉMIQUE a continué, jeudi 4 septembre, sur la perspective d'un départ de Christian Blanc de la présidence d'Air France et le *refus du gouvernement de privatiser* la compagnie aérienne. L'ancien premier ministre Michel Rocard est monté au créneau, sur Europe 1, en estimant que la démission de son ami Christian Blanc, *« un homme capable d'inventer des solutions intermédiaires quand il y en a, et des compromis »*, serait *« un gâchis pour la compagnie »*.

Le sénateur des Yvelines a mis en cause *« une tentative du Parti communiste d'obtenir, au nom de sa doctrine, que le gouvernement viole ses engagements internationaux »*, en affirmant que *« pour la Commission de Bruxelles, la privatisation est obligatoire et que nous nous y sommes formellement engagés »*. *« J'adjure nos camarades communistes de réfléchir vite »*, a lancé M. Rocard, en indiquant que Lionel Jospin n'a pas *« encore pris de décision »*. Peu de temps après, Matignon a répliqué que Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, *« a exprimé les positions du gouvernement »*, les choix ayant été *« faits depuis un moment »*.

Laurent Fabius a volé au secours du gouvernement en qualifiant sa position de « *bonne* » et en lui faisant *« pleinement confiance »* pour *« prendre les décisions qui conviennent »*. Dans sa contribution pour le congrès du PS (*Le Monde* du 5 septembre), le président de l'Assemblée nationale *demande une remise en cause du* « ni-ni » (ni nationalisations, ni privatisations). Mais, a-t-il précisé à l'AFP, si *« dans un certain nombre de secteurs* [il convient] *de procéder à des ouvertures de capital, cela ne signifiait pas privatisation »*.

« UN GÂCHIS »

Ancien secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT et ancien membre du Parti communiste, André Sainjon, vice-président du Parti radical-socialiste (PRS), a décerné un carton jaune à M. Gayssot, qui *« est dépassé par l'évolution de la société française »*. *« Il est tout à fait irresponsable*, a indiqué le député européen, *de pousser vers la sortie un homme ayant sauvé la compagnie du naufrage »*, ce qui ferait planer de *« grandes menaces sur l'entreprise »*.

Lors de sa conférence de presse de rentrée, jeudi, Nicole Notat a aussi jugé qu'un départ de M. Blanc, serait *« un gâchis »*. *« Pour Air France*, a souligné la secrétaire générale de la CFDT, *je souhaite une seule chose : c'est que, dans ce débat un peu passionné qui s'installe, ce soit l'intérêt de l'entreprise, ce soit l'intérêt des salariés par la même occasion, qui finisse par l'emporter sur toute autre considération. »*

Faisant part de son *« immense admiration »* pour l'action de M. Blanc, Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe Schneider et vice-président du CNPF, a estimé que *« la France est un des rares pays à ne pas considérer que le marché »* est le *« seul »* système *« qui conduise à la croissance et donc à la création d'emplois »*. En cas de non-privatisation d'Air France, a-t-il déclaré au *Monde*, *« je serais obligé de constater que la France figure parmi les quatre pays néo-marxistes de la planète aux côtés de la Corée du Nord, de Cuba et du Vietnam »*.

A droite, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a affirmé à Bordeaux que *« les socialistes s'apprêtent à franchir l'an 2000 avec, seuls au monde, une compagnie publique. On est en train de ressusciter l'Aeroflot »*. Dans une lettre à M. Jospin, Guy Teissier, député UDF-DL des Bouches-du-Rhône, apporte son soutien à M. Blanc et souligne que la France ne peut pas *« faire machine arrière en matière de privatisation alors que tant de pays européens, même socialistes, ont choisi cette voie »*. Quant à Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, il a affirmé dans un communiqué que la non-privatisation était *« une grave erreur »*, en accusant M. Jospin de privilégier *« la rigidité idéologique à la réalité économique et au bon sens »*.

Philippe Guglielmi est élu grand maître du Grand Orient

LE CONSEIL DE L'ORDRE du Grand Orient de France (G.O.) a élu, jeudi 4 septembre à Paris, au poste de grand maître, Philippe Guglielmi, ancien grand maître adjoint et ancien grand secrétaire aux affaires extérieures. M. Guglielmi a obtenu 24 voix, 9 voix se portant sur Stéphane Fillette, actuel grand secrétaire aux affaires intérieures. Jacques Lafouge, grand maître sortant, ne pouvait se représenter.

Le bureau de l'ordre, qui assistera M. Guglielmi, est composé de trois grands maîtres adjoints, Georges-Jean Guarinos, Marc Malfatto et Claude Poirier, du grand orateur René Androu, du grand secrétaire aux affaires intérieures Daniel Noni, du grand secrétaire aux affaires extérieures Jean-Michel Ducomte, du grand trésorier Jean-François Denis, du garde des sceaux Jean-Paul Simonin et du grand hospitalier Roland Coulomb.

Philippe Guglielmi est né le 16 novembre 1951, à Antibes (Alpes-Maritimes). Sa famille est originaire du village de Moriani, près de Bastia (Haute-Corse). Il est officier de carrière de l'armée de terre, où il a atteint le grade de capitaine. Il a notamment servi, dans les années 80, comme « casque bleu » au Liban, où il a été blessé.

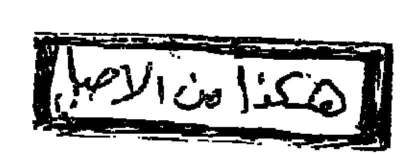
REMISE EN ORDRE

Son parcours maçonnique l'a amené à assumer des responsabilités dans les affaires extérieures du G.O. ainsi qu'à la tête de la commission des institutions de la République et comme secrétaire général du comité Laïcité-République. Il a été l'un des animateurs de la loge Pascuale Paoli créée en 1989 par le Grand Orient, et qui a tenté en vain de servir de trait d'union avec les mouvements autonomistes et indépendantistes corses. L'élection de M. Guglielmi à la tête de la première obédience maçonnique française s'explique par le désir profond des membres du Grand Orient d'en finir avec les déchirements qui ont suivi la crise ouverte en 1995 avec l'éviction du grand maître de l'époque, Patrick Kessel : la remise en ordre de l'obédience qu'il avait menée à la hussarde lui avait valu un échec électoral, que n'avait pas accepté la majorité de l'ordre. Après de nombreuses péripéties, c'est Jacques Lafouge, proche de M. Kessel, qui avait été choisi pour lui succéder et qui s'est vu confirmé pour un deuxième mandat.

M. Guglielmi, qui n'appartient pas à la même sensibilité, avait pensé se présenter contre M. Lafouge en 1996, mais il y avait renoncé, conscient que l'obédience ne supportait plus les *« guerres de chefs »*.

Son élection signifie que le G.O. souhaite poursuivre l'œuvre de modernisation en cours, avec moins de brutalité dans l'exécution. Ses adversaires diront : *« avec plus de laxisme »*... Comme l'explique un maçon, *« le Grand Orient doit redevenir un laboratoire d'idées, mais encore faut-il qu'on ne s'y batte plus comme des chiffonniers ! »* Les dossiers qui attendent le nouveau grand maître concernent les finances toujours fragiles du G.O., mais aussi la restauration des liens avec les maçonneries étrangères, mis à mal par des initiatives jugées *« impérialistes »* en Afrique et en Amérique latine.

Alain Faujas





هكذا من الأصل

ENSEIGNEMENT Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, a choisi le jour de la rentrée scolaire pour dénoncer vivement l'absentéisme des enseignants, dont le *« taux de 12 % »* est jugé *« insupportable »*. Ce pourcentage est démenti par les études officielles, qui font état d'un taux d'environ 6 %. ● Les déclarations du ministre ont provoqué la fureur des syndicats enseignants. M. Allègre s'est d'ailleurs en partie rétracté, estimant dans la soirée du 4 septembre que les statistiques *« oscillent entre 4,5 et 8 % »*. ● La rentrée scolaire s'est effectuée sans incident notable, facilitée en partie par le plan de réouverture de 800 classes. Dans le département de la Loire, six classes ont ainsi été réouvertes, permettant, selon les syndicats enseignants, de désamorcer le vaste mouvement de protestation qui avait vu le jour au printemps.

M. Allègre déclenche un tollé syndical en dénonçant l'absentéisme enseignant

Les statistiques officielles démentent le taux de « 12 % » jugé « insupportable » par le ministre de l'éducation nationale. Cette charge, le jour de la rentrée, a été ressentie comme une provocation par les principaux syndicats

ET DE DEUX ! Le ministre Claude Allègre, qui est devenu célèbre aux yeux du grand public par sa volonté de *« dégraisser le mammouth »* éducation nationale, vient de lancer un nouvel anathème. Jeudi 4 septembre, jour de la rentrée scolaire, lors de la traditionnelle visite d'école par le ministre, celui-ci s'est attaqué avec une virulence peu commune à l'absentéisme des enseignants. *« Il y a beaucoup d'absentéisme dans l'éducation nationale et il faut mettre fin à cela. 12 % d'abstentéisme, c'est beaucoup trop. Il y a des gens qui considèrent qu'ils ont droit à des congés maladie, pas moi, on n'a pas droit à des congés maladies systématiques. Autant les maternités doivent être prévues et remplacées, mais cette institutionnalisation d'absences, cela me déplaît fondamentalement »*, a d'abord déclaré Claude Allègre.

Faisant allusion au système de remplacement des enseignants, le ministre de l'éducation a poursuivi : *« je préférerais utiliser cela pour mettre des enseignants supplémentaires dans les quartiers difficiles et dédoubler des classes. (...) Il y a des choses formidables dans l'éducation nationale, mais je ne vois pas pourquoi le privé aurait 4 %* [d'absentéisme] *et le public 12 %, après quoi on dit que le privé c'est mieux, ce que je ne crois pas »*. Claude Allègre se trouvant dans une école, chacun a compris que le « privé » désignait l'enseignement sous contrat, mais il n'en était apparemment rien. Il s'agissait des entreprises du secteur privé.

Une précision de détail, si l'on considère la véritable tempête qui a suivi. Avec un bel ensemble, les syndicats d'enseignants ont protesté contre cette sortie qui leur est apparue comme une atteinte aux droits sociaux de tout salarié. Contestant les chiffres donnés par le ministre, ils ont souligné que le moment était particulièrement mal choisi. *« Avant de parler, le ministre devrait vérifier ses chiffres pour ne pas confondre grossièrement le pourcentage de remplaçants avec celui de l'absentéisme »*, a souligné le Syndicat des enseignants (SE-FEN). *« Le jour de la rentrée, nous attendions autre chose. Nous avons mieux à faire que d'entendre n'importe quoi »*, a renchéri Daniel Le Bret, secrétaire général du SNU-IPP (FSU).

Selon ces organisations, les chiffres d'absentéisme produits par le ministère lui-même ne correspondent en rien aux déclarations de M. Allègre. Une note de la direction des écoles, portant sur l'année 1994-1995, fait état d'un taux global d'absentéisme de 5,57 % pour le premier degré. Ce taux est calculé sans tenir compte des congés de formation ou de longue durée ; il prend en considération les congés de maladie ordinaires, les congés de maternité – qui représentent un tiers de l'ensemble – les autorisations d'absence, etc. Plus de la moitié des départements se situent en dessous de cette moyenne de 5,57 %, le département des Deux-Sèvres – celui de Ségolène Royal –, ayant le plus faible taux d'absentéisme : 3,37 % ! A l'inverse, le département de Seine-Saint-Denis connaît l'un des plus forts (8,83 %), comme l'académie de Corse (7,73 %) ou de Créteil (7,66 %). Ces chiffres contredisent une autre affirmation de Claude Allègre, le soir même sur LCI, assurant que *« la carte de l'absentéisme est beaucoup moins grande dans les quartiers difficiles, parce que les enseignants sont beaucoup plus motivés, plus dévoués »*.



Dans le second degré, les chiffres tournent autour de 6 %, selon les experts de la haute administration. La dernière collecte nationale de chiffres publiés remonte à 1988 et porte sur l'année 1986 : elle fait état d'un taux de 6 % pour les enseignants, 5,1 % pour les personnels d'éducation et de surveillance, 4 % pour les personnels administratifs et 8,3 % pour les personnels de laboratoire, ouvriers et de service. *« Le ministre ignore que tout cela est désormais déconcentré dans les rectorats et parfois même au niveau des établissements. Il n'y a pas de remontée nationale et systématique de ces chiffres »*, ironise Jean-Marie Maillard, du SNES. Pour ce syndicat, l'absentéisme des enseignants du second degré ne dépasse pas 7 %. Claude Allègre est d'ailleurs venu à résipiscence en admettant, sur France-Inter, le même soir, que le taux variait, pour les instituteurs entre 4,5 % et 8 %, ce qui était *« encore trop »*.

SILENCE POLI

En attendant, les déclarations ministérielles ont créé une véritable panique rue de Grenelle. Les attachés de presse se bornaient à répondre que ces affirmations étaient *« celles du ministre »*, la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère se murait dans un silence poli, tandis que le cabinet se demandait s'il ne fallait pas préparer de petites fiches. Chacun cherchait activement la source de cette information que le ministre était *« seul à connaître »*, comme il l'assurait lui-même à la télévision. Au-delà de cette effervescence médiatique, les syndicats s'interrogent sur le *« plan »* que préparerait M. Allègre. Ayant eu l'occasion de préciser sa pensée sur LCI et France-Inter, le ministre de l'éducation nationale a affirmé qu'il n'était *« pas intéressé par une polémique sur les chiffres »* et que sa préoccupation était de mettre les enseignants dans les classes. *« 10 % d'enseignants qui sont mobilisés pour s'occuper des remplacements, c'est trop. Je veux que ces 30 000 enseignants, on les utilise pour aller dans des quartiers difficiles plutôt que d'être sur le pied de guerre pour remplacer des gens qui sont malades de manière plus ou moins programmée »*, a-t-il affirmé.

Il faut sans doute ajouter au calcul de M. Allègre les remplacements du premier degré, soit environ 25 000 personnes. Les deux systèmes sont forts différents. Dans les écoles, un instituteur ne part en principe que lorsqu'il est remplacé et, s'il tombe subitement malade, ses collègues ont une obligation d'accueil pour une courte durée. Dans les collèges et les lycées, il n'en va pas de même et l'on fait appel à des titulaires remplaçants, *« eux-mêmes parfois absents »* selon un bon connaisseur de la machine éducation nationale. Reste que les inquiétudes commencent à poindre sur les moyens de remplacement dans le premier degré, Ségolène Royal en ayant déjà « consommé » une bonne partie, utilisés pour les réouvertures de classes.

Béatrice Gurrey

« A l'emporte-pièce », selon les parents d'élèves

***« Le ministère est mal placé pour faire des remarques sur l'absentéisme des enseignants car il n'existe pas de véritable médecine du travail dans l'éducation nationale. Il n'y a donc ni prévention ni dépistage »*, considère Jean-Pierre Bocquet, président de la PEEP (Parents d'élèves de l'enseignement public). Selon lui, les déclarations de Claude Allègre sont *« un peu provocantes. Il n'y a pas de tire-au-flanc parmi les enseignants. Il est normal que des professeurs deviennent malades quand l'environnement est difficile »*.**

Pour le président de la PEEP, comme pour celui de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), le véritable problème est celui de la gestion des remplacements. *« On ne peut pas accepter d'attendre jusqu'à un mois qu'un enseignant soit remplacé »*, insiste Georges Dupont-Labitte, président de la FCPE. *« Les spécialistes de l'absentéisme sont en nombre très marginal »*, ajoute-t-il. *« Claude Allègre fait des déclarations à l'emporte-pièce et pose mal les problèmes »* conclut M. Dupont-Lahitte.

Dans la Loire, le « ballon d'oxygène » de quelques réouvertures de classe

SAINT-ÉTIENNE, ROANNE,
de notre envoyé spécial

Les banderoles sont prêtes. A Saint-Etienne et à Roanne, les enseignants et les parents d'élèves ont prévu de descendre dans la rue, samedi 6 septembre, devant les locaux de l'inspection d'académie, pour protester une nouvelle fois contre les fermetures de classes décidées dans la Loire. Cette manifestation pourrait bien n'être que symbolique. Depuis la rentrée, qui s'est effectuée mardi 2 septembre en raison de la semaine de quatre jours, aucune pétition n'a été déposée, aucune occupation d'école n'a été signalée, malgré la confirmation de trente-quatre suppressions de postes.

REPORTAGE
La rentrée s'est effectuée au chausse-pied, mais la contestation née au printemps a été désamorcée

En mars, la révision de la carte scolaire, prévoyant quarante fermetures de classes, avait provoqué une mobilisation sans précédent dans ce département qui perd un millier d'élèves chaque année. A Saint-Etienne, les CRS avaient évacué les occupants de l'inspection d'académie. A Roanne, parents et enseignants s'étaient relayés jour et nuit durant trois semaines dans les locaux de l'inspection (*Le Monde* du 28 mars). Le mécontentement est toujours là, mais la fièvre est retombée.

Sur les huit cents réouvertures de classes annoncées, la semaine dernière, par Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, la Loire en a obtenu six. *« Ce ballon d'oxygène nous permet d'atteindre nos objectifs, sans remettre en cause les conditions de scolarisation, notamment des enfants de deux ans »*, assure Jean Laval, inspecteur d'académie. *« C'est bien peu pour un département qui cumule les deux handicaps de la ruralité et des zones difficiles »*, regrette pour sa part Claudine Zentar, responsable du SE-FEN.

En plus de quatre postes réservés, cet apport supplémentaire a été suffisant, selon l'inspecteur d'académie, pour résoudre les situations les plus délicates. Même Jean-Marc Boudot, secrétaire du Snuipp-FSU dans le Roannais, doit en convenir : *« L'administration a bien joué le coup et a réussi à désamorcer tout mouvement de contestation. »* Avec des moyens calculés au plus juste, la rentrée s'est effectuée au chausse-pied.

Chaque cas a été revu. M. Laval n'aurait pas non plus été insensible aux pressions politiques. Les normes purement arithmétiques d'ouverture ou de fermeture de classes ont été moins sévèrement appliquées. Ainsi, les fermetures décidées – quarante-cinq au total – ne concernent pas des classes où quelques élèves seulement manquaient. En revanche, onze ouvertures ont été accordées, y compris lorsque les effectifs menaçaient de passer sous les seuils habituellement retenus.

Le regroupement pédagogique intercommunal de Bussy-Saint-Sixte-Arthun a ainsi sauvé sa sixième classe, dont la fermeture menaçait de détruire un projet pédagogique patiemment construit. A Rive-de-Gier, un poste de soutien scolaire a été débloqué pour les deux écoles Jean-Moulin et Saint-Exupéry, en compensation de la fermeture d'une classe. Au printemps, une des écoles du Grand-Pont avait été saccagée, avec 70 millions de francs de dégâts. Christian Bonnet, le directeur du groupe Jean-Moulin, en poste depuis vingt-deux ans, se réjouit de ce renfort dans une école où *« 70 % des élèves viennent de familles perturbées, pères au chômage, mères seules... »*.

« UNE CLASSE TOUS LES DEUX ANS »

Dans le quartier de Montreynaud, à Saint-Etienne – classé en ZEP –, la rentrée a été profondément perturbée après la série d'incendies de l'été. L'école Paganini a été détruite, et le groupe scolaire Molina sérieusement endommagé. Entre les peintres et les plâtriers, Hubert Moulin, son directeur, organise tant bien que mal l'accueil des huit classes dans un bâtiment qui autrefois en abritait vingt. *« On ferme une classe tous les deux ans »*, note-t-il en reconnaissant que les effectifs restent inférieurs à vingt élèves par classe. *« A Saint-Etienne,* remarque Jean Laval, *le dispositif scolaire a été bâti sur les activités industrielles traditionnelles qui ont disparu. Les écoles restent, mais les habitants sont partis. »* Conséquence : la ville entretient un patrimoine considérable d'écoles qui se vident petit à petit ou concentrent une *« population spécialisée »*, selon l'euphémisme de l'inspecteur d'académie. Le phénomène n'atteint pas les zones rurales dans les mêmes proportions. Une quinzaine d'écoles à classe unique de six à vingt élèves ont été maintenues. Mais le regroupement ou la création de réseaux restent difficiles à organiser.

« Les enseignants fournissent un travail considérable. La qualité de l'école dépend des moyens qu'on lui donne. » Pour Claudine Zentar, la Loire, avec ses handicaps majeurs, mérite un autre sort. Elle songe particulièrement à l'amélioration des conditions de scolarisation des enfants de deux ans. Son collègue Jean-Marc Boudot propose, lui, d'abaisser les seuils d'ouverture et de fermeture de classe. Il espère aussi un renforcement du soutien aux élèves en difficulté, sans oublier de mentionner la formation continue, *« grande misère de l'éducation »*. A Montreynaud, Hubert Moulin, lui, ne manifeste pas d'impatience à l'égard des discours ministériels. *« On fait notre travail. Pour le reste, on verra. »*

Michel Delberghe

A Montfermeil, une cantine scolaire désertée, faute d'argent et faute d'envie

PRÈS DE DEUX CENTS élèves du collège Pablo-Picasso de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) devraient reprendre, cette année, le chemin de la cantine. Depuis quelques années, les effectifs avaient peu à peu fondu, en raison des difficultés financières des familles les plus démunies, incapables d'honorer la facture : 800 francs en moyenne par trimestre et par enfant. *« La disparition des bourses de collège* [versées directement à l'établissement et sur lesquelles était prélevé le montant de la cantine], *remplacées par l'aide à la scolarité* [versée aux parents en début d'année scolaire], *a eu pour effet une désaffection du restaurant scolaire*, explique Pierre Girault, principal du collège Pablo-Picasso. *Souvent, les parents ont utilisé cette manne à d'autres fins et n'ont pas pu, le moment venu, payer la cantine. »*

LES FRACTURES DE L'ÉCOLE

La mise en place progressive du Fonds social collégien (FSC) a permis d'inverser la tendance. En 1996, une trentaine d'élèves ont bénéficié d'une aide financière qui leur a permis de revenir à la cantine. *« Par respect pour la dignité des familles, nous ne proposons pas la gratuité totale*, poursuit M. Girault, *mais cette aide a permis de régler de nombreux cas difficiles. »* Marie-Claude Baury, intendante du collège, regrette pourtant la disparition des bourses. *« Les familles défavorisées bénéficiaient automatiquement de l'aide*, précise-t-elle. *Aujourd'hui, c'est à nous d'aller au-devant d'elles, de trouver les cas difficiles. C'est d'autant plus compliqué que, bien souvent, ces familles-là ont plus de mal à faire la démarche, parce qu'elles ignorent l'existence du fonds social ou simplement par pudeur. »*

L'encadrement et les enseignants du collège Pablo-Picasso reconnaissent pourtant que la question financière n'est pas l'unique cause de désaffection de la cantine. *« Plus il avance en âge, plus l'élève a envie de retrouver un espace de liberté*, affirme Jean-Louis Véniel, professeur d'éducation physique. *Certains préfèrent dépenser 20 à 30 francs au restaurant grec du coin, plutôt que de s'astreindre à faire la queue pour aller à la cantine, qu'ils jugent peu conviviale. Au pire, ils se contentent d'un bout de pain qu'ils grignotent devant les grilles de l'établissement. Il y a du travail à accomplir en terme d'accueil et dans le choix des menus proposés. »*

En 1996, pour le repas de Noël, le collège n'a pas hésité à inscrire au menu du jour une formule « Mac Do », avec hamburger, frites et Coca. L'initiative n'a pas plu à tous les enseignants. *« Cautionner la médiocrité d'un plat en l'offrant à l'occasion d'une fête, c'est tout un symbole*, s'insurge Bernard Labarussiat, professeur de français. *Le problème n'est pas de faire plaisir à l'élève en lui offrant ce qu'il souhaite manger. »*

« DU MAL À S'Y FAIRE »

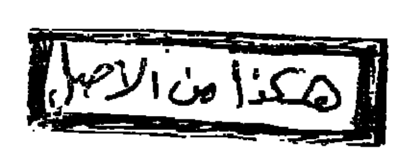
A en croire Laurence Ribeaucourt, assistante sociale du collège, *« l'aspect culturel explique lui aussi en grande partie le rejet du restaurant scolaire »*. *« Certains élèves renoncent à la cantine alors même qu'ils bénéficient du fonds social collégien*, explique-t-elle. *Lorsqu'on leur pose la question ils nous répondent que la cantine leur propose des repas qu'ils ne consomment pas habituellement chez eux. Ils ont donc du mal à s'y faire. »*

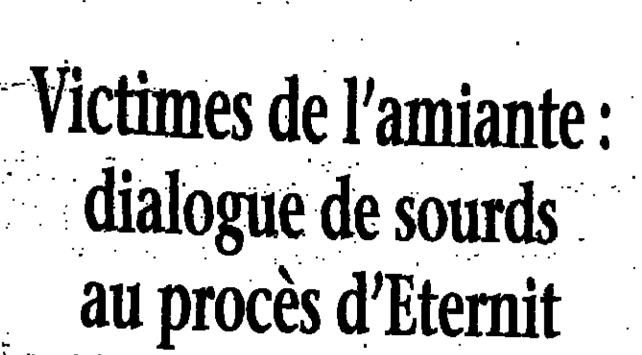
Le collège Pablo-Picasso, classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP), accueille des adolescents originaires du quartier défavorisé des Bosquets et dans certains foyers les habitudes alimentaires ne correspondent pas toujours aux besoins d'une alimentation équilibrée. *« Il y a ici des familles qui vivent avec 10 à 15 francs par jour et par personne. Difficile, avec si peu, de proposer des plats équilibrés et variés. C'est trop souvent le même type de nourriture qui revient dans l'assiette »*, convient Laurence Ribeaucourt.

« Il faut aussi prendre en compte, notamment dans les familles maghrébines, le rôle de la mère, poursuit l'assistante sociale. *Certains élèves préfèrent déjeuner chez eux, alors même qu'ils ont un trajet relativement long à faire, simplement parce que le repas familial est sacré. Pour la mère, c'est souvent une raison d'être que de faire les courses et de préparer le repas. Lorsqu'ils étaient en primaire, ils rentraient déjà déjeuner car l'école est au pied des immeubles, ils ont donc du mal à changer leurs habitudes. »* Pour sa part, Jean-Louis Véniel n'hésite pas à évoquer l'influence religieuse lorsqu'il explique que certains élèves sont *« méfiants »* devant ce qui est proposé à la cantine. *« Ils refusent de manger une viande quelle qu'elle soit parce qu'ils n'en connaissent pas précisément l'origine »*, estime-t-il.

S'ils existent bien, ces cas sont peu nombreux et, pour l'encadrement du collège, ils sont surtout l'occasion de mener à bien une réflexion sur l'éducation à l'alimentation. *« Il nous faut apprendre aux élèves la nécessité d'une alimentation équilibrée*, suggère Marie-Claude Baury. *Régler le problème financier ne suffit pas. Il faut aussi que l'adolescent prenne conscience de ce qu'il mange et de l'intérêt qu'il a à varier la composition de ses repas. C'est encore plus vrai pour les enfants issus de milieux défavorisés pour qui le déjeuner est parfois le seul vrai repas de la journée. »* Les enseignants eux-mêmes revendiquent cette éducation à l'alimentation, car ils savent qu'un élève mal ou peu nourri risque d'avoir plus de problèmes dans sa vie scolaire.

Acacio Pereira





Victimes de l'amiante : dialogue de sourds au procès d'Eternit

Une « faute inexcusable » est invoquée

MÂCON (Saône-et-Loire)
de notre envoyé spécial

Dès 1966, les conditions de travail dans l'usine Eternit de Vitry-en-Charollais (Saône-et-Loire) avaient fait l'objet de « recommandations » de la part de la caisse régionale d'assurance-maladie de Dijon, qui avait demandé à plusieurs reprises l'amélioration de la protection du personnel afin de réduire les risques de maladies professionnelles liées à la manipulation de l'amiante. C'est ce qui ressort de l'ensemble des pièces récemment communiquées au tribunal des affaires de sécurité sociale de Mâcon, saisi par six familles d'ouvriers décédés entre 1982 et 1988 et par six retraités de l'entreprise atteints de maladies provoquées par des particules d'amiante.

Les plaignants ont déjà été indemnisés dans le cadre général des réparations financières des maladies professionnelles, mais ils demandent le doublement de toutes les indemnités et rentes accordées en invoquant *« la faute inexcusable »* de la société Eternit. A l'audience du 29 mai, les conseils de l'entreprise avaient soutenu que ni la médecine du travail, ni les organisations syndicales, ni le comité d'hygiène et de sécurité, n'avaient alerté l'entreprise sur les dangers imputables à la manipulation de l'amiante (*Le Monde* du 31 mai). Pour être complètement informé, le président du tribunal avait ordonné, le 6 juin, à la caisse régionale d'assurance-maladie, à l'inspection du travail et au service interentreprises de la médecine du travail, de lui fournir tous les documents relatifs à leurs interventions respectives auprès de l'usine Eternit.

Ce sont ces pièces qui ont été au centre des débats réouverts à l'audience du 4 septembre. En fait, la plupart des documents ont été fournis par la société Eternit elle-même et le président Henri Manent a plusieurs fois fustigé *« l'attitude passive et non coopérative »* de la direction départementale du travail de Saône-et-Loire à refuser de transmettre au tribunal les pièces demandées.

LECTURE DIFFÉRENTE

L'examen des pièces s'est la plupart du temps réduit à un dialogue de sourds où chacun avait une lecture différente des mêmes documents. Les maladies liées à l'inhalation de particules d'amiante sont extrêmement longues à se déclarer, la période de latence pouvant parfois être supérieure à trente ans. Mᵉ Jean-Paul Teissonnière, conseil des plaignants, s'est donc fondé sur la réglementation antérieure au décret de 1977 régissant la manipulation de l'amiante qui ne concernait que le dépoussiérage des locaux professionnels. A ses yeux, les multiples « recommandations » de la CRAM adressées à Eternit montrent que cette réglementation n'était pas respectée et qu'en outre, faisant état d'une *« ambiance anormalement chargée de poussières d'amiante »*, elles auraient été dissimulées au comité d'hygiène et de sécurité de l'entreprise.

Pour Mᵉ Philippe Plichon, défenseur d'Eternit, la société a au contraire anticipé la réglementation en se montrant plus exigeante que la loi. Aucune sanction n'a, d'ailleurs, jamais été prise contre la société Eternit. Quant au comité d'hygiène, un compte rendu montre qu'il a été informé d'une mise en demeure consécutive à la visite d'un ingénieur de la CRAM et qu'il n'y a donc pas eu de dissimulation. *« Vous allez juger en 1997 un comportement d'il y a vingt ou trente ans ! »*, s'insurgeait Mᵉ Plichon dans une phrase qui évoque irrésistiblement les arguments invoqués dans l'affaire du sang contaminé.

Jugement le 11 septembre.

Maurice Peyrot

L'association Victimes du vol 800 demande la mise en examen de Boeing et de la TWA

Le constructeur et la compagnie n'auraient pas pris les mesures préventives recommandées

L'association représentant 160 familles de victimes de l'explosion, le 17 juillet 1996, du Boeing de la TWA a demandé, le 2 septembre, au juge d'instruction Chantal Perdrix la mise en examen des responsables de Boeing et de la TWA. L'association s'appuie sur un rapport du Bureau américain pour la sécurité des transports, qui avait adressé des *« recommandations urgentes »* aux compagnies aériennes possédant des Boeing 747 afin qu'elles protègent les réservoirs de carburant.

REPRÉSENTANT cent soixante familles de victimes de l'explosion en vol du Boeing 747 de la TWA (qui avait provoqué la mort de deux cent trente personnes, le 17 juillet 1996, au large de New York), l'association Victimes du vol 800 a demandé au juge d'instruction chargé du volet français du dossier, Chantal Perdrix, de mettre en examen les sociétés Boeing et TWA, ainsi que l'Agence américaine de l'aviation (FAA). Dans un courrier du 2 septembre, l'association demande au juge de tirer les *« conséquences juridiques »* d'un certain nombre d'éléments *« avérés »* qui pourraient, selon elle, avoir provoqué l'explosion de l'appareil.

L'association s'engage dans la brèche ouverte en décembre 1996 par le Bureau américain pour la sécurité des transports (NTSB), dont les experts aéronautiques ont mené l'enquête technique sur l'accident aux Etats-Unis tandis que le FBI dirigeait l'enquête criminelle. Le 13 décembre, le NTSB avait adressé des *« recommandations urgentes »* aux autorités de l'aviation civile dans le monde entier et aux compagnies aériennes possédant des Boeing 747 afin qu'elles prennent des mesures pour protéger les réservoirs de carburant des avions soit en les remplissant, soit en les isolant des sources de chaleur. Le 22 mai, Boeing avait recommandé aux compagnies possédant des 747 de vérifier les réservoirs centraux de ces appareils.

Pour autant, le FBI et le NTSB ne s'accordent vraiment que sur une donnée fondamentale : la catastrophe aérienne de l'été 1996 est la conséquence d'une explosion du mélange d'air et de vapeurs de carburant contenu dans le réservoir central, quasiment vide, de l'appareil. Mais alors que le FBI n'a toujours pas annoncé la fin des investigations criminelles, la cause de l'explosion – défaillance technique, bombe ou missile – n'est toujours pas déterminée.

Citant les recommandations du NTSB, l'association note que *« ni le constructeur Boeing ni les autorités de certification* [FAA] *n'ont pris les dispositions nécessaires afin d'éviter la formation d'une atmosphère dangereuse* [dans les réservoirs à carburant] *susceptible d'exploser au contact d'une source d'ignition »*. Mᵉ Guy-Michel Ney, son avocat, regrette en outre que le manuel de vol de la compagnie *« donne instruction aux pilotes de surveiller la température des réservoirs et de ne pas tolérer qu'elle dépasse 130 degrés Fahrenheit (pour le vol 800, l'atmosphère explosive fut atteinte à 115 degrés Fahrenheit), alors que l'implantation des sondes de température interdit à l'équipage une vérification fiable de la température des réservoirs, notamment parce que le nombre des sondes est insuffisant »*.

MANUEL DE VOL ERRONÉ

L'association relève enfin *« les indications erronées données par le manuel de vol de la TWA aux équipages, notamment en ce qu'il minimise l'augmentation de la température due au fonctionnement de l'air conditionné (20 degrés F au lieu de 40 degrés F) et qu'il n'attire pas l'attention des équipages sur les risques encourus »*. Aussi l'association, partie civile dans le dossier français, demande-t-elle la mise en examen des sociétés Boeing et TWA et de la FAA.

La semaine précédente, l'association avait été échaudée en constatant que la justice américaine exigeait du juge Perdrix, à la demande de Boeing et de la TWA, la signature d'un engagement de confidentialité avant de lui transmettre des documents jugés *« essentiels »* par l'association.

« Le temps des incertitudes doit prendre fin pour les familles, a déclaré son président, Jose Cremades. *Nous avons le sentiment que les familles, tant qu'elles n'auront pas eu accès à tous les documents de l'enquête, ne sauront pas à quoi s'en tenir sur les causes de l'accident. Nous ne pouvons plus nous contenter des assurances verbales du FBI, d'un côté, qui nous affirme n'avoir trouvé aucune preuve d'une explosion criminelle, et du NTSB, de l'autre côté, qui nous laisse entendre que l'accident est dû à une défaillance technique. »*

Erich Inciyan

Explosion dans un immeuble de la rue Lecourbe à Paris

UNE EXPLOSION, sans doute due au gaz, a éventré un immeuble de la rue Lecourbe dans le XVᵉ arrondissement de Paris, jeudi 4 septembre, à 8 h 40 du matin, faisant 53 blessés dont deux graves. Tout le quartier a entendu la déflagration, en raison de la propagation de l'onde de choc par les sous-sols, jusqu'à cent mètres autour de l'immeuble, et des vitres ont été cassées rue Blomet et rue des Volontaires.

L'explosion s'est produite dans un appartement du deuxième étage, mais la cause exacte de l'accident n'est pas encore connue. L'immeuble, à la façade hausmanienne en pierre de tailles, est détruit au deux tiers. Jeudi après-midi, une autre explosion, de moindre envergure, a fait un mort dans un appartement du même arrondissement, rue Jacques-Baudry.

DÉPÊCHES

■ **ATTENTAT : l'explosion d'une bombe artisanale, jeudi soir 4 septembre, a partiellement endommagé les locaux de l'Ecole nationale d'administration (ENA) à Strasbourg, sans faire de victime.** Le SRPJ de Strasbourg a été saisi de l'enquête. L'engin, de facture *« relativement élaborée »*, avait été placée près de la porte d'entrée, indique-t-on de source judiciaire. Les locaux dans lesquels se déroulent actuellement les épreuves du concours d'entrée n'ont subi aucun dégât.

■ **IMMIGRATION : la Cimade a critiqué, jeudi 4 septembre,** les arbitrages rendus mercredi par le premier ministre Lionel Jospin à propos des projets de loi sur l'immigration et la nationalité. L'organisation estime que ces projets sont *« conservateurs »*. *« Le gouvernement maintient l'essentiel du dispositif existant. Si l'on peut admettre son souci de décrisper le débat, il ne faut pas que cela soit au détriment du fond »*. La Cimade demande également le retour à la législation sur la nationalité d'avant 1993.

■ **POLICE : une femme policier a été mise en examen et écrouée,** mercredi 3 septembre à Marseille, pour *« non dénonciation de crimes »*. La gardienne de la paix est poursuivie pour s'être abstenue de dénoncer l'ami d'une amie. Cet homme ferait partie d'une équipe de malfaiteurs spécialisée dans les vols à main armée.

■ **Le procureur d'Aix-en-Provence Jacques Beaume a soutenu,** jeudi 4 septembre, le commissaire de police de Vitrolles dans la polémique qui l'oppose à la municipalité FN depuis près d'un mois. Le commissaire Jacques Rabillé *« n'a agi que sur mes instructions : j'ai personnellement suivi et pris les décisions dans toutes les affaires de police judiciaire de cette commune »*, a déclaré jeudi le procureur Beaume. Le procureur a estimé *« fondamentalement anormal qu'un élu de la République suscite des pétitions contre un fonctionnaire de l'Etat »*, évoquant une publication municipale appelant les Vitrollais à dénoncer auprès du préfet de région le *« laxisme »* de la police nationale.

LANGUE D'OC Le premier collège bilingue franco-occitan a ouvert ses portes, jeudi 4 septembre, à Lattes, dans la banlieue de Montpellier (Hérault). ● CETTE OUVERTURE est la conséquence directe du succès des 29 *calandretas*, ces écoles occitanes gratuites et laïques dont la première a été créée en 1979 à Pau, à l'époque de *« Gardarem lou Larzac »*. ● AUJOURD'HUI, l'approche de l'occitan n'est plus centrée sur un combat passéiste mais sur une ouverture à la société moderne. ● L'INSTITUT supérieur des langues de la République française, qui ouvrira en octobre à Béziers, formera les maîtres occitans, mais aussi bretons, basques, catalans et alsaciens. ● FACE AU SUCCÈS du Théâtre de la Rampe, à Montpellier, qui propose des *spectacles* en langue d'oc, son directeur, Joan-Loïs Blénet, considère qu'il faut désormais au théâtre occitan une structure interrégionale.

L'enseignement donne une seconde jeunesse à la langue occitane

Le premier collège bilingue a ouvert ses portes à Montpellier. Il prolonge le succès des 29 écoles « calandretas ». La langue du pays d'Oc a perdu son caractère protestataire et passéiste pour devenir un moyen d'intégration et d'ouverture

MONTPELLIER
de notre correspondant

Sa création sonne comme une réponse à ceux qui prétendent que l'occitan est une langue moribonde : le collège Léon-Cordas, premier collège bilingue franco-occitan, a ouvert ses portes le jeudi 4 septembre à Lattes, dans la banlieue de Montpellier (Hérault). Conçu à l'image de ceux qui existent déjà en Bretagne ou au Pays basque, il accueillera dans un premier temps 17 élèves répartis en deux classes de sixième. Il devrait recevoir, à terme, 240 enfants.

Cette naissance est une conséquence directe du succès des *calandretas*, ces écoles occitanes gratuites et laïques qui prospèrent depuis que des militants ont créé la première, en 1979, à Pau, dans la *mouvance du mouvement occitaniste*. C'était l'époque du *« Gardarem lou Larzac »*, et les occitanistes s'étaient alors inspirés du modèle québécois, qui forme des enfants bilingues. Tout l'enseignement se déroule en occitan, qui est ainsi la langue parlée de l'école.

Dix huit ans plus tard, 29 *calandretas* accueillent 1 400 élèves, de la maternelle au CM2, dans une zone qui va de Nice à Bayonne. Chaque année, de nouvelles classes sont ouvertes. *« Rien qu'à Montpellier*, explique Jean Rohr, chargé de communication à la Confédération des écoles occitanes calandretas, *on a 260 enfants répartis sur trois écoles. Et on est obligé de refuser du monde. »* La prise en charge financière des enseignants par l'Etat, depuis 1993, n'est sans doute pas étrangère à ce développement. Mais elle n'explique pas tout.

UNE PÉDAGOGIE « ACTIVE »

Le succès tient surtout au modèle original d'enseignement proposé par ces établissements, basé sur une pédagogie active impliquant les enfants dans la vie de l'école, sur une plus grande participation des parents et un travail en équipe des enseignants. Autre raison : l'approche de l'occitan n'est plus centrée sur un combat passéiste mais sur une ouverture à la société moderne.

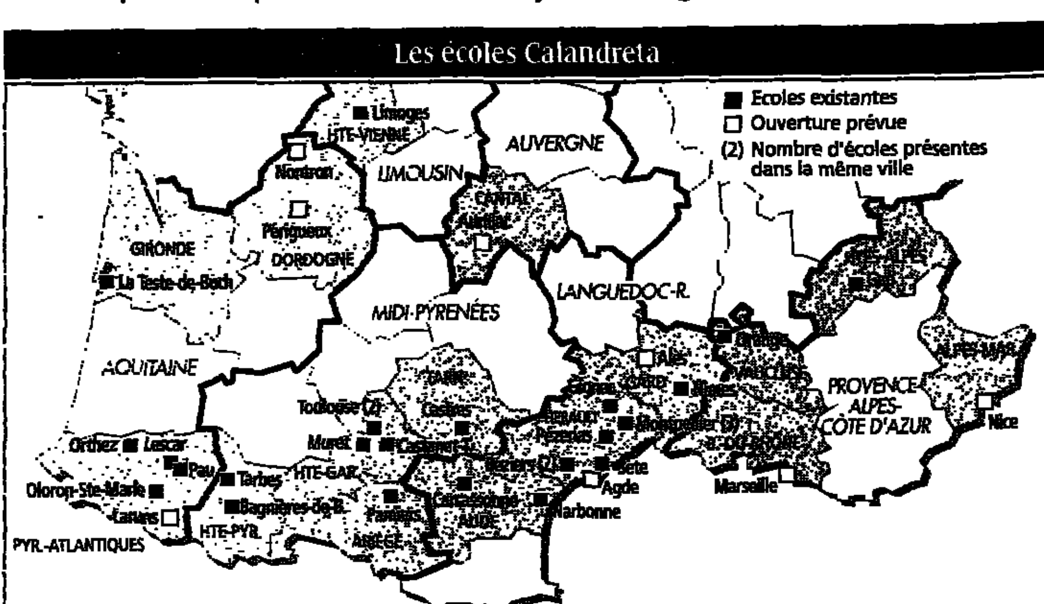
Ces écoles séduisent ainsi des parents qui n'étaient pas concernés par le phénomène occitan, certains trouvant à travers elles un moyen d'offrir de nouvelles racines à leurs enfants. D'autant que la crainte de voir les élèves rejetés en marge du système scolaire s'est estompée. Les évaluations faites par l'éducation nationale montreraient que les jeunes issus des *calandretas* ont des résultats aussi bons, sinon meilleurs, que les autres lorsqu'ils *réintègrent le giron de l'école traditionnelle*. Un Institut supérieur des langues de la République française ouvrira en octobre à Béziers. A l'image des IUFM, il assurera la formation des maîtres occitans, mais aussi bretons, basques, catalans et alsaciens.

Le nouveau collège montpelliérain constitue le prolongement logique de cette évolution. Financé dans un premier temps par des fonds associatifs, il devrait permettre aux enfants de continuer à pratiquer leur langue tout en proposant, là aussi, une pédagogie différente. Le directeur, Thierry Daullé, souhaite créer un *« laboratoire qui aiguillonne la grande maison éducation nationale en démontrant qu'avec d'autres schémas on peut faire des choses intéressantes »*. Un semi-internat recevra les élèves quatre jours dans la semaine. Les durées des cours ont été réduites à quarante-cinq minutes, la notation remplacée par une échelle de couleurs, et les devoirs à la maison supprimés. Tout comme *« les cartables de quarante kilos sur les épaules »*.

A l'autre bout de la chaîne, les effectifs « occitanophones » de l'université Paul-Valéry de Montpellier *ont, eux aussi, explosé*, passant en cinq ans de 300 à 750 étudiants. On trouve parmi eux des jeunes de la région, mais aussi des nouveaux arrivants pour qui la langue d'oc fonctionne comme un facteur d'intégration. *« Les étudiants n'ont plus le regard que nous avions il y a quelques années, lorsque l'occitan était teinté de militantisme »*, explique Gérard Gouiran, responsable des unités de valeurs et des cycles occitans à Montpellier. *« Pour eux, désormais, c'est d'une normalité totale. »*

L'université a aussi créé, en janvier 1996, un service de langue occitane grâce à une convention passée avec le conseil régional du Languedoc-Roussillon. Il aide les particuliers, associations ou collectivités à réaliser des traductions (mariages, dépliants ou étiquettes de produits régionaux). Ouvert en mai dernier, son site Internet franco-anglais, permettant notamment d'entendre l'occitan, a déjà été consulté par 300 personnes. Une nouvelle preuve, selon Jean-François Courouau, son promoteur, qu'*« en France on a été très loin vers une uniformisation totale, en croyant lier modernité et monolinguisme. Mais on se rend compte que c'était une chimère. Aujourd'hui, on gagne à avoir les pieds bien plantés dans la terre où l'on est. »*

Jacques Monin



Un conservatoire pour le théâtre ?

Créé en 1974 à Montpellier, le Théâtre de la Rampe propose, avec un *succès grandissant*, des spectacles en occitan. Son directeur, Joan-Loïs Blénet, considère qu'il faut désormais, pour le théâtre occitan, une structure interrégionale inspirée du modèle des conservatoires ou des centres dramatiques nationaux.

Plusieurs collectivités du sud de la France sont prêtes à soutenir ce projet. Catherine Trautmann, qui a reçu M. Blénet au ministère de la culture le 22 août dernier, lui a promis que *« ce sujet* [lui] *tient à cœur »* et que *« les cultures régionales seront davantage présentes dans la contractualisation qui doit être renouvelée avec les régions »*.

La longue marche des amoureux des sentiers côtiers de Bretagne

LORIENT
de notre correspondant

Vingt ans après la loi du 31 décembre 1976, *qui a institué la servitude de passage de trois* mètres de large sur le littoral pour les piétons, la longue marche des défenseurs des sentiers côtiers est loin d'être achevée en Bretagne. L'association Les Amis des chemins de ronde, qui regroupe quelque 500 marcheurs, incite les municipalités côtières à mettre en place une telle servitude. *« Sur les 850 kilomètres du littoral morbihannais, rias et golfe du Morbihan compris, en janvier 1996, la servitude existait sur 221 kilomètres dans 32 communes »*, explique-t-on à la préfecture du Morbihan. Il faut y ajouter quelque 200 kilomètres de voies et chemins publics.

La marche des amoureux des sentiers risque de durer : une dizaine de kilomètres de sentiers nouveaux sont ouverts tous les ans et les blocages pour freiner ou repousser la mise en place de la servitude sont monnaie courante. *« Trois propriétaires empêchent le passage du sentier, bien que l'arrêté municipal ait été pris »*, explique un marcheur de Belz, au fond de la rivière d'Etel où, fin août, des dizaines d'Amis des chemins de ronde du Morbihan et du Finistère se rassembleront.

« A Sarzeau, les élus ne veulent pas l'imposer aux propriétaires réticents. Nous sommes la seule commune du littoral morbihannais avec 35 kilomètres de côtes qui n'ait pas de sentiers balisés », témoigne Mme Le Guen, qui attend depuis 1989 que le maire tienne ses promesses. Si Belle-Ile a ainsi senti très vite l'intérêt touristique des sentiers côtiers où se pressent chaque jour des centaines de marcheurs, les propriétaires riverains de la ria de La Trinité-sur-Mer se sont, en revanche, opposés, lors d'une enquête publique, à la servitude. Plus délicates sont les oppositions manifestées par les ostréiculteurs, nombreux sur le littoral du sud de la Bretagne : ces « paysans de la mer » sont désormais tenus d'avoir des installations sanitaires conformes à une directive de Bruxelles.

Dans le Finistère, où les Amis des chemins de ronde sont forts d'une centaine d'adhérents, 250 kilomètres de sentiers côtiers sont réalisés sur un littoral très accidenté et long d'un millier de kilomètres. *« Un tiers du littoral est urbanisé et la servitude reste à mettre en place sur un autre tiers »*, dit Mme Floriet, responsable de l'association pour le Finistère. L'annulation, début juillet, par le préfet du Finistère d'un arrêté du maire de Névez, près de Concarneau, qui autorisait l'ouverture d'un sentier côtier passant près de la propriété d'une citoyenne américaine, a suscité réactions et manifestation. L'élu, qui se battait depuis des années pour instituer cette servitude, a décidé un recours auprès du tribunal administratif.

Michel Le Hebel

Une « fraude fiscale massive » est dénoncée en Corse

L'HEBDOMADAIRE *Le Journal de la Corse* publie, dans son édition de vendredi 5 septembre, un rapport de l'Inspection générale de Finances sur la *« situation en Corse »* dont l'existence avait été révélée la semaine dernière par *La Lettre de l'Expansion*. Ce rapport, daté du 16 juin 1997 et signé par l'inspecteur général des Finances François Cailleteau, dénonce l'existence d'une fraude fiscale massive en Corse et dresse un sévère réquisitoire contre les dérèglements des pratiques économiques et civiques sur l'île, décrite comme *« un paradis fiscal »*.

L'inspecteur général Cailleteau souligne que *« la fraude fiscale massive* (...) *minore la réalité du revenu disponible »* des habitants de l'île dont *« le revenu brut par an et par habitant »* atteint 90 % du revenu métropolitain moyen, plus que celui du Nord-Pas-de-Calais ou de la Picardie. A preuve, *« l'équipement des ménages est excellent en Corse »*, notamment avec un record national pour les automobiles et les motos, précise l'auteur avant d'énumérer les nombreux avantages fiscaux dont bénéficient les îliens.

« CHAMPIONNE » DU RMI

François Cailleteau relève cependant que ces avantages fiscaux sont confisqués pour le consommateur *« par un réseau pléthorique de distribution, une entente avérée, condamnée mais persistante, fixant le prix de vente à un niveau suffisamment rémunérateur pour éviter la disparition des moins compétitifs »*.

« Championne » nationale hors DOM-TOM pour le RMI avec presque le double d'allocataires par rapport à la moyenne nationale, la Corse se caractériserait par l' *« aptitude »* de ses habitants *« à utiliser les innombrables canaux de la solidarité nationale »*.

Le rapport dénonce également *« les méthodes franchement répréhensibles »* de fonctionnement de l'économie corse, en particulier le non-paiement de la TVA. Il établit que *« les collectivités locales se livrent parfois à des agissements regrettables »* en matière de gestion de trésorerie et de marchés publics.

Dénonçant le fait que *« les trois quarts des redressements fiscaux ne sont pas recouvrés »*, l'auteur du rapport constate que *« la Corse était pour les non-salariés un paradis fiscal de fait avant de le devenir en droit par la zone franche »*, mise en place par le gouvernement Juppé, qui *« va exempter totalement ou largement les artisans et commerçants d'impôt sur le revenu »* et *« conforter un système où le nouveau venu n'est pas le bienvenu, a fortiori s'il n'est pas corse »*.

M. Cailleteau estime, en conclusion, que *« la Corse ne vit pas dans un état de droit »*, ce qui est *« désastreux pour son développement, en décourageant l'investissement, en particulier venant de l'extérieur »*.

Extension du tramway de l'agglomération de Rouen

LA PROLONGATION d'une des deux lignes de tramway du réseau Métrobus de l'agglomération de Rouen – mise en service le 1er septembre – doit être inaugurée, samedi 6 septembre, par Laurent Fabius, président du district, président de l'Assemblée nationale et député et maire PS du Grand-Quevilly. La première partie du réseau avait été ouverte le 17 décembre 1994.

L'extension de 4,2 kilomètres permettra une desserte de Sotteville-lès-Rouen, de Saint-Etienne-du-Rouvray et, à son terminus, du nouveau campus universitaire du Madrillet, soit un réseau de 16 kilomètres. Simultanément, la station centrale de Rouen, située en souterrain devant le palais de justice, a été mise en service.

Au total, le tramway rouennais aura coûté près de 3,7 milliards de francs, dont 550 millions de francs pour l'extension. Les deux prochaines étapes seront la réalisation d'un prolongement de la ligne de Grand-Quevilly vers Grand-Couronne et le choix, avant la fin de l'année 1997, du mode de transport pour une ligne est-ouest de 10 kilomètres en site propre. – *(Corresp.)*

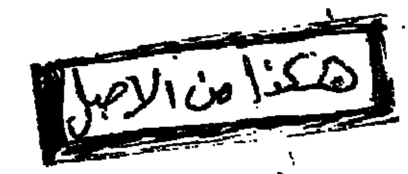
DÉPÊCHES

■ **TUNNEL DE BOULC-EN-DIOIS :** annoncée le 4 septembre, la fin des travaux du tunnel routier de Boulc-en-Diois (*Drôme*) laisse espérer la fin du désenclavement de ce petit village de 95 habitants, coupé du reste du département depuis le glissement de terrain du 11 janvier 1994.

Ce tunnel, long de 800 mètres, devrait être mis en service fin 1997 ou début 1998. Le coût total de l'opération est estimé à 56 millions de francs.

■ **PUY-DE-DÔME : le dossier du projet de Centre européen du volcanisme Vulcania** a été une nouvelle fois examiné par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, jeudi 4 septembre. Les opposants demandent le sursis à exécution du permis de construire, accordé le 17 juillet (*Le Monde* du 28 août).

■ **VILLES : une mission sur la politique de la ville**, comprenant des urbanistes, architectes, sociologues, etc., va être confiée à un élu, a déclaré Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, dans un entretien accordé au mensuel *Maires de France* de septembre. De son côté, la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM) a confirmé, jeudi 4 septembre, *« son appréciation positive »* à l'égard du plan emploi-jeunes de la ministre, considérant notamment qu'il peut *« mobiliser et concrétiser de nombreuses initiatives d'élus, d'associations et de responsables du développement local »*.



Le Monde des INITIATIVES LOCALES
LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE DES VILLES DE AULNAY-SOUS-BOIS, DRANCY, LE BLANC-MESNIL, SEVRAN, TREMBLAY-EN-FRANCE, VILLEPINTE

Recrute par voie de mutation

son directeur financier

Missions
- Gestion autonome d'un budget de 180 millions de francs
- Gestion de la dette et de la trésorerie • Analyse financière et fiscale
- Développement d'une programmation pluriannuelle
- Encadrement d'une équipe comptable de 3 personnes
- Travail en coopération avec une équipe de 4 personnes.

Profil
- Bonne connaissance des instructions comptables, des finances publiques et de l'organisation comptable
- Maîtrise des outils informatiques
- Expérience exigée.

Rémunération
- Statutaire + Régime indemnitaire.

Ce poste conviendrait à **un(e) candidat(e) au grade d'attaché.**

son directeur des affaires juridiques

Missions
- Prise en charge des questions juridiques et de contentieux de l'ensemble des activités du SEAPFA • Assistance juridique à l'encadrement dans une démarche de pré-contentieux
- Gestion des ressources humaines
- Contrôle juridique des actes du syndicat.

Profil
- Formation juridique supérieure de droit public ou équivalent
- Expérience de fonctionnement des collectivités locales et de leurs partenaires institutionnels
- Expérience du contentieux
- Travail à mener en coopération avec l'équipe d'encadrement.

Rémunération
- Statutaire + Régime indemnitaire.

Ce poste conviendrait à **un(e) candidat(e) titulaire du grade d'attaché.**

Adresser votre candidature manuscrite et votre CV détaillé à monsieur le Président du SEAPFA, 2/4 rue Joliot-Curie, 93274 Sevran cedex.



VILLE D'ANGERS
CENTRE DE CONGRÈS

recherche son

Directeur Général H/F

Dans le cadre de l'Association Angers-Congrès présidée par le maire d'Angers, vous dirigerez et animerez une équipe de 20 collaborateurs chargée de prospecter, d'organiser et d'accueillir des congrès, événements d'entreprises, réunions, séminaires, spectacles et festivals. Vous serez le leader commercial de la structure, saurez créer des synergies avec de nombreux partenaires, ainsi que des prescripteurs.

Spécialiste de la communication et de la vente de services, parlant couramment l'anglais, vous avez, à 35/45 ans :
- une formation supérieure de préférence marketing commercial, ou tourisme,
- une expérience confirmée de la négociation commerciale Business to Business ou/et Associations,
- monté des actions de promotion ou de relations publiques,
- géré un grand équipement et animé des équipes.

Vos qualités managériales et commerciales, votre sens du travail en équipe seront parmi les critères déterminants du choix.



Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser avant le 4 octobre votre CV accompagné d'une lettre de motivation sous la référence CDE 97021 M à FC Conseil, 9, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui garantit toute confidentialité.

FRANCOIS CORNEVIN

Chefs de projets transports urbains

LYON

Nous recrutons pour le SYTRAL, autorité organisatrice des transports de l'agglomération lyonnaise,

2 chefs de projets

Chacun sous la responsabilité du Directeur de Réseau et en liaison avec la société privée d'exploitation, aura en charge, sur un secteur géographique :
- le suivi et l'analyse de la gestion de l'offre (lignes régulières, lignes scolaires, navettes), la coordination des études techniques pour en mesurer l'adaptation et les performances quantitatives et qualitatives ;
- le pilotage des études nécessaires à l'amélioration de l'offre dans le cadre de l'application du plan des déplacements urbains adopté cette année ;
- les propositions de restructuration de l'offre et le suivi de leur mise en œuvre.

Vous êtes ingénieur TPE ou vous avez un DESS transports urbains.

Vous avez une première expérience à un poste identique, vous avez déjà, un statut fonctionnaire ou vous souhaitez le devenir et vous désirez vous investir fortement dans un nouveau poste au sein d'une équipe dynamique.

Adresser votre candidature, sous réf. CP, à CAPFOR, 70 rue Boileau, 69006 Lyon, qui garantit sa confidentialité.

CAPFOR

BRETAGNE - FRANCHE COMTE - ILE DE FRANCE - NORMANDIE - PAYS DE LOIRE - POITOU CHARENTES - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - RHONE-ALPES

Ingénieurs et Informaticiens

LILLE METROPOLE
Communauté Urbaine

Rejoindre Lille Métropole-Communauté Urbaine, c'est mettre ses compétences au service de la coopération intercommunale pour le développement d'une Métropole qui rassemble 87 communes et plus d'un million d'habitants. Avec un budget de 7 milliards de francs, la Communauté Urbaine de Lille intervient dans le domaine de l'aménagement et gère les services publics de transports en commun, voirie, écologie urbaine ...

Ainsi, rejoindre Lille Métropole-Communauté Urbaine, c'est travailler à l'émergence d'une grande agglomération internationale puissante, moteur du développement local, régional et transfrontalier.

Ingénieur d'études

(Ingénieur subdivisionnaire par voie de mutation, de détachement ou après concours)

• Missions : Lille Métropole-Communauté Urbaine met en place un ambitieux schéma de gestion des résidus urbains articulé autour du triptyque " jeter moins, trier plus et traiter mieux ". Une collecte sélective des ordures ménagères d'ores et déjà appliquée pour 200 000 habitants sera progressivement généralisée à l'ensemble de la population.

Dans ce cadre, vous réalisez l'ensemble des études sur la conception, l'expérimentation et le contrôle des nouveaux modes de collecte sélective, en relation étroite avec les équipes d'exploitation :

-Vous analysez et contrôlez les résultats obtenus dans les phases d'expérimentation puis de mise en œuvre,

-Vous êtes également chargé de l'élaboration et du suivi des marchés s'y rapportant.

• Profil : Après une formation supérieure scientifique (école d'ingénieurs, 3ème cycle universitaire), vous souhaitez exercer un travail d'études servi par vos capacités d'analyse et de synthèse.

Vous maîtrisez les outils statistiques ainsi que l'utilisation des outils bureautiques (Excel, Access.).

Votre motivation pour le domaine de l'environnement est un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre candidature par lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo sous réf. 96-56 LM à M. le Président de la Communauté Urbaine de Lille, Service Développement des Ressources Humaines, 1 rue du Ballon, BP 749, 59034 LILLE Cedex.



La Ville de QUETIGNY
10 000 habitants
ville nouvelle à 5 km de Dijon

RECRUTE par voie de MUTATION 2 ATTACHÉS TERRITORIAUX

pour exercer les fonctions de :

● **Responsable des Affaires Juridiques et Foncières :**

Missions : gestion des affaires foncières et suivi des dossiers POS, PAZ, lotissements....
suivi du patrimoine
suivi des assurances
gestion des achats de fournitures et matériels

Profil : formation et expérience juridiques
connaissance du droit des sols
expérience en économat et gestion du patrimoine

● **Responsable du service Finances Comptabilité**

Missions : encadrement du service (2 agents)
gestion des procédures budgétaires
suivi de l'exécution budgétaire
gestion de la dette et de la trésorerie
étude et suivi de la fiscalité locale
suivi des dossiers financiers
assistance des services en matière comptable et budgétaire

Profil : expérience dans des fonstions similaires
bonne maîtrise de l'instruction M 14
bonne maîtrise de l'outil informatique (outils utilisés : Word 7, Excel 7, Civitas)
rigueur et organisation
disponibilité et qualités relationnelles

Pour ces deux postes, adresser une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé avant le 15 septembre 1997 à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville 21800 QUETIGNY

Le Monde des INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

CENTRE DE FORMATION INTERCONSULAIRE

RECHERCHE SON FUTUR DIRECTEUR

Véritable manager, chargé de développer les activités de formation technique pour l'artisanat et l'industrie

Il dirigera un Centre de profit de 20 collaborateurs permanents, un chiffre d'affaires annuel de 12 MF.

Homme ou femme, rigoureux, possédant la fibre commerciale et un goût de l'animation d'équipe, il aura une expérience réussie d'au moins 10 ans dans le monde de la formation.
Rémunération selon profil et expérience.
Lieu de travail : Strasbourg

Envoyer lettre de motivation et CV (sous N°9787) à:
Le Monde Publicité - 21 bis, rue Claude Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05

Gestionnaires et Financiers

Ville de Saint-Pierre lès Elbeuf

Vous êtes jeune, d'esprit ouvert aux innovations, vous vivez le service public comme une mission valorisante ?
Dans le cadre de l'organisation de ses services orientée vers l'amélioration de la qualité du service aux citoyens nous recrutons :

Un CONTROLEUR DE GESTION (H/F)

Missions :
- Contrôle de gestion : élaboration des tableaux de bord, procédures internes, préparation budgétaire, suivi des programmes pluriannuels.
- Gestion de la Régie de la Restauration scolaire : suivi budgétaire, mise en place de procédures, aspects financiers, comptables et techniques.

Profil recherché :
- Sens du travail en équipe.
- Connaissance des outils micro-informatiques : Lotus Notes, Excel, Requêtes SQL, sous système Windows 95 (Réseau Windows NT).
- Première expérience souhaitée.

Les candidatures devront comporter un CV, une lettre de motivation.
Le poste est à pourvoir pour le 1er octobre 1997.

Dossier à adresser à Monsieur le Maire
Place François Mitterrand - 76320 SAINT-PIERRE LES ELBEUF





ARGENTEUIL
MAIRIE

(Val d'Oise)
recherche son

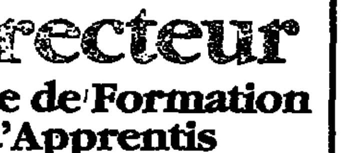
Directeur du Contrôle de Gestion

▶ Au sein de la Direction des Finances et du Budget, vous travaillerez avec un collaborateur et des Assistants de Gestion Sectoriels ▶ Vous assurerez le bon fonctionnement et la cohérence des outils et des pratiques de pilotage de la gestion de la ville ▶ Vous diffuserez la pratique du Contrôle de Gestion auprès des Services ▶ Vous apporterez aide et assistance à la Direction Générale dans la préparation budgétaire et réaliserez à sa demande des études ponctuelles ▶ Vous aiderez les Directions dans leur recherche de financement européen pour les projets à venir ▶ Ce poste s'adresse à un cadre de Direction de la filière Administrative ou Technique, doté d'une solide formation en Contrôle de Gestion et possédant une expérience de mise en place d'outils de gestion ▶ La dimension de conseil et d'animation est importante pour cette fonction.

Veuillez adresser directement votre dossier de candidature lettre + CV + photo sous la référence CG/EF à Feldman Conseil, Evelyne Feldman, 85, bd. Voltaire, 75011 Paris.

Feldman Conseil





Directeur
Centre de Formation d'Apprentis

Cadre d'emploi des Attachés territoriaux

Sous l'autorité du Secrétaire Général Adjoint chargé de l'Education, il assurera :
• la gestion administrative et financière de l'établissement • l'organisation pédagogique et l'animation de l'équipe enseignante • les relations avec les partenaires institutionnels, les entreprises, les structures d'accueil, d'information, d'orientation et les organismes de formation • le développement des dispositifs de formation initiale et de formation continue. *L'action du Directeur devra* s'inscrire dans un projet d'établissement dont il conduira l'élaboration et le suivi de sa mise en œuvre.

Diplômé de l'enseignement supérieur, il devra posséder : • une aptitude affirmée à l'encadrement et à la médiation • le sens de l'organisation et de la rigueur. Une expérience dans le domaine de la formation professionnelle sera appréciée.

La Ville de Belfort (52 000 habitants), située entre Vosges et Jura, à proximité de l'Allemagne et de la Suisse, dotée d'universités et d'une vie culturelle et sociale intense, recrute un Directeur pour son Centre de Formation d'Apprentis (550 jeunes en formation - 1 CLIPPA - Préparation à 24 diplômes, dont 5 brevets professionnels et 1 baccalauréat professionnel dans cinq spécialités de formation).

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, accompagnée d'un CV détaillé, à Monsieur Jackie Drouet, Maire de Belfort, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, place d'Armes, 90020 Belfort Cedex, **avant le 20 septembre 1997.**

BELFORT

MEDIA SYSTEM



A.D.E.C.

Créée par la Collectivité Territoriale Corse en 1992, l'Agence de Développement Économique de la Corse, 22 personnes, chargée d'instruire et de gérer 90 MF d'aides aux entreprises, de mener des études sectorielles, de valoriser les filières de production et de réaliser la promotion de l'île, recherche, pour Ajaccio

Deux Chargés de Mission

Technologies de l'Information et de la Communication (Réf. LR997J)

De formation ingénieur (ou équivalent), jeune, mobile et pouvant faire la preuve de réussites dans la création, la gestion et l'animation de sites télématiques et de réseaux informatiques, vous aurez le souci de promouvoir ces nouvelles technologies et d'assurer le développement de l'implantation de services et d'équipements en Corse. Vous saurez faire partager votre passion et vos connaissances aux Hommes de l'Agence, à vos Partenaires et au Public. Curieux et rigoureux, vous collecterez informations et moyens en provenance de l'Europe.

Énergies Renouvelables (Réf. LR997K)

De formation ingénieur (ou équivalent), négociateur confirmé (un diplôme de type IAE serait un plus), disponible et mobile, les questions liées au développement des énergies renouvelables, à la Maîtrise de la Demande d'Electricité et à l'implantation de grands équipements énergétiques vous passionnent. Vous aimez partager vos connaissances et compétences. Votre autorité et votre rigueur vous autorisent à guider les prises de décisions des dirigeants.

PROFILS :

Ces postes correspondent à des professionnels expérimentés, autonomes, communicants, créatifs, dynamiques, fiables et intégrés à la recherche d'une expérience transnationale.
Rémunération : salaire brut 200 KF/13 mois + indemnités de transport + tickets restaurant + remboursement des déplacements selon les frais réels.

Envoyer CV + photo sous la référence choisie au Florian Mantione Institut, 1 place Paul Bec, BP 9227, 34043 Montpellier Cedex 01, ou consulter la définition de fonction sur Minitel 3615 code SOFTEL.

Florian Mantione Institut
Réseau International de Conseil en Ressources Humaines

RESPONSABLE DES AFFAIRES GÉNÉRALES
ATTACHÉ TERRITORIAL

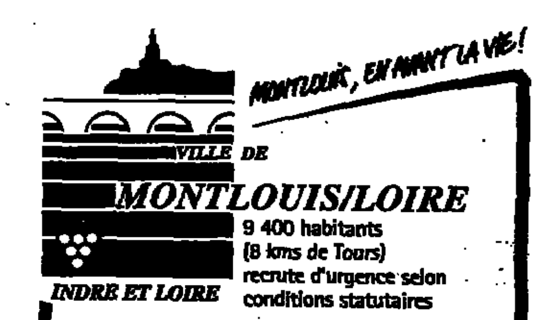
LE DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE *recrute par voie de mutation ou de détachement pour sa direction des interventions sociales et de solidarité*

Vous intervenez dans 3 domaines : gestion des assistantes maternelles embauchées à titre permanent, formation accueil familial à titre permanent et non permanent et coordination de certaines actions ASE et PMI.
Votre fonction d'organisation et d'encadrement s'exerce en liaison avec les autres services de la direction.
Vous apporterez votre concours en matière de suivi de gestion (aide technique et soutien dans l'élaboration d'outils de gestion), comptabilité, logistique, formation.

La maîtrise des mécanismes comptables et de l'outil informatique, un esprit d'analyse et de synthèse, le sens de l'organisation et du travail en équipe sont autant d'atouts pour réussir à ce poste.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite + CV au président du conseil général, direction des ressources humaines et de la communication, BP 4104, 49041 Angers cedex 01.

Anjou
Conseil Général de Maine et Loire



9 400 habitants
(8 kms de Tours)
recrute d'urgence selon conditions statutaires

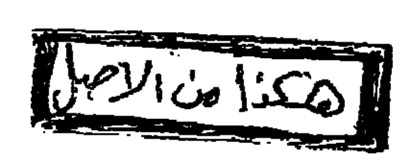
responsable du service finances-personnel (collaborateur direct du secrétaire général)

UN ATTACHÉ TERRITORIAL

Vos missions seront :
- l'élaboration et le suivi budgétaire
- la gestion de la dette et de la trésorerie
- la réalisation d'études budgétaires financières et fiscales
- le suivi de la paie et la gestion des carrières
- le bilan social et le plan de formation
- la communication interne.

Votre profil :
- solide expérience en comptabilité publique (M14-M49)
- connaissances du statut de la fonction publique territoriale
- *aptitude* à l'encadrement
- qualités relationnelles
- bonne pratique de l'outil informatique.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et photo à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville, BP 80, 37270 Montlouis-sur-Loire.



Le Monde des INITIATIVES LOCALES

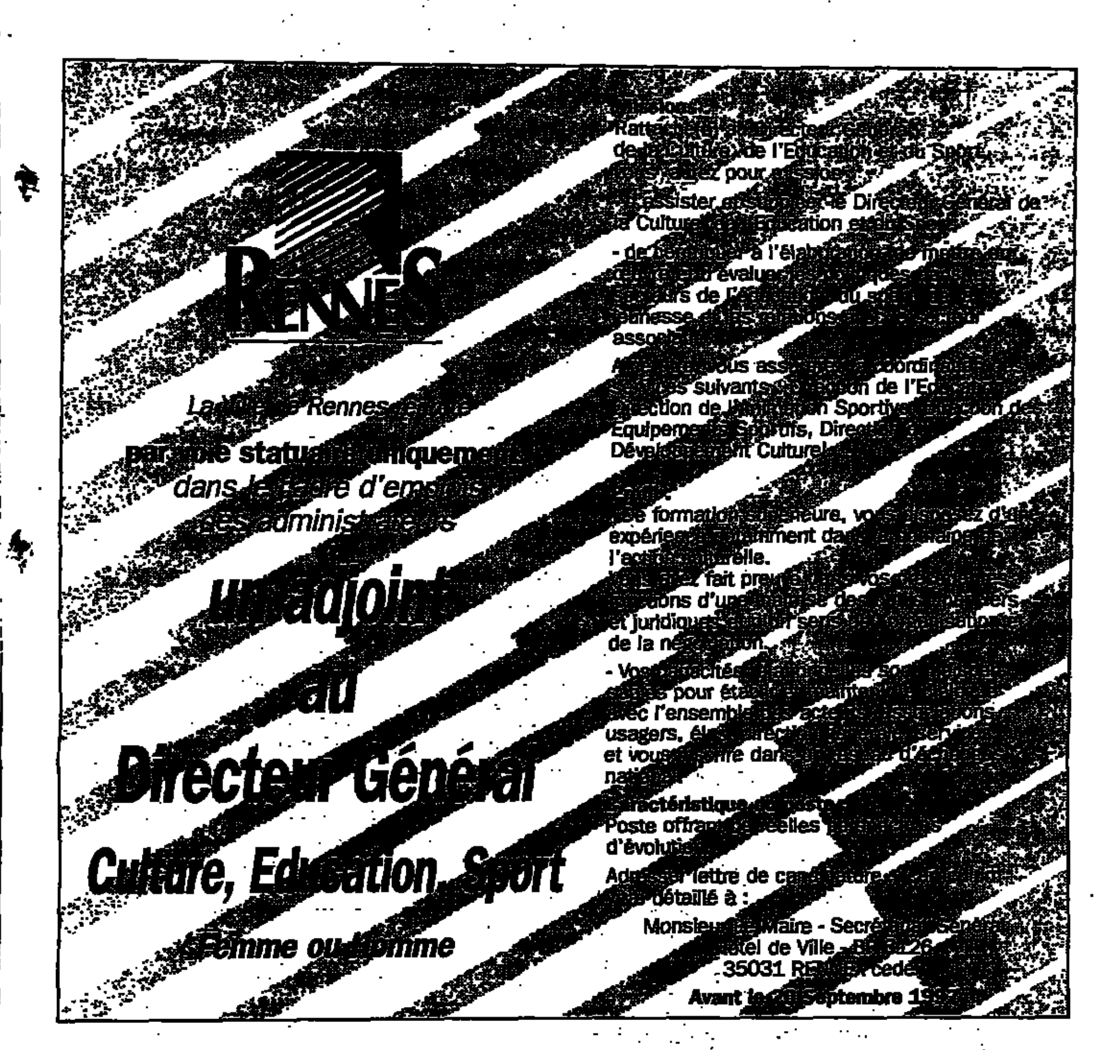
Cadres Territoriaux

VILLE DU SUD DE LA FRANCE
100 000 habitants
recrute
UN(E) JOURNALISTE CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION
Cadre issu d'une école de communication ou de journalisme

Son profil :
- expérience journalistique
- bonne connaissance de la P.A.O.
- connaissance des collectivités territoriales

Ses missions :
- encadrement du service
- pilotage de campagnes et d'actions de communication (de la conception à l'évaluation), rédaction de publications

Dossier de candidature complet (lettre de motivation manuscrite + C.V. + photo) à adresser avant le 15 septembre 1997 à : *LE MONDE PUBLICITÉ* *BP 218 - 21 bis, rue Claude Bernard - 75226 Paris Cedex 05* sous la référence 9783.



Directeur de réseau transports urbains

LYON

Nous recrutons pour l'autorité organisatrice des transports de l'agglomération lyonnaise

Directeur de réseau

Sous l'autorité du DG, vous assurez l'interface entre l'autorité organisatrice et l'exploitant. Vous êtes une force de proposition pour concevoir, aménager ou améliorer l'offre de transport en commun, piloter l'exploitation du réseau, contrôler l'exécution du cahier des charges par l'exploitant, gérer le patrimoine fixe et roulant (entretien + renouvellement), gérer le budget d'exploitation qui s'élève à 1,5 MdF. De formation X, Centrale, TPE ou DESS transport, vous avez une expérience réussie de l'exploitation ou de la direction d'un réseau de transport en commun d'une ville importante, une bonne « culture » collectivités locales, un fort charisme et une énergie réalisatrice importante.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. CC/CG, à CAPFOR, 70 rue Boileau, 69006 LYON, qui garantit sa confidentialité.

CAPFOR

BRETAGNE - FRANCHE COMTÉ - ILE DE FRANCE - NORMANDIE - PAYS DE LOIRE - POITOU CHARENTES - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - RHONE-ALPES

Collectivité territoriale de 4000 agents, avec un budget de 9 milliards de francs,



le Département du Nord agit quotidiennement pour ses 2,5 millions d'habitants.

recrute pour sa Direction des actions économiques

un chargé d'études en aménagement H/F Réf. 46

Missions :

Rattaché au bureau de l'aménagement du territoire, vous
- assurez la représentation du Conseil Général dans les contrats de ville et d'agglomération, les différentes instances de gestion des programmes d'aménagement,
- suivrez les actions de l'établissement public foncier,
- participerez aux groupes de travail POS,
- participerez à la définition des stratégies du Conseil Général dans les domaines de l'aménagement du territoire.

Pour ces différentes missions, vous serez amené à élaborer des documents et à participer à la gestion de projets.

Profil attendu :

DESS ou 3ème cycle en aménagement ou urbanisme avec une expérience dans le domaine de la politique de la ville. Connaissances confirmées du droit de l'urbanisme. Pratique indispensable de l'outil informatique (Word, Excel).

Disponibilité, rigueur, capacités de synthèse et de rédaction, sens du travail en équipe.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaillé, d'une photographie d'identité à Monsieur le Président du Conseil Général du Nord DRH/Service Effectifs Emplois - Réf. 46 - 51, rue Gustave Delory - 59047 LILLE Cedex avant le 26 septembre 1997.

Avis de Concours
de la fonction publique territoriale

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la F.P.T. de la Martinique - Ex Hôpital Civil B.P. 1169 - 97249 Fort-de-France cedex, organise 1 concours sur titres avec épreuves

d' ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF spécialité "Conseil en Economie Sociale et Familiale"

Le concours est ouvert pour 1 poste :
Ouverture des inscriptions :
Retrait : du 1er au 24 octobre 1997 inclus
Dépôt : du 1er octobre au 7 novembre 1997 inclus
Date concours : 10 décembre 1997

PS : Pour toute demande d'envoi postal, joindre une enveloppe affranchie au tarif en vigueur.

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la F.P.T. de la Martinique - Ex Hôpital Civil B.P. 1169 - 97249 Fort-de-France cedex, organise 1 concours externe et interne avec épreuves de

REDACTEUR TERRITORIAL
spécialité Administration Générale.

Le concours est ouvert pour 6 postes :
Interne 3 - externe 3
Ouverture des inscriptions :
Retrait : du 1er au 24 octobre 1997 inclus
Dépôt : du 1er octobre au 14 novembre 1997 inclus
Date de l'épreuve : à compter du mercredi 21 janvier 1998

PS : Pour toute demande d'envoi postal, joindre une enveloppe affranchie au tarif en vigueur.

Pour tous renseignements concernant la rubrique

Le Monde INITIATIVES LOCALES

contactez Sacha LAUZANNE
Tél. : 01.42.17.39.34
Fax : 01.42.17.39.38

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime organise
Un concours réservé d'accès à l'emploi
D'ASSISTANT TERRITORIAL QUALIFIÉ DE LABORATOIRE
(femme ou homme)

Nombre de postes à pourvoir : 1.
Date de retrait des dossiers : du 3/10/1997 au 3/11/1997 jusqu'à 17 heures
Date limite de dépôt des dossiers : le 7/11/1997 jusqu'à 17 heures

Les demandes d'inscription par courrier devront être accompagnées d'une enveloppe format 32 × 23 timbrée à 6,70 F et adressées à :
Monsieur le Président
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CHARENTE-MARITIME
Service Concours
70 *bis*, avenue Jean-Guiton,
17028 LA ROCHELLE CEDEX 01

VILLE DE GIEN (Loiret)
18 000 habitants

recrute selon conditions statutaires, son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
(cadre d'emplois des attachés territoriaux)

Vous serez principalement chargé du secteur finances et de procédures ponctuelles en collaboration étroite avec le Secrétaire Général (que vous serez amené à remplacer en cas d'absence).

Vous bénéficiez d'une solide expérience professionnelle et possédez impérativement des connaissances informatiques.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année - Possibilité de logement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et CV détaillé à Monsieur le Conseiller Général - Maire, Centre administratif, 3 Chemin de Montfort, BP 99, 45503 Gien cedex.

La ville de Chilly-Mazarin
-18 000 habitants
recrute son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Collaborateur direct du Maire, vous serez chargé de décliner les orientations politiques des élus, de mettre en oeuvre les projets municipaux. Vous impulserez, coordonnerez et contrôlerez l'activité de l'ensemble des services. Vous animerez l'équipe de direction.

Doté d'une solide formation supérieure, vous possédez une très bonne culture générale et juridique et bénéficiez d'une expérience concluante dans une fonction similaire. Vous savez écouter, convaincre, entraîner l'adhésion. Dynamique, rigoureux, vos connaissances en finances, votre aptitude au management, vos qualités rédactionnelles et relationnelles, votre sens du travail en équipe seront des critères décisifs.

Ce poste ouvert aux cadres territoriaux est à pourvoir le 1er janvier 1998 dans les conditions statutaires par voie de mutation ou par détachement.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite et CV à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 107, 91383 Chilly-Mazarin cedex.

cm

CHILLY-MAZARIN une ville pour la vie !

CONSEIL GÉNÉRAL Alpes Maritimes

RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE DE PRÉFÉRENCE POUR SA DIRECTION DES FINANCES

UN ADJOINT AU DIRECTEUR
directeur ou attaché territorial

Vous contribuez aux réflexions sur les stratégies financières de la collectivité. Vous renforcez la sécurité de l'information financière auprès de la direction générale. Vous contribuez à l'animation de trois services (budget, mandatement, trésorerie). Vous assurez la veille permanente du progiciel de gestion budgétaire et financière de la collectivité. Vous mettez à jour la programmation pluriannuelle du budget et les comptes de résultats prévisionnels, ainsi que le progiciel d'analyse des bases de la fiscalité locale. Vous suivez la préparation et l'exécution du budget et menez des études diverses sur le budget et les «gestions externes»

De formation Bac+3, vous avez impérativement une expérience de la gestion comptable d'une grande collectivité ou d'une grande entreprise décentralisée et connaissez les principaux logiciels de bureautique, vous maîtrisez également le calcul actuariel et les outils statistiques.

UN CHEF DU BUREAU DU MANDATEMENT
attaché ou rédacteur territorial

Vous êtes responsable du bureau chargé de la validation des pré-mandatements effectués par les services et du mandatement des lignes budgétaires gérées par la direction des finances ainsi que de la gestion du fichier des tiers. Vous assurez le suivi des engagements effectués par les services. Vous contôlez la régularité fiscale des services assujettis.

De formation Bac+2/3 vous possédez une première expérience de la comptabilité publique et connaissancez la législation fiscale. Vous maîtrisez un ou plusieurs progiciels de gestion budgétaire au sein d'une collectivité locale et la connaissance de Word et d'Excel est indispensable.

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre candidature et CV, avant le 20 septembre 1997, au conseil général des Alpes-Maritimes, direction des ressources humaines, bureau des effectifs et des concours, BP n° 3007, 06201 Nice cedex 3.

HORIZONS

PORTRAIT

Le « bois sacré » de Susanne Wenger

Née à Vienne, cette artiste octogénaire voue depuis cinquante ans son existence aux dieux d'Afrique au sein de la communauté nigériane des Yoroubas. Prêtresse d'Obatala, [illegible]

A Vienne, [illegible] un jour de la fin de la guerre, le peintre Susanne Wenger, représentante de cet art « dégénéré » qu'abhorraient les nazis, [illegible] la porte d'un ascenseur et tombe de la hauteur de deux étages. Par bonheur, un lit de [illegible] journaux froissés amortit sa chute et la gardienne, entendant ses cris alors que l'ascenseur descend [illegible] le fond de la cage, [illegible] à temps [illegible].

[illegible] Susanne Wenger [illegible] pas cessé de peindre [illegible] sa vie. Elle habite une maison de trois étages – mais sans ascenseur – dans Ibokun Road à Oshogbo, une ville de [illegible] habitants à l'ouest du Nigeria. Une bougainvillée géante [illegible] de ses branches enchevêtrées, des chèvres et parfois [illegible] dans l'entrée, [illegible] oiseaux ont fait leur nid sous [illegible] des varangues et d'innombrables toiles d'araignée tamisent la lumière parcimonieuse de l'escalier. Celui-ci est tellement raide et étroit qu'il vaut mieux saisir fermement la rampe en tâtant chaque marche de bois, patinée par des milliers de pieds nus, pour se hisser peu à peu dans les ténèbres de l'étrange demeure peuplée de meubles-insectes et de statues aux yeux énormes : le château enchanté d'Adunni Olorisha (le nom rituel de Susanne Wenger, littéralement : « Adunni habitée par un dieu »), fille rebelle de la psychanalyse, du cubisme et de l'expressionnisme, qui a choisi de vivre avec les dieux d'Afrique.

« *Mon art a toujours été religieux*, affirme l'octogénaire aux yeux pâles, cernés d'un maquillage violent comme un masque. *Au fond, j'ai toujours fait des "icônes", même lorsque j'étais en Europe. Jamais je n'ai peint pour vendre, ni sur commande.* »

Sans elle, Oshogbo ne serait qu'une ville yorouba comme les autres, avec ses minarets et ses [illegible] sur une mer de [illegible] par la rouille, ses [illegible] « brésiliennes » [illegible] reve[illegible] son marché aux [illegible] sur les étals [illegible] de singes ou de crocodiles [illegible] traversée par les [illegible] et bercée par [illegible] des machines à [illegible] d'igname.

Mais il y a les *shrines*, les sanctuaires édifiés dans la forêt tropicale par Susanne Wenger et ses compagnons maçons, charpentiers, peintres [illegible], qui depuis plus de [illegible] ans ont fait d'Oshogbo le centre d'une aventure spirituelle unique sur le continent africain, le « new sacred art », un art sacré utilisant formes et matériaux modernes pour perpétuer les cultes anciens. Le polythéisme « *incroyablement sophistiqué* » des Yoroubas, comme le rappelle Susanne Wenger [illegible] aux esprits simplistes qui [illegible] d'« *animisme* », a résisté à l'épreuve de la déportation en esclavage et s'est enraciné au-delà des mers, dans le *candomblé* brésilien et la *santeria* cubaine. A Bahia, [illegible] La Havane, les *baba[illegible]* [illegible] sont [illegible] locaux, [illegible] intenses [illegible]

[illegible]

[illegible] aux formes tourmentées, qui se [illegible] parfois en [illegible] monumentales, comme celle du Caméléon ou de la Tortue volante – [illegible] le territoire des [illegible] figurés par d'aériennes statues dressant en pleine lumière leur silhouette élancée, les pieds dans l'humus et la tête dans les feuillages.

Ainsi apparaît, au milieu d'une clairière, l'imposante Iya Mooki, « mère des dieux » et patronne des activités féminines, avec sa tête d'insecte dardée à [illegible] mètres au-dessus du sol, ses six bras projetés en avant et les mouvements ondulatoires de ses jambes qui évoquent (sur une circonférence de 50 mètres) les flots de la rivière sacrée. Ou encore le jeune dieu [illegible]ila, incarnation des forces de la puberté, dont le membre pénis érigé a été mutilé par des islamistes.

La soixantaine de statues et de grandes sculptures [illegible] dans la forêt, sur une [illegible] de sites voués chacun à une divinité ou à un domaine [illegible] – comme le [illegible] divin qui est l'un des fondements de la culture yorouba – ne sont pas toutes l'œuvre de Susanne Wenger. Le sculpteur Sa[illegible] a laissé sa marque avec la statue d'Oshun et surtout le groupe [illegible] dans marché d'Ontoto », assemblée silencieuse du peuple invisible de la forêt : des « esprits » aux épaules de déménageurs et aux têtes de Martiens.

D'autres artistes du groupe se sont créé un style immédiatement identifiable : les « adolescents » longilignes de Kasali Akangbe, qui privilégie le bois, ou les [illegible] de pierre accroupies de Buraimoh Gbadamoshi, lointain écho des inquiétantes divinités de l'Amérique précolombienne ; les [illegible] toiles d'araignée ou, plus récemment, les meubles-insectes et les [illegible] anthropomorphes du [illegible] Alagbede Ogun ; enfin les [illegible] faussement naïfs du [illegible] Adebisi [illegible] qui a appris de Susanne Wenger la technique de la sculpture en ciment et [illegible] [illegible] quand ils travaillent ensemble sur les échafaudages qu'ils [illegible] « *communiquent par [illegible]* ».

LES hommes parfois analphabètes n'ont jamais vu la peinture de Modigliani, les idoles aztèques, le palais du facteur Cheval ou la Sagrada Familia de Gaudi à Barcelone, références presque inévitables pour le visiteur européen qui s'aventure à Oshogbo. Susanne Wenger insiste sur les dons « *chamaniques* » de ses compagnons et sur le caractère méditatif de ses propres œuvres, où l'on reconnaît un style très personnel : têtes aux énormes yeux globuleux et aux petites bouches voraces, cous démesurés, jambes [illegible] ou l'on [illegible]

[illegible] dans le réduit près de la cuisine et, chaque soir, après le bonsoir maternel, va se promener dehors dans le noir. Jeune fille, elle s'échappe des semaines entières, seule, avec un sac à dos, en hiver ses skis aux pieds, en poche un peu d'argent pour acheter sa nourriture aux fermiers. Elle dort dans les granges ou les huttes des alpages. « *Mes parents et mes professeurs*, dit-elle, *étaient incroyablement tolérants* ».

Elle suit les cours des Beaux-Arts à Vienne, puis y survit difficilement pendant la guerre, cachant au fond de son atelier ses toiles « *dégénérées* » et parfois un ami juif fuyant les nazis. Après la Libération, qui, pour tant de ses compatriotes, est d'abord une défaite, elle crée une bande dessinée à succès pour l'organe local de la Jeunesse communiste. Avant de s'éloigner bien vite, rétive au « *réalisme socialiste* » comme au matérialisme dialectique. En Suisse, où un oncle l'a fait venir parce qu'elle crevait de faim, elle s'ennuie (« *Les Suisses sont si brutalement corrects !* »), mais expose à Zurich aux côtés de Paul Klee, Piet Mondrian, Hans Arp.

Enfin, dans le « *climat érotique de Paris* », elle rencontre l'Allemand Ulli Beier : il est enthousiaste, charmeur aux longues boucles brunes, de quoi oublier gaiement les blondeurs aryennes.

[illegible] Mais [illegible] Elle, elle [illegible] dans l'aventure [illegible]

De [illegible] lui faut [illegible] la [illegible] langue [illegible] roubas, il reste [illegible] santes [illegible] beau visage intense [illegible] les yeux clairs tournés [illegible] que chose que nous [illegible] pas ; et le masque [illegible] grand-prêtre [illegible] forces, au bout de [illegible] aucune image [illegible]

« Mon art a toujours été religieux. Jamais je n'ai peint pour vendre, ni sur commande »

[illegible] ba [illegible] rejeté par les siens [illegible] elle a vécu « *une grande* [illegible] et qui fut sans doute [illegible] [illegible] [illegible] aussi [illegible] la hiérarchie de [illegible] Ogboni, jadis [illegible] pays [illegible] et [illegible] en 1996, en plein marché Jankara de Lagos, une procession exhibant des têtes humaines fraîchement coupées. Le cri « *asiri !* » (« secret ! ») avertit au passage les non-initiés qu'ils doivent détourner les yeux de ces choses terribles.

UN malaise gagne le visiteur d'Adunni Olorisha, qu'elle l'ait installé ou non sur un des sièges inconfortables dont elle se sert pour éconduire les indiscrets : voilà une femme qui est allée très loin – jusqu'où exactement ? – pour se défaire de ses habitudes culturelles, qui ne mange qu'à l'africaine [illegible] le café et le pain beurré du matin, [illegible] exotiques à Oshogbo, [illegible] les pieds nus sont bleuis [illegible] et les ongles brunis par [illegible] teintures des vastes batiks [illegible] elle compose sur un thème [illegible] cruel théâtre des dieux. [illegible] quatre siècles, elle aurait pu [illegible] brûlée comme sorcière dans les campagnes styriennes. Pourtant, même si elle a beaucoup lu Carlos Castaneda et le *Livre des morts* tibétain, elle reste de la [illegible] de Freud et de Karl Kraus [illegible] [illegible] sur elle [illegible] interlocuteur [illegible]

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

A bas la loi Debré !

par Michel Dreyfus-Schmidt

Membre de la commission des lois du Sénat depuis 1980, j'ai pu prendre une part, non négligeable, me semble-t-il, à chacune des nombreuses procédures législatives consacrées depuis à l'immigration, au terrorisme, à la nationalité, aux codes pénal et civil et, tout récemment encore, à la lutte (article par article, amendement par amendement, en commission, en séance, en première et seconde lecture, en commission mixte paritaire, sans absence aucune) contre la loi Debré. Il n'est pas jusqu'au recours devant le Conseil constitutionnel auquel je n'aie tant soit peu contribué...

Peut-être cela m'autorise-t-il, pendant qu'il en est encore temps – c'est-à-dire tant qu'un projet de loi n'est pas déposé – à m'exprimer quant au rapport Weil et à l'avant-projet de loi sur l'immigration.

J'aurais préféré être amené à donner mon avis discrètement, dans une concertation que j'ai toujours réclamée, entre ministres d'un gouvernement de gauche et membres de gauche des commissions concernées.

Autant, dans une démocratie digne de ce nom, il est normal que le gouvernement propose et que le Parlement dispose, autant il est de pratique intelligente de rechercher en aval à se mettre d'accord sur l'essentiel.

Au lieu de cela, les gouvernements ont pris l'habitude de demander des rapports à des « experts » – MM. Long, Truche, Weil – pris hors du Parlement dont les noms, comme les conclusions, sont rendus publics.

C'est sans doute une erreur.

Certes, le gouvernement doit ou peut s'entourer de tous les avis qu'il veut. Mais comme il n'appartient ni aux experts ni aux fonctionnaires de faire la loi, des débats publics n'ont pas à s'instaurer qui tendent à imposer leur point de vue tant à l'exécutif qu'aux législateurs.

Au surplus, ces derniers sont en pratique tenus à l'écart de ces débats car ils ne disposent au départ que de la presse pour se faire une idée de ce que les experts proposent !

Ainsi, les sénateurs n'ont été destinataires du texte complet du rapport Weil que de la part du Sénat, qui a pris l'initiative de l'acheter à cette fin à La Documentation française, laquelle ne l'a édité que fin août, c'est-à-dire près d'un mois après qu'il eut été remis au premier ministre. Il m'est parvenu... le 1er septembre.

Jusque-là, j'avais cru naïvement qu'était *« sémantique »* le débat portant sur la non-abrogation des lois Pasqua et Debré pour avoir lu dans *Le Monde* daté du 1er août qu'une *« grande partie de leur contenu »* était *« mis en pièces »* par le rapport Weil.

La gauche accepterait que tout ce qu'elle a dénoncé il n'y a guère avec une véhémence justifiée reste la loi ? Cela n'est pas pensable

Si tel était le cas, chacun eût pu comprendre, sous réserve d'inventaire ou d'explications, qu'il soit procédé comme en 1981 où la loi dont il avait été annoncé qu'elle devait *« abroger »* celle du 2 février 1981 (dite « Sécurité et Liberté », ou encore « loi Peyrefitte ») porte finalement pour titre « Loi portant abrogation ou révision de certaines dispositions de la loi du 2 février 1981 ». Même s'il y a deux avantages et pas d'inconvénient à l'abrogation pure et simple des lois Pasqua et Debré :

1) Premier avantage : cette *« abrogation »* a été promise non seulement au Zénith par Lionel Jospin lui-même, mais leur *« suppression »* l'est à deux reprises, en titre et dans le texte, à la page 10 du programme du PS « Changeons d'avenir. Nos engagements pour la France », distribué par millions aux électrices et électeurs lors des dernières et récentes élections législatives.

Nul ne se grandirait en prétendant différencier *« abroger »* et *« supprimer »*... Et nous tenons à dire ce que nous faisons et à faire ce que nous disons.

2) Second avantage : l'abrogation pure et simple enlèverait à la droite l'opportunité de faire durer à plaisir de nouveaux débats destinés à faire une fois de plus des immigrés réguliers des... têtes de Turcs et des autres la cause de tous nos maux.

3) Absence d'inconvénient : les lois Pasqua et Debré ont multiplié les mesures arbitraires – enlevant au juge, particulièrement de l'ordre judiciaire, de plus en plus de contrôle – et inutiles : les *« supprimer »* empêcherait que des inexpulsables se retrouvent *« sans papiers »* mais non la reconduite à la frontière de quelque clandestin que ce soit.

Mais la vérité oblige à dire qu'il est totalement faux que le contenu de la loi Debré, par exemple, soit *« mis en pièces »* par le rapport Weil dont l'avant-projet de loi révélé par *Libération* du 26 août est intégralement et fidèlement tiré. En effet, à la fin du rapport Weil – tel que publié par La Documentation française mais non par *Le Monde* daté du 1er août – figurent des *« projets de modifications législatives »*.

Or ce sont ces *« projets »* mêmes qui, article après article, ont été repris par l'avant-projet de loi. Cet avant-projet de loi compte 29 articles. La loi Debré en compte 19 : 15 d'entre eux ne sont en rien visés par le rapport Weil ou par l'avant-projet, l'abrogation n'étant proposée que pour un seul, le court et négligeable article 17 !

On se souvient de tout ce que la gauche a dénoncé il n'y a guère avec une véhémence justifiée : références toutes les trois lignes à l'ordre public ; retrait des cartes de séjour ou de résident par l'administration pour infraction soit prétendue, soit, éventuellement, bénigne ; non-affirmation que les inexpulsables ont droit à des papiers ; discrimination entre mineurs de 16 et de 18 ans ; suppression de la référence à l'exercice, même partiel, de l'autorité parentale ; suppression de la commission de séjour des étrangers ; qualification abusive de fraude en matière de demande d'asile ; maintien en rétention judiciaire pour sept jours... tous les sept jours ; saisine d'un magistrat du siège avec 48 heures au lieu de 24 ; droit pour le procureur – et pour lui seul – de demander que son recours contre une décision de libération soit suspensif... et pendant ce temps-là, et même après, maintien de l'intéressé en rétention ; suppression de la carte de résident à l'étranger en France depuis au plus l'âge de 10 ans et non autorisé au titre du regroupement familial mais entré en France avant la loi du 24 août 1993 au motif, faux, que l'article 8 lui donne droit à une carte temporaire ; suspension de l'interdiction du territoire pendant l'exécution de la peine ; descente de policiers – à la place des inspecteurs du travail et sur réquisition du parquet – dans l'entreprise, etc. La gauche accepterait que cela reste la loi ? Cela n'est pas pensable.

Michel Dreyfus-Schmidt *est sénateur (PS) du territoire de Belfort et vice-président du Sénat.*

Le mammouth est dans le cartable

par Jacques Thépot

CHACUN le constate : les articles d'usage courant sont de moins en moins lourds. Meubles de jardin, vélos, ordinateurs et valises ont, au fil des ans, perdu du poids pour le grand soulagement des dos et des reins. Une exception de taille s'impose en ces temps de rentrée des classes : chaque année, les livres scolaires s'alourdissent et se multiplient. Un jour, le cartable de nos enfants sera muni de roulettes.

Ce paradoxe a une explication simple : d'un côté, on a un système économique ouvert à la concurrence, dans lequel la primauté du consommateur a force de loi, de l'autre, un système fermé, verrouillé par un groupe restreint d'éditeurs et desservant une clientèle captive et finement segmentée. L'utilisateur final n'a pas droit à la parole.

Il y a plus inquiétant pour qui est attentif à l'indépendance du service public. Le secteur de l'édition scolaire prospère en symbiose étroite avec la haute administration de l'éducation nationale. Au centre du dispositif, il y a l'inspection générale, institution permanente et diversifiée, dont la mission s'étend au-delà de l'inspection proprement dite des personnels enseignants, car elle a la haute main sur les programmes scolaires.

On trouve ensuite, dans un deuxième cercle, tout un réseau de directeurs de collection et d'auteurs de manuels qui entretiennent des relations suivies avec les membres de l'inspection générale. Les uns et les autres ont une bonne expérience de la cooptation. Il faut bien que l'information passe pour que, dans la continuité, les modifications de programmes donnent lieu aux nouvelles éditions indispensables à la pédagogie. Tant mieux si, au passage, cela active le renouvellement des livres d'occasion.

En définitive, ce sont les mêmes qui définissent les programmes, produisent les manuels et contrôlent. Nous avons là une organisation économique parfaitement intégrée, à la française, comparable à l'électronucléaire. Si l'on ajoute que les chiffres d'affaires engrangés sont considérables et que l'allocation de rentrée assure la solvabilité de la demande, on peut se poser quelques questions...

Un tel système sans régulation par l'aval est voué mécaniquement à une croissance explosive : prolifération anarchique des programmes qui véhiculent des savoirs émiettés, alourdissement des livres surchargés par une iconographie complaisante qui fait du volume. Des livres trop lourds, trop chers.

Monsieur le ministre, le mammouth est dans le cartable.

Jacques Thépot *est professeur à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.*

AU COURRIER DU « MONDE »

L'IRAN VIDÉ DE SON PATRIMOINE

C'est avec le plus vif intérêt que j'ai lu la remarquable série de documents que *Le Monde* vient de faire paraître concernant le pillage d'œuvres d'art de par le monde. Vos collaborateurs nous ont ainsi emmenés au fil des jours de Paris en Afrique, du Proche-Orient à l'Asie du Sud-Est, de la Californie aux Andes, etc. Votre série se termine par une réflexion de George Ortiz, qui n'admet pas que l'achat d'une pièce sortie illégalement d'un pays soit assimilée à un vol. Mais que dire lorsque c'est l'Etat lui-même, à travers ses fonctionnaires et ses grands commis, qui pille officiellement son patrimoine ? Depuis bientôt vingt années, l'Iran est systématiquement vidé de son patrimoine. Cela a commencé durant la dernière année du règne du dernier shah, quand ministres, ambassadeurs, généraux, courtisans, sentant venir la fin du régime, ont minutieusement détourné, dans certains musées, palais, bibliothèques, objets d'art et manuscrits, soit pour décorer leurs demeures en Occident, soit pour « conserver une poire pour la soif ». Comme ils disposaient de passeports diplomatiques, les douanes iraniennes de l'époque ont fermé les yeux. Cela a continué sous le règne des mollahs, qui ont vidé le musée Iran-Bastan comme la tour Shahyad notamment, la bibliothèque impériale ou le Musée d'Ispahan pour transférer en Europe et aux USA les plus belles pièces du patrimoine persan : assiettes de Gorgan (VIIIe), poteries de Sialk (XIe-VIe avant J.-C.), bronzes du Louristan (VIe avant J.-C.), gobelets en or de Marlik (Xe avant J.-C.), statuettes parthes (IVe avant J.-C.), monnaies, bijoux, mosaïques, céramiques, parchemins uniques au monde. Que dire de galeries ou de musées qui ont accepté d'acquérir de telles merveilles inscrites au patrimoine de l'humanité ? Que dire de conservateurs connus et de critiques estimés qui ferment les yeux devant ce trafic ? Plus que du vol et de l'escroquerie, c'est un crime qui n'intéresse personne !

Freidoune Sahebjam, Neuilly-sur-Seine





Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Moscou, capitale contradictoire

QUAND la Grande Catherine, impératrice de toutes les Russies, visitait ses sujets, le gouverneur Potemkine cachait les maisons lépreuses derrière des façades de carton-pâte. Le système soviétique avait adopté cette tradition des « villages Potemkine » pour en imposer à ses détracteurs. Si Moscou offre aux visiteurs qui s'y pressent en cette fin de semaine pour célébrer ses 850 ans une image transformée, ce n'est pas seulement un leurre. Sous l'impulsion d'un maire dynamique, peu ragardant sur les moyens et sur ses fréquentations, la capitale de la « nouvelle Russie » a été repeinte aux couleurs du capitalisme sauvage.

Fini les longues avenues ternes à peine animées par de rares magasins aux vitrines poussiéreuses, qui étaient la marque du régime communiste. Les grands hôtels, les boutiques de luxe, les supermarchés, les boites de nuit ont envahi la ville. Sans oublier les inévitables fast-foods, caractéristiques de la modernité. Sur la place du Manège, là où devait se dresser un monument à la révolution bolchévique qui ne vit jamais le jour, s'est installé un immense centre commercial, à quelques pas de la place Rouge qui a retrouvé les chapelles détruites après 1917. Sur les marécages maudits des bords de la Moskova, l'église du Saint-Sauveur a été reconstruite à la place de la cathédrale qu'avait fait démolir Staline pour y creuser une piscine. Les petits immeubles XVIIIe du centre, qui ont miraculeusement échappé à la fureur « haussmannienne » du soviétisme, ont repris leurs traditionnelles teintes pastel.

On en oublierait presque que Moscou ressemble aussi au Chicago des années 30, que les querelles d'affaires s'y règlent souvent à la mitraillette, que les bienfaits du capitalisme sont réservés aux « nouveaux Russes » suffisamment riches pour se payer des produits importés à des prix astronomiques. L'envers du décor, ce sont aussi ces banlieues lugubres, aux immeubles immenses, délabrés avant d'avoir vieilli, à la voirie effondrée, sans services ni transports en commun...

Les anniversaires servent à transmettre des messages. En 1988, M. Gorbatchev, secrétaire général du PC soviétique, avait célébré les mille ans du baptême de la Russie pour signifier sa conversion au pluralisme. En 1947, Staline avait fêté les 800 ans de Moscou pour exalter l'idée nationale, rappelle pertinemment Elena Bonner, la veuve d'Andreï Sakharov. Quel est l'objectif des dirigeants d'aujourd'hui ? Avec les fastes du 850e anniversaire, ils veulent donner de Moscou une image de ville « normale », moderne, capitale d'un Etat qui n'a pas oublié son passé impérial et son statut de grande puissance. Mais si les visiteurs ont la curiosité de regarder derrière les néons et les paillettes, ils trouveront une réalité contradictoire, à l'image d'un pays en transition, qui peine à sortir du sous-développement et de l'autoritarisme.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La guerre des jupes

APRÈS toutes les guerres les prix montent et les jupes *baissent. Celle qui vient de finir* ne contredit pas à la règle. Et pour toutes nos compagnes se pose, autrement dramatique parfois que la question des pommes de terre, celle du renouvellement de leur garde-robe.

Un couturier, puis deux, puis cent, ont déclaré la guerre aux *jupes courtes, et voici Paris,* Londres et New York qui s'enflamment. Si Moscou ne s'était pas jusqu'ici tenu en dehors et au-dessus de ce débat occidental, le monde serait encore une fois coupé en deux.

Les conservatrices sont pour une fois les plus émancipées, qui *ne se consoleraient pas de ca*cher leurs jambes, encore qu'elles n'en vaillent pas toujours la peine. Ce sont aussi les économes, conscientes du sacrifice que représenterait pour leurs maris la mise au goût du *jour de leurs manteaux et de* leurs robes.

Quant aux révolutionnaires, elles font chorus avec leurs grand-mères pour célébrer la grâce de la jupe longue et sa pudicité. Hollywood apporte à la nouvelle mode un appui massif : petites et grandes stars et starlettes s'accordent à penser que l'allongement de leurs toilettes mettra leur taille en valeur. Ainsi existait-il avant guerre des traitements qui faisaient tout à la fois grossir les maigres et maigrir les gros. Seule Dorothy Lamour, « *the finest legs in the world* », s'insurge contre les oukases des *grands couturiers* qui menacent sa réputation.

André Fontaine
(6 septembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La leçon éthique de Charles Darwin

PLUS D'UN SIÈCLE après sa mort, le naturaliste britannique Charles Darwin (1809-1882) suscite toujours commentaires virulents et controverses passionnées. Tantôt on se demande s'il a terrassé Dieu, tantôt on se propose de le brûler. Toujours on louvoie entre science et idéologie, souvent au plus près de cette dernière. La polémique, commencée au lendemain de la publication, en 1859, de son ouvrage *De l'origine des espèces par la voie de la sélection naturelle*, resurgit avec la révélation récente de l'entreprise eugéniste de stérilisation forcée, entre 1935 et 1975, de 62 000 Suédois et Suédoises jugés mentalement attardés ou socialement inaptes (*Le Monde* du 27 août).

Darwin, père de la théorie de la sélection naturelle, postulait que l'évolution des espèces repose sur un processus de variation aléatoire des caractères et consacre la survie du plus apte. A ce titre, il est souvent accusé d'être à l'origine de toutes les dérives qu'ont pu entrainer l'application dans les sociétés humaines de modes de sélection artificielle censés contrebalancer les effets « dénaturants » de la civilisation moderne. Un colloque organisé du 2 au 5 septembre à Romainville, intitulé « Pour Darwin », rappelle opportunément que le savant anglais, clairement anti-esclavagiste et antiraciste, s'est au contraire prononcé on ne peut plus fermement contre toute tentation de « biologisation » des rapports humains. Patrick Tort, philosophe et coordinateur d'un volumineux *Dictionnaire du darwinisme* (PUF), est, avec le généticien des populations Jean Génermont, l'instigateur de cette réhabilitation.

Les thèses darwiniennes, choquantes pour la société victorienne en ce qu'elle révélaient – pour faire court – que « *l'homme descend du singe* », tout en substituant le hasard à Dieu, n'en ont pas moins subi une réappropriation par certains penseurs libéraux. Herbert Spencer (1820-1903) s'en inspire pour étayer son « *évolutionnisme philosophique* », qui donnera naissance au darwinisme social et à la sociobiologie. Francis Galton (1822-1911), cousin de Darwin et père de la biométrie, « invente » l'eugénisme et rêve d'injecter dans la société une dose de sélection artificielle. Ces conceptions furent aussi relayées en France par le Prix Nobel de médecine (1912) Alexis Carrel, auteur en 1935 de *L'Homme, cet inconnu*, qui connut un succès retentissant avant et – ce qui est plus inquiétant – après guerre.

DÉRIVES ET DÉVOIEMENTS

Ces dévoiements ne sont pas d'anodines querelles académiques. Leur systématisation la plus abominable a contribué à la genèse de l'Holocauste, mais aussi à la mise en œuvre aux Etats-Unis, au tournant du siècle, de programmes de stérilisation similaires aux « régulations suédoises ». Plus récemment, l'ouvrage *The Bell Curve*, de Richard Herrnstein et Charles Murray (1994), qui a tenté de prouver que les programmes sociaux américains étaient inutiles et que l'intelligence était inégalement répartie selon les groupes ethniques, s'est clairement placé dans cette mouvance sociobiologique, alimentant le débat souvent piégé de l'inné et de l'acquis.

Patrick Tort invite tous ceux qui pensent que Darwin est à l'origine de ces déviations à lire (ou relire) *La Descendance de l'homme*, publié en 1871. Le naturaliste y expose sa vision de l'émergence des instincts sociaux, et en particulier le sentiment de sympathie par lequel l'homme reconnaît l'autre en tant que semblable, et non plus seulement comme un rival. Ce renversement, Patrick Tort le résume d'une formule : « *Par la voie des instincts sociaux, la sélection naturelle sélectionne la civilisation qui s'oppose à la sélection naturelle.* » Il considère, avec le philosophe Yvon Quiniou, que ce prolongement de la pensée darwinienne constitue le fondement d'une généalogie matérialiste de la morale.

Mais les Eglises ne pouvaient accepter sans réagir cette confiscation athée de leur pré carré. Si le pape Jean Paul II a finalement reconnu, en 1996, que l'évolution était « *plus qu'une hypothèse* », il a aussitôt ajouté que la description qu'elle offre ne peut fonder la dignité de la personne. Pour Yvon Quiniou, les critiques formulées à l'encontre du darwinisme par nombre de scientifiques le sont au nom de présupposés religieux plus ou moins avoués et sans cesse reformulés.

Ce débat reste actuel, sans cesse réédité sous des formes plus ou moins caricaturales. Aux Etats-Unis, où la moitié de la population considère que l'homme a été crée tel quel il y a quelques milliers d'années, la bataille continue à faire rage entre les créationnistes, antidarwiniens purs et durs, et les associations d'enseignants.

En France, l'audience des créationnistes est encore minime, mais certains intervenants au congrès « Pour Darwin » craignent que leurs idées ne traversent l'Atlantique. Ils en voient les signes avant-coureurs dans le succès récent, y compris auprès d'un public averti, d'un ouvrage du médecin australien Michael Denton, *L'Evolution, une théorie en crise* (traduit en 1988 en français) et de divers articles provocateurs publiés par *La Recherche* (*Le Monde* du 19 juin). Mais alors que la communauté des biologistes darwiniens avait choisi jusqu'ici d'ignorer superbement ce livre iconoclaste, elle a, à l'occasion de ce colloque, procédé à sa réfutation en règle.

On peut s'étonner de cet acharnement subit, aux allures dogmatiques. Faut-il embaumer Darwin ? Certains rappellent que les critiques à son encontre ont bien souvent permis à sa théorie de progresser, au fil des découvertes de la génétique. Le parasitologue Claude Combes, darwinien convaincu, a la sagesse de rappeler qu'un siècle et demi après sa publication la question essentielle de l'origine des espèces, à savoir leur incompatibilité entre elles, n'est toujours pas résolue...

Ce colloque n'en est pas moins apparu comme un sursaut salutaire de disciplines souvent cloisonnées, et de plus en plus dominées par la biologie moléculaire. Dans son intervention, George Guille-Escuret, du laboratoire biologie, société et culture du CNRS, a rappelé que la dictature de celle-ci, qui efface l'individu au profit du gène, fait peser un risque de retour du darwinisme social auquel chacun doit être attentif. Yves Bouligand, du laboratoire d'histophysique et cytophysique de Banyuls-sur-Mer, regrette quant à lui le manque de véritable dialogue entre biologistes, physiciens et mathématiciens, qui contribue à « *nourrir de faux débats* ». Ceux-ci risquent malheureusement d'avoir la vie dure : les rares étudiants en biologie qui assistaient au colloque notent, pour le regretter, que leurs camarades ignorent généralement l'œuvre de Darwin, tout comme les questions essentielles posées par la théorie de l'évolution.

Hervé Morin

Imprévu *par Lionel Portier*



La politique américaine malade de la prospérité

Suite de la première page

Pour Robert Teeter, l'un des analystes qui dirigent l'étude d'opinion hebdomadaire *Wall Street Journal*-NBC, « *les gens accordent moins d'importance au système politique : le système économique leur paraît plus essentiel* ».

Avec leurs salaires de stars et leurs performances spectaculaires, les dirigeants des grandes firmes sont en train de surpasser les politiciens sur la scène médiatique. Bill Gates fascine davantage que Bill Clinton. Pour expliquer le pacte d'Apple avec Microsoft, Steve Jobs se compare à Richard Nixon allant en Chine. Le *Wall Street Journal* voit dans les PDG américains une nouvelle espèce de « *famille royale* », qui a ses propres consultants en image et calcule ses apparitions en public, tandis que *Time Magazine* place sept PDG parmi les dix Américains les plus puissants.

Dans le consensus général sur le triomphe de l'économie, qui a permis cet été un accord bipartite entre le Congrès et la Maison Blanche sur l'équilibre budgétaire, les républicains ont toutes les peines du monde à émerger comme une solution alternative (mais qui a besoin d'une solution alternative ?) – et même à se trouver un dirigeant national. Une convention du Parti républicain, réunie le mois dernier à Indianapolis pour permettre aux éventuels présidentiables de l'an 2000 de tâter le terrain, a fait une ovation à... l'ex-vice-président Dan Quayle, alors que, plus attendu, George W. Bush, gouverneur du Texas et fils de l'ancien président George Bush, décevait.

Autant se rendre à l'évidence : à l'exception de M. Clinton, crédité, à tort ou à raison, de la bonne santé de l'économie, les seuls hommes politiques populaires sont les élus locaux, les maires qui ont su revitaliser les grandes villes comme les républicains Rudy Giuliani à New York, Richard Riordan à Los Angeles, les démocrates Ed Rendell à Philadelphie, Michael White à Cleveland, et quelques gouverneurs qui font du « social », comme le républicain Tommy Thompson dans le Wisconsin . Tous ont donné à la bonne gestion de leur communauté la priorité sur la politique.

Certains, comme l'intellectuel républicain William Bennett, s'inquiètent de cette disparition du politique, qui, disent-ils, laisse prévoir des lendemains difficiles lorsque l'économie donnera des signes de ralentissement. D'autres cherchent à ouvrir des voies de communication différentes avec les électeurs en épousant l'atomisation des médias : de plus en plus d'élus créent des sites sur Internet ou s'expriment sur les télévisions câblées locales plutôt que sur les réseaux nationaux.

En fait, de récents sondages révèlent que ce n'est pas tant de la politique avec un grand « P » que se détournent les Américains que de la politique telle qu'ils la connaissent. Si l'on en croit une récente étude *Washington Post*-ABC, 57 % des Américains pensent que leur pays ne prend pas la bonne direction (opinion d'ailleurs beaucoup plus prononcée chez les femmes que chez les hommes). Satisfaits de leur économie, les Américains restent préoccupés par l'état de leur société, en particulier celui de leurs familles, et méfiants à l'égard du pouvoir fédéral. « *Ces résultats*, commente le *Washington Post*, *suggèrent que la prospérité ne ramènera pas à elle seule " la vie en rose ", l'optimisme et la confiance nationale que les Américains semblent avoir perdus au cours des trente dernières années.* »

L'explication se trouve peut-être dans un autre sondage récent réalisé pour PBS-*USA Today*, selon lequel 70 % des Américains souffrent plus de l'insécurité de l'emploi et du stress professionnel qu'il y a vingt ou trente ans. Ils travaillent plus, aussi : 33 % déclarent travailler plus de quarante-cinq heures par semaine et 12 % plus de soixante heures. Serait-ce la raison pour laquelle les PDG ont tellement envie d'être aimés ? Qu'ils souhaitent se rapprocher de leurs employés, pour lesquels ils organisent des pique-niques doublés de séances de motivation et relâchent le code vestimentaire ? En situation de plein emploi, les effets des années du *downsizing* (« dégraissage ») sur le moral des salariés ne sauraient être ignorés : une main-d'œuvre anxieuse et démoralisée, découvre-t-on, ne fait pas le succès d'une entreprise.

Sylvie Kauffmann

RECTIFICATIFS

BALEINE OU CACHALOT

Plusieurs lecteurs nous ont signalé une erreur de traduction dans un article du *Monde* daté 17-18 août qui évoquait l'interdiction de l'importation d'« *huile de sperme de baleine* ». Il s'agissait en réalité de graisse de cachalot, ou spermaceti, le mot *sperm whale* désigant en anglais le cachalot.

ENS CACHAN

Dans la liste des admis à l'Ecole normale supérieure de Cachan (*Le Monde* du 5 août) au concours Economie gestion D2 option 2, une erreur a été commise sur le nom du candidat classé deuxième : il s'agit en fait d'Alexandre de Dobrynine.

RPR

Le manque à gagner, pour le RPR, lié à l'échec de la droite aux élections législatives sera de 55 millions de francs en moyenne par an et non de 45 millions, comme écrit par erreur dans *Le Monde* du 30 août.



6 DEFENSE NEWS July 21-27, 1997

DEFENSE NEWS TOP 100

Dans les dix premières places de ce classement mondial des industriels de la défense établi par l'hebdomadaire américain de référence "Defense News" figurent quatre Européens : deux Français et deux Anglais.
LAGARDÈRE est le plus européen, puisqu'il est déjà partenaire des deux Anglais et très bientôt de DASA (classé aussitôt après les précédents).

Top 100 Worldwide Defense Firms

Dollars in millions

1996 Rank	Company	Country	Principal Lines of Defense Business	1995 Rank	1996 Defense Revenue	1996 Total Revenue	1996 Net Income	Percent of Revenue in Defense
1	Lockheed Martin Corp.	U.S.	A, M, SP, PS, DE, CS, C, MU	1	14,300.0	26,800.0	1,350.0	53.4
2	McDonnell Douglas Corp.	U.S.	A, M, SP, DE, H	2	10,130.0	13,834.0	788.0	73.2
3	British Aerospace plc	U.K.	A, M, PS, DE, AV, AR, O, MU	3	9,055.0	12,630.0	773.0	71.7
4	Northrop Grumman Corp.	U.S.	A, SP, DE, CS, C, MU	5	6,699.0	8,100.0	234.0	82.7
5	Hughes Electronics Corp.	U.S.	M, SP, PS, DE, CS, C, MU	4	6,300.0	15,900.0	1,150.0	39.6
6	General Electric Co. (GEC) plc	U.K.	M, SP, DE, AV, S, CS, AR, C, MU	9	6,056.9	18,938.8	1,201.2	32.0
7	Boeing Co.	U.S.	A, SP, DE, CS, H, C, MU	6	5,770.0	23,000.0	1,095.0	25.1
8	Thomson Group	France	M, PS, DE, S, CS, C, O, MU	8	4,433.5	6,931.3	142.3	64.0
9	Raytheon Co.	U.S.	A, M, PS, DE, CS, C, MU	10	4,032.0	12,300.0	783.3	32.8
10	Lagardère Group	France	M, SP, DE, CS, C	12	3,830.0	11,060.0	202.0	34.6
11	United Technologies Corp.	U.S.	A, SP, E, H	11	3,400.0	23,500.0	906.0	14.5
12	General Dynamics Corp.	U.S.	AV, S, AR, O	15	3,300.0	3,581.0	270.0	92.2
13	Daimler-Benz Aerospace AG	Germany	A, M, SP, PS, DE, E, H, C, MU	13	3,224.8	8,403.5	773.8	38.4
14	Direction des Constructions Navales	France	PS, DE, S, CS, C, O, MU	14	3,045.0	3,045.0	-16.0	100.0
15	Litton Industries Inc.	U.S.	SP, PS, DE, S, CS, C, MU	18	2,966.6	3,611.5	150.9	82.1
16	Mitsubishi Heavy Industries Ltd.	Japan	AV, S	20	2,839.5	27,043.5	1,063.7	10.5
17	Alcatel-Alsthom S.A.	France	SP, DE, C	63	2,286.9	30,977.3	516.0	7.4
18	TRW Inc.	U.S.	SP, PS, DE, C	24	2,267.0	9,857.0	480.0	23.0
19	Aerospatiale	France	A, M, SP, H, MU	16	2,237.2	9,727.0	155.2	23.0
20	Rolls-Royce plc	U.K.	M, PS, E, MU	27	2,059.2	6,864.0	-47.6	30.0
21	Texas Instruments Inc.	U.S.	M, DE, CS, C	23	1,773.0	9,940.0	62.6	17.8
22	Newport News Shipbuilding	U.S.	S	22	1,760.0	1,870.0	55.0	94.1
23	General Electric Co.	U.S.	E	21	1,700.0	79,180.0	[illegible]	2.1
24	GKN Group	U.K.	A, AV, H, MU	33	1,639.7	[illegible]	[illegible]	26.8
25	[illegible]	U.S.	SP, PS, DE, CS, C, MU	25	[illegible]	[illegible]	[illegible]	18.0
26	Finmeccanica SpA	Italy	A, M, SP, DE, AV, AR, E, H, C, O, MU	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	16.4
27	[illegible]	U.S.	DE, E, H, C, MU	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	9.0
28	[illegible]	France	AV, AR, [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	77.0
29	[illegible]	France	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	48.0
30	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4.6
31	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	70.0
32	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	N/A
33	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	19.3
34	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	13.6
35	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1.7
36	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	9.8
56	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	47.9
57	Dassault [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	22.4	64.2
58	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible],495.6	181.9	37.0
59	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	538.0	566.4	32.7	95.0
60	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	537.6	867.2	N/A	61.4
61	Rheinmetall [illegible]	[illegible]	[illegible]	62	528.6	714.2	12.2	74.0
62	Denel Ltd.	[illegible]	[illegible] CS, AR, E, H, C, O, MU	50	505.4	726.1	80.9	69.6
63	Oerlikon [illegible]	[illegible]	[illegible] DE, AR, O, MU	57	500.0	566.0	39.0	88.3
64	[illegible]	[illegible]	[illegible]	N/R	500.0	N/A	N/A	N/A
65	GenCorp Inc.	[illegible]	M, SP, E	65	494.0	1,500.0	42.0	32.9
66	NEC Corp.	[illegible]	SP, C	49	491.5	34,680.5	531.9	1.4
67	[illegible]	[illegible]	S	72	481.0	624.9	30.8	77.0
68	[illegible]	[illegible]	DE	56	456.0	3,800.0	211.0	12.0
69	[illegible]	[illegible]	DE	68	449.2	32,888.7	517.2	1.4
70	Hindustan Aeronautics Ltd.	[illegible]	A, SP, PS, DE, CS, E, H, C, MU	76	444.4	480.0	307.5	92.6
71	Ericsson Microwave Systems	[illegible]	DE, C	61	375.3	18,055.8	1,475.1	2.1
72	Tadiran Ltd.	[illegible]	DE, [illegible]	78	370.0	1,117.0	93.0	33.1
73	Primex Technologies Inc.	[illegible]	SP, DE, O	44	368.3	471.5	-7.9	78.1
74	Construcciones [illegible]	[illegible]	A, SP, MU	71	366.7	839.9	34.0	43.7
75	BDM [illegible]	[illegible]	PS, CS, C	60	362.0	1,002.0	27.3	36.1
76	[illegible]	[illegible]	M, PS, DE, AV, S, AR, E, C, O, T, MU	87	345.3	506.0	3.7	68.2
77	[illegible]	[illegible]	A, SP, DE, H, MU	77	344.0	936.4	N/A	36.7
78	AM General Corp.	U.S.	PS, T, MU	84	342.2	462.4	-19.6	74.0
79	CAE Inc.	Canada	PS, DE, S, MU	88	339.3	632.6	44.0	53.6
80	Bombardier [illegible]	Canada	A, MU	81	336.4	5,836.8	297.7	5.8
81	[illegible]	[illegible]	AV, MU	N/R	309.7	1,404.7	N/A	22.0
82	[illegible]	[illegible]	S	N/R	309.5	4,325.5	129.5	7.2
83	Elbit Systems [illegible]	[illegible]	DE, C, MU, M, SP, AV, AR, H	86	307.5	307.5	18.0	100.0
84	Bazan S.A.	[illegible]	S	N/R	303.0	480.1	N/A	63.1
85	[illegible]	U.S.	DE	79	301.0	438.5	26.1	68.6
86	Motorola Inc.	U.S.	SP, DE, C, O	91	290.0	28,000.0	1,015.0	1.0
87	Booz-Allen [illegible]	U.S.	PS, C	80	280.0	1,300.0	N/A	21.5
88	Honeywell [illegible]	U.S.	DE	85	263.6	7,312.0	402.7	3.6
89	[illegible]	[illegible]	M, SP, PS, DE, CS, MU	N/R	259.6	460.1	7.7	56.4
90	SNPE [illegible]	France	M, SP, O	89	259.1	878.3	7.5	29.5
91	Bharat Electronics Ltd.	India	DE, C	N/R	256.1	341.5	18.1	75.0
92	Komatsu Ltd.	Japan	AV	99	254.9	9,457.2	156.3	2.7
93	Kaman Corp.	U.S.	SP, CS, H	100	253.3	953.6	23.6	26.6
94	UNC Inc.	U.S.	PS, MU	94	252.3	832.1	41.7	30.3
95	Oshkosh Truck Corp.	U.S.	T, MU	97	251.5	413.5	-3.1	60.8
96	Vosper Thornycroft [illegible]	U.K.	PS, DE, S, CS, MU	92	248.1	407.8	N/A	60.8
97	[illegible]	Japan	S	N/R	247.0	3,176.5	3.6	7.8
98	Johnson Controls Inc.	U.S.	PS	95	245.0	10,000.0	234.7	2.5
99	[illegible]	U.S.	M, SP, O	96	241.1	889.5	58.3	27.1
100	Sundstrand Corp.	U.S.	A, SP, S, H	98	240.0	1,521.0	114.0	15.8

Source: [illegible]

DEFENSE NEWS / Peter Atkinson

Dollars in millions

1996 Rank	Company	Country	Principal Lines of Defense Business	1995 Rank	1996 Defense Revenue
				1	14,300.0
				2	10,130.0
			M, SP, DE, H	3	9,055.0
				5	6,699.0
			A, SP, DE, CS, C, MU	4	6,300.0
				9	6,056.9
			M, SP, DE, AV, S, CS, AR, C, MU	6	5,770.0
		U.K.		8	4,433.5
			M, PS, DE, S, CS, C, O, MU	10	4,032.0
		France		12	3,830.0
		France	M, SP, DE, CS, C		

LAGARDERE

DISPARITIONS

Aldo Rossi

Un architecte austère et baroque

ALDO ROSSI, architecte italien, l'un des plus originaux mais aussi l'un des plus controversés, est mort jeudi 4 septembre dans un hôpital milanais à la suite d'un accident d'automobile. Il était âgé de soixante-six ans. Premier Italien à avoir obtenu le prix Pritzker, l'équivalent du Nobel pour l'architecture, en 1990, il laisse orphelin un monde de l'architecture où son œuvre et ses écrits avaient suscité de vifs et riches débats critiques.

Né en 1931 à Milan, Aldo Rossi commence dès 1955, à la demande d'Ernesto Rogers, à collaborer à la revue *Casa Bella-Continuita*. Il n'obtiendra son diplôme qu'en 1959, entrecoupant ses études de voyages à Prague et en Union soviétique avant de « gratter » à Arezzo et à Venise en compagnie de fortes personnalités comme Hignazio Gardella, Ludovico Quaroni, Carlo Aymonimo. Dans une Italie dont la construction laisse alors très peu de place à l'inventivité, il devient l'un des maîtres de l'« architecture de papier », publiant notamment en 1961 son premier livre manifeste, *L'Architecture de la ville*. Cette bible du mouvement assez informel que constitue alors *la tendenza* tente de réconcilier l'histoire et la modernité, de retrouver les marques respectives du public et du privé, de réconcilier individu et société, et naturellement de redonner sa place à l'architecture comme décor et cadre de la vie.

C'est tout de même une barre de logements qu'il construit dans l'ensemble Galaratesse à Milan (1969-1973), mais une barre qui réintègre des éléments traditionnels -la rue, la colonne, les portiques – dans un vocabulaire qui peut apparaître glacial à ceux qui n'ont pas intégré la doctrine. Il se réclame alors – nous rappelle Elisabetta Gonzo dans le *Nouveau dictionnaire de l'architecture du XXe siècle* (Hazan-IFA) – aussi bien de Mies Van der Rohe, que d'Adolf Loos ou d'Henrich Tessenow. En clair, cela semble signifier que le retour à la tradition doit se faire sans ornement. Plus de trente ans plus tard, on peut rester rêveur sur la façon dont a évolué la pensée et la forme chez Rossi, devenu l'une des nouvelles coqueluches du renouveau de Berlin, où il achève un bloc d'habitation qui prend la forme d'un monument baroque, composite et coloré.

Hors le Musée d'art contemporain de Vassivière, dans le Limousin, assez symbolique, ce n'est d'ailleurs pas en France qu'il faut chercher ses œuvres majeures, et surtout pas dans l'immeuble d'angle qu'il a construit près de la Cité de la musique et qui perd aujourd'hui tristement ses parements de brique. En revanche, c'était un familier de la Biennale de Venise dont il était devenu une sorte fétiche. A la Biennale de 1979, qui allait représenter un tournant pour toute l'architecture occidentale, il installe ainsi son Théâtre du Monde, château de bois flottant à la sortie du grand canal. Plus durablement et plus récemment, il avait construit dans les Giardini le pavillon qui abrite la librairie, honorant de la sorte sa double vocation livresque et constructive.

Cette double vocation avait été remarquablement bien saisie lors de la grande exposition que le centre Pompidou lui avait consacrée en 1991, permettant d'approcher les dessins mêmes de Galaratesse, du Théâtre Carlo Felice à Gênes (en 1983), du complexe hôtelier de Fukuoka (Japon, 1987), ainsi que quelques rêves plus ou moins tangibles. L'avenir alors était encore devant lui, et de fait, l'essentiel de son œuvre réelle aura été réalisé au cours de cette décennie, que ce soit en Allemagne, aux Pays-Bas (Musée de Maastricht) ou aux États-Unis (Ecole d'architecture de Miami) où il était devenu un professeur influent. Aldo Rossi s'était singularisé par une architecture passablement glacée, dont les façades relevaient, pour ses détracteurs, d'une vision carcérale et les édifices, d'un mépris de la complexité urbaine.

DOUTES

Dans son *Autobiographie scientifique* (1981), il faisait lui-même part de ses doutes : « *Je m'aperçois encore une fois que la référence à la ville me suggère une lecture de ma propre architecture, mais aussi me renvoie inévitablement à celle de l'architecture en général. Je crois posséder un sens privilégié de l'observation, une certaine acuité du regard. Mon attitude est davantage celle de l'ingénieur que du psychologue ou du géographe : j'aime saisir une structure dans ses grandes lignes et refléchir ensuite à la façon dont ces lignes peuvent s'entrecouper. Cela n'est pas différent de ce qui se passe dans la vie, et dans les rapports humains : le cœur d'un événement est souvent assez simple, et même, plus il est simple, plus il est destiné à se heurter à des phénomènes que lui-même engendre.* » Il écrivait aussi ces mots qui sonnent étrangement aujourd'hui, au lendemain de sa mort, à la veille d'un troisième millénaire où les hommes en charge de la ville auront bien du pain sur la planche : « *J'admets que le désordre des choses, s'il est limité et en quelque sorte honnête, peut répondre mieux à notre état d'âme. Mais je déteste le désordre hâtif, qui est l'expression d'une indifférence à l'ordre, une sorte d'étroitesse d'esprit, de bien-être satisfait, de négligence, d'inattention. Dès lors, à quoi ai-je pu aspirer dans mon métier ? Certes, à peu de choses, vu que la possibilité de réaliser de grandes choses est historiquement forclose.* »

Frédéric Edelmann

Pierre Chatenet

Ministre de l'intérieur de 1959 à 1961

PIERRE CHATENET, ancien ministre de l'intérieur, qui fut tour à tour président de la Commission de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), président de la Commission des opérations de Bourse (COB) et membre du Conseil constitutionnel, est mort, jeudi 4 septembre, à Tavers, dans le Loiret. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Né le 6 mars 1917 à Paris, Pierre Chatenet devient auditeur au Conseil d'Etat en 1941. Chargé de mission à la délégation française du gouvernement provisoire, il est nommé chef du cabinet du ministre du travail, Alexandre Parodi, en octobre 1944. Il occupe ensuite plusieurs postes dans la haute fonction publique : il est notamment conseiller d'ambassade à la délégation française à l'ONU en 1946, conseiller de la délégation française permanente à l'OTAN à Londres, puis à Paris entre 1950 et 1954, directeur de la fonction publique d'avril 1954 à janvier 1959. Le 28 mai 1959, il devient ministre de l'intérieur du gouvernement de Michel Debré. Il démissionne de cette fonction le 5 mai 1961 et devient, en décembre de la même année, président de la Commission de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), poste qu'il occupe jusqu'en juillet 1967. Il est président de la Commission des opérations de Bourse (COB) de janvier 1968 à décembre 1972, membre du Conseil constitutionnel de février 1968 à février 1977, président des sociétés Créditel et Cofiroute de 1973 à 1984. D'octobre 1982 jusqu'au mois de juin dernier, il est l'un des administrateurs du quotidien d'Orléans *La République du Centre*. Pierre Chatenet était commandeur de la Légion d'honneur.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Sylvie et Rémi-Pierre DRAI
laissent à
Ava
le bonheur d'annoncer la naissance de

Gabriel,

le 3 septembre 1997, à Paris.

72, boulevard de Reuilly,
75012 Paris.

Mariages

Mme Sophie de BRASSIER de JOCAS,
M. Xavier THILLAYE du BOULLAY,
Mme Guy LEFÈVRE,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Anne-Sophie
THILLAYE du BOULLAY
et
Guillaume LEFÈVRE,

célébré à Noirmoutier le 6 septembre 1997.

Décès

– Nangis (Seine-et-Marne).

Mme Annie Boulay,
Le docteur Christophe Boulay
et Mlle Cécile Kizirian,
M. et Mme Robert Boulay,
M. et Mme Jean-Claude Boulay,
M. et Mme Jacques Deniset,
Mme Clara Le Bérigot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel BOULAY,

survenu le 23 août 1997.

Selon sa volonté, son incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

– Eric Boullay,
Mathilde, Raphaële et Louis-Alexis,
ses enfants,
Martin Danis,
Clarie Sabouret de Nedde,
Patrick Danis,
Véronique Sion,
ses frères et sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Ange BOULLAY,
née DANIS,

à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 6 septembre 1997, à 9 heures, en l'église Saint-Martin de Galluis (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Pierre et Odile Durand-Gasselin,
Lise et Maurice Jacob,
Danielle et Michel Eldin,
Samy Durand-Gasselin
et Catherine Philippe,
Anne et Michel Romagny,
Nigelle Durand-Gasselin,
Jean-Rémi Durand-Gasselin
et Livia Koppmann,
ses enfants,
Ses vingt petits-enfants et leurs conjoints,
Ses quinze arrière-petits-enfants,
Jacqueline Faucherre,
sa sœur,
Ses beaux-frères et ses belles-sœurs,
Tous ceux qui l'ont entourée,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Rémi DURAND-GASSELIN,
née Toiny BARGETON,

à Montpellier (Hérault), le 4 septembre 1997.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière protestant de Montpellier.

Un service d'action de grâces aura lieu au temple, 25, rue Maguelone, à Montpellier, le samedi 6 septembre, à 14 heures.

Aimez-vous les uns les autres
comme je vous ai aimés.
Jean 15,12.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Erwina Kollar,
son épouse,
Marie-Hélène et Jean-Luc Reboul,
Julie et Nicolas,
Guillaume et Karine Kollar,
Alexis,
ses enfants et petits-enfants,
Tous ses proches,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Richard André KOLLAR,
docteur ingénieur ENSC Lille,
ancien directeur recherches Metaleurop,

à l'âge de cinquante-neuf ans, le jeudi 4 septembre 1997, à son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 septembre, en l'église Notre-Dame de Douai, à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Barlin (Pas-de-Calais), dans le caveau de famille.

302, boulevard Paul-Hayez,
59500 Douai.

Un tarif dégressif de 50 % est accordé sur une deuxième parution (Texte identique)

– Gap. Cours-la-Doucette. Ibiza. Annemasse. Corenc. Saint-Martin-d'Hères (Le Mûrier). Washington.

Michel, Henriette Fournier,
ses parents,
François, Hélène, Laure,
Dominique, Bruno,
Marie Anne, Michel, Lucie,
Antoine,
Christophe, Edith, Aymon, Marc,
font part du décès accidentel de leur fils, frère et oncle,

Laurent.

Les obsèques ont eu lieu le 13 août 1997, à Corenc (Isère), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jadwiga Scapa, née Rossa,
son épouse,
Raymond et Monique Scapa,
Le docteur Sylvain Scapa,
son fils, et Marie-Christine,
Le docteur Hélène Scapa,
sa fille,
Diane, Alexandre, Aurélien,
ses petits-enfants,

Les familles Scapa (Etats-Unis),
Eskapa (Afrique du Sud),
Rossa (Pologne),
ont la profonde tristesse de faire part de la disparition du

docteur Vitalis Haïm SCAPA,
croix de guerre 1939-1945
avec étoile de bronze,
psychanalyste,

né le 2 avril 1918, à Salonique (Grèce), mort le 31 août 1997, à Bourdeaux (Drôme).

Les obsèques ont eu lieu le 2 septembre, à Bourdeaux.

« *Du bist der Natur einen Tod schuldig.* »
S. Freud.

« Les Ribières »,
26460 Bourdeaux.
72, boulevard de La Villette,
75019 Paris.
26, rue du Général-Beuret,
75015 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Agen. Huriel. Paris.

Alain VIGNAUD

nous a quittés à l'âge de quarante et un ans, dans la nuit du 26 au 27 août 1997.

Que tous ceux qui l'aimaient gardent vivant en eux le souvenir de son sourire et de sa vitalité.

Rectificatifs

– Dans l'avis de décès de

Etienne BAUER,

il fallait lire :

Dominique,
sa femme,
Michel et Marianne Bauer-Noël,
Armand, Claire-Hélène,
Pierre-Etienne, Pierre-Henry,
Laurent et Edith Bauer,
Clémence, Clara,
Alice et Joseph Torrente,
Thibault,
Camille Bauer,
ses enfants et petits-enfants.

Remerciements

– Henri Bénézit
et ses enfants,
profondément touchés, remercient leurs amis des témoignages d'affection et de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de

Mme Marcelle BÉNÉZIT,

leur chère épouse et maman, survenu le 15 août 1997.

20, rue de Miromesnil,
75008 Paris.
9, rue Roquépine,
75008 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans,

Monique AURICHE,
née DEPESSEMIER,

nous quittait à jamais.

Elle était belle, mais avait surtout une belle « âme », elle qui n'était pas croyante.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée veuillent bien avoir une pensée pour elle.

– Il y a onze ans,

Matthieu CASALIS

nous quittait.

Tu es resté présent dans nos cœurs et sur le chemin de nos vies. Pour cela, nous en témoignons ici.

– La mémoire n'est pas soluble...

Il y a un an,

Joël GRYNBAUM

nous quittait.

Son humour, son sourire, ses lunettes, son sectarisme, son alice, sa générosité, son étourderie, sa violence, ses combats, sont toujours dans nos cœurs.

« *Zum zikhroyne.* »

– Déjà un an, le 18 août 1996,

Fernand MHUN

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de lui.

Nous, nous pensons à lui.

Sa femme,
Ses enfants.

Communications diverses

– L'hébreu moderne/biblique pour tous en 10 séances ou à distance. Stages express individuels du professeur J. Benandis : 01-47-97-30-22, 06-60-43-45-78.

M. Eric de Rothschild,
président du Mémorial du Martyr juif inconnu,

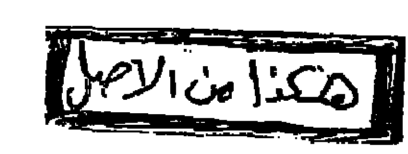
vous prie de bien vouloir assister
à l'inauguration de l'exposition
"LES CHEMINS DE PASSAGE",
Les passages clandestins entre la Haute-Savoie et la Suisse de 1940 à 1944,

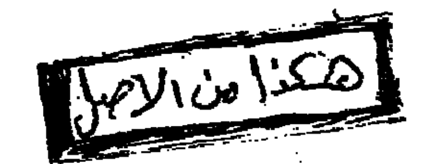
en présence de S.E. M. Benedict de Tscharner,
ambassadeur de Suisse en France,

le mercredi 10 septembre 1997 à 19 heures,

au Mémorial du Martyr juif inconnu,
Centre de documentation juive contemporaine,
17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.
Tél. : 01-42-77-44-72 - Fax 01-48-87-12-50
(entrée libre).

CARNET DU MONDE
Tél. : 01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96
01-42-17-38-42





ÉNERGIE Les groupes pétroliers ont bénéficié, au premier semestre, d'un contexte très favorable : reprise économique, fermeté des prix du brut, hausse des cours du dollar, redressement des marges de raffinage. ● EN FRANCE, Elf et Total ont enregistré des résultats semestriels en très forte hausse : + 48 % pour le premier, +51 % pour le second. Les boursiers avaient largement anticipé ces performances. ● LES COURS des deux groupes français se sont appréciés de plus de 60 % depuis le début de l'année, contre une hausse moyenne de 26,40 % de la Bourse de Paris. Le secteur para-pétrolier a encore plus profité de ce mouvement. ● LES DÉCOUVERTES de nouveaux gisement annoncées tout au long de l'été, ainsi que la signature de contrats de prospection, ont alimenté l'engouement pour ce secteur. ● LA CASPIENNE apparaît comme la province la plus prometteuse.

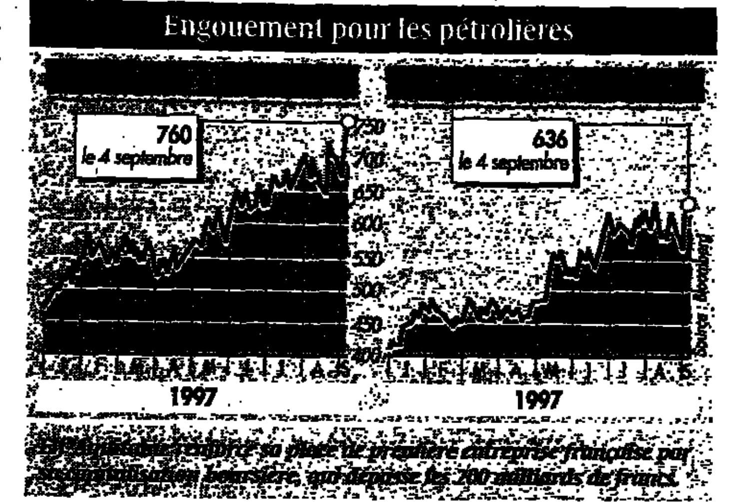
Le dollar et la découverte de gisements dopent l'industrie pétrolière

Les français Elf et Total ont profité à plein d'une conjonction de la hausse du billet vert et de la bonne tenue du prix du baril. Les cours des deux groupes se sont appréciés de plus de 60 % depuis le début de l'année

C'EST A N'Y RIEN comprendre : jeudi 4 septembre, Elf Aquitaine annonce une hausse de 48 % de son bénéfice net au premier semestre, à 5,26 milliards de francs. Instantanément, l'action perd 2 %, comme si les investisseurs étaient déçus. Le titre se redresse ensuite et la valeur clôture à son plus haut de l'année, dopée par des spéculations sur l'avenir de sa filiale santé Sanofi.

La veille, scénario voisin. Total annonce une progression de 51 % de son bénéfice à 3,98 milliards de francs pour les six premiers mois, et l'action perd 0,94 %. Ce résultat, présenté comme *« un record historique »* par le président du groupe, Thierry Desmarest, est accueilli dans une quasi-indifférence. Traduit en dollars, le bénéfice semestriel a pourtant grimpé de 35 %, tandis que les huit principaux groupes pétroliers n'ont enregistré qu'une croissance moyenne de 14 %.

Ces résultats étaient largement anticipés par le marché. Depuis le début de l'année, les boursiers se sont rués sur les deux pétrolières françaises, classées par la revue américaine *Petroleum Intelligence weekly* huitième et neuvième au palmarès mondial pour leur rentabilité. Alors que la Bourse française s'est appréciée de 26,40 % en l'espace de neuf mois, Elf-Aquitaine a gagné 65 % et Total a progressé de 56 %. Le secteur parapétrolier profite encore plus de cet engouement, Coflexip, Géophysique et Bouygues offshore enregistrant des gains respectifs de 114 %, 111 % et 100 %.



Elf Aquitaine renforce sa place de première entreprise française par capitalisation boursière, qui dépasse les 200 milliards de francs.

Cette amélioration s'explique par la reprise économique et la bonne tenue des trois paramètres déterminants pour la formation des bénéfices (prix du brut, cours du dollar et marge de raffinage). Comparé au premier semestre 1996, le prix du baril de brent (qualité de référence de la mer du Nord) s'est apprécié de 3 % à 19,6 dollars, et la devise américaine s'est raffermie de 12 %, à 5,70 francs, ce qui accroît automatiquement la valeur en francs des profits dégagés. Dans le monde entier les marges de raffinage se sont redressées, progressant de 32 % en Europe. Tant chez Elf que chez Total, ces éléments ont contribué pour moitié, ou plus, aux bénéfices.

Aux Etats-Unis, le redressement du raffinage, plus que les performances dans l'exploration-production, ont contribué aux progressions des résultats. Exxon, la première compagnie américaine et numéro deux mondial, a vu son bénéfice progresser de 20 % à (4,14 milliards de dollars, soit 25,2 milliards de francs). La tendance est analogue chez Mobil (10,3 %, à 1,5 milliard de dollars) et Chevron (+11 % à 1,488 milliard de dollars).

En Europe, la déception est venue du numéro un mondial, Shell. Le groupe anglo-néerlandais a annoncé une baisse de 15 % de son résultat net qui reste néanmoins confortable se situant à 2,5 milliards de livres (25 milliards de francs). Les boursiers ont sanctionné momentanément ses résultats publiés le 8 août, par une baisse de l'action de 1,8 % à Amsterdam et de 3,1 % à Londres. Affecté par la fermeté de la livre face au dollar, Shell ne parvient pas, selon les analystes, à mener assez rapidement son plan de réduction des coûts comme l'a fait BP.

DÉCOUVERTES

Mais les paramètres financiers n'expliquent pas tout. Le retentissement des découvertes effectuées ces six derniers mois, y compris par Elf et Total, justifient l'attrait des valeurs pétrolières. Leur importance est l'une des conséquences de la reprise des investissements pétroliers observé en 1995. Pour répondre à la demande future, qui devrait croître de 3 % par an jusqu'en 2 010, les pétroliers ont repris la prospection. Ils profitent pour cela des avancées technologiques qui permettent désormais de forer des puits en eaux profondes et de rendre leur exploitation compétitive.

La mer Caspienne est l'objet de toutes les convoitises. Les nouvelles réserves de brut de cette région pétrolière sont estimées par les Américains entre 90 et 200 milliards de barils. Plus prudents, les Européens les évaluent entre 50 et 100 milliards de barils, ce qui représente déjà l'équivalent des réserves de pays comme l'Iran ou le Koweït. La majorité des réserves seraient néanmoins concentrées sur deux des cinq pays qui entourent cette mer, l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan. Au début du mois d'août, Exxon, Mobil, Chevron et Amoco signaient avec les autorités azéries des contrats leur permettant d'obtenir des permis de forage. Total vient de s'associer à Chevron sur son permis.

Elf a confirmé une nouvelle découverte de pétrole brut sur le champ de Dalia prospecté au large de l'Angola, dans le golfe de Guinée. Ce gisement *« prometteur »* confirme la richesse de cette zone en grande profondeur. En mer du Nord, la compagnie norvégienne Norsk Hydro vient de révéler une découverte de gaz sur le champ d'Ormen Lange, qui serait aussi importante que le gisement de Troll. Cette zone, qui était présentée lors de sa découverte voici plus de vingt ans comme très coûteuse et à faible potentiel, ne cesse de voir son délai de vie s'allonger et de renforcer sa compétitivité grâce aux nouvelles technologies. Selon le cabinet d'expert Wood Mackenzie, l'offshore de Norvège est appelé à connaître un essor durable au-delà des champs qui seront mis en production d'ici à 2002.

Dominique Gallois

Sanofi envisage de vendre ses parfums

Le groupe pharmaceutique Sanofi, filiale d'Elf, pourait céder son secteur beauté (parfum et cosmétiques), qui comprend notamment les marques Yves Saint Laurent et Nina Ricci, *« si une opportunité se présente »*, a indiqué, jeudi 4 septembre, son vice-président chargé de l'administration et des finances Jean-Paul Léon. Devant la conférence « Valeurs françaises » organisée par le Crédit commercial de France, M. Léon a expliqué : *« Nous pourrions céder le secteur beauté le jour où nous pourrons faire un réemploi intelligent en pharmacie du produit de cette cession : ce n'est pas facile actuellement. »*

M. Léon a, par ailleurs, confirmé qu'Elf, actionnaire majoritaire de Sanofi (53 %), *« maintient sa stratégie de baisse de sa participation tout en restant actionnaire de référence »*. Il a précisé qu'il a été *« chargé de rechercher des partenaires éventuels mais qu'il n'y a pas de décision pour l'instant »*.

Guy de Panafieu succède à Jean-Marie Descarpentries à la présidence de Bull

APRÈS QUATRE ANNÉES à la tête de Bull, Jean-Marie Descarpentries s'en va. Jeudi 4 septembre, le conseil d'administration du groupe d'informatique français a annoncé son remplacement au poste de PDG par Guy de Panafieu.

C'est la première fois que M. Descarpentries, qui restera membre du conseil d'administration de Bull et conseillera M. de Panafieu pendant quelques mois, quitte la tête d'une entreprise de son propre chef. Ses précédents patrons et (ou) actionnaires, chez Glaverbel, Saint-Gobain ou Carnaud MetalBox, l'avaient toujours invité à plier bagage.

Le tempérament de ce polytechnicien y est pour beaucoup. Sans conteste charismatique et énergique, M. Descarpentries peut aussi fortement déplaire par son caractère éruptif et ses déclarations à l'emporte-pièce, dont il aime jouer. Ses méthodes de management à la hussarde – un reste de son passé de lieutenant de cavalerie et de parachutiste sans doute –, exténuantes pour ses collaborateurs, l'ont également souvent exposé à la rébellion des managers en place.

« Chez Bull, M. Descarpentries considérait qu'une fois la privatisation réalisée et le groupe revenu à la rentabilité, il avait fait son devoir », souligne un familier, qui ajoute que le patron de Bull, âgé de soixante et un ans et fortement affecté par un drame familial il y a près de deux ans, *« avait indiqué qu'il n'avait pas eu le temps de voir grandir ses enfants et qu'il souhaitait voir grandir ses petits-enfants »*.

M. Descarpentries avait été nommé par le gouvernement d'Edouard Balladur à la tête de Bull à l'automne 1993, en lieu et place de Bernard Pache, éphémère successeur de Francis Lorentz. Alors que le groupe s'apprêtait à clore sa cinquième année de pertes consécutive et venait d'obtenir 11 milliards de francs de recapitalisation pour solde de tout compte par l'Etat, M. Descarpentries se voyait confier la mission de redresser le groupe et de le privatiser.

Bull a renoué avec des comptes positifs en 1995, après avoir cumulé 20 milliards de francs de pertes en sept ans. Cette année, il est redevenu bénéficiaire sur les six premiers mois de l'exercice, traditionnellement les plus difficiles, pour la première fois depuis 1988.

Ce redressement a été obtenu au prix de fortes coupes dans les coûts non salariaux (immobilier, achats...), mais aussi dans les effectifs, de même que dans les actifs. La principale source de pertes, à savoir Zenith Data Systems, l'activité d'ordinateurs personnels, a notamment été cédée en avril 1996 à la société américaine Packard Bell, dont Bull détient 19 % du capital.

Le transfert au privé de Bull n'a pas été des plus aisés. La privatisation *stricto sensu* n'a été effective que fin 1996. M. Descarpentries, épaulé dans cette tâche par Thierry Breton, qui était très probablement appelé à lui succéder, mais qui a depuis lors été appelé à la tête de Thomson Multimédia, le fabricant français de téléviseurs, y est parvenu en plusieurs étapes.

La première est intervenue en septembre 1995, à la faveur de l'accroissement de la participation du groupe japonais NEC, qui était déjà au capital, et de l'arrivée des groupes américain Motorola, japonais Dai Nippon Printing et singapourien IPC (qui sortira plus tard).

Après une ouverture du capital au personnel en octobre 1995, une deuxième étape est intervenue fin 1996. C'est elle qui a marqué le passage au privé, la participation cumulée de l'Etat et de France Télécom, qui est demeuré au capital, tombant à 49,2 %. Au printemps 1997, l'Etat a ramené sa participation de 30,5 % à 17 %, et Bull a porté à 14 % la part de son capital coté en Bourse.

Il reviendra à M. de Panafieu de conforter le redressement financier. Les marges dégagées par le groupe demeurent étroites : 376 millions de bénéfice net en 1996, pour un chiffre d'affaires de 24 milliards. Cela passe, pour le nouveau président, par la définition d'une stratégie industrielle, qui permettrait au groupe de renouer avec une croissance de ses activités plus rémunératrice. En 1996, le chiffre d'affaires était encore en recul. Les gros ordinateurs, activité phare et historique du groupe, sont toujours en repli.

Petit signe encourageant cependant : au premier semestre 1997, le chiffre d'affaires consolidé était en hausse de 5 % par rapport à l'année précédente.

Philippe Le Cœur

Ex-numéro deux de la Lyonnaise des eaux

Inspecteur des finances, issu de l'ENA, Guy de Panafieu (54 ans) a commencé sa carrière dans la haute administration publique, au sein de la direction des relations économiques extérieures (DREE). En 1978, il rejoint Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, comme conseiller technique, chargé des questions économiques et financières. Il entre à la Lyonnaise des eaux en 1983.

Aux côtés de Jérôme Monod, il contribuera à l'internationalisation du groupe. Il aurait également pris une part active à l'ascension de la Lyonnaise dans le secteur de la communication. Tout comme dans la fusion avec Suez. Mais cette dernière opération lui laisse un goût amer : Gérard Mestrallet est nommé à la présidence du directoire de la nouvelle entité ; lui-même n'hérite que du poste de directeur général. Se déclarant passionné par la « high tech », la littérature et l'histoire, Guy de Panafieu est président de la commission de politique européenne du patronat français.

La « der des der » à Renault-Vilvorde

BRUXELLES
de notre correspondant

L'antépénultième est une modeste Clio bleu foncé. L'avant-dernière, une banale Mégane gris métallisé. Leur cheminement dans la chaîne d'assemblage de l'usine Renault de Vilvorde s'effectue dans l'indifférence générale, jeudi 4 septembre. Puis arrive, à 10 h 30, la « der des der », la voiture après laquelle on éteint la lumière après vingt-cinq ans de construction automobile dans ce bourg flamand de la banlieue bruxelloise. Le chef d'atelier a beau affirmer que c'est l'effet du hasard, on se prend à soupçonner que les ouvriers de la chaîne ont quelque peu trafiqué le planning pour que cette ultime Renault *made in Belgium* soit le modèle de prestige assemblé sur le site, une Mégane coupé de couleur bordeaux, la préférée des ouvriers. Elle avance lentement, suivie par les ouvriers chargés des opérations antérieures, qui n'ont plus à attendre la suivante. Les deux cent cinquante travailleurs revenus pour une semaine à Vilvorde terminer les véhicules en cours de montage ont choisi le style de la dérision amère. Ils marchent lentement derrière la voiture, ornée d'affiches rappelant les cinq mois de lutte vaine pour maintenir ouvert le site en dépit du *« diktat »* de Louis Schweitzer et dont l'antenne de radio avait été pourvue d'un ruban adhésif de plastique noir en signe de deuil. Sur le capot trône un panneau où est inscrit, en flamand : *« Nous étions les meilleurs, un exemple pour la France. »* Un rappel ironique des flatteries dont furent longtemps gratifiés les travailleurs de Vilvorde par la direction de Renault, qui les citait souvent en exemple. La voiture arrivée à l'ultime opération, le remplissage du réservoir à liquide lave-glace, un bouchon de champagne saute et les gobelets en carton sont distribués aux hommes en combinaison de travail grise à bande jaune. *« Oui, je sais, c'est du champagne français, ce n'est pas bien, mais tant pis ! »*, lance l'ouvreur de bouteille aux journalistes présents.

Il reste maintenant une dizaine de mètres pour que la belle Mégane coupé sorte définitivement de la chaîne. La gaieté factice fait peu à peu place à des airs graves. Les mâchoires se crispent. Des lèvres tremblent. Une dizaine d'ouvriers se mettent alors à scander, en français, le slogan fétiche : *« Tous ensemble ! Tous ensemble ! Ouais, ouais ! »* On apprenait alors que la direction venait de faire un cadeau d'adieu aux autorités flamandes : elle accepte de prolonger de trois à six ans le délai où d'éventuels repreneurs pourront se rendre propriétaires du site pour 1 franc symbolique. Une nouvelle que les travailleurs reçurent avec une relative indifférence.

Luc Rosenzweig

Nestlé va lancer une eau minérale de synthèse

LE GROUPE Nestlé, numéro un mondial sur le marché des eaux minérales, a annoncé, jeudi 4 septembre, la sortie prochaine d'une eau qu'on peut qualifier « de synthèse », fabriquée dans les laboratoires suisses de Nestlé et dont la composition serait différente selon le profil du consommateur visé. En Europe, cette eau serait plus particulièrement destinée aux enfants, et plus faiblement minéralisée. Dans les pays émergents, elle s'adresserait à l'ensemble des consommateurs. A Vevey, au siège de Nestlé, on ne veut encore rien dévoiler : *« Il est trop tôt pour parler de la commercialisation »*, déclare Hans-Juergen Renk, porte-parole du groupe. *« L'eau sera présentée à la foire Anuga de Cologne, le 11 octobre prochain. »* Nestlé refuse de dire s'il commercialisera cette eau sous son propre nom – comme Danone, qui vend aux Etats-Unis une eau Dannon –, ou sous une marque existante ou à créer. La nouvelle inquiète les salariés de Perrier et Vittel, les marques vedettes du groupe, qui exploite aussi Contrex, Valvert et Hépar.

A Vergèze, siège de la source Perrier, on est encore échaudé par la récente tentative de Nestlé d'utiliser la marque Perrier pour distribuer en Egypte une eau de source locale. Chez Vittel, Arthur Staub, secrétaire du comité d'entreprise, accuse Nestlé de vouloir *« s'affranchir de la contrainte du lieu de production pour se libérer des revendications sociales des salariés »*. L'eau de source est l'un des rares produits pour lesquels l'entreprise ne peut pas adapter la production à la demande : en Europe, la loi protège les eaux minérales comme des appellations contrôlées. Face à l'explosion mondiale du marché, les géants de l'agroalimentaire ont racheté les sources encore disponibles ces dernières années. D'où la relance d'eaux comme Valvert, Quézac ou Salvetat.

EDF participe à la première privatisation du secteur électrique polonais

EDF devrait signer dans les prochains jours l'acquisition de 55 % du capital d'une centrale de cogénération qui produit de la chaleur et de l'électricité pour alimenter la ville de Cracovie. Cette opération, si elle se concrétise, sera la première privatisation du secteur électrique polonais, car la centrale est possédée par l'entreprise d'Etat ECK-SA.

L'investissement réalisé par EDF oscillerait entre 60 et 80 millions de dollars (360 et 480 millions de francs). Employant 800 salariés, cette centrale disposant de quatre unités de production est alimentée par de charbon venant de Silésie.

DÉPÊCHES

■ **CORÉE DU SUD : la banque centrale sud-coréenne a annoncé jeudi 5 septembre** qu'elle accorderait 1 000 milliards de wons (6 milliards de francs) de prêts à 8 % d'intérêt aux banques commerciales, notamment par l'intermédiaire du fonds d'Etat mis en place la semaine dernière (*Le Monde* du 26 août). La Korea First Bank aura droit à une aide supplémentaire de même montant.

■ **SCOR : le réassureur français a annoncé, vendredi 5 septembre**, un bénéfice net semestriel, part du groupe, de 489 millions de francs en hausse de 70 % par rapport à la même période de 1996.

■ **GEMPLUS : le groupe va développer en Suède** une carte à puce permettant de consulter son compte bancaire mais aussi de régler ses factures de téléphone ou d'électricité via le réseau de téléphonie mobile GSM.

■ **FRANCE TELECOM : l'exploitant téléphonique français** a annoncé, jeudi 4 septembre, la création avec la compagnie d'électricité norvégienne ElTele d'une société commune, pour devenir le deuxième opérateur de téléphone en Norvège.

■ **SAINT-GOBAIN : le groupe verrier français** prévoit une surimposition de 300 millions de francs en 1997, dont 100 millions de différés d'impôts, du fait du relèvement du taux de l'impôt sur les sociétés récemment décidé par le gouvernement.

■ **CGM : la société Merit France, contrôlée à 100 % par Jacques Saadé**, actionnaire majoritaire de la CMA, va prendre en direct le contrôle du capital de la Compagnie générale maritime (CGM), qui avait été rachetée par la CMA lors de la privatisation de la CGM. Cette opération devrait mettre fin au conflit qui opposait Jacques à son frère Johnny, installé à Beyrouth. Ce dernier également actionnaire de CMA, contestait *« les conditions »* de l'acquisition de la CGM faite au nom de CMA par Jacques.

La Malaisie renonce aux mesures de restriction des transactions boursières

La Bourse de Kuala Lumpur gagnait plus de 10 % vendredi 5 septembre

Le premier ministre malaisien, Mohamad Mahathir, a annoncé, vendredi 5 septembre, qu'il levait les mesures de limitation des transactions boursières mises en place la semaine dernière. Ces restrictions avaient eu pour effet d'accélérer la chute des cours à la Bourse de Kuala Lumpur. Les experts espèrent que la décision du gouvernement malaisien permettra de calmer la crise financière en Asie du Sud-Est.

LA CRISE financière en Asie du Sud-Est a connu, vendredi 5 septembre, un tournant majeur avec la décision des autorités malaisiennes de lever les mesures de restriction qu'elles avaient mises en place sur les marchés boursiers. La nouvelle a été annoncée par le premier ministre, Mohamad Mahathir, qui a précisé que *« les barrières installées avaient prouvé leur efficacité »*.

« Il s'agit d'un virage à 180 degrés et d'une très bonne nouvelle », note Philippe Tan, gestionnaire du MBf Unit Trust Management, interrogé par l'agence Bloomberg. Après l'annonce gouvernementale, la Bourse de Kuala Lumpur s'est envolée. Elle progressait de 10,93 % à mi-séance, soit sa plus forte hausse depuis trois ans et demi. Le ringgit malaisien gagnait pour sa part 2,2 % face au dollar. *« Maintenant que le marché a retrouvé sa liberté, il n'y a plus de raison pour que les cours soient sous-évalués de cette façon »*, explique John Engle, analyste à la banque ABN Amro.

Après la Thaïlande, la Malaisie se retrouvait, depuis plusieurs jours, au cœur de la tempête monétaire et boursière qui secoue l'Asie du Sud-Est. En un mois, la Bourse de Kuala Lumpur avait perdu 25,29 %, soit la performance la plus mauvaise de la région. Le ringgit malaisien, pour sa part, n'en finissait pas de se déprécier (– 22 % depuis le début du mois de juillet).

La sanction apparaissait très lourde, compte tenu de la situation économique de la Malaisie, plus solide que celle observée en Thaïlande. En dépit de la fragilité de son système bancaire, Kuala Lumpur dispose de nombreux atouts : une épargne nationale très élevée (42 % du PIB), une balance commerciale à l'équilibre, un financement de l'économie par des entrées de capitaux à long terme.

ATTITUDE AGRESSIVE

Les analystes estiment que l'attitude agressive et les maladresses répétées du gouvernement ont joué un rôle décisif dans l'aggravation de la crise boursière malaisienne.

A la fin du mois d'août, afin de tenter d'enrayer la chute de la Bourse, le gouvernement malaisien mit en place des mesures de restriction des transactions en interdisant notamment les ventes à découvert, une pratique très répandue. Cette décision eut pour effet immédiat d'accélérer la baisse des cours, les investisseurs, qu'ils soient étrangers ou nationaux, n'appréciant pas qu'on installe des barrières à la libre circulation des capitaux.

Mercredi 3 septembre, le premier ministre, Mohamad Mahathir, annonçait la création d'un fonds spécial public de 60 milliards de ringgits (20,7 milliards de dollars) destiné à acheter des titres en Bourse afin de soutenir le marché : le fonds devait avoir pour mission d'acheter des actions au-dessus des cours officiels aux gestionnaires malaisiens désireux de les vendre. Cette mesure, là encore, avait provoqué le scepticisme des milieux financiers internationaux et accéléré le retrait des capitaux du pays. *« Il est illusoire de vouloir soutenir les cours de façon artificielle et de les manipuler. Toute action de ce type se révèle rapidement contre-productive »*, note un professionnel.

Aux maladresses financières commises par le gouvernement de Kuala Lumpur sont venues s'ajouter les violentes critiques adressées par celui-ci aux investisseurs étrangers, qui ont eu pour conséquence d'accroître la défiance de ces derniers à l'égard de la Malaisie. Dès l'apparition des premières turbulences, les autorités malaisiennes s'en étaient pris aux spéculateurs internationaux et avaient nommément mis en cause le financier américain George Soros. Fin juillet, le ministre des affaires étrangères, Abdullah Admad Badawi, avait dénoncé les *« tentatives de sabotage »* des économies locales. *« On atteint vraiment le summum de la criminalité internationale lorsque le sort de millions de personnes est entre les mains de quelques spéculateurs sans scrupules »*, avait-il affirmé. Ce discours *« vénéneux »*, comme l'a qualifié le *Wall Street Journal*, a été inlassablement répété à Kuala Lumpur. Le plus virulent a été le premier ministre lui-même, qui, non content de vitupérer l'action de M. Soros, a blâmé le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, qui avait défendu la liberté des gestionnaires à placer leurs capitaux là où ils le voulaient.

L'ultime attaque a été lancée, jeudi 4 septembre, par le vice-premier ministre, Anwar Ibrahim, qui s'est dit persuadé que les mesures prises par le gouvernement allaient transformer les assaillants en *« vers qui se tortillent sous un soleil brûlant »*. *« Parce que c'est leur intérêt, nous sommes persuadés que les spéculateurs internationaux vont se dépêcher de racheter nos actions quand le marché va retrouver sa stabilité. »*

Les analystes soulignaient l'attitude incohérente du gouvernement malaisien, consistant d'un côté à insulter les gestionnaires étrangers et de l'autre à les exhorter à revenir investir sur la Bourse de Kuala Lumpur. Mais la colère des autorités malaisiennes a visé aussi les économistes et les journalistes qui ont osé critiquer les décisions gouvernementales, mettre en doute la solidité financière du pays et faire état de prévisions pessimistes. Le ministre des transports, Ling Liong Sik, les a qualifiés, jeudi, de *« traîtres »* et a demandé à ce qu'ils soient sanctionnés. Les experts espèrent que la levée des restrictions décidée jeudi par le gouvernement malaisien marquera non seulement le début de l'apaisement des tensions à l'intérieur du pays mais surtout la fin de la crise financière dans toute la région.

Pierre-Antoine Delhommais

Rupture d'un contrat avec ABB

Invoquant la crise financière, le gouvernement malais a demandé au maître d'œuvre du barrage de Bakun en Malaisie, Ekran Bhd, jeudi 4 septembre, de *« suspendre »* le contrat conclu avec le consortium international mené par le groupe helvético-suédois ABB. Les Bourses de Zürich et Stockholm ont aussitôt sanctionné les titres ABB. Ce chantier de 2,5 milliards de dollars, le plus gros contrat jamais signé par ABB, devait procurer au groupe 220 millions de dollars de profits par an pendant cinq ans. En fait, il semble que la Malaisie ait profité de la crise pour « régler » le conflit qui l'oppose depuis dix mois à ABB sur les dérapages du coût du barrage.

Le Crédit mutuel de Bretagne risque d'être privé de loi Robien

CE DEVAIT être un « accord Robien » exemplaire. Le 20 juin, la direction du Crédit mutuel de Bretagne signait avec les principaux syndicats (CFDT, CGC, FO, Autonomes) un accord de réduction du temps de travail créateur d'emplois. Grâce aux aides de l'Etat apportées par la loi Robien, l'entreprise devait réduire le temps de travail des 3 600 salariés de 10 % et créer 360 emplois.

Le passage aux 35 heures devait se faire en deux temps. Dès cet automne, 400 salariés, travaillant au siège social et dans les agences de Rennes et de Morlaix, devaient adopter les nouveaux horaires de travail. Ayant le temps de tirer les premiers enseignements de la nouvelle organisation du travail, la direction et les syndicats ont prévu de généraliser le système le 1er janvier 1999.

Mais pour qu'un accord Robien entre en vigueur, encore faut-il que l'entreprise signe une convention avec la direction départementale du travail et de l'emploi qui définit les modalités de la participation financière de l'Etat. Or c'est là que le bât blesse. Alors que les services du ministère du travail s'étaient engagés à signer la convention avant fin juillet, le dossier – qui est traité à Paris – semble bloqué. *« Les négociations sont en cours. Elles vont aboutir sous peu »*, se contente de préciser le ministère, refusant de faire le moindre pronostic. La direction du Crédit mutuel de Bretagne est plus loquace. *« Officiellement, nous n'avons pas de réponse. Mais on nous fait savoir que si le ministère est prêt à accepter de financer les recrutements de 1997, il ne veut pas s'engager pour la suite de l'opération. Or, il est impensable que nous ayons, de manière structurelle, deux organisations du travail dans l'entreprise »*, explique Jean Bannier, directeur de la communication.

La raison de ce blocage semble évidente : comme l'a révélé *Le Monde*, mercredi 27 août, le ministère de l'emploi envisage de fermer tout nouvel accès à la loi Robien à partir du 1er janvier 1998. Si les services de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité signent de nouvelles conventions – 152 ont été signées lors du seul mois de juillet –, la mésaventure du Crédit mutuel de Bretagne indique qu'ils rechignent à accepter de nouvelles entrées dans le dispositif. Devant la commission des affaires sociales du Sénat, Mme Aubry avait déclaré le jeudi 3 juillet que la loi Robien serait *« remplacée par des dispositifs négociés de réduction du travail adaptés en fonction des branches et des entreprises »*. Mais elle avait ajouté : *« Les accords en cours ne seront pas remis en cause. »*

Frédéric Lemaître

■ **LA BOURSE de Tokyo a regagné du terrain, vendredi 5 septembre, après son repli de la veille. Le Nikkei a gagné 35,11 points, à 18 650,17 points, soit une progression de 0,19 %.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, vendredi 5 septembre, sur le marché de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 321,40-322,70 dollars, contre 322,00-322,50 dollars la veille en clôture.**

■ **LE DOLLAR était stable, vendredi 5 septembre, en fin de séance, sur le marché des changes de Tokyo. Le billet vert cotait 121,02 yens, contre 120,93 yens jeudi soir à New York.**

■ **LE PRIX du baril de brut de référence light sweet crude a perdu 21 cents, à 19,40 dollars, jeudi sur le marché à terme new-yorkais. La veille, il avait cédé 4 cents, à 19,61 dollars.**

■ **LE COURS du zinc a décliné jeudi sur le LME. Le prix de référence livraison à trois mois a reculé de 18 dollars, à 1 471 dollars la tonne, alors que les stocks officiels ont grimpé de 6 650 tonnes.**

LES PLACES BOURSIÈRES

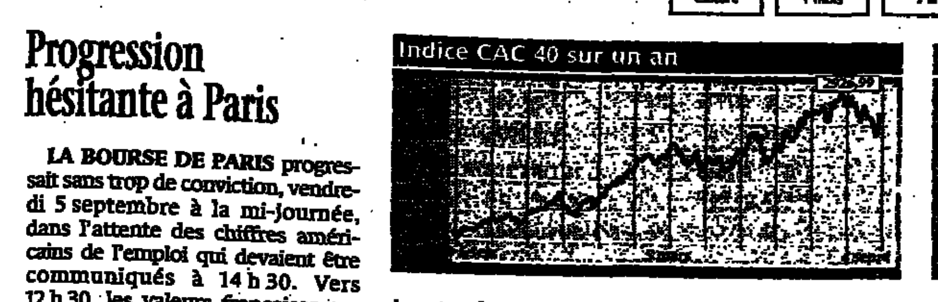
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

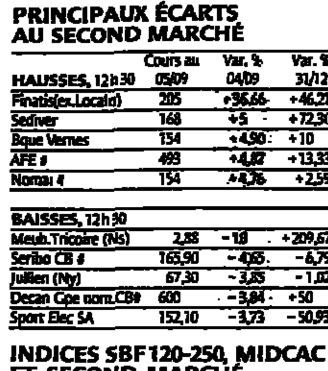
Progression hésitante à Paris

LA BOURSE DE PARIS progressait sans trop de conviction, vendredi 5 septembre à la mi-journée, dans l'attente des chiffres américains de l'emploi qui devaient être communiqués à 14 h 30. Vers 12 h 30, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,33 %, à 2936,75 points. Les transactions portaient sur 3 milliards de francs, dont 2,4 milliards sur les 40 valeurs qui composent l'indice de référence.

La reprise de l'investissement en France (en hausse de 0,2 % au deuxième trimestre) est bien perçue par le marché. Mais le repli du dollar vers les 6,10 francs limitait son potentiel haussier, estimaient les professionnels. La tendance de l'après-midi sera dictée par la statistique de l'emploi aux Etats-Unis. Les économistes attendent la création de 60 000 emplois en août et un taux de chômage stable de 4,8 %. *« Si les chiffres sont bons, on peut retourner vers les 3 000 points, voire au-delà, mais, à l'inverse on peut reperdre 100 points. Nous sommes à un point pivot, et les chiffres seront un bon test »*, commentait un opérateur.

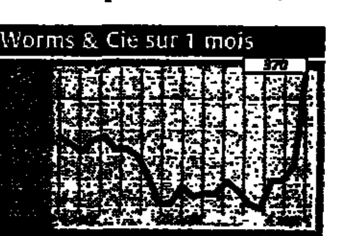
Du côté des valeurs, Carrefour semblait pâtir d'un abaissement de recommandation de Cheuvreux-De-Virieux, d'après les intervenants. L'action, qui a reculé de 7,43 % jeudi après un résultat semestriel et des prévisions jugés décevants, perdait 2,3 %, à 3 592 francs.





Worms et Cie, valeur du jour

BIEN QUE démenties par le groupe, des rumeurs sur la prochaine cession à l'italien Generali de sa filiale assurances Athena par Worms et Cie ont permis à ce dernier de terminer en vive hausse, jeudi 4 septembre, à la Bourse de Paris. L'action a gagné 7,71 %, à 370 francs, avec des transactions portant sur 187 000 titres. La banque d'affaires américaine Morgan Stanley doit présenter au cours des prochaines semaines une liste restreinte, *short list*, des repreneurs potentiels d'Athena, et ce n'est qu'ensuite que seront réellement engagées des négociations avec un ou plusieurs candidats.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 05/09	Var. % 04/09	Var. % 31/12
Comptoir Entrep.	11,35	+6,57	+18,22
Cred.Nat.Natexis	391	+4,54	+30,85
Salomon (Ly)	464,80	+3,28	+4,44
Jean Lefebvre	320,80	+3,15	+18,59
Saint-Gobain	895	+3,31	+21,93
Moulinex #	149,50	+3,10	+32,38
Peugeot	766	+2,95	+31,16
Cap Gemini	389,70	+2,55	+55,32
Total	652	+2,51	+54,50
Geophysique	779	+2,50	+116,38
BAISSES, 12h30			
BdM	61,50	−5,23	+92,48
UFB Locabail	576	−4,35	+21,39
Dassault Systemes	367	−3,88	+53,36
Cetelem	612	−3,62	+2
SFIM	910	−3,19	−11,65
Cred.Fon.France	65,20	−2,68	−3,40
Selectibanque	65,20	−2,68	−10,68
Saupiquet (Ns)	622	−2,66	−14,79
Eurafrance	2381	−2,61	+6,19
Comptoirs Mod.	2875	−2,57	+2,67

VALEURS LES PLUS ACTIVES

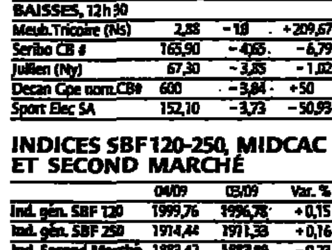
SÉANCE, 12h30	05/09 Titres échangés	Capitalisation en F
Carrefour	262378	939892521
Elf Aquitaine	373546	286323429
Total	307255	197778713
Saint-Gobain	115550	104427591
SCOR	318235	86580701,90
Axa	192222	77096552,80
L'Oreal	29360	68730201
AGF-Ass.Gen.France	258225	61767893,50
Peugeot	80419	61267083
Alcatel Alsthom	65505	51988500

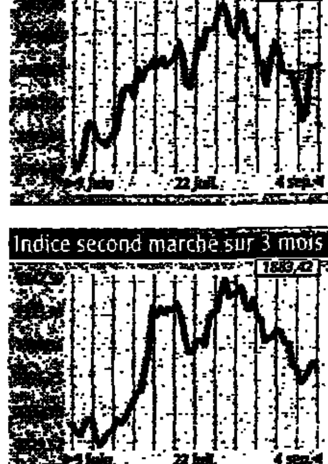
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

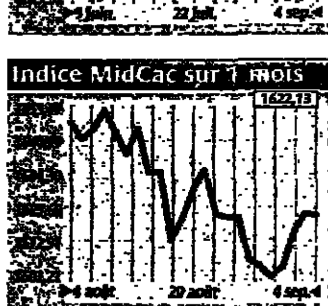
HAUSSES, 12h30	Cours au 05/09	Var. % 04/09	Var. % 31/12
Finatis(ex.Locafd)	205	+36,66	+46,21
Sediver	168	+5	+72,30
Bque Vernes	154	+4,90	+10
AFE #	493	+4,87	+13,33
Nomai #	154	+4,76	+2,59
BAISSES, 12h30			
Meub.Tricoire (Ns)	2,88	−10	+209,67
Seribo CB #	165,90	−4,05	−6,79
Jullien (Ny)	67,30	−3,85	−1,02
Decan Cpe nom.CB#	600	−3,84	+50
Sport Elec SA	152,10	−3,73	−50,93

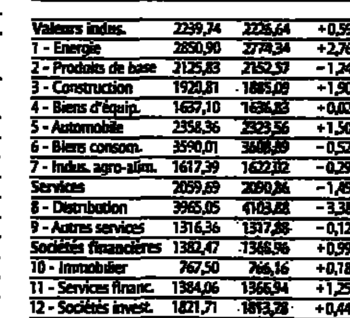
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	04/09	03/09	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1999,76	1996,78	+0,15
Ind. gén. SBF 250	1914,44	1911,33	+0,16
Ind. Second Marché	1883,42	1887,80	−0,23
Indice MidCac	1622,13	1622,65	−0,03
Valeurs indus.	2239,74	2226,64	+0,59
1 - Energie	2850,90	2774,34	+2,76
2 - Produits de base	2125,83	2152,57	−1,24
3 - Construction	1920,81	1885,09	+1,90
4 - Biens d'équip.	1637,10	1636,83	+0,02
5 - Automobile	2358,36	2323,56	+1,50
6 - Biens consom.	3590,01	3608,89	−0,52
7 - Indus. agro-alim.	1617,39	1622,02	−0,29
Services	2059,69	2090,86	−1,49
8 - Distribution	3965,05	4103,88	−3,38
9 - Autres services	1316,36	1317,88	−0,12
Sociétés financières	1382,47	1368,96	+0,99
10 - Immobilier	767,50	766,16	+0,18
11 - Services financ.	1384,06	1366,94	+1,25
12 - Sociétés invest.	1821,71	1813,78	+0,44









Modeste avance à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en très modeste hausse, vendredi 5 septembre, dans un marché surtout dominé par les prises de bénéfice opérées par les entreprises avant la clôture de leurs comptes semestriels, fin septembre. L'indice Nikkei s'est adjugé 35,11 points, soit 0,19 %, à 18 650,17 points.

La veille, Wall Street a reculé sous l'effet de ventes bénéficiaires, les opérateurs ayant opté pour la prudence à la veille de la publication des chiffres de l'emploi. L'indice Dow Jones a perdu 27,41 points, soit 0,35 %, à 7 867,23 points.

Les analystes misent sur un taux de chômage inchangé à 4,8 % par rapport à juillet et sur 70 000 à 75 000 créations d'emploi. Ce faible chiffre s'expliquerait par la grève des salariés d'United Parcel Service (UPS), le numéro un de la messagerie rapide américaine, en août.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en légère hausse, l'indice Footsie a terminé en hausse de 13,7 points (0,27 %), à 4 990,6 points. En revanche, le marché francfortois a abandonné 0,78 %, à 4 071,68 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 04/09	Cours au 03/09	Var. en %
Paris CAC 40	2926,99	[illegible]	+0,31
New-York/DJ indus.	7858,64	[illegible]	−0,46
Tokyo/Nikkei	18615,10	[illegible]	−0,65
Londres/FT100	4991,30	[illegible]	+0,29
Francfort/Dax 30	4071,68	[illegible]	−0,79
Frankfort/Commer.	1356,54	[illegible]	−1,10
Bruxelles/Bel 20	2975,68	[illegible]	−0,17
Bruxelles/Général	2435,35	[illegible]	−0,37
Milan/MIB 30	1154	[illegible]	−0,43
Amsterdam/Gé. Cbs	625,50	[illegible]	−1,29
Madrid/Ibex 35	586,79	[illegible]	−0,08
Stockholm/Affarsal	2486,05	[illegible]	−0,18
Londres FT30	3171	[illegible]	+0,39
Hong Kong/Hang S.	14199,20	[illegible]	−3,63
Singapour/Strait t.	1826,61	[illegible]	+0,35

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

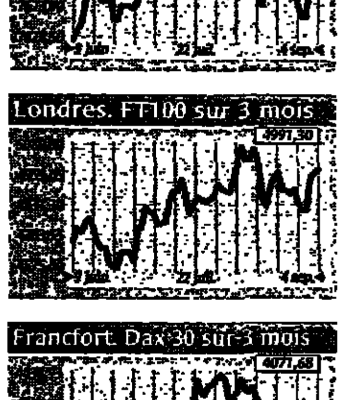
	04/09	03/09
Alcoa	83,37	84
Allied Signal	88,12	87,62
American Express	80,37	80,06
AT & T .	40	39,81
Boeing Co	56,12	57,43
Caterpillar Inc.	56,37	59,81
Chevron Corp.	79,87	80,18
Coca-Cola Co	59,68	59
Disney Corp.	77,68	79,56
Du Pont Nemours&Co	63,25	63,68
Eastman Kodak Co	69,25	69,25
Exxon Corp.	64,37	64,12
Gén. Motors Corp.H	65,50	65,25
Gén. Electric Co	66,62	67
Goodyear T & Rubbe	61,75	62,75
Hewlett-Packard	64,68	63,87
IBM	103,87	103,56
Intl.Paper	53,87	54
J.P. Morgan Co	111,93	111,75
Johnson & Johnson	58,62	57,93
Mc Donalds Corp.	46,37	46,87
Merck & Co.Inc.	95,31	95,93
Minnesota Mng.&Mfg	92,56	92,37
Philip Moris	44,68	45,56
Procter & Gamble C	136,62	137,12
Sears Roebuck & Co	56,50	56,75
Travelers	67,68	67,75
Union Carb.	52	51,50
Utd Technol	81,75	81,75
Wal-Mart Stores	38,06	38

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	04/09	03/09
Allied Lyons	4,73	4,75
Barclays Bank	14,59	14,33
B.A.T. Industries	5,27	5,28
British Aerospace	15,19	15,16
British Airways	6,42	6,48
British Petroleum	9,24	9,13
British Telecom	4,11	4,06
B.T.R.	2,17	2,23
Cadbury Schweppes	5,94	5,93
Eurotunnel	0,69	0,71
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,16	12,95
Granada Group Plc	8,05	8,08
Grand Metropolitan	5,85	5,81
Guinness	5,58	5,62
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,24	6,30
H.S.B.C.	19,58	19,49
Imperial Chemical	10,21	10,21
Legal & Gen. Grp	4,66	4,71
Lloyds TSB	7,57	7,62
Marks and Spencer	6,12	6,01
National Westminst	8,17	8,07
Peninsular Orienta	6,48	6,45
Reuters	6,34	6,35
Saatchi and Saatch	1,18	1,16
Shell Transport	4,47	4,51
Tate and Lyle	4,09	4,04
Univeler Ltd	18,12	18,14
Zeneca	19,29	19,54

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	04/09	03/09
Allianz Holding N	422,50	425
Basf AG	62,90	64,30
Bayer AG	68,50	69,50
Bay hyp&Wechselbk	70	70,70
Bayer Vereinsbank	96,20	96,45
BMW	1325	1333
Commerzbank	65,10	65,40
Daimler-Benz AG	138,60	139
Degussa	94	92,50
Deutsche Bank AG	110,95	113,15
Deutsche Telekom	36,70	37
Dresdner BK AG FR	72,60	72,80
Henkel VZ	101,20	102,40
Hoechst AG	74,90	75,25
Karstadt AG	652,50	650
Linde AG	1235	1240
DT. Lufthansa AG	37,05	36,40
Man AG	496	498
Mannesmann AG	889	899,50
Metro	83,90	85
Muench Rue N	607	603
Preussag AG	483	494
Rwe	82,20	84,30
Sap VZ	440,50	439,30
Schering AG	179,80	182,10
Siemens AG	115,55	117,10
Thyssen	436,50	437,80
Veba AG	101,10	102,15
Viag	778,50	774
Volkswagen VZ	977	991



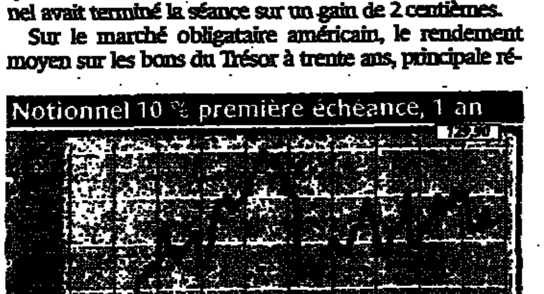
LES TAUX

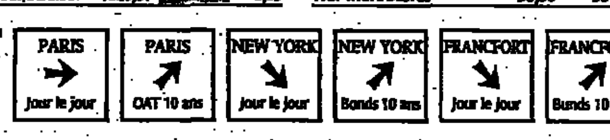
PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Hausse initiale du Matif

LE MARCHÉ obligataire français était orienté à la hausse, vendredi 5 septembre. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, s'appréciait de 10 centièmes, à 130,02 points, après quelques minutes de transactions. La veille, le contrat notionnel avait terminé la séance sur un gain de 2 centièmes.

Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, s'est établi à 6,61 %, contre 6,60 % mercredi soir. Les marchés sont restés réservés avant la publication, vendredi, des chiffres de créations d'emplois et du chômage pour évaluer les risques d'une hausse de taux de la Réserve fédérale le 30 septembre. Ils tablent généralement sur un taux de chômage inchangé à 4,8 % et sur 70 000 à 80 000 créations d'emplois, en raison de la grève chez UPS, contre 316 000 en juillet.





LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	[illegible]	6,32	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	6,37	[illegible]
Grande-Bretagne	6,94	[illegible]	NC	[illegible]
Italie	6,88	[illegible]	7,13	[illegible]
Japon	0,50	[illegible]	NC	[illegible]
États-Unis	5,53	[illegible]	6,60	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 04/09	Taux au 03/09	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	[illegible]	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	[illegible]	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	[illegible]	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	[illegible]	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	[illegible]	102,67
Obligations françaises	5,76	[illegible]	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	[illegible]	98,38
Fonds d'État à TRE	−2,18	[illegible]	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	[illegible]	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 04/09	Vente 04/09	Achat 03/09	Vente 03/09
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,35	[illegible]	3,38
3 mois	[illegible]	3,42	[illegible]	3,45
6 mois	[illegible]	3,55	[illegible]	3,52
1 an	[illegible]	3,73	[illegible]	3,70
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

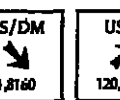
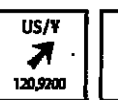
MATIF

Échéances 04/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	136196	[illegible]	129,98	[illegible]	129,72
Déc. 97	38422	[illegible]	98,84	[illegible]	98,58
Mars 98	2	[illegible]	98	[illegible]	98
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	6410	[illegible]	96,57	[illegible]	96,56
Déc. 97	6200	[illegible]	96,39	[illegible]	96,37
Mars 98	4316	[illegible]	96,24	[illegible]	96,22
Juin 98	1944	[illegible]	96,07	[illegible]	96,05
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	1178	[illegible]	96,92	[illegible]	96,62
Déc. 97	555	[illegible]	96,40	[illegible]	96,34

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 04/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 97	18283	[illegible]	2952	[illegible]	2913
Oct. 97	21	[illegible]	2940	[illegible]	2918,50
Nov. 97	450	[illegible]	2949	[illegible]	2949
Déc. 97	568	[illegible]	2969	[illegible]	2935

LES MONNAIES


US/F ↗ 6,1320 | US/DM ↘ 1,8160 | US/¥ ↗ 120,9200 | DM/F ↘ 3,3646 | £/F ↘ 9,6690

Légère progression du dollar

LE DOLLAR PROGRESSAIT très légèrement face au franc et au deutschemark, vendredi 5 septembre, au cours des premiers échanges entre banques à Paris. La devise américaine s'échangeait à 6,1112 francs et 1,8165 deutschemark contre respectivement 6,1107 francs et 1,8161 deutschemark au cours des transactions interbancaires de jeudi soir. Quelques heures plus tôt à Tokyo, la tendance était identique. Le dollar a regagné le terrain perdu contre le yen après avoir bénéficié d'un solide soutien aux plus bas niveaux de la journée. Il s'était replié à la suite d'une information de presse, citant un proche du ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, selon laquelle une hausse du dollar à plus de 120 yens ne le satisfaisait pas. Cet effet n'a été que de courte durée. En fin de journée, la devise s'échangeait à 120,97-121,07 yens.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 04/09	% 03/09	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,4600	−0,01	325	349 [illegible]
Écu	6,6025	−0,12	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,1320	+0,07	5,8200	6,4200
Belgique (100 F)	16,2945	−0,01	15,7700	16,8700
Pays-Bas (100 fl)	298,6700	−0,01	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4535	+0,16	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,3800	[illegible]	83	93 [illegible]
Irlande (1 iep)	9,0030	+0,22	8,5800	9,4200
Gde-Bretagne (1 L)	9,6890	−0,59	9,2800	10,1300
Grèce (100 drach.)	2,1350	−0,14	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	77,6800	−0,08	72,5000	82,5000
Suisse (100 F)	408,3900	+0,08	394	418 [illegible]
Norvège (100 k)	81,5000	+0,18	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,8130	[illegible]	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	3,9910	+0,03	3,6900	4,2800
Portugal (100 esc.	3,3200	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,4265	−0,05	4,1000	4,7000
Japon (100 yens)	5,0892	+0,61	4,8200	5,1700
Finlande (mark)	112,2500	+0,31	106,5000	117,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	05/09	04/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8160	1,8183	−0,13
TOKYO : USD/Yens	120,9200	120,6708	+0,21

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,1030	6,1010	6,1510	6,1480
Yen (100)	5,0563	5,0505	5,0780	5,0734
Deutschemark	3,3649	3,3644	3,3653	3,3648
Franc Suisse	4,0795	4,0755	4,0917	4,0877
Lire ital. (1000)	3,4492	3,4471	3,4552	3,4491
Livre sterling	9,6629	9,6536	9,8223	9,8042
Peseta (100)	3,9907	3,9883	3,9952	3,9896
Franc Belge (100)	16,308	16,281	16,307	16,287

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,32	3,35	3,47
Eurodollar	5,56	5,68	5,78
Eurolivre	7,13	7,25	7,39
Eurodeutschemark	3,14	3,26	3,38

L'OR

	cours 04/09	cours 03/09
Or fin (k. barre)	63200	62900
Or fin (en lingot)	63450	63350
Once d'Or Londres	321,70	321,70
Pièce française(20f)	366	364
Pièce suisse (20f)	362	365
Pièce Union lat(20f)	365	365
Pièce 20 dollars us	2375	2375
Pièce 10 dollars us	1330	1330
Pièce 50 pesos mex.	2355	2360

LE PÉTROLE

En dollars	cours 05/09	cours 04/09
Brent (Londres)	18,36	18,26
WTI (New York)	19,74	19,57
Light Sweet Crude	19,60	19,38

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	05/09	04/09
Dow-Jones comptant	148,72	[illegible]
Dow-Jones à terme	152,20	152,31
CRB	244,28	243,62
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2137,75	2138,50
Cuivre à 3 mois	2163	2162,50
Aluminium comptant	1573,75	1581,50
Aluminium à 3 mois	1613,50	1620,50
Plomb comptant	630,50	633,50
Plomb à 3 mois	652	648,50
Etain comptant	5352,50	5367,50
Etain à 3 mois	5442,50	5465
Zinc comptant	1684,50	1665,50
Zinc à 3 mois	1497	1479,50
Nickel comptant	6535	6555
Nickel à 3 mois	6755	6680

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	464,40	464,80
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	187,95	186,45
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	374,75	371,75
Maïs (Chicago)	270	270
Grain. soja (Chicago)	684	693,50
Tourt. soja (Chicago)	267,20	272,50
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	62	[illegible]
Orge (Londres)	80,75	80,60
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1689	1710
Café (Londres)	1680	1650
Sucre blanc (Paris)	327	325,90
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	72,40	73
Jus d'orange (New-York)	68,40	66,75

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,37 %
CAC 40 : 2937,84

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	981	975	− 0,61	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	941	960	+ 2,01	1000
Renault (T.P.)	1850	1879	+ 1,56	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2270	2261	− 0,39	1000
Saint Gobain(T.P.)	1325	—	—	1000
Thomson S.A (T.P)	973	—	—	1000
Accor	959	955	− 0,41	100
AGF-Ass.Gen.France	235	238,10	+ 1,31	30
Air Liquide	920	935	+ 1,63	70
Alcatel Alsthom	792	792	—	40
Atos (ex.Axime) CA	639	640	+ 0,15	10
Axa	399,40	402,20	+ 0,70	60
Bail Investis.	761	763	+ 0,26	100
Bancaire (Cie)	693	704	+ 1,58	100
Bazar Hot. Ville	550	560	+ 1,81	50
Bertrand Faure	333	327	− 1,80	5
BIC	440,20	430	− 2,31	25
BIS	509	500	− 1,76	20
B.N.P.	282,70	278	− 1,66	25
Bollore Techno	795	790	− 0,62	50
Bongrain	2102	2100	− 0,09	90
Bouygues	533	527	− 1,12	50
Bouygues Offs.	267	272	+ 1,87	10
Bull#	64,90	61,50	− 5,23	10
Canal +	1024	1023	− 0,09	20
Cap Gemini	380	389,70	+ 2,55	40
Carbone Lorraine	1508	1506	—	50
Carrefour	3675	3592	− 2,25	100
Casino Guichard	302	—	—	10
Casino Guich.ADP	237	—	—	10
Castorama Dub.(Li)	676	677	+ 0,14	25
C.C.F.	325	331,90	+ 2,12	25
Cegid (Ly)	600	608	+ 1,33	25
Cerus Europ.Reun	35,20	35,80	+ 1,70	40
Cetelem	635	612	− 3,62	45
CGIP	1739	1730	− 0,51	100
Chargeurs	363	360	− 0,82	100
Christian Dalloz	2460	2460	—	10
Christian Dior	860	854	− 0,69	52
Ciments Francais	235	235	—	25
Cipe France Ly #	655	665	+ 1,52	20
Clarins	670	670	—	50
Club Mediterranee	487	485,20	− 0,36	25
Coflexip	589	589	—	10
Colas	790	790	—	40
Comptoir Entrep.	10,65	11,35	+ 6,57	10
Comptoirs Mod.	2951	2875	− 2,57	100
CPR	443	440	− 0,67	50
Créd.Fon.France	67	65,20	− 2,68	100
Credit Lyonnais CI	346	345	− 0,28	100
Cred.Nat.Natexis	374	391	+ 4,54	100
CS Signaux(CSEE)	203,10	202	− 0,54	100
Damart	4300	—	—	50
Danone	914	908	− 0,65	10
Dassault-Aviation	1398	1390	− 0,57	50
Dassault Electro	527	534	+ 1,32	80
Dassault Systemes	381,50	367	− 3,80	10
De Dietrich	249	249	—	25
Degremont	445	437	− 1,79	50
Deveaux(Ly)#	708	710	+ 0,28	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,95	43,95	—	100
Dexia France	573	578	+ 0,87	100
DMC (Dollfus Mi)	112,30	110,10	− 1,95	75
Dynaction	147	148	+ 0,68	25
Eaux (Gle des)	706	708	+ 0,28	100
Eiffage	316	314	− 0,63	50
Elf Aquitaine	760	771	+ 1,44	50
Eramet	291	294	+ 1,03	20
Eridania Beghin	839	844	+ 0,59	65
Essilor Intl	1515	1500	− 0,99	20
Essilor Intl.ADP	1450	—	—	20
Esso	565	568	+ 0,53	50
Eurafrance	2445	2381	− 2,61	200
Euro Disney	8,60	8,50	− 1,16	5
Europe 1	1333	—	—	100
Eurotunnel	6,80	6,75	− 0,73	—
Fimalac SA	504	504	—	140
Finextel	117	117	—	100
Fives-Lille	425	427	+ 0,47	50
Fromageries Bel	4150	4110	− 0,96	50
Galeries Lafayette	2400	2370	− 1,25	100
GAN	147	145	− 1,36	30
Gascogne (B)	538	530	− 1,48	80
Gaumont #	439,50	439	− 0,11	50
Gaz et Eaux	2565	2575	+ 0,38	50
Geophysique	760	779	+ 2,50	10
G.F.C	505	511	+ 1,18	100
Groupe Andre S.A.	565	570	+ 0,88	50
Gr.Zannier (Ly) #	149,40	149	− 0,26	10
GTM-Entrepose	378	374	− 1,05	50
Guilbert	750	740	− 1,33	10
Guyenne Gascogne	2062	2081	+ 0,92	100
Hachette Fili.Med.	1279	1260	− 1,48	20
Havas	400,90	399,50	− 0,34	15
Havas Advertising	678	689	+ 1,62	50
Imetal	834	850	+ 1,91	50
Immeubl.France	341	339	− 0,58	50
Infogrames Enter.	763	761	− 0,26	25
Ingenico	152	151,90	− 0,06	10
Interbail	160	162	+ 1,25	100
Intertechnique	1400	1409	+ 0,64	100
Jean Lefebvre	311	320,60	+ 3,15	50
Klepierre	781	785	+ 0,51	100
Labinal	1502	1500	− 0,13	100
Lafarge	436,50	431,40	− 1,16	25
Lagardere	171,10	170,50	− 0,35	40
Lapeyre	392	388	− 1,02	10
Lebon	216	215	− 0,46	50
Legrand	1197	1199	+ 0,16	10
Legrand ADP	808	804	− 0,49	10
Legris indust.	238,70	239,80	− 0,46	20
Locindus	815	800	− 1,84	150
L'Oreal	2340	2330	− 0,42	10
LVMH Moet Hen.	1308	1327	+ 1,45	10
Marine Wendel	633	630	− 0,47	100
Metaleurop	84	85,50	+ 1,78	25
Metrologie Inter.	16,40	16,60	+ 1,21	10
Michelin	353,30	357	+ 1,04	12
Moulinex #	145	149,50	+ 3,10	10
Nord-Est	118	119	+ 0,84	50
Nordon (Ny)	382,20	382,20	—	70
NRJ #	859	859	—	10
Olipar	76	77,30	+ 1,71	60
Paribas	433	436	+ 0,69	50
Pathe	1160	1156	− 0,34	100
Pechiney	273,70	274,70	+ 0,36	100
Pernod-Ricard	296	293,10	− 0,97	20
Peugeot	744	766	+ 2,95	35
Pinault-Print.Red	2664	2596	− 2,55	100
Plastic-Omn.(Ly)	498	498	—	20
Primagaz	486,10	487,50	− 0,28	10
Promodes	2190	2169	− 0,95	20
Publicis #	558	559	+ 0,17	25
Remy Cointreau	127,10	128	+ 0,70	10
Renault	169,70	170	+ 0,17	25
Rexel	1744	1715	− 1,66	20
Rhone Poulenc A	234,70	232,70	− 0,85	25
Rochette (La)	27,45	26,90	− 2	10
Rue Imperiale(Ly)	5440	—	—	200
Sade (Ny)	168,20	189	+ 0,42	100
Sagem SA	2970	2979	+ 0,30	50
Saint-Gobain	868	895	+ 3,11	100
Salomon (Ly)	450	464,80	+ 3,28	10
Salvepar (Ny)	470	471	+ 0,21	50
Sanofi	599	597	− 0,33	25
Sat	1545	1531	− 0,90	100
Saupiquet (Ns)	639	622	− 2,66	50
Schneider SA	334	334	—	50
SCOR	264	264	—	25
S.E.B.	904	890	− 1,54	20
Sefimeg CA	390	386	− 1,02	100
SEITA	185	184	− 0,54	50
Selectibanque	67	65,20	− 2,68	100
SFIM	940	910	− 3,19	160
SGE	136	137	+ 0,73	85
Sidel	440,20	445	+ 1,09	15
Silic CA	814	810	− 0,49	100
Simco	459	454	− 1,08	100
S.I.T.A.	1155	1146	− 0,77	50
Skis Rossignol	117,90	119,10	+ 1,01	25
Societe Generale	768	775	+ 0,91	30
Sodexho Alliance	2715	2725	+ 0,36	100
Sommer-Allibert	221	220	− 0,45	5
Sophia	215	217,10	+ 0,97	75
Spir Communic. #	457	454,50	− 0,54	20
Strafor Facom	405	408	+ 0,74	25
Suez Lyon.des Eaux	667	671	+ 0,59	60
Synthelabo	713	723	+ 1,40	10
Technip	790	789	− 0,12	20
Thomson-CSF	166,30	166,90	+ 0,36	28
Total	636	652	+ 2,51	50
UFB Locabail	601	576	− 4,15	100
UIF	430	434,90	+ 1,13	100
UIS	204	207	+ 1,47	25
Unibail porteur	575	575	—	100
Union Assur.Fdal	617	620	+ 0,48	10
Usinor	107,50	109,80	+ 2,15	20
Valeo	368,50	369,80	+ 0,35	20
Vallourec	382,60	386	+ 0,88	100
Via Banque	149,60	150	+ 0,26	100
Worms & Cie	370	377,10	+ 1,91	12
Zodiac ex.dt divid	1400	1390	− 0,71	10
Elf Gabon	1300	1312	+ 0,92	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	126,10	126,50	+ 0,31	1
Adecco S.A.	2300	2326	+ 1,21	10
Adidas AG #	736	737	+ 0,13	5
American Express	486,30	489,30	+ 0,61	—
Anglo American #	314,10	324	+ 3,15	—
Amgold #	325	—	—	1
Arjo Wiggins App.	17,70	17,40	− 1,69	—
A.T.T. #	241,20	242,70	+ 0,62	1
Banco Santander #	168	169,10	+ 0,65	250
Barrick Gold #	138	137,20	− 0,57	—
B.A.S.F. #	211,10	213,30	+ 1,04	5
Bayer #	232,40	234,50	+ 0,90	5
Cordiant PLC	11,45	11,45	—	—
Crown Cork ord.#	308	—	—	5
Crown Cork PF CV#	291,20	—	—	41
Daimler Benz #	464	466,60	+ 0,56	5
De Beers #	193,20	192	− 0,62	—
Deutsche Bank #	373	369,80	− 0,85	5
Dresdner Bank	247,50	249,40	+ 0,76	5
Driefontein #	43,25	42,75	− 1,15	—
Du Pont Nemours #	395,50	384,70	− 2,73	—
Eastman Kodak #	420,60	423	+ 0,57	2
East Rand #	1,48	1,66	+ 12,16	1
Echo Bay Mines #	31,85	31,15	− 2,19	—
Electrolux #	426,40	431,30	+ 1,14	25
Ericsson #	259,70	256,90	− 1,07	2
Ford Motor #	274,90	—	—	1
Freegold #	32,15	31,95	− 0,62	—
Gencor act.regr.	14,50	15	+ 3,44	—
General Elect. #	412,50	408,50	− 0,96	—
General Motors #	405	398,40	− 1,62	1
Gle Belgique #	551	561	+ 1,81	—
Grd Metropolitan	58	56,55	− 2,50	—
Guinness Plc #	53,70	53,30	− 0,74	—
Hanson PLC reg.	29,50	29,60	+ 0,33	2
Harmony Gold #	28,45	27,90	− 1,93	—
Hitachi #	57	55,50	− 2,63	50
Hoechst #	252,70	249,60	− 1,22	5
I.B.M #	642	633	− 1,40	—
I.C.I #	101	96,80	− 4,15	1
Ito Yokado #	319,10	321,70	+ 0,81	50
Kingfisher plc #	74,20	74,50	+ 0,40	—
Matsushita #	112,50	111,70	− 0,71	50
Mc Donald's #	290	284,70	− 1,82	—
Merck and Co #	592	584	− 1,35	—
Mitsubishi Corp.#	58	57,30	− 1,20	50
Mobil Corporat.#	460	—	—	1
Morgan J.P. #	679	—	—	2
Nestle SA Nom. #	7510	7510	—	10
Nipp. MeatPacker #	72,70	71,90	− 1,10	50
Nokia A	501	505	+ 0,79	5
Norsk Hydro #	344,60	350,60	+ 1,74	20
Petrofina #	2291	2336	+ 1,96	—
Philip Morris #	275,50	271,50	− 1,45	—
Philips N.V #	473	473,20	+ 0,04	10
Placer Dome Inc #	100,50	100,60	+ 0,09	—
Procter Gamble #	840	837	− 0,35	—
Quilvest	330	330	—	—
Randfontein #	11,80	11,85	+ 0,42	—
Rhone Poul.Rorer #	589	588	− 0,16	—
Rio Tinto PLC #	95	95,05	+ 0,05	—
Royal Dutch #	333,60	328,40	− 1,61	1
Sega Enterprises	174,80	—	—	50
Saint-Helena #	26,50	26,20	− 1,13	1
Schlumberger #	472,20	473	+ 0,16	—
SGS Thomson Micro.	560	559	− 0,17	13
Shell Transport #	43,10	43,10	—	—
Siemens #	390	391	+ 0,25	5
Sony Corp. #	567	579	+ 2,11	50
Sumitomo Bank #	89,50	87,60	− 2,12	50
T.D.K #	499,70	505	+ 1,06	50
Telefonica #	168	169,20	+ 0,71	500
Toshiba #	34,30	34,80	+ 1,45	50
Unilever #	1315	1303	− 0,91	4
United Technol. #	496,50	497,80	− 0,26	5
Vaal Reefs #	301,20	304,80	+ 1,12	—
Volkswagen A.G #	4551	4544	− 0,15	50
Volvo (act.B) #	159,70	157,80	− 1,31	6
Western Deep #	137	138	+ 0,72	2
Yamanouchi #	150	150,10	+ 0,06	50
Zambia Copper	17,10	17,25	+ 0,87	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 5 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	118,56	7,644
CEPME 9% 89-99 CA#	108,98	0,542 d
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,948
CFD 9,7% 90-03 CB	121,45	5,767
CFD 8,6% 92-05 CB	119,50	4,995 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	106,33	8,849
CFF 9% 88-97 CA#	100,36	8,433 o
CFF 10,25%90-01 CB#	117,05	5,027
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,34	2,560
CLF 9%88-93/98 CA#	102,07	5,449
CNA 9% 4/92-07	123,80	3,181
CRH 8,6% 92/94-03	117,06	1,720
CRH 8,5% 10/87-88#	106,41	4,401
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,77	4,877
EDF 8,6% 92-04 #	118,58	3,628
Finansder 9%91-06#	124,08	7,103
Finansd.8,6%92-02#	115,05	5,325 ↓
Floral9,75% 90-99#	109,99	1,382 d
OAT 88-98 TME CA#	100,52	3,079 ↓
OAT 9/85-98 TRA	—	5,331
OAT 9,50%88-98 CA#	104,49	2,004
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	2,068
OAT 8,125% 89-99 #	106,77	2,404
OAT 8,50%90/00 CA#	110,12	3,866 ↑
OAT 85/00 TRA CA#	104,30	6,486 ↑
OAT 10% 5/85-00 CA#	114,33	2,904
OAT 89-01 TME CA#	102,90	3,075 ↓
OAT 10% 90-01 ecu	—	5,370
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	0,966 ↑
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,15	4,168
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,70	6,730
OAT 8,50% 89-19 #	127,86	7,452 d
OAT 8,50%92-23 CA#	128,76	3,214
SNCF 8,8% 87-94CA	106,10	5,304
Suez Lyon.Eaux 90	974	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	90	90
Baccarat (Ny)	630	626
Bains C.Monaco	660	680
Bque Transatlant. ◆	214	214
B.N.P.Intercont.	850	815
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	442,10	448
Champex (Ny)	28,25	28,55
CIC Un.Euro.CIP	415	419
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2080	2080
Concorde-Ass Risq	1264	1235
Continental Ass.Ly.	559	560
Darblay ◆	524	524
Didot Bottin ◆	741	741
Eaux Bassin Vichy ◆	3601	3601
Ecia	980	969
Ent.Mag. Paris ◆	1450	1450
Fichet Bauche ◆	75	75
Fidei	32,50	33,50
Finalens ◆	324,50	324,50
F.I.P.P. ◆	355	355
Fonciere (Cie) ◆	581	581
Fonc. Lyonnaise #	720	710
Foncina # ◆	465	465
Francarep	285	282,30
France S.A ◆	1239	1239
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1350	1350
G.T.I (Transport)	190	190
Immobail	145	142,50
Immobanque	625	626
Locamion (Ly) ◆	463	463
Lucia ◆	60	60
Monoprix	265	265,10
Metal Deploye ◆	400	400
Mors	7,30	7,15
Navigation (Nle)	104	104,20
Optorg ◆	329	329
Paluel-Marmont ◆	300	320
Exa.Clairefont(Ny)	890	912
Parfinance	285	287
Paris Orleans	270	268,10
Promodes (CI)	1680	1680
PSB Industries Ly	430	420,40
Rougier #	368	364
Saga	87,10	88
S.I.P.H. ◆	359,90	359,90
Sofragi ◆	5000	5000
Taittinger	3140	3141
Tour Eiffel ◆	280	280
Vicat	545	540
Caves Roquefort ◆	1900	1900
Elyo	322	322
Finaxa	336,50	340
Gaillard (M) ◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1291	1291
Grd Bazar Lyon(Ly)	159	159
Gd Moul.Strasbourg ◆	1981	1981
Hotel Lutetia	307,50	375,20
Hotels Deauville	565	565
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	540	542
L.Bouillet (Ly) ◆	307	307

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 5 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	51	51
AFE #	470,10	493
Aigle #	299	298
Albert S.A (Ns) ◆	180	180
Altran Techno. #	1903	1890
Arkopharma#	300	298,20
Montaignes P.Gest.	2900	2840
Assystem #	335	335,50
Bque Picardie (Li) ◆	719	719
Bque Tarneaud(B)#	351,60	349
Bque Vernes	146,80	154
Beneteau #	867	904
B I M P	99	100,50
Boiron (Ly) #	341	342
Boisset (Ly) #	700	680
But S.A.	286,10	286
Cardif SA ◆	755	755
C.E.E #	139	139
CFPI # ◆	380	380
Change Bourse (M)	218	219
CNIM CA#	220,40	220
Codetour	361	363
Comp.Euro.Tele-CET	435	449
Conflandey #	310	319
C.A. Hte Normandie	315	317
C.A. Paris IDF	780	776
C.A.Ille & Vilaine	320	318,80
C.A.Loire Atl.Ns #	291	290
C.A.Morbihan (Ns)	325	325
C.A.Pas de Calais	530	530
C.A.du Nord (Li)	550	560
C.A. Oise CCI	317	317
C.A. Somme CCI	324	325
C.A.Toulouse (B)	420,10	422
Devanlay ◆	620	620
Devernois (Ly)	570	571
Ducros Serv.Rapide ◆	62	62
Emin-Leydier (Ly)#	410,60	419,80
Europ.Extinc.(Ly)#	405,60	403,90
Expand s.a.	561	560
Factorem	691	691
Faiveley #	243	244,70
Finacor	68	70
Fininfo	670	666
Fructivie	651	[illegible]
Gautier France #	241	[illegible]
Gel 2000	45	[illegible]
GFI Industries #	940	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	34,50	[illegible]
GLM S.A.	267	[illegible]
Grandoptic.Photo #	1060	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	220	[illegible]
Kindy #	175	[illegible]
Guerbet	232	[illegible]
Hermes internat.1#	511	[illegible]
Hurel Dubois	701	[illegible]
ICBT Groupe #	246,70	[illegible]
I.C.C.	134,10	[illegible]
ICOM Informatique	509	[illegible]
Idianova	73,50	[illegible]
Int. Computer #	85	[illegible]
IPBM	72	[illegible]
M6-Metropole TV	600	[illegible]
Manitou #	735	[illegible]
Manutan	441	[illegible]
Marie Brizard #	663	[illegible]
Mad-Livres/Profr#	44	[illegible]
Mecelec (Ly)	60	[illegible]
MGI Coutier #	307	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	151	[illegible]
Naf-Naf #	71	[illegible]
Norbert Dentres.#	767	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 5 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	49,90	49,90
Belvedere	850	850
BVRP	173,90	175
Coil	232	232
Electronique D2	878	877
FDM Pharma n.	215	217
Genset ◆	368	368
Guyanor action B ◆	12,90	12,90
High Co. ◆	156	156
Infonie	95,40	95
Joliez-Regol ◆	69,30	69,30
Mille Amis	60	61
Naturex	80,50	82
Olitec	1259	1259
Picogiga ◆	245	245
Proxidis	19	19
R21 Santé	415	415,10
Stelax ◆	8,20	8,20

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 5 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	751	751
Crédit Gén.Ind. ◆	8,50	9,35
Générale Occidentale ◆	178	178
Sté lecteurs du Monde ◆	125,10	125,10
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

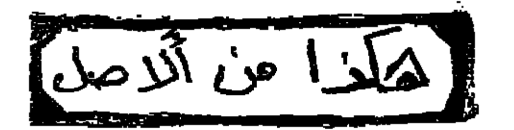
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 4 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92844,12	92844,12
Oblig. tres cate.	272,09	268,07
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D	852,63	827,80
Prévoyance Ecur. D	105,38	[illegible]
Sensipremière C	13182,73	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12075,15	[illegible]
Écur. Securipremière C	12027,37	[illegible]
Crédit Mutuel		
Avenir Alizes	2364,73	2318,36
CM Option Dynamique	134,86	133,08
CM Option Equilibre	263,34	260,41
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	164,72	160,37
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	924,87	924,87
Créd.Mut.Ep.Ind. C	145,18	141,29
Cred.Mut.Ep.J	23043,86	23043,86
Créd.Mut.Ep.Monde	1747,93	1701,15
Kaleis Dynamisme	1118,71	1096,77
Kaleis Equilibre	1079,17	1058,01
Kaleis Sérénité	1045,03	1034,68
Latitude C	149,15	149,15
Latitude D	135,88	135,88
Oblitys D	623,27	614,06
Plénitude D PEA	210,11	204,99
Poste Gestion C	14935,60	14935,60
Revenus Trimestr. D	5230,09	5178,31
Solstice D	2370,03	2364,12

INDOCAM — CNCA



ARCHÉOLOGIE Jean-Yves Empereur, archéologue français fondateur et directeur du Centre d'études alexandrines, devait présenter, vendredi 5 septembre, au siège de l'Unesco, à Paris, les résultats des fouilles de sauvetage qu'il vient de mener sur le site de Nécropolis, à Alexandrie. ● CET IMMENSE CIMETIÈRE, qui s'étendait aux portes de la cité fondée en 331 avant J.-C. par Alexandre le Grand, était une véritable ville très animée. ● LES ALVÉOLES funéraires, creusées dans le grès, parfois sur sept niveaux, furent utilisées pendant quelque sept cents ans. Certaines portent des croix chrétiennes du Ve siècle. ● LA POURSUITE des fouilles de cette nécropole, mise au jour par hasard par un coup de pelleteuse sur le chantier d'un autopont, au printemps, suppose l'obtention de financements que les Egyptiens ne peuvent fournir seuls et qu'il a trouvés à Paris.

Nécropolis, la ville des morts d'Alexandrie va livrer ses secrets

Les fouilles de sauvetage vont se poursuivre pendant cinq mois. Ce site découvert par hasard sur un chantier d'autopont pourrait être préservé à des fins d'exploitation touristique

JEAN-YVES EMPEREUR, le directeur du Centre d'études alexandrines (CEA), est à Paris. Le temps de présenter, vendredi 5 septembre, au siège de l'Unesco, le résultat de la fouille de sauvetage qu'il vient de mener à Alexandrie, sur le site de Nécropolis (*Le Monde* du 6 août). Conférence étayée par un film produit par Gédéon programmes, un des sponsors de l'opération.

Car l'archéologue est également venu en France pour trouver des fonds destinés à poursuivre ses recherches. Son cour séjour a été couronné de succès. La chaîne de télévision France 2, déjà partenaire du film, lui assure, contre l'exclusivité des images des fouilles, les 500 000 francs nécessaires à la poursuite de ses travaux. Il avait déjà obtenu, de la part des autorités égyptiennes, un permis de fouille pour les cinq prochains mois.

C'est en mars que les constructeurs de l'autopont reliant le port d'Alexandrie à la route du désert qui file vers Le Caire sont tombés sur des vestiges archéologiques en creusant une tranchée. L'entreprise Hassan Allam Contractors, chargée de la construction de cet ouvrage d'art, travaille alors le site d'un ancien bidonville, dans le quartier de Qabarri, à quelque 200 mètres du port de commerce d'Alexandrie. Quand une pelleteuse éventre une grande tombe hellénistique, le chantier est arrêté, et le service des musées et des sites archéologiques de la ville est immédiatement alerté. Mais les caisses de cette administration sont vides. Il n'y a plus un centime pour les interventions d'urgence. Après avoir, en vain, tenté de trouver un financement, son directeur général, Ahmed Abdel Fattah, se tourne alors vers Jean-Yves Empereur, qui mène par ailleurs des fouilles sous-marines au pied du fort Qait-bey, où il pense avoir localisé les vestiges du célèbre phare d'Alexandrie.

Le 27 juin, l'Egyptien fait visiter le chantier à son collègue français et lui demande si le CEA peut intervenir pour débloquer la situation. *« Il me restait quelques fonds*, raconte Jean-Yves Empereur. *J'estimais le temps de travail à deux semaines et le coût hebdomadaire d'une telle opération à 25 000 francs. Je lui ai donc répondu de manière positive. »* Dès le 29 juin une équipe est au travail : quatre archéologues, un topographe, deux dessinatrices, un photographe, trois restauratrices et quarante ouvriers. Pourquoi une telle hâte ? *« Une fois remise au promoteur, la tombe sera détruite*, explique Jean-Yves Empereur. *Pas question d'espérer retourner faire des vérifications. »*

Au cours des deux derniers siècles, quelques tombeaux avaient été découverts fortuitement à l'occasion de travaux publics. Quelques-uns remarquables, comme celui qui se trouve aujourd'hui au Musée d'Alexandrie, avec un très beau décor peint, ou celui trouvé récemment par Ahmed Abdel Fattah, sur le terrain de Stagni. Mais dans la salle écornée par la pelleteuse on compte jusqu'à sept rangées de *loculi*, ces alvéoles où les sarcophages étaient rangés comme dans autant de tiroirs. De plus, très vite, les archéologues arrivent à se faufiler dans d'autres salles, complètement épargnées par les machines.

En revanche, les pilleurs de tombes étaient passés avant eux – il y a des siècles. Ils ont fait main basse sur les objets précieux contenus dans ces sépultures. Restent des vases funéraires. Certains sont ornés de scènes de chasses ou de la vie quotidienne. Des témoignages d'une grande qualité. Restent, surtout, quantité de décors peints : en particulier sur les portes de stucs des tombes. Or les peintures, très prisées dans l'Antiquité, on le sait, ont rarement survécu. *« Hélas*, note Jean-Yves Empereur, *si ces couleurs s'évanouissent moins vite que celles des fresques montrées par Fellini dans son film* Roma, *elles s'estompent quand même assez rapidement si on ne les fixe pas tout de suite. »*



STÉPHANE COMPOINT/SYGMA

C'est une pelleteuse travaillant sur le chantier du pont qui, au printemps dernier, a mis au jour les premiers empilements de tombes de Nécropolis.

TOMBES INVIOLÉES

Ce premier mois de travail a permis de dégager un ensemble de seize tombes qui, aujourd'hui communiquent entre elles par les galeries creusées par les pillards. Trois escaliers ont été découverts. Selon Jean-Yves Empereur, ils doivent mener vers des étages inférieurs. Remplis de sable et de gravats, ils n'ont jamais été dégagés, car l'eau de la nappe phréatique affleure ici : pour aller plus bas il va falloir installer une pompe. *« Le jeu en vaut la chandelle*, indique le directeur du CEA, *car l'eau a dû stopper toute les velléités des voleurs. On peut donc raisonnablement espérer trouver des tombes inviolées. »*

Pour le moment, seul un secteur de 50 mètres sur 30 mètres a été exploré. Il reste cinq fois cette surface à fouiller. Cinq mois seront-ils suffisant ? Rien n'est moins sûr tant la moisson s'annonce riche. Pourtant un nouvel espoir se lève : les autorités égyptiennes seraient sur le point de décider de conserver la zone en l'état. Pour des raisons éminemment touristiques. L'autopont servirait alors de *« plafond »* à un parc archéologique souterrain d'un nouveau type. La ville des morts seraient alors livrée aux vivants.

Emmanuel de Roux

Les pharaons au Petit Palais

En mars 1998, une exposition sera organisée au Petit Palais de Paris. Elle aura pour titre « La gloire d'Alexandrie ». Les recherches de Jean-Yves Empereur seront les principaux matériaux de cette manifestation, dont le clou sera la statue monumentale d'un souverain de l'époque ptolémaïque, un Grec représenté sous les traits d'un pharaon. Retrouvée sous l'eau, en plusieurs morceaux, au pied du fort Qait-bey, elle mesure – sans les jambes – plus de 9 mètres de haut. Elle provient des fouilles sous-marines, conduites par l'archéologue français pour la troisième année consécutive, dans une zone aujourd'hui immergée, où il estime avoir découvert, parmi d'autres vestiges, des blocs ayant appartenu au célèbre phare d'Alexandrie.

Sony et Philips raniment la guerre des normes sur le vidéodisque numérique

LES ENJEUX économiques du vidéodisque numérique (DVD) sont tels qu'ils engendrent des convulsions industrielles chroniques. La dernière en date est l'annonce, par le japonais Sony et le néerlandais Philips, d'une norme de DVD enregistrables (DVD-RAM) différente de celle que défendent leurs rivaux, Toshiba et Matsushita. La capacité de stockage des disques varie en effet de 2,6 à 3 giga-octets. Une différence, si minime soit-elle, qui pourrait conduire à la mise sur le marché de deux systèmes incompatibles.

Sony et Philips défendent la norme DVD + RW, très proche de celle des disques préenregistrés (DVD-ROM). D'où une limitation des coûts industriels nécessaires pour lancer la fabrication des nouveaux lecteurs-enregistreurs. Par ailleurs, DVD-ROM et DVD + RW sont entièrement compatibles, ce qui permet *« un cheminement sans heurts du monde du disque compact à celui du DVD »*, selon le communiqué publié le 4 septembre à Tokyo.

Le spectre de la guerre des normes, qui a déjà marqué le lancement de la cassette vidéo, réapparaît donc. Avec les conséquences que l'on connaît pour les consommateurs. En effet, la nouvelle norme s'oppose à celle qui a été mise au point par le consortium DVD. Paradoxalement, Sony et Philips font partie de ce groupement d'une dizaine d'entreprises qui rassemble tous les grands noms de l'électronique grand public. Mais les deux entreprises estiment désormais que la norme adoptée par le consortium n'est qu'une extrapolation du système d'enregistrement de données informatiques développé par le géant Matsushita (marques National, Panasonic, Technics et JVC).

Cette sécession rappelle l'affrontement entre les normes VHS, Betamax et V 2000 lors du lancement de la cassette vidéo. Elle survient au moment où la commercialisation du DVD préenregistré (et non réenregistrable) semble enfin prête à décoller en Europe. A Berlin, le 29 août, cinq des principales compagnies de cinéma, dont Warner, Columbia Tri-Star, Polygram et MGM, ainsi que sept fabricants de matériel électronique ont annoncé le lancement des lecteurs de vidéodisques numériques en Europe pour le premier trimestre 1998. Soit avec près de deux ans de retard sur les premières annonces (*Le Monde* du 5 février 1996).

DIVERGENCE

Thomson Multimédia a pris les devants avec la présentation de ses lecteurs de DVD dès mars (*Le Monde* du 15 février). Mais seuls une poignée de titres sont aujourd'hui disponibles pour ces appareils. Cela n'a pas empêché plusieurs constructeurs nippons de lancer les leurs sur le marché japonais en novembre 1996. Une précipitation qui n'a pas troublé Sony et Philips, les pères du CD audio, qui ont préférer patienter jusqu'à ce qu'une offre significative de titres sur DVD soit enfin disponible.

C'est désormais chose faite. A Berlin, le consortium DVD a estimé que 600 titres seront disponibles aux Etats-Unis d'ici à la fin de l'année. En Europe, les industriels tablent sur une centaine de titres lors du lancement et sur plus de 250 à la fin de 1998. Warner Home Video prévoit ainsi d'éditer 25 films sur DVD dès le premier trimestre de l'an prochain. Il semble donc que 1998 sera marquée par le véritable lancement du DVD préenregistré. Les fabricants d'électronique grand public comptent sur cette nouvelle technologie pour réanimer la croissance d'un marché mondial qui, s'il représente au total entre 70 et 75 milliards de dollars en 1997, stagne en Europe.

Néanmoins, la révolution sera apportée par le DVD enregistrable. C'est lui, en effet, qui peut prétendre renouveler l'ensemble du parc installé des magnétoscopes. Pour convaincre les consommateurs, il se substituera également aux magnétophones et aux lecteurs de CD audio. De plus, le format DVD favorisera le rapprochement de l'ordinateur et de la télévision, un mouvement que l'industrie informatique attend avec impatience pour augmenter sa pénétration dans les foyers.

La divergence sur la norme de DVD enregistrable qui apparaît aujourd'hui risque fort de retarder l'arrivée à maturité de cette technologie prometteuse. Avec, cependant, un avantage pour les industriels : les consommateurs devront acquérir un lecteur de DVD avant de devoir le remplacer par un lecteur-enregistreur. Reste à savoir si leur impatience justifiera ce sacrifice financier.

Michel Alberganti

Sept siècles de sépultures empilées sur un kilomètre carré

NÉCROPOLIS, la ville des morts, se situe à l'ouest d'Alexandrie, entre le port et le lac Mariout. Le terme a été forgé par l'historien grec Strabon, vers l'an 25 avant J.-C., lorsqu'il eut à décrire l'immense cimetière qui s'étendait aux portes de la ville, fondée en 331 avant J.-C. par Alexandre le Grand, sur près de 1 kilomètre carré. *« Les plus vieilles tombes que nous avons découvertes remontent au IIIe siècle avant J.-C. et la plus récente au IVe siècle après J.-C. Il y a là sept siècles de sépultures*, indique Jean-Yves Empereur. *Mais il ne faut pas croire que cette nécropole était une sorte de Père-Lachaise avec des palmiers. C'était une ville, très animée si l'on en croit Strabon, avec des jardins et des constructions qui servaient de salles à manger pour les repas funèbres, avec des cuisines attenantes, des maisons d'embaumement. »*

Ces dernières étaient creusées dans le sol, du grès dunaire. Des escaliers descendaient vers des cours à ciel ouvert. A partir de celles-ci, on avait accès à des salles fermées, tapissées de *loculi*, des alvéoles de 1 mètre de haut, suffisamment profondes pour accueillir un sarcophage de bois et fermées par une porte en stuc peint. Dans certaines pièces, les alvéoles étaient remplacées par des niches contenant des urnes où étaient conservées les cendres des corps incinérés. Des salles comptent jusqu'à sept rangées de *loculi* superposées. *« Sur des parois*, explique Jean-Yves Empereur, *on a trouvé de simples lignes rouges qui délimitent la place de futurs* loculi. *On comprend que l'espace était réservé à l'avance, et qu'il y avait un véritable plan, un projet architectural qui était exécuté au fur et à mesure des besoins. »*

Les nombreuses lampes à huile trouvées lors des premières fouilles – plus de 400 – sont des *« traceurs chronologiques »* puisqu'on en connaît bien la typologie. Elles permettent de dater les tombes avec précision. Certaines d'entre elles ont été réutilisées : comme l'attestent les croix chrétiennes, sans doute du Ve siècle, trouvées sur des tombes ptolémaïques aménagées au IIe siècle avant J.-C. Chaque ensemble de tombes, organisé autour de sa cour, était autonome. Mais les pillards, à la recherche des bijoux ou des objets précieux avec lesquels les défunts accomplissaient leur dernier voyage, ont creusé des galeries pour passer de l'un à l'autre. Ce sont ces passages que les archéologues ont emprunté pour progresser dans leurs recherches.

Cette nécropole a dû fonctionner au moins jusqu'à l'arrivée des conquérants arabes, au VIIe siècle. A cette époque, Alexandrie, dont le nombre d'habitants dépassait les 400 000 (certains parlent même de 1 million), commençait à décliner. Les nouveaux maîtres de l'Egypte la négligèrent au profit du Caire, qu'ils venaient de fonder plus au sud. Du XIVe à la fin du XIXe siècle, date de sa renaissance, Alexandrie ne fut plus qu'une modeste bourgade endormie, et Nécropolis un site oublié.

E. de R.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : une anomalie a été découverte sur le système de refroidissement de la sonde européenne Huygens, qui devait partir début octobre vers Saturne et Titan avec le vaisseau américain Cassini. L'ensemble Cassini-Huygens, qui était monté sur une fusée Titan IV-B, déjà installée sur son pas de tir, à Cap Canaveral (Floride), a été ramené au sol pour contrôle. Selon l'Agence spatiale européenne, la mission pourrait néanmoins être lancée comme prévu, lors de la première « fenêtre » favorable à sa trajectoire, entre le 6 octobre et le 4 novembre.**

Djamolidine Abdoujaparov avait subi sept contrôles positifs avant sa suspension

Le champion cycliste, exclu du dernier Tour de France, avait déjà été pris en faute avant le début de l'épreuve. La longueur de la procédure et des « dysfonctionnements » techniques auraient retardé la sanction

APPAREMMENT réglée lors du Tour de France, l'« affaire Abdoujaparov » a refait surface à Lausanne. Le coureur d'Ouzbékistan avait été exclu de la Grande Boucle, vendredi 11 juillet, après qu'une contre-expertise eut confirmé la présence dans ses urines de Bromontan, une amphétamine, et de Clembutérol, un anabolisant, deux produits interdits dépistés lors de la deuxième étape de l'épreuve, le 7 juillet. Le coureur avait aussitôt été licencié de l'équipe Lotto et suspendu des compétitions. La décision avait alors paru ferme et rapide.

Deux mois plus tard, de nouvelles informations laisseraient penser que le processus n'était pas si limpide. Selon des informations rapportées par *L'Equipe* et des agences de presse, le 4 septembre, le prince Alexandre de Mérode, vice-président du Comité international olympique (CIO), se serait tardivement ému de ne pas avoir été prévenu de précédents contrôles positifs subis par Djamolidine Abdoujaparov.

Après avoir interrogé le Laboratoire national de lutte contre le dopage, basé à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), et l'Union cycliste internationale (UCI), il semble en effet que le coureur a été contrôlé positif cinq fois auparavant, une fois en Belgique et quatre fois en France : lors des Trois Jours de la Panne (2 avril), lors du Grand Prix de la ville de Rennes (6 avril), lors de la Côte Picarde (22 avril), lors des Quatre Jours de Dunkerque (11 mai) et enfin lors du Dauphiné libéré, trois semaines avant le départ du Tour de France. A chaque fois, les laboratoires ont transmis les dossiers à l'UCI.

Cette dernière affirme qu'aucune sanction n'a été prise auparavant en raison de la complexité de la procédure. Selon le chapitre 7 du règlement, l'instance internationale prévient d'abord les fédérations nationales, qui ont trente jours pour sanctionner le fautif. Au-delà de ce délai et sauf nouvel appel, qui peut encore retarder la procédure, elle peut alors se substituer à la fédération défaillante. « *Nous avons envoyé un courrier à la fédération d'Ouzbékistan fin mai*, explique Hein Verbruggen, président de l'UCI. *Comme elle n'a pas réagi, nous lui avons renvoyé une lettre d'avertissement au début du mois de juillet.* » Djamolidine Abdoujaparov a encore été contrôlé deux fois positif lors de la première semaine du Tour.

> Le CIO n'a aucune information officielle sur les contrôles réalisés en France depuis le début de cette année

La direction de l'épreuve a, elle, été plus expéditive, excluant le sprinter le soir même de la contre-expertise du premier test. Ce que voyant, l'UCI a alors décidé de suspendre le cycliste, de manière « préventive », en attendant la décision formelle de la fédération d'Ouzbékistan. Cette dernière a enfin sanctionné officiellement le coureur la semaine dernière, soit plus de cinq mois après le premier contrôle positif.

Le laboratoire de Châtenay-Malabry explique le fait que le CIO n'ait pas été averti par un simple « *dysfonctionnement* ». « *Nous attendions un nouveau logiciel que devait nous fournir le CIO et qui n'est toujours pas arrivé* », explique Jacques Deceaurriz, qui a remplacé à la tête du laboratoire Jean-Pierre Lafarge, parti en retraite le 1er juillet. Habituellement, le laboratoire informe tous les trois mois le comité de ses investigations. La dernière « livraison » des cas de contrôle positif date de mai : elle portait sur les expertises du dernier trimestre 1996. Le CIO n'a donc aucune information officielle sur les contrôles réalisés en France depuis le début de cette année et n'en a jusque-là pas semblé inquiet, même si certaines affaires ont pu lui être révélées par des canaux officieux. M. Deceaurriz affirme n'avoir reçu aucune relance du comité.

La lenteur de la procédure et son secret sont le plus souvent justifiés par les nécessités d'une saine justice. « *Un coureur doit avoir le temps de se défendre*, affirme Hein Verbruggen. *Il a le droit d'être entendu.* » Mais ce parcours tortueux semble comporter nombre de voies de garage où échouent parfois les dossiers. Un autre cas positif au Salbutamol repéré lors du Tour 1997 avait été classé par l'UCI, le coureur ayant justifié un usage thérapeutique. Djamolidine Abdoujaparov a été contrôlé sept fois positif au Bromontan entre le 2 avril et le 11 juillet avant d'être sanctionné. A l'UCI, on admet devoir « *régulièrement* » relancer les fédérations qui tardent à sévir. Pas seulement en Ouzbékistan.

Benoît Hopquin

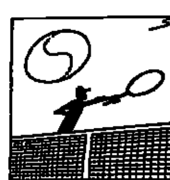
Michael Chang trouve la force de venir à bout de Marcelo Rios

Le numéro deux mondial accède aux demi-finales de l'US Open

L'Américain Michael Chang a dû batailler face au Chilien Marcelo Rios pour s'imposer en cinq sets (7-5, 6-2, 4-6, 4-6, 6-3), jeudi 4 septembre, en quarts de finale de l'US Open. Samedi 6 septembre, il affrontera en demi-finales l'Australien Patrick Rafter, vainqueur du Suédois Magnus Larsonn (7-6 (7-4), 6-4, 6-2).

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Michael prie et remercie Dieu à chacune de ses victoires. Au-delà de sa vie et de l'anecdote, il est le deuxième joueur du monde, derrière Pete Sampras. Entre lui et son compatriote, il y un monde, celui des tournois du Grand Chelem. Le numéro un mondial, éliminé en huitièmes de finale, possède dix titres majeurs, Michael Chang n'en a qu'un. Il gagna les Internationaux de France de Roland-Garros en 1989.


TENNIS

Il avait dix-sept ans. Il était celui qui, en huitièmes de finale, avait servi à la cuiller contre Ivan Lendl dans le cinquième set avant de gagner (4-6, 4-6, 6-3, 6-3, 6-3). En route pour la finale, il avait dévoré quelques « crocodiles », l'Haïtien Ronald Agenor et le Russe Andreï Chesnokov. Avant de mettre fin au rêve du Suédois Stefan Edberg (6-1, 3-6, 4-6, 6-4, 6-2).

Depuis, Michael Chang ne cesse de courir après un nouveau succès. Il y met le cœur que l'on sait. Michael est le battant absolu, celui qui tricote des jambes vers tous les points désespérés, appelant, ainsi, tous les joueurs de tennis du monde à toutes les persévérances. Il est le gars qui rassure. Comme lui, finalement, tout le monde peut jouer au tennis à condition de le vouloir : « *En me regardant, les enfants peuvent se dire "je peux le faire". Il n'est pas plus grand que moi, il n'est pas plus impressionnant.* »

Michael ne cesse de s'interroger sur son jeu. En 1995, il vint à Roland-Garros avec une raquette au manche plus long. Il n'y avait pas d'exigence de marketing. Dans un monde où les grands serveurs commençaient à faire la loi, où Pete Sampras, le mitrailleur d'aces, poursuivait sa domination sur le tennis mondial, Chang se mettait au niveau, à la hauteur. A l'orée de la saison 1996, de tournoi en tournoi, il avait remodelé son geste, pourtant vieux de plus de dix ans, refait son lancer. Son service métamorphosé, les statisticiens avaient calculé qu'il servait trois aces de plus par match et autant de services gagnants : l'équivalent d'un jeu et demi.

UNE CHANCE À SAISIR

Avec cette nouvelle arme ajoutée à ses jambes explosives, cette bravoure et cette assiduité sur le court, il pouvait aspirer à mieux en tournois du Grand Chelem. Il aura attendu six ans pour briller de nouveau à Roland-Garros. En 1995, il en rejoue la finale, contre Thomas Muster cette fois. C'est l'Autrichien qui s'impose. En 1996, il est aux premières loges pour assister à la victoire de Boris Becker aux Internationaux d'Australie : il vient de lui donner une réplique, rien qu'une réplique. En septembre 1996, il est quasi étrillé par Pete Sampras en finale de de l'US Open.

Pour éviter de subir, il lui reste son bon sens. Il a vingt-cinq ans, un an de moins que Pete Sampras, dont il n'aura jamais la stature. Mais Michael Chang est un dauphin impeccable. Un exemple d'abnégation pour le tennis, d'efforts consentis et cet amour inouï pour le tennis. Ainsi travaille-t-il, jamais satisfait, toujours curieux d'améliorer son jeu de jambes déjà symphonique, ou de trouver des innovations technologiques à son matériel. Les défis le font rester jeune. Il dure.

Pete Sampras est parti, cela reste un événement à Flushing Meadow. C'est la chance de Michael Chang, dernier Américain en lice dans le tableau messieurs. Jeudi soir, sur un court battu par les premiers vents de l'automne, il s'est battu à en perdre le souffle contre le gaucher chilien Marcelo Rios. Il a bien gagné les deux premiers sets, mais il s'est méfié. Peut-être trop. Surpris, Marcelo n'a que peu développé son jeu. Ce n'est que plus tard qu'il a fait jaillir de son poignet un feu d'artifice de points expédiés dans des angles fermés, sur les lignes si possible, histoire de rafler deux sets.

La dernière manche ? Une affaire d'expérience. Michael Chang a une nouvelle fois prouvé son tempérament et Marcelo Rios ses impatiences. Mené deux jeux à zéro, l'Américain, renvoyant le Chilien loin derrière la ligne de fond de court, neutralisait la plupart de ses velléités offensives. Au jeu du chat et de la souris, Chang a chipé le service de Rios en pilonnant son revers, puis a servi pour le match. Il a sauvé deux balles de break avant de jeter ses dernières forces dans la bataille : « *C'était un match incroyable, j'en suis venu à bout parce que beaucoup de gens ont prié pour moi. Avec eux, aujourd'hui, j'ai été beaucoup plus que moi-même.* » Il confie que c'est une prière reçue sur son site Internet qui l'a aidé aujourd'hui. Il est visiblement éprouvé.

Bénédicte Mathieu

Martina Hingis fait l'apprentissage de la défaite

Adversaires la veille, en quarts de finale de l'US Open, Arantxa Sanchez-Vicario et Martina Hingis, qui l'avait emporté 6-3, 6-2, avaient la tête ailleurs, jeudi 4 septembre. Elles ont été très sèchement battues en demi-finales du double (6-4, 6-3) par Lindsay Davenport et Jana Novotna. Numéro un mondial en simple, seulement battue deux fois cette année, Martina veut aussi être la meilleure en double. Elle s'est alliée, en février, avec Arantxa, alors numéro un mondial de la spécialité associée à Jana Novotna. Depuis, les deux joueuses n'ont pas encore gagné de tournoi du Grand Chelem et sont surpassées par Gigi Fernandez et Natasha Zvereva. Celles-ci rencontraient, vendredi 5 septembre, les Néerlandaises Nicole Arendt et Manon Bollegraf en demi-finales. Natasha Zvereva est en course aux Internationaux des Etats-Unis pour le Grand Chelem. Après avoir remporté l'Australian Open avec Martina Hingis, elle a gagné Roland-Garros et Wimbledon avec Gigi Fernandez.

Victime de la fuite de ses talents, la gymnastique russe a perdu ses marques

LAUSANNE
de notre envoyée spéciale

Les temps sont durs et le pire reste à venir pour la gymnastique russe. Jeudi 4 septembre, à Lausanne, Leonid Arkaïev, l'entraîneur-président, en a fait le déplaisant constat. Dans l'après-midi, « ses » filles ont laissé échapper pour cinq dixièmes un titre mondial par équipe qui leur semblait promis au profit d'impeccables mais insipides Roumaines. Pour des broutilles à la poutre, par manque d'esprit de corps des plus anciennes face à la fébrilité des jeunes qui découvraient la foule (4 700 personnes) et les projecteurs du haut niveau sénior. Sur le bord du praticable, Leonid Arkaïev a tancé les coupables avant de s'éloigner, impuissant.

Sa carrure d'ours et ses yeux furibonds n'impressionnent plus la championne nationale russe. Svetlana Khorkina a géré la crise en grande sœur réconfortante. « *Il nous a félicitées et remerciées pour cette compétition* », a-t-elle déclaré. Le glacial compliment asséné, M. Arkaïev n'a plus pensé qu'à sauver les meubles. Il comptait sur « ses » champions olympiques par équipe en titre. Ils lui ont infligé le pire des affronts. Avant leur dernière rotation – le saut de cheval –, ils musardaient en cinquième position d'une finale à six.

Le passage à la barre fixe préfigurait un désastre. Avant même la fin de l'avalanche de chutes de ses gymnastes (cinq), l'entraîneur russe houspillait un responsable technique sur l'évaluation de départ des exercices par les juges. « *Il avait raison*, a dit Alexeï Nemov, le vice-champion olympique individuel, dont la barre fixe est l'agrès de prédilection, *mais nous ne pouvons pas nier nos erreurs. Nos enchaînements sont difficiles, et nous ne les avons pas assez travaillés.* » Une telle débandade était impensable il y a seulement quatre ans.

Leonid Arkaïev cumulait déjà ses fonctions actuelles du temps de l'Union soviétique et de la Communauté des Etat indépendants (CEI). Il incarnait la réussite d'une école de rigueur. Son puissant empire est aujourd'hui réduit à une peau de chagrin. Cantonné dans une Russie regorgeant de talents mais dépourvue de moyens, il est condamné à regarder le fruit d'années de travail lui filer entre les doigts. Ses meilleurs lieutenants préfèrent des exils dorés à l'existence dans un centre d'entraînement national isolé et décrépi. La majorité des gymnastes les plus expérimentés ont peu à peu définitivement tourné le dos à la base de préparation du lac Rond, aux environs de Moscou.

L'HONNEUR EST SAUF

L'ours Arkaïev a beau s'insurger contre ces désertions, beaucoup de ses disciples, fatigués de le voir prélever systématiquement sa dîme sur leurs cachets, vont désormais sans lui. Certains involontairement, mais avec beaucoup de succès. Comme Ivan Ivankov, privé des Jeux olympiques d'Atlanta (1996) à cause d'une grave blessure au tendon d'Achille, qui semble en passe de remporter le titre mondial individuel sous les couleurs biélorusses. Pour la première fois, avec ses compatriotes, il a obtenu une médaille par équipe : l'argent. « *Nous avons malheureusement profité des erreurs de nos amis et rivaux* », ont-ils déclaré, un peu gênés.

D'autres gymnastes ont plus délibérement « trahi » Leonid Arkaïev. L'équipe allemande, sixième et dernière, jeudi, était là pour le lui rappeler, avec son casting majoritairement « cosaque ». Valeri Belenki, Sergueï Kharkov, Dimitri Nonin, Sergueï Pfeifer font encore figure de dissidents, malgré l'aigle frappé sur leur poitrine et leurs falots coéquipiers de souche, Daniel Farago et Uwe Billerbeck. « *Ils assurent la continuité en attendant la maturation de la relève allemande*, explique Dimitri Karbanenko, qui concourt pour la première fois sous les couleurs françaises. *Le cours du deutschemark est intéressant et ils doivent penser à la suite de leur carrière.* »

Les derniers fidèles d'Arkaïev ont fini par arracher d'extrême justesse la médaille de bronze à des Japonais menaçants. L'honneur de la Russie sauvée, l'entraîneur-président pouvait respirer. Et ourdir sa vengeance contre les vainqueurs chinois. Pour se ménager, il n'a pas escorté ses gymnastes en conférence de presse. Intimidés par cette nouvelle expérience, le petit champion de Russie Alexeï Bondarenko, Evgueni Ghukov, Nicolaï Krukov et Dimitri Vasilenko se sont abrités derrière les belles épaules et le sourire irrésistible d'Alexeï Nemov. Avec Alexeï Voropaev, il est, à vingt et un ans, l'unique survivant d'une époque dont Leonid Arkaïev doit se souvenir comme du « bon vieux temps ».

Patricia Jolly

Les membres du CIO désignent la ville olympique de 2004

Après Sydney, site des prochains Jeux, Athènes, Rome et Stockholm semblent bien placées pour obtenir l'organisation du grand rendez-vous sportif de l'été. Les candidatures du Cap et de Buenos Aires pourraient néanmoins troubler le subtil jeu géopolitique auquel donne lieu ce scrutin

Les 107 votants du Comité international olympique (CIO) doivent procéder, vendredi 5 septembre, à la désignation de la ville qui accueillera les Jeux de 2004. Athènes, Buenos Aires, Le Cap, Rome et Stockholm briguent les voix des membres de la plus haute instance internationale du sport pour obtenir l'organisation de la grande fête d'été. A Lausanne, les très nombreux représentants des villes candidates ont multiplié les contacts et les rencontres pour tenter d'influencer les votants. Juan Antonio Samaranch, qui a été réélu, jeudi 4 septembre, par acclamation, à la présidence du CIO, l'a rappelé : *« Toute ville désireuse d'organiser les Jeux doit d'abord convaincre le CIO qu'ils seront bien accueillis par la communauté, organisés avec efficacité et qu'ils respecteront l'environnement. »* Un choix difficile qui ponctuera une compétition très serrée entre des cités qui prétendent toutes respecter ces critères. Le nom de la ville lauréate devait être annoncé officiellement à 18 h 30.

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

Deux chefs d'Etat, trois maires de grande métropole, cinq délégations officiellement de cent personnes au maximum, une pluie de champions, cent neuf membres du Comité international olympique sur cent onze, au moins neuf cents représentants des médias, au total quelque trois mille accrédités. La 106ᵉ session du CIO provoque de sévères encombrements dans la tranquille cité vaudoise, où doit être désignée vendredi 5 septembre vers 18 heures, la ville organisatrice des Jeux olympiques d'été de l'an 2004.

Sur les onze cités qui avaient fait acte de candidature initialement, cinq ont été retenues le 7 mars après que leur dossier eut été évalué par une commission *ad hoc* présidée par l'ancien champion olympique de fleuret allemand, en 1976, Thomas Bach. Istanbul (Turquie), Lille (France), Rio de Janeiro (Brésil), San Juan (Porto Rico), Séville (Espagne) et Saint-Pétersbourg (Russie) ont ainsi été éliminées.

Athènes (Grèce), Buenos Aires (Argentine), Le Cap (Afrique du Sud), Rome (Italie) et Stockholm (Suède) sont restées en compétition. Elles ont dressé, depuis le 2 septembre, leur stand dans le palais de Beaulieu, où se tient la session du CIO, mettant en valeur leurs atouts et révélant leur caractère propre.

Stockholm promet ainsi des Jeux pour les athlètes sur 2 000 luxueuses jaquettes en quadrichromie diffusées gratuitement avec l'*International Herald Tribune*. Spécialement délégués parmi soixante champions internationaux officiellement engagés en faveur de la capitale suédoise, les joueurs de tennis Bjorn Borg et Stefan Edberg arpentent les couloirs du palais de Beaulieu pour convaincre quiconque douterait des qualités réunies par cette candidature.

Le Cap, pour sa part, distribue de splendides calendriers où le président Mandela arbore une casquette estampillée 2004, comme il avait porté le maillot du capitaine des Springboks lors de la Coupe du monde de rugby, en 1995.

PETITS CADEAUX

Stockholm et Le Cap, les deux villes se sont fait taper sur les doigts pour avoir proposé par lettre aux membres du CIO – censés ne pas recevoir de cadeaux d'un montant supérieur à 200 dollars de la part des comités de candidature –, pour l'une d'aller se meubler chez Ikéa, pour l'autre d'inviter à Lausanne le compagnon ou la compagne de son choix. Athènes est toute drapée de blanc dans sa légitimité olympique historique. Buenos Aires n'en finit pas de rappeler qu'elle brigue l'investiture olympique pour la cinquième fois. Et Rome est Rome, un centre du monde dont le nombril serait Primo Nebiolo, l'encombrant président de la Fédération internationale d'athlétisme.

Le choix pour 2004 peut-il finalement être moins déconcertant que ceux faits depuis l'arrivée de Juan Antonio Samaranch à la présidence du CIO ? En 1981, à Baden Baden, un an après les Jeux de Moscou boycottés par les Etats-Unis, Nagoya semblait avoir partie gagnée, mais Séoul, capitale sudiste d'un pays idéologiquement et économiquement coupé en deux, l'emporta.

En 1990, à Tokyo, les Jeux du centenaire paraissaient promis à Athènes, la cité de leur rénovation, mais Atlanta, la ville de Coca-Cola et de CNN, s'imposa au cinquième tour de scrutin. En 1993, à Monaco, Pékin la rouge devait être la ville des Jeux de l'an 2000, mais Sydney la verte finit par arracher cet honneur. Seule exception à cette règle de la surprise : en 1986, à Lausanne, Barcelone, ville natale de Juan Antonio Samaranch, se vit attribuer les Jeux de 1992 sans que Paris puisse lui contester valablement ce privilège.

La logique du CIO en la matière semble donc de n'en avoir aucune, sinon celle d'intérêts très particuliers. Le CIO n'est pas un forum international. Les cent onze membres qui le composent représentent quatre-vingt-six pays à titre personnel. Ainsi, sur les cent sept grands électeurs qui devaient participer au vote vendredi 5 septembre, vingt sont africains, vint et un américains, dix-sept asiatiques, quarante-quatre européens et cinq océaniens. Bien malin qui pourrait déterminer des lignes de force politiques dans cet aréopage de personnalités cooptées, où le grand duc Jean de Luxembourg et l'infante Dona Pilar de Bourbon côtoient l'ancien ministre soviétique Vitaly Smirnov et le général ougandais Francis Nyangweso.

RUMEURS ET DÉSINFORMATION

Emergeant de cette géopolitique improbable, à peine évoque-t-on une vague solidarité latino-américaine qui pourrait se manifester pour peu que le Brésilien Joa Havelange, président de la Fédération internationale de football, en appelle aux devoirs de la passion locale pour le ballon rond. Cette communauté d'intérêts plus ou moins affirmés exaspérerait d'ailleurs les Anglo-Saxons. Parce qu'aucun des trois membres américains du CIO ne s'est rendu à Buenos Aires, les anglophones auraient ainsi ourdi un complot en faveur de Stockholm. Rumeurs, désinformation...

Une règle non écrite des pérégrinations olympiques établirait qu'après avoir été disputés à Atlanta (Amérique) en 1996 puis à Sydney (Océanie) en 2000, les Jeux reviennent pour 2004 en Europe. Les plus fins spécialistes de l'olympisme pronostiquent en effet l'élimination de Buenos Aires et du Cap aux deux premiers tours de scrutin et une bataille farouche entre Rome et Athènes avec Stockholm comme arbitre.

En tout cas, l'époque où le patron d'Adidas, Horst Dassler, tirait en coulisses les ficelles pour la satisfaction des intérêts propres à l'équipementier sportif, semble révolue. Les commanditaires et les chaînes de télévision profitent désormais des JO quels que soient le lieu où ils sont organisés. Faire du lobbying pour telles ou telle ville ne ferait qu'alourdir l'investissement d'un sponsor et compromettre sa stratégie forcément planétaire.

Athènes, Buenos Aires, Le Cap, Rome ou Stockholm ? Avant le vote, Juan Antonio Samaranch a prévenu : *« Le choix d'une ville hôte ne saurait se faire sur des critères purement techniques. Toute ville désireuse d'organiser les Jeux olympiques doit d'abord convaincre le CIO que les Jeux seront bien accueillis par la communauté, qu'ils seront organisés avec efficacité, qu'ils respecteront l'environnement et qu'ils laisseront un héritage positif. »* La quadrature, en quelque sorte, du cercle olympique, qui comporte cinq anneaux.

Alain Giraudo

Un milliard de dollars d'ores et déjà assurés

La ville organisatrice des Jeux olympiques en 2004 était assurée, avant sa désignation par les membres du CIO, que son budget de fonctionnement serait couvert à hauteur de 1 milliard de dollars. C'est ce que le Canadien Richard Pound, vice-président de la commission exécutive du Comité international olympique en charge du marketing, a indiqué, le 3 septembre, lors de la 106ᵉ session du CIO. Les accords à long terme conclus avec les chaînes de télévision se montent déjà à 1 426,3 millions de dollars pour les Jeux de 2004, alors que ces droits étaient de 850,7 millions de dollars à Atlanta et seront de 1 272,1 millions à Sydney. Le comité d'organisation des Jeux de 2004 recevra 49 % de cette somme, la différence allant au mouvement olympique. A cela s'ajouteront 50 % des revenus fournis par le club (TOP) composé de onze compagnies mondiales (Coca-Cola, IBM, John Hancock, Kodak, McDonald's, Panasonic, Samsung, Sports Illustrated, UPS, Visa, Xerox), qui verse au total 500 millions de dollars pour être les commanditaires exclusifs des Jeux.

Cinq critères à prendre en considération

Au moment d'écrire le nom d'une ville sur les bulletins de couleur différente à chaque tour que leur auront distribués Guy Drut, Syed Shahid Ali, Hein Verbruggen et Shengrong Lu, les membres du CIO auront en tête au moins cinq critères de choix personnels alternatifs entrant en ligne de compte :

● **Ne pas faire de cadeau empoisonné** au successeur de Juan Antonio Samaranch, dont le quatrième mandat prendra fin en 2001. Cela implique d'éliminer dès les premiers tours les villes potentiellement à problèmes pour des raisons de sécurité, d'environnement ou d'instabilité politique.

● **Montrer de la sympathie à** l'Afrique du Sud du président Nelson Mandela, dont le charisme est sensible à Lausanne. Ce qui oblige de ne pas éliminer Le Cap dès le premier tour, sans pour autant lui permettre d'arriver au troisième tour.

● **Se rappeler** que l'Argentine est le seul pays fondateur du mouvement olympique moderne, qui n'a jamais été en mesure d'organiser des Jeux. Un constat qui impose de ne pas tenir pour négligeable la cinquième candidature de Buenos Aires, en dépit des faiblesses de son projet.

● **Penser** qu'avoir été battue par Atlanta en 1990 donne, sept ans après, le droit moral à Athènes d'organiser les Jeux de 2004. Cela permettrait aux Jeux de revenir en Europe, dont ils ont été écartés pendant deux olympiades.

● **Trouver** qu'après la moiteur d'Atlanta et les moustiques de Sydney la Via Veneto offre des charmes auxquels il n'est pas humainement possible de résister. Et donc donner la victoire au favori en dépit de ses agaçantes forfanteries.

Juan Antonio Samaranch, patron d'une entreprise très rentable

PORTRAIT

Le président du CIO, réélu à Lausanne, sait déployer de rares qualités de séduction

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

L'ordre du jour de la 106ᵉ session du Comité international olympique (CIO) prévoyait que l'élection du président devait intervenir samedi matin 6 septembre. Mercredi 3, à 17 heures, heure limite du dépôt des candidatures, il a été patent que seul le marquis Juan Antonio Samaranch briguait la fonction. Dans le quart d'heure qui suivit, sur proposition du grand-duc Jean de Luxembourg, doyen du Comité, les 108 membres présents dans l'auditorium du palais Beaulieu ont sans attendre procédé à sa réélection par acclamations.

C'est la troisième fois que ce petit bonhomme né le 17 juillet 1920 à Barcelone, dans une riche famille d'industriels du textile, se succède ainsi à lui-même, sans surprise. Il a demandé comme une faveur aux membres du CIO de pouvoir terminer ce quatrième et dernier mandat dans la ville où il avait entamé le premier. En 2001, la 110ᵉ session, qui désignera le huitième président du CIO, aura donc lieu à Moscou, puisque c'est là, le 17 juillet 1980, que le premier ambassadeur de l'Espagne postfranquiste en URSS entama son règne olympique.

Un homme change-t-il en vingt et un ans ? Un goût frénétique du pouvoir a été la marque d'un jeune Catalan ordinaire mais ambitieux qui s'est fourvoyé dans le franquisme. Il est intact chez l'homme tassé par l'âge qui est devenu un financier – il préside la Super Caixa –, qui a été anobli par le roi – il porte le titre de marquis – et qui dirige le mouvement sportif le plus puissant du monde – il est reçu partout avec rang de chef d'Etat. Sous le Caudillo ou sur l'Olympe, Juan Antonio Samaranch exerce son pouvoir avec la même méthode, un art de séduire et de convaincre presque effrayant, fascinant en tout cas, comme le regard du tigre.

En lui fermant les portes de l'université, la guerre a peut être fait perdre à la Faculté un grand médecin. C'est un grand dirigeant sportif qui s'est révélé au terme d'un itinéraire tortueux commencé sur les pistes de hockey sur patins à roulettes. En vingt et un ans à la tête du CIO, il a transformé une institution au bord de la faillite morale et financière en une « World Company » à la notoriété et la rentabilité phénoménales.

Quand il succède à Lord Killanin, en 1980, les Jeux qui s'ouvrent à Moscou n'ont rien de planétaire. Boycottés par la majorité du bloc occidental, ils peinent à franchir la barre des cent délégations. Il y en aura près de deux cents à Atlanta pour les Jeux du centenaire, en 1996. Après avoir essuyé un dernier boycottage, de l'Est cette fois, à Los Angeles, Juan Antonio Samaranch a déployé une habileté diplomatique sans précédent pour que pas un comité olympique adhérent au CIO ne manque à Séoul, en dépit des pressions de la Corée du Nord auprès des pays frères.

En même temps qu'ils devenaient réellement universels, les Jeux allaient devenir une *start up* sportive, à la manière de ces entreprises à forte rentabilité qui défraient les chroniques boursières. Considérés comme ruineux à la fin des années 70, au point de désespérer les villes candidates à l'organisation, les Jeux vont changer d'image à Los Angeles en 1984. Toutefois, à la rentabilité pour l'organisateur, Juan Antonio Samaranch va substituer la rentabilité pour le mouvement olympique. Grâce à un programme de marketing, les télévisions et les grandes compagnies mondiales assurent désormais au CIO des revenus supérieurs au milliard de dollars par olympiade.

Habilement, le président du CIO a su faire profiter de cette manne les comités des pays en voie de développement. Grâce à la solidarité olympique, ceux-ci peuvent être de plus en plus présents dans les grandes compétitions internationales, avec les succès que l'on sait pour les Africains. Cela vaut quelques acclamations lorsqu'il s'agit de prolonger un mandat. Même si, à côté des incontestables réussites, les dérapages sont nombreux et dangereux.

QUESTIONS SANS RÉPONSE

Dans ces moments d'allégresse programmée, on oublie en effet que les Jeux gonflent maintenant plus qu'ils ne se développent. On parle de 290 à 292 disciplines à Sydney, alors qu'il y en avait déjà trop avec 271 à Atlanta. On oublie aussi que la chasse au dopage, entreprise par le CIO dès 1968, donne des résultats de moins en moins probants – il suffit de regarder la musculature hypertrophiée de certains médaillés d'or ou de constater les palinodies des fédérations sportives concernées.

A ces critiques, Juan Antonio Samaranch oppose invariablement un sourire triste à la Droopy. On l'ennuie en lui posant les mêmes questions, auxquelles personne n'a en fait de bonnes réponses. Son obsession des quatre ans à venir, c'est d'obtenir le prix Nobel de la paix. En attendant, il veut montrer au monde qu'il a fait au moins autant sinon plus que Coubertin pour l'universalité de l'olympisme. Il ne manque donc pas une occasion de rappeler que le cher baron était contre le sport féminin et que lui, le petit marquis, le favorise à outrance. Quitte à saborder la seule épreuve léguée par Coubertin à la postérité sportive, le pentathlon (épée, équitation, natation, tir au pistolet, cross-country), au profit du triathlon (natation, vélo, course à pied), plus moderne et médiatique.

A. G.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Marseille a battu Lyon (1-0) et Le Havre a concédé un match nul face à Toulouse**, jeudi 4 septembre, lors des deux matchs avancés de la sixième journée du championnat de France de première division.

■ **De brefs incidents ont opposé**, jeudi 4 septembre, des supporteurs aux forces de l'ordre aux alentours du Stade-Vélodrome de Marseille, à l'issue de la victoire de l'OM sur Lyon (1-0). Les échauffourées ont débuté lorsqu'une centaine de supporteurs lyonnais, qui s'étaient manifestés bruyamment tout au long de la rencontre, ont arraché des sièges pour s'en servir comme projectiles. Parallèlement, des supporteurs marseillais se sont massés sur le parvis du stade pour attendre la sortie des Lyonnais. Ils ont été dispersés par les forces de l'ordre, qui ont utilisé des gaz lacrymogènes. Quelque supporteurs ont alors jeté des pierres sur les policiers, qui déplorent deux blessés. Le calme est revenu aux abords du stade vers 23 h 30.

■ **Six « hooligans » du club argentin de Boca Juniors ont été condamnés** à une peine de huit ans de prison jeudi 4 septembre, à Buenos Aires, pour le meurtre d'un supporteur d'Independiente, le 9 novembre 1994, après une rencontre entre les deux clubs.

■ **AUTOMOBILISME : le pilote finlandais Mika Hakkinen et sa McLaren-Mercedes ont été** *« exclus »* du classement du Grand Prix de Belgique de formule 1, qu'ils avaient terminé à la troisième place, par le tribunal d'appel de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), réuni jeudi 4 septembre à Paris. Les résultats d'analyse avaient fait apparaître que l'essence utilisée lors des essais qualificatifs n'était pas conforme. Dans le nouveau classement ainsi établi, Heinz-Harald Frentzen (Williams-Renault) prend la troisième place de l'épreuve.

■ **GOLF : Severiano Ballesteros, capitaine de l'équipe d'Europe, a annoncé**, jeudi 4 septembre, la liste des douze hommes qui affronteront une sélection américaine lors de la Ryder Cup, disputée du 26 au 28 septembre, à Valderrama (Espagne). Ballesteros a désigné ses deux *« wild cards »*, l'Anglais Nick Faldo et le Suédois Jesper Parnevik. Ils accompagneront Colin Montgomerie, Darren Clarke, Ian Woosnam, Bernhard Langer, Per-Ulrik Johansson, Lee Westwood, Ignacio Garrido, Thomas Bjorn, Costantino Rocca et Jose Maria Olazabal.

■ **OLYMPISME : un homme de vingt-huit ans a été arrêté**, jeudi 4 septembre, à Stockholm, alors qu'il s'apprêtait à faire exploser la statue de Pégase, symbole de la candidature suédoise aux JO de 2004. Il est soupçonné d'être l'auteur de précédents attentats à l'explosif contre des installations sportives en Suède.

Gris et plus frais

UNE PERTURBATION s'enfonce lentement sur le pays. Elle se situera samedi de l'Aquitaine au Nord-Est avec un ciel gris et des ondées. A l'arrière, l'anticyclone des Açores dirigera de l'air plus frais et plus sec sur les régions du Nord-Ouest. Seul un quart sud-est du pays bénéficiera encore de conditions estivales.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – La journée s'annonce agréable. Les passages nuageux autoriseront de larges périodes ensoleillées. Il fera de 18 à 21 degrés.

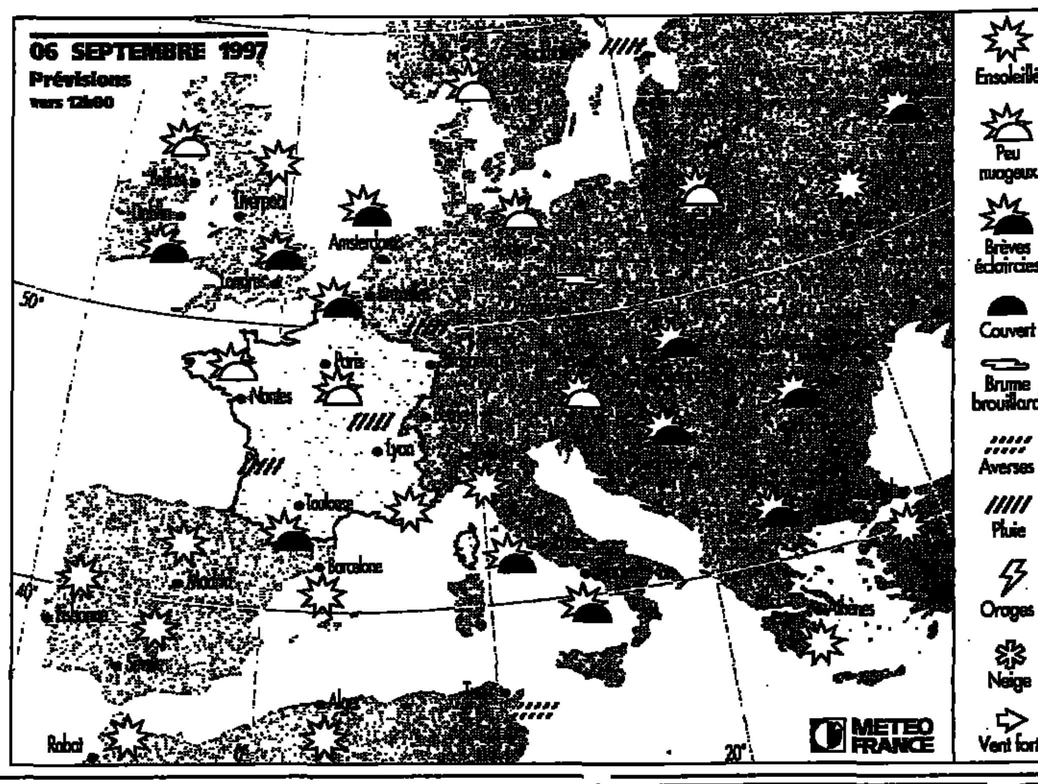
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages s'attarderont sur le sud de la région Centre avec quelques ondées locales. Plus au nord, nuages et soleil se partageront équitablement le ciel, mais il fera frais, de 19 à 22 degrés.

***Champagne, Lorraine, Alsace,* Bourgogne, Franche-Comté.** – La Champagne, le nord de la Lorraine pourront voir les nuages s'effilocher au fil des heures, le soleil fera quelques apparitions l'après-midi. Plus au sud, les nuages l'emporteront et s'accompagneront d'ondées localement soutenues. Il fera de 20 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les habitants de Midi-Pyrénées devront profiter du soleil matinal, l'après-midi s'annonçant plus nuageuse avec même des risques d'orage près du relief. Du Poitou à l'Aquitaine, les nuages s'installeront et donneront des pluies intermittentes, plus durables vers les Charentes. Il fera de 22 à 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – En Limousin, le temps aura un caractère maussade, des passages nuageux et des ondées ponctueront la journée. Le soleil se montrera plus généreux de l'Auvergne aux Alpes. Il fera de 22 à 25 degrés.

***Languedoc-Roussillon,* Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Le soleil restera dominant. Au plus chaud, les thermomètres indiqueront 27 à 30 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 06 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/28 S	KIEV	9/18 S	VENISE	18/27 S	LE CAIRE	21/32 S
				POINTE-A-PIT.	25/32 C	LISBONNE	18/30 S	VIENNE	17/28 N	MARRAKECH	24/35 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 P	LIVERPOOL	11/17 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/24 N
				EUROPE		LONDRES	11/19 N	BRASILIA	19/34 S	PRETORIA	13/27 N
				AMSTERDAM	14/19 S	LUXEMBOURG	12/18 S	BUENOS AIR.	11/17 C	RABAT	19/29 S
FRANCE métropole		NANCY	13/21 S	ATHENES	19/26 S	MADRID	17/31 S	CARACAS	25/32 S	TUNIS	23/27 P
AJACCIO	18/27 S	NANTES	11/21 N	BARCELONE	19/28 S	MILAN	20/28 S	CHICAGO	17/27 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	17/23 N	NICE	19/26 S	BELFAST	9/15 N	MOSCOU	6/15 S	LIMA	21/24 C	BANGKOK	26/33 C
BORDEAUX	15/24 P	PARIS	11/22 N	BELGRADE	15/28 S	MUNICH	15/20 S	LOS ANGELES	18/25 S	BOMBAY	24/30 S
BOURGES	12/21 N	PAU	15/23 P	BERLIN	15/20 N	NAPLES	20/30 N	MEXICO	12/21 C	DJAKARTA	25/31 C
BREST	11/18 S	PERPIGNAN	18/27 S	BERNE	14/19 N	OSLO	9/16 N	MONTREAL	13/21 C	DUBAI	29/38 S
CAEN	12/18 S	RENNES	11/21 S	BRUXELLES	13/20 S	PALMA DE M.	18/29 S	NEW YORK	16/26 C	HANOI	26/31 N
CHERBOURG	9/19 S	ST-ETIENNE	14/22 P	BUCAREST	13/21 S	PRAGUE	14/23 C	SAN FRANCIS.	17/24 S	HONGKONG	25/31 S
CLERMONT-F.	14/22 P	STRASBOURG	14/22 P	BUDAPEST	18/29 S	ROME	19/28 N	SANTIAGO/CHI	10/14 P	JERUSALEM	22/32 S
DIJON	13/21 P	TOULOUSE	17/25 N	COPENHAGUE	14/20 S	SEVILLE	20/34 S	TORONTO	15/22 N	NEW DEHLI	26/34 N
GRENOBLE	15/25 P	TOURS	10/21 N	DUBLIN	9/16 S	SOFIA	12/22 N	WASHINGTON	12/29 N	PEKIN	21/29 N
LILLE	11/21 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	14/20 N	ST-PETERSB.	9/21 S	**AFRIQUE**		SEOUL	23/28 C
LIMOGES	13/21 N	CAYENNE	23/32 S	GENEVE	16/24 S	STOCKHOLM	14/21 P	ALGER	19/28 S	SINGAPOUR	27/31 P
LYON	17/24 P	FORT-DE-FR.	24/30 P	HELSINKI	12/16 N	TENERIFE	18/24 S	DAKAR	26/28 P	SYDNEY	11/19 S
MARSEILLE	19/27 S	NOUMEA	20/26 S	ISTANBUL	16/21 S	VARSOVIE	15/23 N	KINSHASA	21/30 N	TOKYO	24/31 S

Situation le 5 septembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 7 septembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRAN.** La compagnie Air France annonce la suspension de ses vols entre Paris et Téhéran, à compter du dimanche 14 septembre. La compagnie nationale invoque des raisons économiques, indiquant que la liaison, qui avait été ramenée à un vol hebdomadaire en mars, n'est pas rentable.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Pour sa traversée de la Manche, la compagnie maritime Hoverspeed annonce un trafic en nette augmentation durant le premier semestre 1997 : 20 % de passagers et 53 % de voitures supplémentaires par rapport à 1996. Jusqu'au 28 septembre, elle affiche une baisse de tarifs, à bord de ses bateaux rapides (Superseacat, 50 minutes de traversée, 5 départs par jour). Une voiture et ses 5 passagers paient 490 F l'aller-retour Calais-Douvres effectué en 3 jours. Un forfait similaire en aéroglisseur (Hovercraft, 35 minutes, 12 départs par jour) coûte 780 F.

PRATIQUE

La calculatrice a maintenant sa place dans le cartable de l'écolier

NOÉ entre cette année en quatrième. Il a pratiquement toujours utilisé une calculatrice en classe. Depuis la sixième, il a le même modèle, que lui avait conseillé un ami. *« Je m'en sers en maths et en physique, pour les exercices et les contrôles. Je l'utilise surtout pour les formules, les calculs compliqués, les cosinus. »* Heureux élèves, qui n'ont plus besoin de cacher dans la manche de leur chemise ces petites machines si précieuses.

La calculatrice est en effet autorisée en classe, et, depuis 1979, lors des épreuves comme le brevet des collèges et le baccalauréat. Quelques contraintes sont néanmoins fixées : la calculatrice ne doit pas être reliée à une imprimante, elle doit être autonome (alimentée par pile ou énergie solaire) et ses dimensions ne doivent pas excéder 15 cm de large sur 21 cm de long.

Leur pratique est désormais courante. *« Dans une classe, on est nombreux à posséder notre propre propre calculatrice. Souvent au début de l'année, le professeur nous conseille tel ou tel modèle, mais il nous laisse utiliser celle que l'on a déjà ou acheter celle que l'on veut,* précise Noé. *Ceux qui n'en n'ont pas s'en font prêter et, dans mon lycée, le professeur de maths leur en distribue, lors des contrôles. »* Certains lycées achètent des calculatrices, qu'elles prêtent à ceux qui n'en n'ont pas.

Des conseils régionaux, comme celui du Val-de-Marne, offrent même à chaque élève qui entre en sixième une calculatrice dont le modèle a été choisi par les professeurs du collège ou du lycée concerné. Côté étudiant, ce système a pour mérite d'être égalitaire. Pour le distributeur, il présente l'avantage d'habituer – donc de fidéliser – un élève à une marque.

Pour l'enseignant, il peut présenter un léger inconvénient, comme le souligne Marie-Thérèse Giacomo, professeur de mathématiques au collège Georges-Brassens de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) : *« N'avoir en classe qu'un modèle unique peut rendre un peu réducteur l'apprentissage de cet instrument. »* En dehors de ces quelques cas, *« le professeur est prescripteur, et ce sont en général les enfants qui, à la rentrée, viennent acheter leur machine »*, souligne Alain Carré, responsable du produit bureautique de la FNAC. *« Pour les produits haut de gamme, l'achat se fait aux environs de Noël et l'argent vient plutôt des grands-mères »*, précise-t-il.

L'utilisation de la calculatrice scolaire est aujourd'hui passée dans les mœurs. Un phénomène largement encouragé par l'éducation nationale. Celle-ci estime, en effet, que dès la sixième *« le travail effectué doit permettre à l'élève d'utiliser rationnellement des calculatrices de poche, de s'initier au raisonnement déductif »* et qu'à la fin de la première *« les élèves doivent savoir programmer »*. Résultat : ce produit a vu son marché connaître, ces dix dernières années, une prodigieuse croissance.

CONCURRENCE ACCRUE

La concurrence entre les distributeurs s'est accrue, les modèles se sont multipliés, et les prix se sont éffondrés. De la calculette toute simple acceptée dans le primaire, ou la calculatrice scientifique non programmable et non graphique conçue pour le collège, à celle programmable et graphique particulièrement destinée aux lycées, la gamme est large et les prix variés.

Pour les enseignants de collège, la diversité ne pose pas beaucoup de problèmes. Les modèles de base, particulièrement conçus pour l'initiation au maniement et aux fonctions programmables, suffisent et peuvent accompagner l'élève pendant plusieurs années scolaires. Le but est de conseiller une calculatrice simple d'emploi et pas chère.

En revanche, au lycée, les choses se compliquent. *« En seconde, il est embarrassant de conseiller tel ou tel modèle à un élève, car tout dépend de ce qu'il veut faire après le bac. S'il désire faire des études scientifiques, mieux vaut qu'il investisse directement dans une calculatrice sophistiquée et plus chère. Pour les autres, ce n'est pas la peine. En même temps, ces derniers, qui auront acheté des modèles plus simples, risquent d'être lésés au baccalauréat, notamment sur les programmes antisèche »*, remarque Françoise Macquin, professeur de mathématiques au lycée Louis-Armand, à Chambéry.

Aujourd'hui, certains enseignants refusent encore l'entrée dans leur classe de cet outil de travail, qu'il considère comme une facilité, voire une faiblesse. *« Ce comportement est ridicule,* remarque Marie-Thérèse Giacomo. *Moi, je pars du principe que les calculatrices existent, comme les ordinateurs. Autant préparer les jeunes à leur utilisation. »*

Véronique Cauhapé

Quelques modèles

● ***Du CM2 à la troisième :***
Modèle : Casio FX 92 ; écran 10 chiffres, fonctions affines, systèmes d'équations linéaires à deux inconnues ; prix : 89 F.
Modèle : TI-40 Collège ; écran 10 chiffres, simplification des fractions par étapes, division euclidienne, 162 fonctions, fonctions affines ; prix : 99 F.
Modèle : Sharp 531 LH ; écran à deux lignes, 153 fonctions, saisie des calculs dans l'ordre naturel ; prix : 70 F.
Modèle : Casio 180P ; programmable, 189 fonctions dont les calculs d'intégrales et résolution de systèmes d'équation à deux inconnues ; prix : 150 F.

● **De la seconde à la terminale :**
Modèle : Casio FX 6910 ; mémoire de 8 Ko, langage de type Basic, 296 fonctions, prix : 300 F.
Modèle : Casio CFX 9940 ; écran couleur, fonctions statistiques évoluées financières, matrices, conversions, calcul numérique ; prix : 650 F.
Modèle : Sharp EL 9600 ; écran tactile, mémoire de 32 Ko, affichage graphique, calculs financiers et solveur ; prix : 600 F.
Modèle TI-83 ; plus de 2 000 fonctions, mémoire de 128 Ko, équations jusqu'à 30 inconnues, racines jusqu'au 30e degré, prix : 700 F.
Modèle HP 48GX ; mémoire de 128 Ko extensible, graphiques 3D, 2 300 fonctions, calcul symbolique, bibliothèque de fonction, liaison infrarouge ; prix : 1 500 F.
Modèle TI-92 ; mémoire de 128 Ko extensible, graphiques 3D, calcul symbolique des développements, suites récurrentes, possibilités de géométrie interactive ; prix : 1 600 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 97193

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X

HORIZONTALEMENT

I. Génial inventeur qui nous met toujours sous tension. Finie comme une mouche. – II. Eugène, ou aux pommes. Circulent en Iran et au Yémen. – III. Sans imagination. Pas très loin des premiers prix. – IV. Se donne et ce n'est pas un cadeau. A éviter. – V. Bien imprégnée. – VI. Introduite dans le pavillon. – VII. Sans éclat. Entreprise de démolition. – VIII. Mobilisée pour une nouvelle action. Ce n'est pas le pied pour le pied. – IX. Une bière tirée n'importe comment. Dommage pour le perdant. – X. Coup de frein dans la circulation. Galère le fit Auguste, Maxence le défit.

VERTICALEMENT

1. De beaux restes servis à table. Donne de l'intensité. – 2. On lui confie nos enfants en vacances. Conviendrait. – 3. Se faire remarquer à distance. Mit en lumière. – 4. En réduction. Mises en réduction. – 5. Près de la mer comme l'aber. Prise en descendant trop vite. – 6. Voisin de la seiche. – 7. Réfractaires à toutes fusions. – 8. Comme une roche éruptive. Tranche d'histoire. – 9. On peut compter sur elles pour ne rien faire. Dans un livre. – 10. Fondée. Supérieur dans son domaine. – 11. Faire un choix résidentiel. Le bon côté des choses. – 12. Protégea l'Arioste et le Tasse. Flottante à court terme.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97192

HORIZONTALEMENT

I. Muselet. Dupe. – II. Isolés. Débit. – III. Relis. Rebâti. – IV. Rideras. CIA. – V. Carélie. Eg. – VI. Ré. Simarre. – VII. Uns. Outarde. – VIII. Avions. Bains. – IX. Niées. Alitée. – X. Déni. Prêtées.

VERTICALEMENT

1. Mir. Truand. – 2. User. Envie. – 3. Solic (colis). Sien. – 4. Elidas. Oei. – 5. Léserions. – 6. Es. Remus. – 7. Râlât. Ar. – 8. Désirable. – 9. Deb. Errait. – 10. Ubac. Edité. – 11. Pitié. Enée. – 12. Etiage. Ses.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

« Le Pouce » de César

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 15 septembre, un timbre à 6,70 F représentant une sculpture de César, *Le Pouce*.

César (pseudonyme de César Baldaccini) est né le 1er janvier 1921 à Marseille. Sculpteur depuis la fin des années 40, spécialiste de la soudure, des compressions, des expansions, il présenta en 1965 un *Pouce* de 14 mètres de haut. Pierre Forget a gravé un timbre, émis en 1984, intitulé *Hommage au cinéma*, qui reproduit le trophée remis aux lauréats de la cérémonie des Césars.

A noter que César est l'auteur d'un autoportrait spécialement conçu pour une oblitération temporaire mise en service lors d'un Salon cartophile en 1987 à l'hôtel George-V, à Paris.

Le timbre, au format vertical 36,85 × 48 mm, mis en page par Charles Bridoux, est imprimé en héliogravure en feuilles de trente exemplaires.

P. J.

★ **Vente anticipée « premier jour » au bureau de poste temporaire ouvert les 13 et 14 septembre dans le hall de la Galerie nationale du Jeu de paume (1, place de la Concorde, à Paris), qui accueille jusqu'au 19 octobre une rétrospective de *l'œuvre de César*, composée de cent cinquante pièces majeures.**

EN FILIGRANE

■ **Adieu aux ambulants ferroviaires.** L'Amicale des philatélistes des PTT d'Aquitaine publie une brochure de 120 pages consacrée aux services ambulants ferroviaires supprimés en 1994 : les lignes de Paris à Lille, Paris à Belfort, Paris à Marseille, Paris à Lyon, Paris à Besançon, Paris à Mâcon, Toulouse à Limoges et Paris à Chambéry (150 F, auprès de l'APPTT Aquitaine, France Télécom, terrasse du Front-du-Médoc, 33065 Bordeaux Cedex. CCP nº 343 013 J Bordeaux).

■ **Au sommaire du « Monde des philatélistes ».** *Le Monde des philatélistes* de septembre fait le point sur les dix-neuf émissions de timbres, un record, prévues pour la rentrée et consacre son dossier à Thémafrance V, l'exposition nationale de philatélie thématique qui se déroulera à Vesoul du 19 au 21 septembre. On trouve également au sommaire de ce numéro : Jules Verne, les erreurs – mortelles – sur des timbres représentant des champignons et une étude sur le « nouvel ordre postal européen » que les nazis tentèrent d'instaurer en 1942 (84 pages, en vente en kiosques, 27 F).

■ **Louis de Funès au Ghana.** Le Ghana a émis un feuillet de neuf timbres et deux blocs consacrés à des comédiens célèbres : Jerry Lewis, Mae West, Bop Hope, Danny Kaye, etc., et Louis de Funès, qui fait ainsi sa première apparition sur un timbre-poste.

هكذا من الاصل

PHOTOGRAPHIE Le neuvième Visa pour l'image de Perpignan, rendez-vous mondial du photojournalisme, présente des projections jusqu'au 6 septembre, et trente expositions jusqu'au 14 septembre. ● LA POLÉMIQUE sur les paparazzi, après la mort de Lady Diana, a touché un festival voué aux témoins de l'actualité et aux auteurs de reportages de fond, mais qui se veut aussi un marché de l'image, où se retrouvent agences de photos, journaux et magazines. ● ALLAN TANNENBAUM, avec sa chronique du New York des années 70, et Alain Bizos, dont le style s'est affirmé dans le magazine *Actuel*, expliquent leur désenchantement devant l'évolution de l'image de personnalités. ● STAN GROSSFELD, photoreporter au *Boston Globe*, expose vingt ans de travail sur les enfants maltraités de la planète, dans les pays du tiers-monde mais aussi aux Etats-Unis.

Les illusions perdues des photographes de personnalités

Le Festival Visa pour l'image, de Perpignan, présente le New York fou des années 70 d'Allan Tannenbaum, et les couleurs clinquantes des années 80 d'Alain Bizos. A la fois grands reporters et chroniqueurs « people », ils sont tous deux rattrapés par les images policées de la princesse Diana

ALLAN TANNENBAUM et ALAIN BIZOS, couvent des Minimes, rue François-Rabelais, 66000 Perpignan. Tél. : 04-68-66-18-00. Tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 14 septembre.

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

Tout a commencé, le 2 septembre, par une projection nocturne de couvertures de la presse anglaise, devant 2 000 personnes. Retenons-en une : « Ils ont besoin de tout votre amour. » Le titre accompagne une photo des deux fils de Lady Di. Sous-entendu, à leur tour d'être sous le feu de l'« actualité ». Et des lecteurs. Ces images de deuil avaient quelque chose d'étrange, mais comment pouvait-on éviter l'« affaire » lors de cette première soirée de Visa pour l'image, de Perpignan, le rendez-vous annuel des photojournalistes ?

Trente expositions sont présentées à Perpignan, où il est question de guerre, maladie, sport, modes de vie, religion. Mais que ce soit Stan Grossfeld, qui photographie les enfants délaissés de la planète ; Andrew Lichtenstein, à qui l'on doit un reportage sur la condition des prisonniers américains ou le Britannique Judah Passow, qui documente le conflit israélo-palestinien, tous, au détour d'une conversation, rejettent les « charognards » de la presse à scandale.

« HALLOWEEN TOUS LES SOIRS »

Deux expositions montrant des personnalités prennent une résonance particulière quand on les compare avec les portraits policés de Lady Di. L'Américain Allan Tannenbaum, de l'agence Sygma, expose une cinquantaine d'images en noir et blanc sur la fièvre qui a gagné New York et le quartier de SoHo dans les années 70. Alain Bizos, de l'agence Vu, en plus de ses grands reportages, présente ses portraits en couleur de quelques figures qui ont marqué les années 80.

New York, Paris, Lady Di. Soit une évolution vertigineuse de trente ans de portraits de personnalités. Et nombre d'illusions perdues. Allan Tannenbaum, cinquante-deux ans, a participé, entre 1973 et 1982, à l'aventure du *SoHo News*, journal new-yorkais « branché ». Ses photos sont aujourd'hui des documents sur une époque révolue. Le quartier a perdu de son âme, la libération sexuelle a été anéantie par le sida, les lofts d'artistes ont fermé, de nombreuses galeries ont déménagé ou mis la clé sous la porte. Et les stars ne se laissent plus aussi facilement approcher. Pour Allan Tannenbaum, la mort de John Lennon, qu'il a photographié dix jours avant son assassinat à New York, marque un *« désenchantement »*, la fin d'une société où *« les stars pouvaient vivre dans la ville comme des anonymes »*.





A gauche : « Lady Godiva au studio 54. Septembre 1977, d'Allan Tannenbaum (agence Sygma). A droite « Berlin 1979. Nina Hagen », de Alain Bizos (agence Vu).

Reste, pour se souvenir, la chronique quotidienne assez hallucinante de Tannenbaum. Une artiste nue est suspendue par les pieds à une corde et peint son tableau – abstrait – en bougeant comme un balancier, d'autres font une performance en étant arrimés à une façade d'un building, un groupe de rock coupe des guitares à la tronçonneuse en plein concert sur le macadam, des vernissages « chauds » accueillent strip-teases et œuvres d'art... La nuit voit se multiplier les *parties* et soirées à thème – les corps nus recouverts de dorure pour Eros 75 – dans des boîtes comme le Club 54, Roxy, Le Jardin (gays et bisexuels), Hellfire (club SM), CBGB (punks), La Retraite de Platon (échangistes)... *« Les soirées les plus folles étaient celles d'Halloween et de la Saint-Sylvestre*, raconte Tannenbaum. *Pour certains, c'était Halloween tous les soirs. »*

Les personnalités ? Noyées parmi les anonymes. Andy Warhol fait du patin à roulettes en jean et nœud papillon, John Cage compose au fond d'une cave, Frank Zappa se contorsionne lors de son anniversaire, Patti Smith patauge dans une piscine pour enfants. Ailleurs, on croise le regard de Sigourney Weaver, Tom Wolfe, Jack Nicholson, des Rolling Stones, des Clash, de Cure, Susan Sarandon. Simples, sans maquillage, comme à la maison. Les cadrages ? Sans effet. *« Mon journal n'était pas riche, on travaillait vite et on voulait les gens tels qu'ils étaient »*, explique Tannenbaum. A l'époque, *« personne ne faisait attention à l'appareil, même les stars de cinéma. Liz Taylor, Bianca Jagger, Truman Capote buvaient, dansaient, on les photographiait sans rien demander à personne. Tout cela est aujourd'hui impossible. Le photographe doit jongler avec les autorisations, signer des papiers, négocier avec les agents. On vous accorde quelques minutes et vous déguerpissez. »*

La fin des années 70 voit en effet se créer aux Etats-Unis *« un journalisme de célébrités »*, avec un marché puissant. Dans un livre en préparation au titre prémonitoire, *SoHo Blues*, Tannenbaum a titré un chapitre *« No Biz Like Showbiz »* (il n'y a pas de business équivalent à celui du show-business). Le photographe préfère aujourd'hui faire du grand reportage et s'explique en montrant un de ses clichés. Trois hommes heureux, vautrés sur un canapé : un styliste, un avocat célèbre, le cofondateur du Studio 54. Emportés par le sida. *« Tous les témoins de SoHo sont morts. »*

Le parcours d'Alain Bizos, cinquante ans, traduit un autre désenchantement. Cet ancien gauchiste a défendu, dans l'après-68, une certaine idée de la photographie et du journalisme. Après des études aux Beaux-Arts, il devient en 1970 l'assistant du sculpteur Arman, à New York, qui lui offre son premier appareil. *« Arman, c'est un peu mon papa, de temps en temps je vais faire de la soudure chez lui, à Vence. »* Bizos commence comme artiste conceptuel, *« subversif »* : il se fait photographier en train de voler des objets dans les supermarchés – chaise longue, jeu de croquet, échelle, valises. L'œuvre exposée associe objets et séquence photo. *« J'indiquais les circonstances pour que le spectateur devienne une sorte de receleur. »*

Le succès est spectaculaire, mais Bizos arrête en 1973, constatant qu'il se fait *« récupérer »* par le monde de l'art. Il côtoie des artistes, Le Witt, Rauschenberg, Johns, Lichtenstein, Warhol, qu'il photographie *« pour le plaisir »*. Warhol le prend souvent au Polaroid *« parce qu'il me trouvait mignonnet »*. Mais tous ces portraits ont disparu lors d'une inondation, il y a cinq ans.

Alain Bizos, qui se considère comme un *« artiste-journaliste »*, a participé à la création de *Libération* (1973), d'*Actuel* (1979) et de l'agence photographique Vu (1986). Il publie en 1976, dans un calendrier, des couples qui s'embrassent. Le style Bizos s'affirme, condensé dans ses portraits de Nina Hagen à Berlin, et publiés, en trois versions différentes, en couverture du numéro 2 d'*Actuel*. Son style ? Grand-angle, luminosité, couleur. Le grand-angle permet au journaliste de *« donner beaucoup à lire »*. La luminosité vient de la technique américaine du *fill in* (remplir de lumière), qui permet, grâce au flash, d'éclairer un personnage à contre-jour tout en conservant une belle densité de matières dans l'ensemble du cadre.

Reste la couleur, dense, vive, comme autant de taches de peinture. A l'opposé de la tradition française, dominée par le noir et blanc et la géométrie. Bizos s'est forgé sa culture aux Etats-Unis. *« Je n'avais aucune référence en photographie, aucune barrière. Mon truc, c'était l'art contemporain. »* Il ajoute: *« La couleur donne des informations et du sens. »* Il fait aussi référence à ses origines tunisiennes : *« Le chromatisme y est si fort, si vif. »*

« TOUT CE QUE J'AI COMBATTU »

Les images de Bizos baignent dans une ambiance violente et subtile, clinquante et intime, dont il est le précurseur, avant d'être archi-copié dans la presse des années 80-90. Ses portraits ? Arman sur la muraille de Chine, Audrey Hepburn descendant un grand escalier, l'architecte Roland Castro avec une bétonneuse, Lio... Et puis quelques figures du night-clubbing, au Palace, avec des modèles-complices.

« J'ai aimé ces années 80 qui ont coïncidé avec une explosion de liberté; mais ce sont aussi les années fric, un glissement idéologique insensé, avec PPDA et Tapie pour emblèmes. Tout ce que j'ai combattu. » Il rattache le *« triomphe du capitalisme sauvage »* à l'émergence *« du phénomène "people", dont l'histoire de Lady Di, de son avènement jusqu'à sa mort, est l'archétype »*. Bizos a été rattrapé par un monde qu'il exécrait. Comme Tannenbaum. *« Ça m'emmerde. »* Il est venu à Perpignan pour défendre son exposition, le reportage, et voilà que de multiples télévisions lui demandent de réagir sur les paparazzi. *« C'est fou. C'est le gag de ma vie. »*

M. G.

L'image d'« Actuel »

Le parcours d'Alain Bizos est étroitement lié à celui du magazine *Actuel*, de 1979 à 1994. Il partage ce goût pour le « nouveau journalisme », à l'américaine, *« cette façon résolument subjective de raconter, qui mélange l'intime et le public »*. Outre la réalisation de portraits et de sujets en tous genres, il « couvre » les grands événements en Pologne, Erythrée, Afghanistan, Irak, Iran, Inde...

Quand il publie son reportage sur la guerre en Afghanistan, il montre d'abord la grotte – et l'alignement de chaussures – où il a vécu trois semaines avec des Afghans. Légende: *« Ce que je vois tous les matins en me réveillant »*. Fortement impliqué dans le mensuel, il participe à la maquette, aux légendes, aux textes. Il a parfois quatre-vingts images publiées dans un numéro. *« Quand je parle de cette aventure aux jeunes photographes, ils sont écœurés tant aujourd'hui nous n'avons plus droit de cité dans un journal »*.

Les enfants sans espoir de Stan Grossfeld

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

En voyant les images d'une dureté qui laisse KO debout sur les enfants maltraités de la planète, on se dit que le photographe doit être un peu fêlé. Stan Grossfeld est Américain, travaille pour le *Boston Globe* et expose à Perpignan. Ce bonhomme rondouillard et débonnaire, casquette impossible vissée sur le crâne, ne cesse de sourire. Il confie : *« Un cauchemar, c'est tout ce que je vois »*, et, comme vous restez interloqué, vous demande si quelque chose ne va pas.

L'exposition pourrait être misérabiliste, ambiguë. Sa force réside dans son absence d'affect, l'obsession de l'information précise, renforcée par la relation image-légende. Stan Grossfeld documente, accumule les indices : *« 99% de mon travail est consacré à la recherche d'informations. Ensuite, je photographie le plus simplement possible »*. Comment a-t-il trouvé Veronica, une adolescente qui vit comme une bête, dans un égout de Mexico et dit avoir été violée quatre fois par des policiers ? *« J'ai discuté une nuit entière avec des membres d'une association. Au petit matin, ils m'ont dit : « Excusez-nous, on doit partir pour prendre le café dans un égout ».*

Il n'y a pas une lueur d'espoir dans les images. Mais des enfants qui inhalent de la colle dans les taudis pour oublier la faim, s'épuisent dans une mine de charbon, sont maltraités par leurs parents, tués par des gangs, agonisent parce qu'ils ont bu une eau pourrie, ont le visage déformé par la maladie. Un gamin maltraité de Rio a la fesse brûlée au fer rouge, une phalange sectionnée et un mamelon en moins. D'une fillette, on apprend que la mère a accouché dans une prison, *« enchaînée à son lit »*. Des enfants de Semipalatinsk (Kazakhstan) ont les yeux remplacés par des lambeaux de peau, à cause d'essais nucléaires. Au Vietnam, c'est l'agent orange, un défoliant, qui provoque nombre de malformations.

Grossfeld place tous les pays sur le même niveau d'ignominie. Du Kazakhstan au Brésil, du Vietnam au Mexique, de l'Ethiopie à la Roumanie, mais aussi chez lui, aux Etats-Unis. Grossfeld est une sorte de croisé qui travaille depuis vingt ans sur le sujet. Il abandonne tous les prix qu'il reçoit à des associations. Les droits de son livre, *Le Futur perdu, nos enfants oubliés*, vont à l'UNICEF. Il dit détester la politique, peste contre l'Inde, *« une démocratie qui accepte l'esclavage des enfants »*, et contre son pays, le seul avec la Somalie à ne pas avoir ratifié la Convention sur les droits des enfants.

Quand vous lui demandez si parfois, il n'hésite pas à prendre ces images, vous prenez sa réponse dans la figure : *« Il y a des scènes bien plus insoutenables que je ne peux photographier. Quand un enfant meurt de faim, ses intestins sortent par l'anus et des mouches viennent les bouffer. »*

M. G.

COMMENTAIRE

LES LIMITES D'UN FESTIVAL

Le Festival Visa pour l'image de Perpignan est d'abord un formidable lieu de rencontres entre professionnels – producteurs et utilisateurs de photos –, mais aussi un marché qui permet à des centaines d'agences, journaux et magazines, présents à l'Hôtel Pams, de nouer des contacts, négocier, acheter des reportages...

Visa pour l'image joue également son rôle en présentant, en trente expositions dans neuf lieux différents (jusqu'au 14 septembre), et six soirées-projections au Campo Santo (jusqu'au 6 septembre), le travail récent de dizaines de photographes du monde entier – indépendants, affiliés à une agence ou un journal –, et qui trouvent difficilement, dans la presse, un moyen de s'exprimer. Visa donne la tendance du photojournalisme et révèle à un public qui vient nombreux – les expositions et projections sont gratuites – de nouveaux talents, comme Stan Grossfeld.

Visa se veut, comme le dit son directeur, Jean-François Leroy, *« un festival de journalisme et non de photographie »*. Histoire de couper court aux nombreuses et récurrentes critiques sur la présentation, pour le moins médiocre, des expositions où, de plus, l'intéressant côtoie le mauvais. Mais, dans ce cas, on ne met pas au même niveau, avec le même nombre d'images, une figure du photojournalisme, comme Andreas Feininger, quatre-vingt-onze ans, dont le travail sur le New York des années 40-50 pour *Life* est ébauché à la Chapelle Saint-Dominique, et nombre de jeunes reporters qui ont passé quelques mois sur un sujet pour un magazine.

Michel Guerrin

Le retour emballant d'Ike Turner et de ses Ikettes dans un petit club parisien

A jamais « veuf » de Tina, libéré de prison en 1991, le chanteur revient et séduit

Le duo Ike et Tina Turner – le macho incurable et la femelle hystérique –, qui enflamma toutes les scènes d'Amérique, s'est séparé en 1975. Tina a fait la carrière que l'on sait. Ike en a bavé : drogue, prison... Mais cet homme est une légende, il est le fondateur du rock'n'roll, le modèle d'Elvis Presley. Et si Tina continue à remplir les stades, Ike se produit, lui, dans un petit club parisien. C'est bien aussi.

IKE TURNER REVUE au Maxwell Café, 17, boulevard Vital-Bouhot, 92200 Neuilly. Tél. : 01-46-24-22-00. Les 5, 6, 7 septembre. Dîner concert (21 h) : 480 F, concert (22 h 30) : 200 F.

Tina Turner joue dans des stades. Ike, son ancien mari, mentor et découvreur, se contente d'investir, du 4 au 7 septembre, l'un des seuls clubs parisiens voués au blues et au rhythm'n'blues millésimés, le Maxwell Café. Cet homme est une légende trop souvent ignorée. Combien, parmi ceux qui ont célébré le vingtième anniversaire de la mort d'Elvis Presley, savent-ils qu'en 1951 Ike Turner enregistra *Rocket 88*, 45-tours fondateur du rock'n'roll ?

Athlétique malgré ses soixante-cinq ans, la barbichette toujours bien taillée, Ike jubile en remettant les choses au point. *« Au début des années 50, un jeune camionneur blanc venait se planquer derrière mon piano dans un club de Memphis réservé aux Noirs. Il écoutait, observait aussi mon jeu de jambes. Quinze ans plus tard, dans le hall d'un hôtel de Las Vegas, celui qui était devenu Elvis Presley s'approche de moi pour m'avouer :* "Le gamin derrière le piano, c'était moi !" *Le rôle des Noirs dans l'histoire du rock'n'roll a toujours été sous-évalué. »*

Ike Turner commence son spectacle au piano. Quelques boogies ancestraux rappellent les origines de sa vocation. *« C'est Pinetop Perkins, le pianiste de Sonny Boy Williamson, qui m'a montré mes premiers accords de boogie-woogie. Je n'avais jamais rien entendu d'aussi excitant. Ma mère voulait me payer des cours de piano classique, mais je préférais dépenser l'argent des leçons au billard et apprendre la musique avec le pianiste du bar... »* L'enfant du delta se mettra ensuite à la guitare, s'inspirant du style tranchant de Clarence Gatemouth Brown. Sur la scène du Maxwell Café, l'ancien leader des Kings of Rhythm empoigne son instrument avec cette même hargne crâneuse qui impressionna tant Keith Richards. Entre ses mains baguées de diamants, la guitare ne se lamente pas, elle s'excite.

L'histoire retiendra moins le compositeur que le meneur de revue. Avec Annie Mae Bullock, rencontrée un soir de 1956 dans un club de St Louis, Ike Turner peaufinera une des plus belles machineries musicales des années 60. Il donne vite le pseudonyme de « Tina » à celle qui deviendra son épouse. Le couple façonnera un duo – le macho incurable, la femelle hystérique – qui enflammera toutes les scènes américaines. A leurs côtés, des choristes, danseuses également torrides, les Ikettes. Ike refuse de comptabiliser les femmes, innombrables, passées au sein de son groupe. Aujourd'hui comme hier, elles électrisent le show.

« AUCUN COMPROMIS »

Moulées dans des justaucorps noirs sur lesquels une araignée d'argent a tissé sa toile, les Ikettes entrent en scène au son de *Land of Thousand Dances*. Trois généreuses créatures noires pilotées par une blonde qu'on croirait sortie d'un calendrier pour camionneur du Midwest, Jeannette, la nouvelle Mme Turner. Jeannette a la voix blanche d'une chanteuse de country, ses comparses râlent avec plus de soul. La guitare d'Ike, les cuivres du Big Blues Band claquent comme des fouets. Dans son autobiographie, *I, Tina*, son ex-femme révélait la drôle de discipline imposée aux danseuses. Le droit de cuissage et les brutalités semblent aujourd'hui révolus... *« Ike est un homme adorable, presque timide*, insiste Jeannette, *mais dans le travail il n'accepte aucun compromis. » « Je suis un perfectionniste, je sais tirer le meilleur de chacun. Mais je n'hésite pas à mettre à l'amende les récalcitrants »*, remarque le boss.

Plongé dans l'ombre après sa séparation d'avec Tina, en 1975, le musicien s'est laissé dévorer par la cocaïne. *« Au départ, c'était pour faire la fête. Je suis devenu gravement accro. J'ai claqué des milliers de dollars dans des cures de désintoxication. Je rechutais toujours. La prison a été le seul remède. »* Condamné à quatre ans d'emprisonnement après de multiples ennuis avec la justice, Ike a été libéré en 1991.

Dans l'histoire de la musique noire américaine, les morts brutales d'Otis Redding, Sam Cooke, Marvin Gaye, les descentes aux enfers de James Brown, Sly Stone ou Ike Turner contrastent avec les réussites de Diana Ross, Aretha Franklin, Dionne Warwick ou Tina Turner. L'amertume pointe sous la jovialité du sexagénaire. *« Aux Etats-Unis, les seuls à pouvoir vraiment s'en tirer sont les hommes blancs et les femmes noires. »*

Il a, modestement, relancé sa carrière. Malgré les approximations, une voix affaiblie et des Ikettes à jamais veuves de Tina, ce vieux répertoire au tempérament juvénile – à l'image d'un *Proud Mary* jubilatoire – emballe éternellement.

Stéphane Davet

La gestion opaque de l'Orchestre et du Grand Théâtre de Bordeaux

La chambre régionale des comptes dénonce dans un prérapport l'absence de « logique financière » des deux établissements culturels

BORDEAUX
de notre correspondante

La chambre régionale des comptes de Bordeaux a remis à Alain Juppé, maire (RPR) de la ville, un prérapport sur la gestion de l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine (ONBA) et du Grand Théâtre (GTB) pendant la période 1992-1995. Un premier document, en juillet 1990, avait dénoncé les anomalies de gestion du GTB et imposé une régie directe. Les remarques restaient sans poursuite judiciaire alors que la chambre déclarait comptables de fait les animateurs et employés municipaux rattachés au Mai musical et au GTB. Seules deux régies ont été mises en examen pour détournement de fonds. L'instruction n'est toujours pas terminée.

« La politique artistique semble avoir (...) en un temps relativement bref et un coût inférieur aux grandes formations parisiennes, rempli les objectifs ambitieux qui lui avaient été assignés », estime le prérapport. En même temps, il reproche à Jacques Chaban-Delmas de ne pas avoir été à la hauteur de ses ambitions : selon des normes européennes, une maison d'opéra de taille internationale – la volonté de l'ancien maire (RPR) de la ville – coûte 300 millions de francs et plus, alors que l'ensemble bordelais n'a jamais atteint les 200 millions. Dans le domaine artistique, l'ancien maire a toujours fait cavalier seul. Il a refusé d'associer des partenaires au financement du GTB et de l'ONBA, alors que 55 % du public n'était pas bordelais. Il a mis son conseil municipal à l'écart pour l'élaboration de ce nouveau projet culturel, pour le recrutement d'Alain Lombard et les contrats du personnel qui n'ont fait l'objet d'aucune délibération avant juin 1993.

La gestion des deux établissements s'est faite sans *« logique financière »*, provoquant *« gaspillages »* et *« dysfonctionnements »*, même en période de vaches maigres (1992 et 1994). Selon le rapport, les services financiers de la mairie sont en partie responsables par manque d'anticipation. Plus grave, *« le maire "notifiait" oralement des enveloppes différentes des montants inscrits dans les budgets primitifs »*. Les contrats étaient *« lacunaires »*, signés après la date d'embauche, négociés sans contrôle. Des heures supplémentaires étaient payées en l'absence de tout service, même pendant les congés. Le salaire, les avantages en nature et autres remboursements aux frais réels d'Alain Lombard ne sont pas épargnés (*Le Monde* du 15 février 1994).

La chambre termine par une critique sévère de la remise en ordre de M. Juppé à l'automne 1995 : le licenciement brutal du directeur artistique a coûté 2,3 millions sans contrepartie de services alors que son contrat expirait en août 1996. Les œuvres lyriques créées n'ont pas été reprises, les décors sont à la remise. La ville aurait pu impliquer Alain Lombard dans de nouveaux projets, suggère le rapport : *« Poursuite de la collaboration ou départ, il n'y aurait pas eu rupture sur un constat d'échec, et une modification progressive aurait permis de préserver l'essentiel de l'investissement consenti. »*

Claudia Courtois

Trois films pour un moment historique, Hongkong rendu à la Chine

VENISE
de notre envoyé spécial

Trois films présentés jeudi 4 septembre à la Mostra de Venise étaient centrés autour du retour de Hongkong dans le giron chinois : *Chines Box*, de Wayne Wang, *Nian Niru Hsi*, de Stanley Kwan, et *Qu Riku Duo*, d'Ann Hui et Vincent Chui. Tourné il y a quelques mois, alors que Hongkong était sur le point d'être rétrocédé à la Chine, *Chines Box* constitue une tentative casse-cou et ambitieuse de faire coïncider la fiction avec l'actualité et de se lancer dans le tournage d'une histoire d'amour, quitte à en changer le déroulement au cas où un événement important viendrait à se produire. *« Je sentais qu'il fallait que je fasse le film*, explique Wayne Wang, originaire de l'île, qu'il a quittée très jeune pour les Etats-Unis, *même si je ne savais pas par où commencer, au point que j'ai failli tout abandonner au stade de la préproduction. Et puis tout s'est brutalement accéléré. Les partis démocratiques ont été neutralisées par les Chinois dès le 31 juin et il est devenu clair que la liberté de la presse ne sera pas respectée. »*


MOSTRA DE VENISE

DESTINS BROYÉS

Au détour de la longue errance de Jeremy Irons, qui interprète un journaliste anglais condamné par une leucémie et amoureux d'une prostituée de luxe que joue Gong Li, on peut apercevoir le corps de Deng Xiaoping sur CNN, une chaîne qui est indirectement le personnage principal d'un film dont le propos assez sommaire est de montrer que l'histoire finit toujours pas broyer les destins individuels.

« J'espérais avant le tournage que les Hongkongais prendraient les choses plus à cœur, mais ils étaient très résignés. Les gens à Hongkong n'ont jamais eu le choix. Les Anglais ne leur ont jamais offert la démocratie. Ils gouvernaient l'île comme une monarchie et n'ont commencé à introduire des libertés que le jour où ils ont compris qu'ils devraient rendre l'île à la Chine. Je me suis vite rendu compte que la rétrocession se ferait dans le calme. Les Chinois ont insisté pour faire défiler leur armée le jour où elle est intervenue. Mais même les habitants de l'île n'ont pas réagi. » La position de Wayne Wang vis-à-vis de son île natale est beaucoup plus originale que ce que son film laisse paraître, à croire qu'il s'est peut-être trompé de sujet. *« J'ai quitté Hongkong en 1967, lorsque les secousses de la révolution culturelle en Chine ont commencé à se faire sentir chez nous. Mes parents ont eu peur que l'île ne devienne communiste et ont plié bagages pour les Etats-Unis. Curieusement, je suis devenu de plus en plus politisé là-bas. Je me sentais certains jours chinois, d'autres plutôt américain, en ce moment j'aurais plutôt tendance à me considérer comme anglais. »*

Nian Niru Hsi, le remarquable moyen métrage de Stanley Kwan, possède toutes les qualités qui manquent à *Chines Box*. Il a été tourné pour la télévision en 16 mm, dans l'urgence, presque en contrebande, et Stanley Kwan y aborde l'avenir de l'île sous l'angle de l'autoportrait. Il ne cherche pas à poser de questions à long terme, mais se contente de parler de lui, réalisateur de cinéma homosexuel, dont la mère émigrée au Canada prépare déjà ses valises pour retourner chez elle, et se demande simplement si les images qu'il offre aux spectateurs, comme celles de deux jeunes hommes enlacés à l'arrière d'un bar, pourront simplement être filmées dans un an.

Qu Riku Duo, d'Ann Hui et Vincent Chui, aborde de manière moins métaphorique l'avenir de l'île, sous forme d'entretiens réalisés avec des personnalités hongkongaises, une méthode plate qui a besoin d'une heure pour expliquer ce que Stanley Kwan révèle en un plan, et Wayne Wang en deux heures.

Samuel Blumenfeld



Viatcheslav Krichtofovitch filme Kiev plongée dans le capitalisme sauvage

UN AMI DU DÉFUNT, film franco-ukrainien de Viatcheslav Krichtofovitch avec Alexandre Lazarev, Evgueni Patchin, Tatiana Krivitskaïa et Elene Korikova. Durée : 1 h 40.

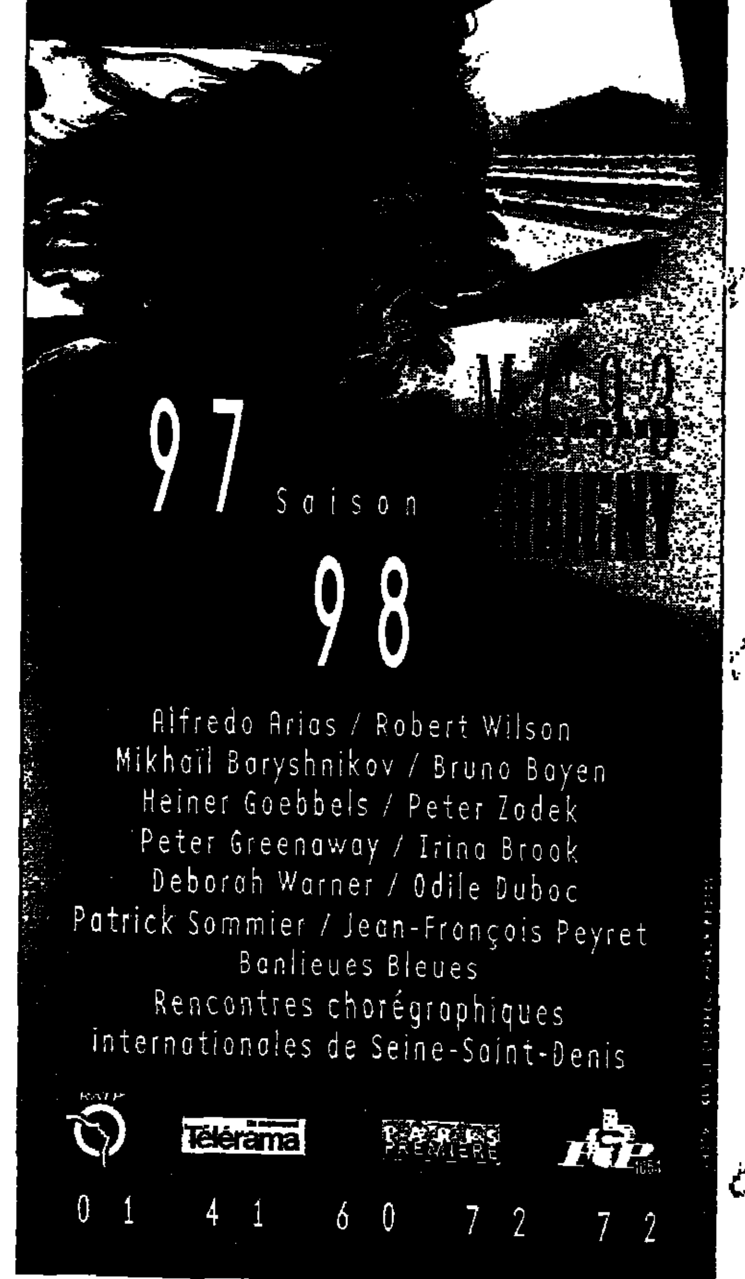
Anatoli, personnage central d'un *Ami du défunt*, est un jeune intellectuel de Kiev, à qui tout se met peu à peu à échapper. Il est condamné au chômage et abandonné par sa femme, qui lui préfère un riche affairiste en voiture de sport. Tel le héros du roman de Jules Verne, *Les Tribulations d'un Chinois en Chine*, il décide d'engager un tueur professionnel pour se faire assassiner. Durant les jours qui le séparent de la date de son exécution programmée, il rencontre une jeune prostituée, droguée et infantile, dont la vitalité va le regénérer mentalement. Angoissé désormais à l'idée de sa mort prochaine, il engage un garde du corps qui tuera l'assassin à gages. Poursuivi par le remords, Anatoli va tenter de découvrir ce que fut la vie du tueur. Il rencontrera sa veuve, mère d'un petit enfant, qui va tenter de le séduire pour remplacer dans son foyer l'homme qu'elle a perdu.

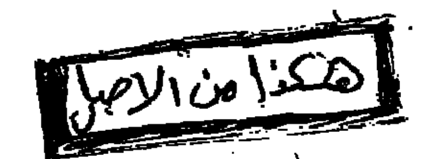
Le scénario du film de Viatcheslav Krichtofovitch suit un chemin implacable. Ressorts des situations et comportements des personnages sont déterminés par une mécanique fatale. *Un ami du défunt* dépeint une société où les relations humaines sont placées sous la dictature de l'échange marchand. Le grand message du film est simple et asséné sans subtilité : le capitalisme triomphant a transformé les rapports entre les individus. Le personnage de la jeune prostituée, celui du tueur à gages, sont les symboles d'un monde où l'amour et la mort deviennent des marchandises. Le personnage principal, ne parvenant pas à trouver une place dans un monde où règne la loi de la jungle, devient petit à petit le jouet des événements.

NEUTRALITÉ ÉTRANGE

Alors que son désespoir aurait pu justifier le recours à un pathétique facile, l'interprétation remarquable d'Alexandre Lazarev repousse l'expression d'une émotion trop évidente et adopte une neutralité étrange, distanciée, qui accroît l'impression d'impuissance du héros. Viatcheslav Krichtofovitch a peint de façon remarquable la ville de Kiev aujourd'hui. La sauvagerie moderne des relations marchandes, la disparition de tout sentiment désintéressé, en font ressortir davantage l'anachronisme des vieilles rues et l'étrangeté de l'architecture. Le cinéaste, déjà remarqué il y a cinq ans pour *La Côte d'Adam*, se confirme comme un redoutable peintre de la réalité ukrainienne, peu regardant sur les moyens et doté d'un humour très noir.

Jean-François Rauger





TÉLÉVISION **L'avertissement adressé, le 27 août, par la direction générale de la concurrence à la société Audiovisual Sport, qui gère les droits du football en Espagne, pourrait entraîner une remise en cause des exclusivités en matière de paiement à la séance en Europe.**

● BRUXELLES a dénoncé trois points de l'accord portant création d'Audiovisual Sport, le qualifiant de *« cartel »* : la mise en commun des droits de retransmission des matches de football ; la vente conjointe des droits audiovisuels restants ; les exclusivités du « pay per view ».

● AUDIOVISUAL Sport a un mois pour obtempérer aux remarques de la Commission de Bruxelles, qui examine à la loupe d'autres contrats d'exclusivité, notamment ceux conclus en Grande-Bretagne par BSkyB, l'opérateur satellitaire contrôlé par le magnat australo-américain Rupert Murdoch.

Les exclusivités du « pay per view » sont dans le collimateur de Bruxelles

La Commission européenne veut inciter les opérateurs de télévision à réduire la durée des contrats sur les droits de retransmission des épreuves sportives. L'instance a également engagé une réflexion à propos du respect de la concurrence dans le paiement à la séance

SIMPLE MISE EN GARDE ou coup de pied dans la fourmilière ? L'avertissement adressé, fin août, depuis Bruxelles, par la direction générale de concurrence à Audiovisual Sport, société commune contrôlée par Canal Plus Espagne (40 %), Antena 3 (40 %) et TV3 (20 %) et chargée de la gestion de l'ensemble des droits de retransmission du football espagnol de première division, pourrait, à terme, modifier sensiblement, voire remettre en cause les contrats d'exclusivité signés en Europe, tant dans le domaine du sport que dans celui du cinéma. Si l'Espagne est la première visée, son cas pourrait faire jurisprudence pour l'ensemble de l'Union européenne.

A l'origine, la lettre envoyée par Bruxelles fait suite à une plainte déposée par Telefonica, opérateur espagnol du téléphone, après la constitution d'Audiovisual Sport à la fin de l'an dernier (*Le Monde* daté 29-30 décembre 1996). A l'époque, Telefonica, soutenu par le gouvernement de José-Maria Aznar, tente de faire pièce à Canal-Satellite Digital en préparant le lancement d'une plate-forme de programmes numériques concurrente.

La création d'Audiovisual Sport signait certes l'arrêt des hostilités entre Canal Plus Espagne et Antena 3 pour le contrôle des retransmissions du football ibérique, mais signifiait surtout, aux yeux de Telefonica, l'impossibilité pour tout nouvel opérateur de télévision à péage d'offrir ce sport à ses abonnés.

Depuis le dépôt de cette plainte, la situation espagnole a évolué : en prenant le contrôle d'Antena 3, Telefonica est aussi devenu actionnaire d'Audiovisual Sport, et voit sa plainte se retourner en partie contre lui.

Tout en reconnaissant que la situation en Espagne est *« compliquée et politiquement sensible »*, Bruxelles a relevé *« trois points qui posent problème »* dans les contrats organisant Audiovisual Sport.

Au premier chef, la Direction générale de la concurrence souligne *« la mise en commun des droits de retransmission des matches de football »*. La création de la société commune semble *« conduire à une répartition du marché et à une entente entre les opérateurs »*. *« Trois détenteurs de droits ont créé un cartel »*, remarque le commissaire européen Karel Van Miert, rappelant que la Commission européenne lutte *« contre les pools communs d'organisation »*.

Autre point d'achoppement : *« la vente conjointe des droits audiovisuels restants »*. Principalement orientée vers l'étranger, cette démarche, si *« elle représente une activité relativement limitée, constitue une restriction de la concurrence »*.

Enfin, l'instance bruxelloise a aussi mis en exergue les conditions d'exploitation des droits de paiement à la séance, le *pay per view* (PPV). Dans sa missive, elle explique que *« l'exploitation en commun des droits de paiement à la séance (...) résulte d'une construction juridique complexe qui implique la fixation collective des prix de vente des retransmissions »*. Un tel système aurait *« pour unique explication la nécessité de coordination entre les différents radiodiffuseurs, une coordination difficilement justifiable du point de vue de la concurrence »*. La Direction générale de la concurrence a accompagné son avertissement d'un calendrier pour le règlement de ce contentieux. Audiovisual Sport devra présenter une proposition satisfaisante pour Bruxelles au plus tard à la fin de septembre. A défaut, l'instance européenne a l'intention *« d'adopter une position négative »* et d'engager *« une procédure »*. Dans ce cas, la décision définitive pourrait intervenir en juillet 1998. Le groupe Prisa, opérateur de Canal Plus Espagne au travers de sa filiale Sogecable, ne semble pas prêt au clash avec Bruxelles. *« Nous devons négocier avec les autres partenaires d'Audiovisual Sport »*, admet Soledad Alvarez-Coto, directrice de la communication de Prisa.

NOTION « ANTIÉCONOMIQUE »

La volonté de Bruxelles est de porter le fer sur *« le problème plus général du PPV »*. Première étape : la durée des contrats d'exclusivité. Audiovisual Sport a ainsi acquis les droits de retransmission du football jusqu'en 2003. *« Cinq saisons d'exclusivité, c'est trop ! »*, constate Karel Van Miert. Toutefois, le commissaire européen ajoute que cette question fait débat au sein de la Commission et que lui-même *« n'a pas encore tranché »*.

Dans un deuxième temps, la Commision européenne devrait débattre de la notion d'exclusivité en paiement à la séance. *« Depuis des années, Bruxelles examine les contrats d'exclusivité »*, signale M. Van Miert. En particulier ceux conclus par BSkyB, l'opérateur satellitaire britannique.

Avec le lancement des premiers bouquets numériques et l'apparition d'opérateurs concurrents dans un même pays sur le marché de la télévision à péage, Bruxelles pourrait mettre le PPV au rang de ses préoccupations prioritaires. Pour certains commissaires, la notion d'exclusivité en matière de PPV est anti-économique, voire anti-concurrentielle. A leurs yeux, le PPV devrait être *« non exclusif »* puisque sa rentabilité est directement liée au volume d'achats qu'il suscite. Réservé à un seul opérateur, le PPV limite sa zone de chalandise, donc son potentiel d'achats.

Charles Biétry, directeur des sports de Canal Plus, réfute ce raisonnement. *« Je ne pense pas qu'il y ait un seul opérateur de télévision qui souhaite une redistribution des cartes »*, remarque le patron des sports de la chaîne cryptée. TPS, au contraire, fait sienne la démarche de la Commission. *« Ce serait une bonne nouvelle pour nous »*, fait savoir le bouquet dirigé par Patrick Le Lay, car *« c'est la thèse que nous défendons face au CSA et les autres instances de régulation »*.

Guy Dutheil

Très cher football européen

● **Espagne** : alliées au sein d'Audiovisual Sport, Canal Plus Espagne, Antena 3 et TV3 Catalogne détiennent jusqu'en 2003 l'ensemble des droits de retransmission du football espagnol. Un contrat d'un montant de 10 milliards de francs.

● **Grande-Bretagne** : BSkyB, groupe satellitaire contrôlé par Rupert Murdoch, a acquis pour quatre ans l'exclusivité du football britannique pour un montant de 670 millions de livres (environ 6,7 milliards de francs).

● **Italie** : Telepiù a acheté pour trois ans les droits de retransmission du football italien : 1 012 milliards de lires par an (environ 3,5 milliards de francs) pour la diffusion cryptée et 90 milliards de lires par an (environ 310 millions de francs) pour les services de paiement à la séance.

● **France** : Canal Plus a signé un contrat valable jusqu'en 2001 avec la Ligue nationale de football (LNF). Cet accord, d'un montant de 420 millions de francs par an, permet à la chaîne cryptée de diffuser une rencontre par journée de championnat de première division ainsi que les émissions « Jour de foot » et « L'Équipe du dimanche ». Chaque match est facturé 6 millions de francs. Pour 350 millions de francs supplémentaires chaque année, Canal Plus a obtenu la retransmission d'une seconde rencontre, diffusée sur Canal Plus numérique. Ce contrat comprend aussi le magazine « D2 Max », consacré à la deuxième division. Pour diffuser les sept autres matches de Division 1 sur Kiosque, service de paiement à la séance, la chaîne cryptée a versé à la LNF un droit d'entrée de 50 millions de francs, Canal Plus et la LNF devant ensuite se partager les recettes.

Cegetel se charge d'expliquer l'ouverture du marché des télécoms

IL N'AURA pas fallu attendre le 1er janvier 1998, date d'ouverture à la concurrence du marché des télécommunications, pour voir le premier coup de butoir donné au monopole de France Télécom dans la téléphonie fixe. Quatre mois avant le début attendu des hostilités, Cegetel, la filiale télécommunications de la Compagnie générale des eaux (CGE), a ouvert le feu avec une importante campagne publicitaire.

Trois annonces au ton naïf et aux couleurs bigarrées s'étalent sur 7 000 panneaux d'affichage. De pleines pages en couleurs ont envahi les quotidiens nationaux. Deux spots télévisés seront diffusés à partir du samedi 6 septembre sur l'ensemble des chaînes de télévision hertziennes. Au terme de cette première vague tous azimuts, rares seront ceux qui pourront prétendre ignorer le premier concurrent déclaré de France Télécom. Cegetel contre France Télécom, c'est un peu David contre Goliath. L'opérateur public, qui investit près de 1 milliard de francs chaque année en communication selon l'hebdomadaire *Stratégies*, ne se contente pas d'être confortablement installé dans son monopole. Il jouit aussi d'une *« excellente notoriété »*, et serait même *« l'entreprise de service public la plus appréciée des Français »*.

En face, la notoriété de Cegetel est proche de zéro – seules ses marques SFR (téléphonie mobile) et Tam Tam (radiomessagerie) sont connues du grand public –, et elle reste dans l'incapacité de communiquer sur son offre commerciale. Ses tarifs ne sont toujours pas « bouclés », et elle devra attendre le 15 septembre pour connaître le numéro « préfixe » que lui attribuera l'Autorité de régulation des télécommunications (ART).

La filiale de la Générale des eaux, qui compte également dans son capital British Telecom (26 %), l'américain SouthWestern Bell (15 %) et l'allemand Mannesmann (15 %), doit pourtant séduire 20 % des 23 millions de foyers français abonnés au téléphone pour atteindre son objectif de 11 milliards de francs de chiffre d'affaires en 2003.

L'HABIT DU PROFESSEUR

Cegetel a choisi d'endosser l'habit du professeur. Elle nous explique, avec cette campagne qui se révèle être un modèle de pédagogie, ce qui va se passer en 1998. Au programme : petits schémas, numéro vert et fascicules mode d'emploi.

Curieuse logique, en fait, qui pousse une entreprise privée à investir quelque 20 millions de francs dans une campagne quasi institutionnelle sur les changements qu'apportera dans la vie quotidienne des Français une décision prise par le législateur.

Chez Cegetel, on estime que cette étape est un passage obligé. En étant *« le premier opérateur déclaré, on joue sur un effet d'alerte*, explique Benedict Donnelly, le directeur de la communication de Cegetel. *Il faut que l'on en assume la responsabilité en faisant le travail que personne d'autre n'a fait à ce jour »*.

Florence Amalou

Orangina attaque Radio-France pour contrefaçon

ORANGINA s'apprête à porter plainte contre Radio-France pour contrefaçon. Les responsables de cette filiale de Pernod-Ricard ne décolèrent pas contre la radio de service public, qu'ils accusent d'avoir utilisé un nom déjà déposé par eux pour baptiser Le Mouv', la radio pour les jeunes.

C'est en 1994 que Michel Fontanes, PDG du groupe Orangina, découvre que le mot anglais, « to move » – qui signifie bouger – est particulièrement adapté à la boisson pétillante qu'il produit. Avant même de savoir ce qu'il va en faire, il prend la précaution de le faire déposer à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). La marque est inscrite sous plusieurs formes : Orangina move et Move.

En réalité, elle est rapidement utilisée, notamment pour la création d'un magazine destiné aux jeunes adolescents de treize à dix-huit ans, cible de la boisson Orangina. Vendue 14 francs en kiosque et distribuée dans les écoles et lycées, cette revue traite des spectacles et des vedettes, mais aussi des questions de logement, d'école, de choix d'études, etc.

PROMOTION DU CONCURRENT ?

Pour faire connaître ce journal, mais surtout sa boisson, Orangina s'offre des publicités sur les radios, notamment celles destinées aux jeunes. Du coup, en diffusant des messages tels que *« T'as le Move »* ou *« Achète le Move »*, NRJ, Skyrock et Fun radio ont l'impression de faire la promotion de la radio du service public, baptisée Le Mouv' et justement créée pour les concurrencer. Une situation qui, bien évidemment, les agace un peu.

Dès juin, au moment du lancement du Mouv', les responsables d'Orangina ont pris contact avec ceux de Radio-France pour discuter de cette situation et tenter de trouver une solution. En dépit de leurs demandes réitérées, ils estiment ne pas avoir reçu de réponse satisfaisante.

Du coup, forts de leur antériorité dans l'utilisation de cette consonnance et persuadés que le droit protège la reproduction à l'identique d'une marque, mais aussi les ressemblances, les responsables d'Orangina ont décidé de porter ce conflit devant la justice.

A Radio-France, on précise que le dépôt de la marque Le Mouv' a été fait en novembre 1996 et que *« cela ne semblait pas poser de problème »*. En même temps, on se dit disposé à *« rechercher l'apaisement »*.

Françoise Chirot

DÉPÊCHES

■ **EXPORTATION : un Club des Internationaux de l'audiovisuel français a été créé jeudi 4 septembre.** Cette structure regroupe des télévisions comme TV5, CFI, TVFI et Canal Plus, MCM et des *radios comme RFI, Nostalgie et* NRJ. Elle a pour but de favoriser le développement des entreprises françaises, mais aussi de sensibiliser les administrations françaises et européennes.

■ **MAGAZINE : *Distributique*, le mensuel spécialisé dans la distribution informatique, devient hebdomadaire depuis le jeudi 4 septembre.** Créée en 1983, cette revue fait partie du groupe IDG Communications France, éditeur de 175 titres, dont notamment le *Monde Informatique*, *Réseaux & Télécoms*, *Info PC* et *Macworld*. Exclusivement vendu par abonnement, ce magazine de 76 pages sera diffusé à 20 000 exemplaires.

■ **PUBLICITÉ : le groupe de communication britannique WPP, dirigé par Martin Sorrell, vient d'acquérir 70 % du capital de la première agence française indépendante de marketing direct, Bellanger, Foucaucourt & Associés (BFA).** Celle-ci était précédemment détenue à 70 % par le groupe de presse et de communication Altédia de Raymond Soubie. La transaction réalisée pour un montant d'environ 65 millions de francs permettra de doper les comptes de l'agence J. Walter Thompson, filiale de WPP, en France : BFA réalise 40,2 millions de francs de marge brute pour une rentabilité qui avoisine 25 %.



Les poses de Diana

par Alain Rollat

CELA RESSEMBLE à un post-scriptum. Devenue ambassadrice itinérante de l'action humanitaire, Lady Diana Spencer avait choisi de mettre sa notoriété au service de ses engagements et de s'en expliquer en commentant elle-même les images tournées par la BBC au cours du voyage en Angola qui l'avait conduite à militer pour l'interdiction des mines antipersonnel. Dans ce reportage autobiographique, diffusé jeudi soir par « Envoyé spécial », sur France 2, tout est dit en trois images.

En visite dans un dispensaire de fortune n'ayant pas les moyens de fournir une prothèse orthopédique à chacun des enfants amputés, elle prend la pose, devant les photographes qui l'accompagnent, en compagnie de Sandra, une fillette de treize ans qui a perdu sa jambe gauche et aurait besoin d'une prothèse différente tous les six mois. Elle caresse la joue de l'enfant intimidée en souriant tristement. *« Sandra a été très courageuse face à cette forêt d'objectifs,* murmure-t-elle. *Je lui avais demandé la permission. J'ai essayé de lui faire comprendre que ça pourrait aider d'autres enfants. Elle a semblé heureuse. Cela a permis de sensibiliser l'opinion internationale. Les médias s'intéressent constamment à moi. Autant utiliser de manière positive cet intérêt pour faire connaître l'horreur de la situation ici. »* La photo fera la « une » du *Times* accompagnée d'un article de trois colonnes.

A la lisière d'une zone qui n'a pas encore été déminée, elle pose une seconde fois, après avoir revêtu le gilet et le casque de protection obligatoires, auprès d'un panneau frappé d'une tête de mort sur lequel on lit, en portugais : *« Perigo ! Minas »*. La photo fera la « une » du *Daily Mail*, du *Gardian*, du *Daily Telegraph*. Elle s'en excuse presque : *« Les médias me suivent partout dans le monde. Je crois qu'ils peuvent aider à sensibiliser l'opinion face aux difficultés qui existent dans les pays que je visite. J'accepte volontiers des séances photo, mais uniquement dans ces conditions, et je n'en retire rien personnellement. »*

Direction l'hôpital. Un corps squelettique gît sur un lit, couché en chien de fusil. Quelqu'un a relevé le drap pour qu'on voie bien le pansement enveloppant son ventre. On explique à l'illustre visiteuse que les intestins de cette fillette ont été arrachés par l'explosion de la mine. Diana ne dit rien. Elle s'assied à peine à la tête du lit. Le regard de l'enfant semble ailleurs. Quel néant fixe-t-il ? Diana rabat délicatement le drap sur le corps décharné. Les photographes se sont agenouillés de l'autre côté du lit, hors caméra, pour cadrer le visage de la princesse derrière celui de l'enfant. Mais elle ne pose plus. Elle a un geste de la main pour leur demander de ne plus photographier : *« Je crois que cela suffit. »* Les larmes lui montent aux yeux, elle se lève et s'en va. C'est ce jour-là qu'un porte-parole du gouvernement conservateur l'avait traitée d'*« irresponsable »*, en la comparant avec mépris *« à Brigitte Bardot et à ses chats. »*

Dans la société des « poissons à poumons »

Une soirée thématique sur Arte et un documentaire sur Canal Plus : dimanche 7 septembre, deux chaînes se penchent sur la vie sociale des dauphins

IMPOSSIBLE AUJOURD'HUI de trouver une émission enfantine sans qu'apparaisse un de ces mammifères marins : sur les traces des programmes américains, la delphinomania a gagné les écrans français. En ce début d'année scolaire, le syndrome *Sauvez Willy* frappe encore. Coup sur coup, ce dimanche, Arte et Canal Plus proposent des documentaires sur la vie sociale de ces animaux qui fascinent les humains. Loin des fantasmes sur ces amis « naturels » véhiculés depuis les *Fables* de La Fontaine, les émissions proposées ont le mérite de montrer les dauphins tels qu'ils sont, des êtres complexes, capables de gestes amicaux comme d'une grande agressivité, et non plus les spécimens dressés des delphinariums.



Les dauphins au long bec ont toujours impressionné l'homme par leur extraordinaire panoplie mentale. Comme l'explique le documentaire de Mark Davis, *Sexe et pouvoir chez les dauphins* (Arte, 23 h 15), ces mammifères marins *« apprennent vite, ont une excellente mémoire et savent exploiter ce qu'ils ont appris pour résoudre de nouveaux problèmes »*. Leur cerveau, plus lourd que celui de l'homme, leur permet de manipuler des outils et de développer un langage : en comprimant leur larynx, ils émettent des ondes imperceptibles à l'oreille humaine.

Chaque dauphin dispose d'un son bien à lui, sorte de « signature acoustique ». Un langage indispensable pour la communication au sein du groupe. Car les dauphins ont adopté une organisation sociale fort développée. Pas simple pourtant de se faire accepter par une bande de dauphins sauvages afin d'étudier de près leurs comportements : il a fallu presque dix ans à l'équipe du docteur Denise Herzing pour entrer dans leur ronde. *Danse avec les dauphins*, le film réalisé par Mark Jacobs pour la BBC (Canal Plus, 16 h 45), montre au plongeur cathodique la conduite étrange et la complexité de la société formée par ces drôles de « poissons à poumons », comme les baptisèrent les scientifiques du XVIII[e] siècle. Quelque 150 dauphins tachetés des Bahamas sont filmés dans tous leurs états. Et c'est stupéfiant ! Le système d'apprentissage des jeunes constitue le premier exemple de cette construction sociale. Les petits passent deux à trois ans dans le giron de leur mère. Comme les humains et les chimpanzés, ils ont une enfance longue et très dépendante. Ils vont apprendre auprès de leurs congénères, dans une sorte de classe où ils acquièrent les techniques de survie mais aussi les conventions du groupe et les savoir-faire sexuels.

Pendant cette période, le jeune dauphin se choisit un compagnon qui ne le quittera plus tout au long de sa vie : chasse à deux, défense à deux, drague à deux ! Et c'est là un autre aspect de cette société sous-marine qui laisse pantois : la stratégie de conquête amoureuse de ces cétacés relève à la fois du ballet aquatique et du rapt. Toujours à deux, les mâles tentent de séduire une femelle, isolée ou en groupe, en lui tournant autour : folles poursuites, pirouettes et caresses de nageoires latérales. Quand le mâle se fait trop pressant, les femelles s'entraident pour échapper au harcèlement. Mais la balade peut prendre une autre tournure : les mâles organisent de véritables expéditions pour capturer des femelles attachées à un autre groupe. La mer est alors témoin de bagarres avec mouvements d'encerclement, fuites ébauchées, volte-face, coups de bec, morsures, tentatives de viol… toute la panoplie de la stratégie guerrière !

On voit que le cétacé a développé un jeu politique fort complexe. Intrigues, coalitions entre différents groupes pour prendre le contrôle d'une zone ou organiser un rapt de femelles, alliances pour affronter un ennemi, réconciliations… la capacité des dauphins à s'organiser un modèle social ne laisse pas d'étonner les chercheurs. Il leur aura fallu plus de vingt ans pour saisir la conduite étrange de cette drôle de société sous-marine.

Sylvia Zappi

★ « Danse avec les dauphins », dimanche 7 septembre, Canal Plus, 16 h 45.
★ Thema : « Les dauphins », dimanche 7, Arte, 20 h 40.

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

INTERVILLES 97
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon et Olivier Chiabodo. Finale à Disneyland Paris : Puy du Fou - Mont de Marsan (155 min). 61777037

23.20

SANS AUCUN DOUTE
Magazine. Invité : Yves Lecocq. Thème : Faut-il interdire les pitt-bulls ? Avec les rubriques : Bloc-notes, de Joëlle Goron ; Les potins du Palais de Justice, de Catherine Siguret ; L'automobile et les contraventions, d'Eric de Caumont (110 min). 9998230

1.10 Formule foot. 6[e] journée de D1 (35 min). 58874457

1.45 et 2.55, 4.00, 4.40 TF 1 nuit. 2.00 et 3.05, 4.10 *Histoires naturelles.* Documentaire. 4.50 Musique (15 min).

France 2

20.50

LE CLIENT
Téléfilm de Paul Shapiro, avec JoBeth Williams, Miles Feulner (100 min). 644259
Une avocate, spécialisée dans l'aide aux familles, va défendre un garçon interpellé pour vol et dont le père est accusé de meurtre. D'après l'œuvre de John Grisham.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine. Farces et tragédies. Invités : Guy Croussy, Marc Lambron, Daniel Pennac, Lydie Salveure (70 min). 1151679

23.45 Journal, Météo.
0.20 Moderato Cantabile ■ ■ Film de Peter Brook (1960, N., 90 min). 9147419

1.55 Ieoh Ming Pei. Documentaire. 3.15 *Les Aventuriers de la dent Crolles.* Documentaire. 3.40 Trois mousquetaires à Shangai. Documentaire. 4.30 Sur la trace des émerillons. Documentaire. 4.55 Ile aux ours. Documentaire. Le katoukai (15 min).

France 3

20.50

THALASSA
Magazine. Les guerriers d'Ilwaco (65 min). 307330
Les très violentes vagues qui déferlent devant l'embouchure du fleuve Columbia, au sud des côtes canadiennes, créent d'énormes difficultés aux gardes-côtes et aux pêcheurs.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Etats-Unis : Mogollon City ; France : Le petit Viêt-nam ; Italie : Le soleil sous la montagne. Invité : Michel Serres (60 min). 4884327

23.05 Journal, Météo.
23.20 Le Festival de Montreux.
0.20 ZEK, l'Internationale du goulag. Documentaire (60 min). 3352070
En URSS en 1919, des centaines de milliers d'étrangers furent envoyés en camps de concentration.

1.20 New York District. Série. Big bang (45 min).

Arte

20.45

LES ALLUMETTES SUÉDOISES
Téléfilm de Jacques Ertaud, avec Naël Marandin, Sylvain Thoiret, Dora Doll. [1/3] David et Olivier (110 min). 278211
Montmartre dans les années 30. Après la mort de sa mère, un gamin fait l'apprentissage de la vie au contact d'une bande de marginaux. D'après l'œuvre de Robert Sabatier.

22.35

▶ OUT OF THE PRESENT
Documentaire d'Andrei Ujica (95 min). 3142940
Le 18 mai 1991, le cosmonaute Sergueï Krikalev décolle de Baïkonour en URSS pour relever l'équipage de la station Mir, bien loin de tous les bouleversements politiques qui secouent son pays. A son retour sur Terre, le 25 mars 1992, sa ville ne s'appelle plus Leningrad et Gorbatchev n'est plus au pouvoir…

0.10 Mer du Nord, mer de la mort ■ Film de Hark Bohm (1975, v.o., 85 min). 6200032
1.35 Le Dessous des cartes. L'Inde aujourd'hui (rediff.).
1.45 La vie est à nous ■ Film de Jean Renoir (1936, N., rediff., 65 min). 8953032

M 6

20.45

FX
EFFETS SPÉCIAUX, LA SÉRIE. Série, avec Kevin Dobson (165 min). 8447885
Retrouvailles mouvementées. Rollie monte au créneau. Mauvaise influence.

23.30

FIREHAWK, MISSION SECRÈTE
Téléfilm Δ de Cirio H. Santiago (110 min). 4690230
Un hélicoptère sanitaire américain est abattu en pleine jungle vietnamienne. Les survivants, emmenés par le pilote de l'appareil, tentent de regagner leur base.

2.20 Fréquenstar. Magazine. Invité : Alain Souchon (rediff.). 3.10 Portrait. Documentaire. Blur. 4.15 Jazz 6. Magazine (rediff., 55 min). 5.10 Turbo. Magazine (rediff.). 5.35 Fan de. Magazine. Une journée avec les G. Squad (rediff.). 5.55 Culture pub. Magazine. Les nouveaux gourous de la politique (rediff.).

Canal +

20.35

MICHAEL JACKSON
Concert. HIStory, World Tour (90 min). 854124
Lancée le 7 septembre 1996 à Prague, la tournée s'est achevée le 31 août à Ostende.

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.00

FAIR GAME
Film d'Andrew Sipes, avec William Baldwin, Cindy Crawford (1995, 84 min). 282327

0.25 Tennis. *En direct* de Flushing Meadow : Demi-finales de l'US Open (180 min). 25317475
4.00 I Love You, I Love You Not ■ Film de Billy Hopkins (1996, v.o., 90 min). 9879902
5.30 La Vie est un long fleuve tranquille ■ ■ Film d'Etienne Chatiliez (1988, 89 min). 9898037

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Spécial Arthur Adamov [1/3].
21.32 Black and blue. Sydney Bechet le Flamboyant.
22.40 Nuits magnétiques. Après l'usine : *la friche !* [4/4].

0.05 Du jour au lendemain. Gérard Arseguel (Le Regard écrit). 0.48 Les Cinglés du Music'Hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). L'Espagne à l'époque de Cervantès.

France-Musique

20.30 Concert. Les Prom's. Donné en direct du Royal Albert Hall de Londres, par le Gabrieli Consort and Players et *l'Orchestre symphonique de la BBC*, dir. Markus Stenz, Paul McCreesh, chef de chœur.
22.45 Festival de Flandres. Concert donné le 6 août, par *l'Orchestre baroque de Fribourg.*

0.00 Comment l'entendez-vous ? (rediff.). L'âge de nos artères (n° 2), Pierre Boulez. 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. George Bernard Shaw, critique musical. Passion selon Saint-Jean (extraits), de Bach, par le Chœur de la cathédrale *Sainte-Hedwige de Berlin et* l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. Karl Forster ; Ouverture pour trompettes op. 101, de Mendelssohn, par *l'Orchestre symphonique de* Londres, dir. Claudio Abbado ; Œuvres de Brahms, Wagner, Saint-Saëns, Chopin.

22.25 Les Soirées… (suite). Œuvres de Elgar, Wagner, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Jeux sans frontières (France 2 du 25/8/97).
21.45 Grand tourisme. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Vue sur la mer (France 2 du 28/8/97).
23.50 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

19.45 L'Histoire oubliée. Les soldats noirs.
20.35 Cro-magnon, inventeur de l'image.
21.25 Le Cri d'alerte des échassiers.
22.20 Petite ceinture, petite campagne.
23.05 Portrait robot. [5/6]. La Brigade des mineurs.
23.30 ▶ Carnet de notes sur vêtements et Villes.
0.50 L'Affaire Manet (20 min).

Histoire

20.00 Encyclopédies : Europe, notre histoire. [2/3]. 1955-1968 : Non, non et non.
21.00 De l'actualité à l'histoire. Animé par Marc Ferro et Jean-Pierre Langellier, éditorialiste au *Monde*. *L'Iran change-t-il ?* La France et ses immigrés.
22.00 Il était une fois… le monde : Pour tout l'or du Transvaal. Téléfilm de Claude Boissol [3/6] (60 min). 504287308
23.00 Il était une fois… la France : Richelieu. Téléfilm de Jean-Pierre Decourt [1/6], avec Pierre Vernier (60 min). 504261360
0.00 Il était une fois… la France : D'Artagnan amoureux. Feuilleton [1/5] (60 min).

France Supervision

20.45 Culture Jazz.
21.45 Christa Ludwig à Vienne. Concert (90 min). 61888018
23.15 Les Grands Moments de l'art en Italie : Rome. [1/6]. L'architecture romaine dans l'ère impériale (55 min).

Paris Première

21.00 Courtemanche on Tour.
22.30 Samson et Dalila. Opéra de Saint-Saëns, enregistré à l'Opéra de San Francisco en 1981. (125 min). 94244380

Ciné Cinéfil

20.30 Les Nouveaux Riches ■ Film d'André Berthomieu (1938, N., 85 min). 88772655
21.55 Arlette et ses papas ■ Film de Henry Roussel (1934, N., 105 min). 96409124
23.40 Madame et ses flirts ■ ■ Film de Preston Sturges (1942, N., v.o., 85 min). 26874037

Ciné Cinémas

21.00 Havana Film de Sydney Pollack (1990, 150 min). 2448360
23.30 Rapa-Nui ■ Film de Kevin Reynolds (1994, v.o., 105 min). 16319817

Festival

20.30 L'Argent. Téléfilm de Jacques Rouffio [1/3], avec Miou-Miou (85 min). 21580327
21.55 La Révolte des enfants ■ Film de Gérard Poitou-Weber (1992, 135 min). 68089150

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview. Invitée : Manuela Stieg.
20.55 Nos meilleures années. Des fusils et des fleurs. Bonne année.
23.00 Clair de lune.
23.45 Téva spectacle (90 min).

Série Club

20.45 Two. *Vision prémonitoire.*
21.35 et 1.30 Madame et ses flics. Le corbeau informatique.
22.30 University Hospital. Destins tragiques.
23.45 Le Saint. Le trésor mystérieux.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Cheryl Ladd.
20.25 Star Trek. Unité multitronique.
21.15 Destination séries. Urgences.
21.50 Game On. *Bruce Willis, un poisson à la main* (v.o.).
22.25 Dream On. Le prêtre (v.o.).
22.50 Seinfeld. La tarte aux pommes (v.o.).
23.15 Sex Machine.
0.00 La Semaine sur Jimmy.
0.10 Sinatra.
0.45 Une fille à scandales. Alligators d'égout et jeux d'épée (v.o.).

Disney Channel

20.35 Juste pour rire.
21.10 Profession critique.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent vies de Black Jack Savage.
22.50 Patagonie du bout du monde.

Eurosport

18.15 Jeux olympiques 2004. En direct. Désignation de la ville organisatrice des JO de 2004 à Lausanne (45 min). 6635940
20.30 Course de camions.
21.30 Football. En direct. Championnat du monde des moins de 17 ans (Groupe A) : Chili - Allemagne, au Caire (Egypte) (120 min). 622495
23.00 Offroad. Magazine.

Voyage

19.30 Vidéo guide : Le Sinaï.
20.20 et 0.50 Deux jours en France. Magazine.
20.35 Suivez le guide.
22.30 *Planète aventure.*
23.00 Chez Marcel. Invité : Alain Woodrow.
0.00 Vidéo guide : Tanzanie (30 min).

Muzzik

20.45 Te Deum de Haydn. *Concert (15 min).* 504188582
21.00 Nina Simone, la légende.
22.00 Nina Simone à l'*Olympia*. Concert enregistré en 1990 (70 min). 507594389
23.10 Carmen-Saura.
0.00 Commémoration du X[e] anniversaire de Sa Majesté le roi. Concert (35 min). 500076625

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. *21.30 World Report. 22.00* World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

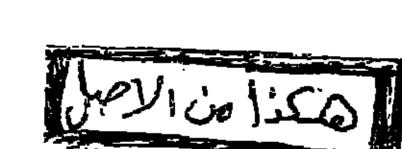
Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 *Le Débat.*

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



هكذا من الاصل

Le trublion de Panama City

Un journaliste péruvien, à l'origine de révélations compromettantes, menacé d'expulsion par les autorités panaméennes, campe dans son bureau depuis le 28 août

GUSTAVO GORRITI n'en démord pas : si on veut l'expulser de Panama, il faudra le faire par la force, l'extraire de son bureau de rédacteur en chef de *La Prensa* où, entouré de ses valises et allongé sur un lit de camp, il s'est réfugié depuis le 28 août. La veille, il avait expédié hors du pays son épouse et ses deux filles, bien décidé, lui, à s'incruster. C'est l'épilogue d'une histoire brutalement commune, où un pouvoir politique, agacé par les écrits d'un journaliste, décide de l'expulser du pays au prétexte de sa nationalité étrangère.

Gustavo Gorriti est Péruvien. Comme beaucoup de ses confrères locaux, il a suivi de près la guérilla du Sentier lumineux qu'il n'approuvait pas vraiment. A Lima, au début des années 90, alors qu'il travaillait pour l'hebdomadaire *Caretas*, il ne ménageait pas non plus le président Alberto Fujimori. Lorsque ce dernier, en 1992, organisa son « autoputsch » qui lui permit de concentrer entre ses mains tous les pouvoirs, puis d'imposer une nouvelle Constitution, Gorriti se retrouva pour trente-six heures en prison, clairement mis en garde sur sa façon de concevoir l'information. A la sortie, il s'attacha les services de gardes du corps et continua comme avant.

Quelques mois plus tard, il quittait le pays, gagnait Washington, puis Miami. Il y a dix-huit mois, il débarquait à Panama où, en tant que directeur associé, il prenait en charge les articles d'investigation à *La Prensa*, le principal quotidien d'opposition du pays. Ce journaliste-là est incorrigible. Il commença par décrire l'incompétence et la corruption des cercles du pouvoir ; puis il continua en affirmant qu'une banque du Panama était utilisée par le cartel de Cali pour blanchir l'argent de la drogue ; il écrivit aussi que le fonds de campagne du futur président Ernesto Perez Balladares, à l'instar de nombre de ses collègues du continent, avait reçu une contribution de 51 000 dollars (environ 310 000 francs). Le candidat nia vigoureusement l'accusation... pour, quelque temps après, devant l'abondance des preuves, l'admettre du bout des lèvres, précisant que ce don avait été fait sans qu'il le sache. Enfin le trublion dénonça les manœuvres du cousin du président qui cherchait à s'emparer d'une chaîne de télévision par câble, ce qui lui aurait procuré un bien intéressant monopole.

Au début du mois d'août, Gustavo Gorriti a été informé que son permis de travail ne lui serait pas renouvelé. Les autorités venaient opportunément de s'apercevoir que, en tant qu'étranger, il n'avait pas le droit d'occuper des fonctions qu'un national brûlait de remplir. Devant les protestations, les autorités panaméennes ont assuré que tout cela n'avait rien à voir avec la censure ; qu'il ne s'agissait que de règles administratives auxquelles personne ne saurait déroger.

On en était là en début de semaine. Hormis lorsqu'il s'agit de son ancien président Manuel Noriega et du célèbre canal qui le traverse, le Panama ne fait pas souvent parler de lui, et se serait sans doute bien passé de cette déplaisante publicité. Mais la loi est la loi. Pour tous. Surtout pour un journaliste qui a fait son fonds de commerce de dénoncer les puissants qui ne s'y conforment pas.

Georges Marion

DANS LA PRESSE

THE NEW YORK TIMES

■ Le culte de la célébrité est aussi ancien que la révolution industrielle. Lorsque les gens quittèrent leurs villages pour vivre dans des villes anonymes, ils gardèrent leur intérêt pour les bavardages en commentant les péchés, les erreurs, les succès et les malheurs d'autrui. La différence entre Diana et ses devancières célèbres découle seulement de la technologie. L'équipement sophistiqué des photographes d'aujourd'hui change la manière dont les gens connus mènent leur vie. Le président américain John Quincy Adams se baignait nu chaque matin dans le Potomac sans que personne ne vienne le déranger. Aujourd'hui, l'appétit des médias pour des images présentant les célébrités dans leur vie quotidienne déshumanise au bout du compte ces menus événements. L'attention hébétée que les chagrins collectifs suscitent dans les médias ne répond pas seulement à la demande du public. Une guerre de l'audience fait rage entre les chaînes de télévision traditionnelles et les réseaux câblés. La presse écrite se démène pour conserver son lectorat déclinant. En répondant à l'intérêt naturel du public pour le destin de Diana, les médias risquent de lui attribuer une démesure anormale.

THE ECONOMIST

■ La famille royale aura toujours une relation ambiguë avec les médias. Une monarchie a besoin d'être populaire et – par conséquent – de s'exposer un peu au public, si elle veut préserver ses qualités « humaines ». Mais, en même temps, plus la monarchie s'offre aux regards, plus le public sera curieux envers les membres de la famille royale, et plus leurs faiblesses risqueront de susciter une réaction de rejet. Cette semaine, la famille royale a commis l'erreur de se montrer lointaine, collet monté, rigide plutôt que faible. Et pourtant, si graves qu'ils puissent apparaître, ces péchés seront sans doute pardonnés. C'est seulement le jour où elle semblera réellement archaïque que la monarchie deviendra franchement vulnérable.

EN VUE

■ Selon le *Quotidien du peuple*, organe du Parti communiste chinois, la cause principale de la mort de la **princesse de Galles** résiderait dans « *la cruelle liberté de la presse en Occident* ».

■ Un sosie canadien de Diana qui se produisait dans les galas et dans les rues de Victoria, en compagnie d'une amie imitant la reine **Elizabeth**, a décidé d'abandonner son gagne-pain. **Winnie Cooper** avait ouvert un site sur Internet pour promouvoir son affaire : elle l'a transformé en un site d'accueil de messages de condoléances.

■ La société Marvel Comics, éditrice de bandes dessinées, publie un recueil de **Mark Gruenwald**, son directeur mort récemment d'une attaque cardiaque. L'ouvrage, *Squadron Supreme*, est imprimé avec de l'encre mélangée aux cendres du défunt. **Mark Harras**, président de la société, a déclaré : « *Mark aimait vraiment les* comics ».

■ Burger King lance le Big King, un hamburger concurrençant le Big Mac de McDonald's. « *Il est plus gros et meilleur. Avec plus de viande...* », affirme **Jim Watkins**, chargé de commercialiser le sandwich. Burger King achetait ses rondelles de steak à l'usine Hudson Food, fermée depuis pour avoir confectionné des « *patties* » congelés contaminés par la bactérie *Escherichia Coli*.

■ L'Union des banques suisses a retenu, en 1997, pour son étude « Prix et salaires dans le monde », le prix du hamburger calculé en « *minutes travaillées* », car il s'agit, selon l'institution helvétique, « *d'un produit dont la qualité est pratiquement la même dans le monde entier* ».

■ **Ronald Biggs**, le cerveau de l'attaque contre un train postal britannique en 1963, résidant à Rio de Janeiro, félicite, dans un entretien au quotidien suisse *Blick*, les malfaiteurs qui se sont emparés, le 1er septembre, dans une poste de Zurich, de 53 millions de francs suisses (plus de 200 millions de francs). Biggs leur conseille la prudence : « *Restez tranquilles et conservez l'argent hors de vue pour un bon moment* ». « *Je détiens toujours le record* », conclut-il avec satisfaction.

■ Les autorités de l'Etat de Pernambouc (Brésil) ont saisi récemment des centaines de voitures volées que les policiers utilisaient pour leurs déplacements. Au commissariat de Recife spécialement chargé de ces vols, les inspecteurs avaient « oublié » de rendre 40 voitures à leurs propriétaires.

■ Une Indienne de la caste des intouchables, femme de ménage dans une école de l'Etat d'Orissa, qui, pendant vingt-cinq ans, n'avait gagné qu'un dollar par an, et qui avait fini par obtenir une amélioration de son pouvoir d'achat en 1995, réclame encore une augmentation. Devant le refus de l'employeur, **Rajani Nahakani**, dont le salaire actuel atteint 2,75 dollars par mois, a porté l'affaire en justice.

■ La municipalité de New Delhi n'a pas jugé opportun d'interdire de déféquer et d'uriner dans les rues. « *Ils refusent d'imposer des amendes de peur de perdre des voix aux élections* », a expliqué l'élu **Jag Pravesh Chandra**, à l'origine de l'arrêté soumis à la délibération du conseil.

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

TF 1

17.15 Hercule. Série. Surprises.
18.05 Savannah. Série. Mieux vaut tard que jamais.
19.05 Beverly Hills. Série. Cœurs brisés.
20.00 Journal, Spécial F1 ; Tiercé ; Météo.

20.45

LES ENFANTS DE LA UNE

Divertissement présenté par Arthur. Une rentrée pas comme les autres (205 min). 52850070
Les animateurs et journalistes présentent aux téléspectateurs les temps forts de l'année 97-98.

0.10

WALKER TEXAS RANGER

Série O. Le défi du tueur. Avec Chuck Norris, Clarence Gilyard (50 min). 7585007
A la veille de l'intronisation de Walker au panthéon des Rangers, un tueur en série, dont l'affaire, vieille de onze ans, n'a jamais été résolue, refait surface...

1.00 Formule F1. Magazine (35 min). 1947858

1.35 et 2.15, 3.15, 3.55 TF 1 nuit. 1.50 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. 2.25 et 3.25, 4.05, 4.55 Histoires naturelles. Documentaire. 4.35 Musique. Concert (20 min).

France 2

13.00 Journal.
13.25 Rallye. Paris-Moscou.
13.40 Consomag. Magazine.
13.45 Savoir plus santé. Invité : Le docteur Serge Hercberg.
14.45 Samedi sport.
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval ; Météo.

20.50

FORT BOYARD

Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Olivier Minne, Sandrine Alexi, animatrice, Alexandre Pesle, Umberto Pelizzari, Mélanie (115 min). 578457

22.45

MICHEL BOUJENAH DANS « LE PETIT GÉNIE »

Spectacle enregistré en 1994 à l'Olympia (90 min). 822324
0.15 Journal, Météo.
0.25 Rallye. Paris-Moscou.
0.45 La 25e Heure. L'âge d'or d'Hollywood (50 min). 1986281

1.20 Bon week-end, monsieur Bennett. Pièce de théâtre d'Arthur Watkin. Enregistrée au Théâtre Daunou, mise en scène de Michel Fagadau. 3.15 Bouillon de culture. Magazine. Farces et tragédies (rediff.). 4.20 Parol en coulisse. Documentaire. 4.50 Baby folies. Dessin animé (15 min).

France 3

15.40 Couleur pays.
18.15 Expression directe. FSU.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. Magazine.

20.50

L'HISTOIRE DU SAMEDI

Une femme sur mesure. Téléfilm de D. Ronfeldt, avec M. Sagebrecht (95 min). 114831
22.25 Diana, la reine des cœurs.
23.15 Journal, Météo.

23.40

STRIP-TEASE : LA NUIT

Magazine. Monsieur le bourgmestre - A fond la caisse - Accès au succès - Ils sentaient bon le sable chaud - Le théâtre de la biche - La soucoupe et le perroquet - Traque aux truqueurs - Les petites filles modèles - La vie sexuelle des bêtes - Rose et Blanche toujours vertes - Le laboureur et ses enfants (245 min). 90852148
● [illegible] daté vendredi 5.

La Cinquième

17.50 Les Grandes biographies. Georges Marshall.
18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 ▶ KYTV. Série. Le grand combat.
19.30 Histoire parallèle. Magazine. Semaine du 6 septembre 1947 - Qu'est-ce qu'une démocratie ?
20.15 Le Dessous des cartes. Le Pakistan.
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : L'AVENIR DES ZEPPELINS

Documentaire (60 min). 5905322
Soixante ans après la catastrophe du Hindenburg, le "cigare volant" reprend du service à des fins commerciales.
21.45 Metropolis Magazine. La fièvre du ballon ; Culture à Lisbonne ; Je lis... ; L'agenda culturel européen ; Cybertalk (60 min). 4942235

22.45

LA RÉGENTE

Téléfilm de Fernando Méndez-Leite, avec Aitana Sánchez Gijón, Héctor Alterio. [3/3] (105 min). 7837525
Ana prend ses distances avec la religion et noue une solide relation avec Don Alvaro au grand dam de Quintanar. Le dernier épisode de ce superbe téléfilm.
0.30 Charlie Mariano. Documentaire de Willy Meyer. [1/2] (55 min). 3531303
Première partie d'un portrait consacré au saxophoniste Charlie Mariano, né à Boston en 1923 dans une famille d'immigrés italiens. Un adepte du métissage des musiques bien avant que la « world music » ne soit à l'honneur.
1.25 Cartoon Factory. Dessins animés (rediff.).
1.55 Court circuit. Magazine (35 min). 13565216

M 6

18.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Série.
19.05 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Ciné 6 spécial. Films de la rentrée (40 min). 89631
20.40 La Météo des plages.

20.45

LE RETOUR DES ENVAHISSEURS

Téléfilm O de Paul Shapiro, avec Scott Bakula, Elizabeth Pena. [1/2 et 2/2] (195 min). 88156896
Ancien pilote de ligne, un homme retrouve la liberté après avoir purgé une peine de dix années de prison. Condamné pour le meurtre d'un militant écologiste, il a toujours clamé son innocence, prétendant avoir agi sous l'influence d'une force mystérieuse. C'est le début de la lutte d'un homme, presque seul, contre une colonie d'extraterrestres prêts à tout pour préserver leur anonymat. Scott Bakula « Code Quantum » *reprend le flambeau de la lutte contre les envahisseurs que lui transmet de manière symbolique David Vincent* « Les Envahisseurs » *qui avait entamé le combat vingt ans plus tôt.*
0.00 Un flic dans la mafia. Série. La rencontre.
0.45 La Nuit des clips (480 min).

Canal +

17.05 Les Superstars du catch. Magazine.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny. Dessins animés.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. + Magazine.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

ROSA ROTH

Le réseau de la mort. Téléfilm de Carlo Rola, avec Iris Berben, Jockel Tschiersch (85 min). 321419
Une femme enquête sur le meurtre d'un médecin impliqué dans un scandale de sang contaminé par le sida.

22.00

MORTELLE CAVALE

Téléfilm de Whitney Ransick, avec Treat Williams, Seymour Cassel (90 min). 85269
23.30 Flash d'information.
23.35 Scènes de lit. Court métrage
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Sextet. Film classé X (1997, 95 min). 4791484
1.40 Tennis. En direct de Flushing Meadow : Demi-finales de l'US Open (235 min). 11264113
5.35 Volley-ball. Championnat d'Europe : République tchèque - France (93 min).

Radio

France-Culture

20.35 Si ça vous chante.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Onysos le Furieux, de Laurent Gaudé ; 22.10, Les Courses ou la Vie, d'Aude Bach.
22.35 Opus. Musique baroque en Tarentaise.

0.05 Tard dans la nuit. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.31 Festival de Lucerne. Concert donné en direct de la salle von Moos Stahl, par l'Orchestre philharmonique de la Scala, dir. Riccardo Muti : Mer calme et heureux voyage, de Mendelssohn ; Symphonie nº 4, de R. Schumann ; In the South, ouverture de concert op. 50, de Elgar ; Le Tricorne, suite nº 2, de De Falla.
22.00 Concert. Festival de la Roque d'Anthéron. Donné le 18 août, dans le parc de Florans, par Anton Kuerti.

0.00 Musique pluriel. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Le violon et le diable. Sonate pour violon Trille du diable, de Tartini ; Symphonie La Casa del Diavolo, de Boccherini ; Œuvres de Paganini : Caprices nº 10 et 24 ; Le Streghe ; Méphisto valse nº 1, de Liszt ; Fantaisie sur Faust de Gounod op. 20, de Wieniawski ; Scènes du Faust de Gœthe (acte 2) nº 5 Minuit, de R. Schumann ; Œuvres de Saint-Saëns, Stravinsky.

22.40 Da Capo. Erich Kleiber, chef d'orchestre. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Rêve d'Esther. Téléfilm de Jacques Otmezguine [1/2], avec Ludmila Mikaël (90 min). 35061506
21.30 Télécinéma. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Surprise party.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

20.35 Yiddish, yiddish.
21.30 Trafic d'animaux. [5/6]. Les ours.
21.55 L'Histoire oubliée. Les soldats noirs.
22.50 Cro-magnon, inventeur de l'image.
23.40 Le Cri d'alerte des échassiers.
0.30 Petite ceinture, petite campagne (45 min).

France Supervision

20.45 Guillaume Tell. Opéra de Rossini, enregistré à Amsterdam en 1995. Solistes : Timothy Noble (75 min). 69865370
22.00 Cap'tain Café. Invité : Arno.
22.50 Festival interceltique 1994 : Marc Steckar. Concert (95 min). 37959893
0.40 Culture buzz. De Nigel Sheppard.

Histoire

20.00 Il était une fois... la France : D'Artagnan amoureux. Feuilleton [1/5].
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Magazine.
22.00 Télé, notre histoire : Thibaud ou les Croisades. Le rocher de la chrétienne. L'ermite.
23.00 Mille et une vies : Jules Ferry. Téléfilm de Jacques Rouffio, avec Thierry Fortineau (170 min). 575119419

Paris Première

20.30 Festival des arts martiaux.
22.40 Peter Gabriel. Concert (65 min). 74251322
23.45 Le JTS des festivals. Magazine.
0.10 Tour de chant Georges Brassens. Concert enregistré à Bobino en 1972 (70 min). 75280028

Ciné Cinéfil

20.40 Le Club. Invité : André Dussollier.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 On va se faire sonner les cloches ■ Film de George Seaton (1950, N., v.o., 90 min). 5284457

Ciné Cinémas

20.30 Meurtre à l'imparfait. Téléfilm de Graeme Clifford (95 min). 6174693
22.05 Making of : Courage Under Fire.
22.30 Sneak Previews : Family Films.
23.00 I Was on Mars ■ Film de Dany Levy (1991, 90 min). 3484475

Festival

20.30 L'Argent. Téléfilm de Jacques Rouffio [2/3], avec Miou-Miou (85 min). 21557099
21.55 L'Heure Simenon : Un nouveau dans la ville. Téléfilm de Fabrice Cazeneuve (60 min). 42224457
22.55 Le Renard. Un radeau pour l'au-delà (65 min).

Série Club

20.45 Banacek. Le calice de Darios.
22.00 Loïs et Clark. L'informateur.
22.45 Lou Grant. Otages.
23.35 Mission impossible. L'aveugle.
0.25 Un ours pas comme les autres. Adieu les roues (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Le Dernier Rebelle. De Patrice Gaulupeau. [1/2] Rouler vers l'Ouest.
22.00 Spin City. La grève.
22.25 Chronique du Pacifique.
22.30 T'as pas une idée ?
23.30 Des agents très spéciaux. Envoûtement.
0.20 Classic Cars. [5/6].

Disney Channel

21.00 Super Baloo.
21.25 La Bande à Dingo.
21.50 Sinbad.
22.15 Pas de répit pour la planète Terre.
23.05 Animalement vôtre.
23.30 Quiproquos ! Téléfilm de Claude Vital (90 min). 469051

Téva

20.30 Téva interview. Invitée : Jehanne Collard.
20.55 Flamingo Road. Œil pour œil. C'est un meurtre.
23.15 Un été à Saint-Tropez (120 min).

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Rough Guide : Afrique du Sud.
23.25 Chronique Meunier.
23.30 Vidéo guide : Le Sinaï.

Eurosport

14.00 et 0.30 Voitures de tourisme. En direct. Championnat allemand de Super Tourisme : Essais (60 min). 265896
15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne. 1re étape (120 min). 746812
18.00 Basket-ball. En direct. Championnat Pro A Asvel-Toulouse (90 min). 302032
19.30 et 1.00 Formule Indy. Grand Prix de Monterey (Californie).
20.30 Volley-ball. En différé. Championnat d'Europe des nations à Eindhoven.
21.30 X Games 1997. Sports fun. Skateboard (Vert double) à San Diego.
22.30 Football (120 min).

Muzzik

19.05 Requiem opus 89, de Dvorak. Concert enregistré à Prague (115 min). 501829544
21.00 Ombres et lumières. Portrait de Joaquin Rodrigo.
22.15 Le Concerto d'Aranjuez, par Romero. Concerto pour guitare et orchestre, de Joaquin Rodrigo (30 min). 500747693
22.45 Jeanne d'Arc. Drame lyrique en trois actes de Giuseppe Verdi (130 min). 500731896

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 90° Est. 20.45, 23.45, 1.15 No Comment. 21.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evènement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

TSR

0.00 Kickboxer 3 : Trafic à Rio. Film de Rick King (1992, 85 min). Avec Sasha Mitchell, Dennis Chan. *Aventures.*

Demain, dans le supplément TÉLÉVISION-RADIO-MULTIMÉDIA

- France 2 lance une nouvelle série policière : P.J., ou la vie quotidienne dans un commissariat parisien.
- Les grilles d'automne de la radio : le changement dans la continuité.
- Amsterdam, ville numérique.

Le film de la semaine : « Sur la route de Madison », de Clint Eastwood.

Signification des symboles :

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1997

L'éducation buissonnière

par Pierre Georges

AVEC LA DÉLICATESSE précisément du mammouth dans le magasin de porcelaines, Claude Allègre a mis les pieds dans le plat. Et il l'a cassé. En dénonçant l'absentéisme des enseignants, *cette « chose insupportable »*, en le chiffrant au doigt mouillé, *« 12 % d'absences en moyenne nationale »*, le minisire de l'éducation pourra se vanter d'avoir obtenu, pour sa tonitruante rentrée, un zéro en calcul et un zéro en méthode.

Les chiffres d'abord. Le ministre a sorti publiquement de son chapeau un 12 %. Un chiffre bien rond, bien clair, bien net. Comme un *roulement de tambour ou un coup* de sifflet du proviseur. Pour signifier à la nation entière, toute disposée à caresser l'anti-mammouth dans le sens du poil, que *décidément les enseignants pratiquaient* par trop l'éducation buissonnière. 12 % ! Plus d'une décimale des instituteurs et professeurs aux enseignants absents, excusez du peu. Mais si l'on sait compter comme on nous l'a appris dans les écoles, cela ferait pour 700 000 enseignants environ, 84 000 absents en permanence.

Chiffre effarant donc. Et chiffre qui, s'il avait été vrai, justifiait le comparatif avancé par Claude Allègre avec les 4 % d'absentéisme comptabilisés dans les entreprises privées. Seulement voilà : ce chiffre est faux. Non parce que les syndicats d'enseignants, immédiatement vent debout, l'ont dit, sortant leurs statistiques officielles comme revolver. Mais simplement parce qu'ils sont faux. La preuve, le soir même, sur *France-Inter*, le ministre admettait que les *« statistiques officielles oscillent entre 4,5 et 8 % »*. Ajoutant que ces chiffres lui paraissaient toujours *« trop élevés »*.

Laissons de côté les oscillations statistiques pour convenir du pourcentage le plus sérieux, 6 % en moyenne. Ce n'est pas rien. Et tout parent d'élève peut témoigner de sa coutumière exaspération devant les absences, peut-être fondées, mais un peu trop répétitives de certains enseignants, notamment dans le secondaire. Mais, sauf à compter comme à voir, double, 6 % n'ont jamais fait 12 %.

Zéro de calcul donc. Et zéro de méthode. Le ministre de l'éducation nationale est, par fonction, le patron de la plus grande entreprise de France. Que dirait-on d'un patron qui lancerait ainsi sur la place *publique, une statistique fausse* pour mieux illustrer les manquements de ses salariés par ailleurs *« formidables »* ? Et qui accuserait les syndicats, dénonçant ces fantaisies *statistiques, de sortir de leur* rôle pour exercer en somme un rôle co-ministériel ou co-patronal ?

« Dégraisser le mammouth », *« absentéisme insupportable »*, Claude Allègre n'y va pas avec le dos de la formule. Avec le zèle verbal et les emportements d'un remueur d'institution. On ne fera pas au volcanique ministre de procès d'intention sur sa légitime volonté de faire bouger, de moderniser l'Education nationale. D'autant moins que cela apparaît à beaucoup comme une nécessité. Mais cette façon intempestive et tonitruante de signifier au mammouth que, s'il ne vient pas à Allègre, Allègre ira au mammouth, est assez singulière. Surtout au moment où l'éducation nationale aura plus que jamais besoin des siens et de tous ces gens qui, motivés, disponibles, font toujours et avec conscience le beau métier d'enseigner. Il ne faut jamais dire aux Français que leurs enseignants manquent à leur devoir. Ils le croient assez sur préjugé.

Un nouvel attentat contre un hôtel cubain provoque la mort d'un touriste italien

La Havane met en cause des terroristes agissant à partir des Etats-Unis

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

La campagne d'attentats qui vise depuis plusieurs mois le tourisme cubain, a fait, jeudi 4 septembre, sa première victime : un Italien résidant à Montréal, Favio Di Celmo, 32 ans, est mort des suites des blessures provoquées par l'explosion d'une bombe dans le bar de l'hôtel Copacabana, situé en bordure de mer à l'ouest de La Havane. Deux autres engins ont *explosé, à quelques minutes* d'intervalle, touchant les hôtels Château et Triton, établissements situés à moins d'un kilomètre du Copacabana, mais sans faire de *victimes. Dans un communiqué* publié tard dans la soirée de jeudi, le ministère cubain de l'intérieur a mis en cause des *« assassins professionnels dont les activités terroristes sont organisées depuis les Etats-Unis »*. *« Les mesures nécessaires seront prises contre ces actes lâches et répugnants qui visent un des principaux secteurs d'activité du pays »*, ajoute le communiqué.

Peu après les explosions, des équipes d'ouvriers s'affairaient dans les trois hôtels, balayant le verre brisé et remplaçant les vitres éclatées, tandis que des agents du ministère de l'intérieur et des policiers en uniforme en interdisaient l'accès. Au Copacabana où l'explosion a été la plus violente, soufflant la baie vitrée séparant le bar de la piscine, une employée nettoyait à grande eau les escaliers tachés de sang. Selon un témoignage, le jeune italien, qui se trouvait au bar, a été mortellement *blessé par un morceau de verre.*

Fréquenté par des touristes et des hommes d'affaires européens et latino-américains, le Copacabana est ouvert, l'été, aux Cubains. Moyennant 5 dollars (30 francs), ils peuvent s'y rafraîchir à la piscine et consommer une boisson gazeuse et un hot-dog. En juillet et en août, trois des principaux hôtels de La Havane avaient déjà été la cible d'attentats similaires. Trois personnes avaient été légèrement blessées lors de l'explosion d'une bombe au Nacional, le 12 juillet, tandis que les deux autres engins n'avaient fait que de faibles dégâts matériels. Selon diverses sources, deux attentats supplémentaires avaient eu lieu, en avril, visant la discothèque de l'hôtel Melia Cohiba, à La Havane, et un établisement de Varadero, le plus important pôle touristique du pays.

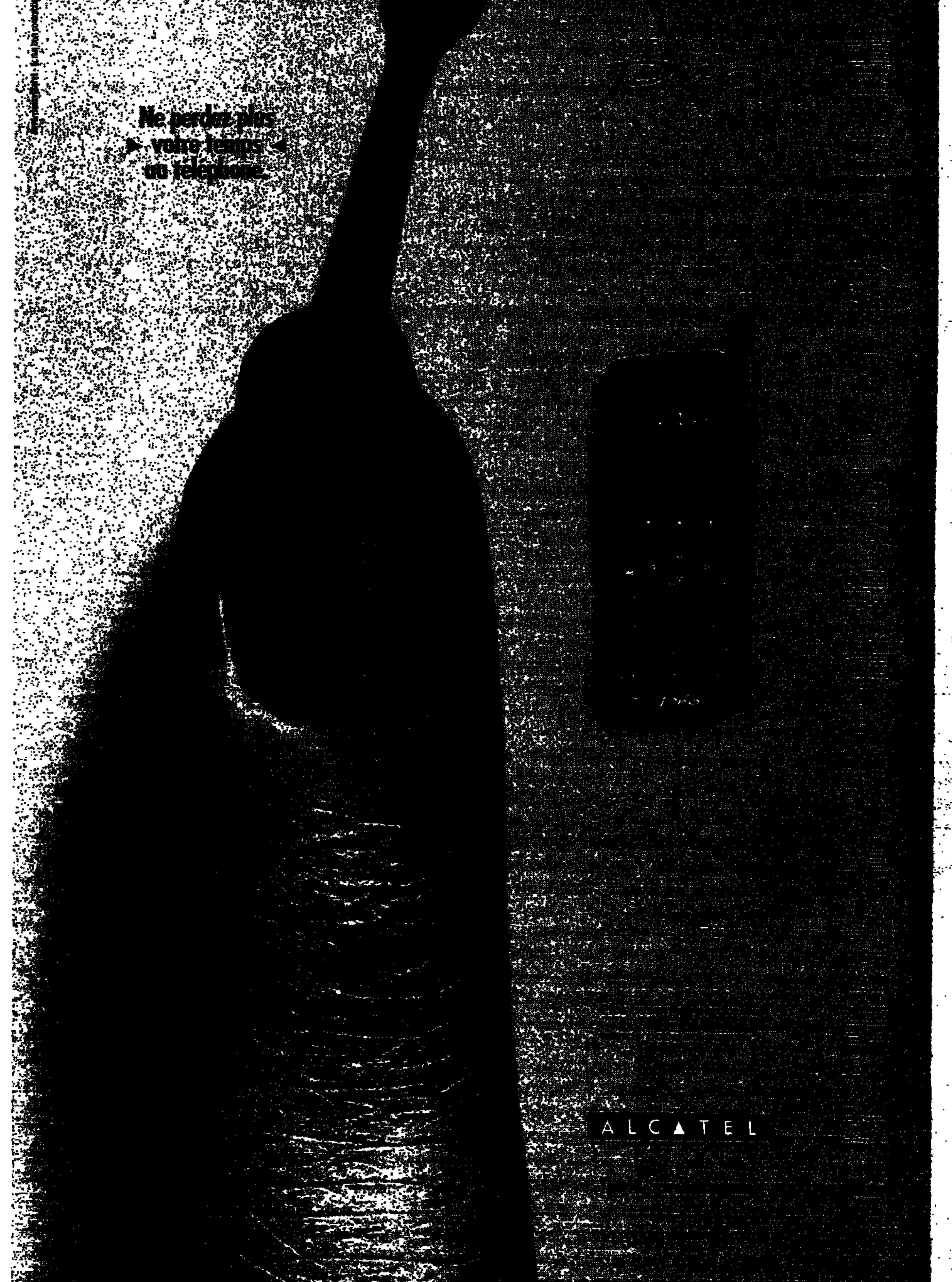
DES « PROFESSIONNELS »

Aucune arrestation n'a été annoncée par les autorités. *« Avec tous les Cubains qui viennent de Miami, c'est facile de faire entrer des bombes, surtout si elles sont de petite dimension »*, commente Jorge, un chauffeur de taxi, qui ajoute que la police est à la recherche d'un suspect à la peau foncée et de petite taille. Les contrôles demeurent superficiels tant à l'entrée des grands hôtels qu'à l'aéroport José-Marti, où les bagages ne sont pas fouillés.

Aucun groupe d'exilés n'a revendiqué les attentats. Alpha 66, une organisation prônant la lutte armée contre le régime castriste, a cependant déclaré, en août, *« avoir un contact avec les cellules clandestines »* responsables des attentats à Cuba. Dans le milieu diplomatique et parmi les hommes d'affaires installés à La Havane, on échange des hypothèses sur les insaisissables poseurs de bombes. *« C'est du travail de professionnels. Qu'il s'agisse de gens venus de Miami ou de personnes ayant appartenu au ministère des forces armées ou de l'intérieur, ils commencent à ridiculiser les services de sécurité »*, note l'un d'eux. Selon les autorités, les premiers attentats n'ont pas réduit le flot de touristes, dont le nombre devrait atteindre 1,2 million cette année, soit 20 % de plus qu'en 1996.

Développé à marche forcée depuis le début des années 90, le tourisme rapporte entre 400 et 500 millions de dollars de recettes nettes (environ 3 milliards de francs), représentant, avec les exportations sucrières et les transferts de fonds de la diaspora, l'une des principales sources de devises du pays. L'Italie fournit le plus important contingent de touristes, suivie par le Canada, l'Espagne, la France et l'Allemagne.

Jean-Michel Caroit



Un stade s'effondre au Paraguay, faisant une quarantaine de morts

CIUDAD DEL ESTE. Une quarantaine de personnes, au moins, ont trouvé la mort, et plus de 200 autres ont été blessées, dans la nuit du 4 au 5 septembre, à Ciudad del Este, deuxième ville du Paraguay, à la suite de l'effondrement d'un stade où 4 000 personnes assistaient à un rassemblement organisé par le Parti colorado (gouvernemental) en vue de l'élection présidentielle de mai 1998.

La catastrophe s'est produite peu après minuit, quand une forte tornade s'est abattue sur la ville. Dans cette région, des orages se produisent assez régulièrement. Mais, selon le maire de Ciudad del Este, Juan Carlos Barreto, qui a perdu plusieurs membres de sa famille dans la catastrophe, des tornades d'une telle violence sont rares et il s'agit d'une des plus importantes catastrophes qu'ait connues le Paraguay. En octobre 1996, 80 personnes étaient mortes après l'effondrement d'un stade dans la capitale du Guatemala. – *(AFP.)*

■ **ESPACE :** la NASA a confirmé la participation de son astronaute Michael Foale à une sortie dans l'espace avec son collègue russe Anatoli Soloviev, samedi 6 septembre, afin d'évaluer les dommages subis à bord de la station orbitale russe Mir. *« Après un examen complet et attentif (...), nous sommes désormais sûrs que cette mission peut être exécutée en toute sécurité »*, a estimé le directeur du programme Mir-NASA, Frank Culbertson.

« Le Monde de l'éducation » de septembre

***LE MONDE DE L'ÉDUCATION**, de la culture et de la formation* de septembre consacre son dossier central à la télévision, avec Dominique Wolton, rédacteur en chef invité, Laure Adler, Anne Brunswic, Jérôme Clément, Marc Ferro, Claude Santelli, Bernard Stiegler, Serge Tisseron... Jean-Luc Godard parle de la télévision telle qu'il la rêve et telle *qu'il la ferait. Jacques Delors dit l'urgence qu'il y a à « bousculer » notre* système éducatif pour ne pas seulement *« apprendre à connaître »* mais aussi *« apprendre à vivre ensemble »*.

Egalement au sommaire, une enquête sur le cinéma d'art et d'essai et deux entretiens, l'un avec Laurence Fond-Harmand au sujet des adultes à l'université, l'autre avec Marin Karmitz. Un débat sur le féminisme réunit Dominique Desanti et Maya Surduts. Sans oublier les chroniques de Jean-Michel Gaillard, Hervé Hamon et Michel Serres.

★ ***Le Monde de l'éducation, de la culture et de la formation.*** **N° 251, septembre 1997. 28 francs.**

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 5 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18650,17	+0,19	−3,67
Honk Kong index	14563,55	+2,57	+8,27

Tokyo Nikkei sur 3 mois

18650,17 — 20097,10 — 20004,40 — 19327,70 — 18651 — 17974,30 — 7 juin — 23 juil. — 5 sept.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/09	Var. en % 04/09	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2941,79	+0,51	+27,04
Londres FT 100	4998,30	+0,14	+21,36
Zurich	—	—	—
Milan MIB 30	22108	−0,01	+40,84
Francfort Dax 30	—	—	—
Bruxelles	14625	−0,01	+38,35
Suisse SBS	5495,70	+0,32	+39,41
Madrid Ibex 35	6706,53	+0,18	+30,10
Amsterdam CBS	—	—	—

Tirage du *Monde* daté vendredi 5 septembre 1997 : 540 518 exemplaires

